

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13090 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 28 FÉVRIER 1987

La commission Tower et les défaillances de la Maison Blanche

Le rapport sur l'« Irangate » porte gravement atteinte à la crédibilité du président Reagan

Le rapport de la commission Tower sur le scandale des ventes d'armes américaines à l'Iran a été publié le jeudi 26 février à Washington. Il ne porte pas d'accusations directes contre le président Reagan, mais souligne les sérieuses faiblesses de son style de gouvernement. Les responsabilités les plus graves, selon la commission, incombent au secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan — dont la démission était attendue — ainsi qu'aux dirigeants du Conseil national de sécurité.

Le chef de la Maison Blanche a l'intention de s'adresser au pays dans les prochains jours.

WASHINGTON
de notre correspondant

Au court, mais assassin, chapitre du rapport Tower intitulé « Défaillance des responsabilités », M. Reagan est cité le premier, et tous les dirigeants américains y figurent — à la notable exception du vice-président Bush, curieusement épargné, comme s'il fallait tout de même qu'il reste un recours.

Au long chapitre « Transferts d'armes à l'Iran, détournement et soutien aux contras », on se pince à chaque page tant il est difficile de croire que l'enchaînement d'imbroglios décrit là puisse avoir été la politique de la première puissance du monde.

Au chapitre « Recommandations », on lit qu'« *aucun changement substantiel* » n'est à apporter aux règles de fonctionnement du Conseil national de sécurité (CNS) — ce qui signifie, en clair, que le problème n'est pas le statut de cet organisme, créé il y a quarante ans pour coordonner, à la Maison Blanche, les questions d'intérêt stratégique, mais que sont bel et bien en cause les hommes qui en avaient fait le centre d'une politique étrangère « *menée en dehors* (...) *des procédures établies* ».

De la première à la dernière page du document enfin, on voit un président qui oublie ses décisions lorsqu'il en prend et ne semble nullement tenir les rênes du pouvoir.

Beaucoup plus qu'il accuse, le rapport Tower demandé par M. Reagan, il y a trois mois, à une commission d'enquête qu'il avait lui-même mise en place, vient ainsi de se retourner contre lui, en dévoilant des faiblesses souvent soupçonnées, parfois dénoncées mais jamais aussi crûment montrées.

BERNARD GUETTA.

(*Lire la suite page 4.*)

Pas malhonnête mais pas sérieux

Le coup est sévère. Il n'est pas irrémédiable. Le président Reagan a commis l'erreur de suivre de trop loin les affaires de l'Etat et de croire qu'il pouvait faire confiance à ses collaborateurs, alors que le dossier iranien était suffisamment délicat pour mériter toute son attention. Mais il n'a pas cherché à tromper délibérément le peuple américain, et ne peut donc être accusé de malhonnêteté ni de mensonge.

M. Reagan a eu tort de se laisser entraîner dans des tractations aboutissant à échanger des armes contre des otages, mais il a agi par « compassion ». Sur ce point, il est assuré de l'indulgence du peuple américain et de la gratitude des familles des trois otages libérés, voire des autres, qui espèrent encore, bien que le vacarme autour de l'« irangate » leur fasse craindre le pire pour leurs proches, toujours détenus à Beyrouth.

Quant au financement des « contras » sur les revenus des ventes d'armes à l'Iran, les preuves n'existent pas, selon la commission Tower, que le chef de l'exécutif ait été mis au courant par les « cow-boys » de la Maison Blanche ni de son existence ni de ses mécanismes compliqués. A ce sujet aussi, M. Reagan peut jouir du bénéfice du doute.

Derrière les conclusions polies de la commission Tower, appelée par le président Reagan lui-même à enquêter sur le fonctionnement de l'exécutif américain, le constat n'en est pas moins accablant, « humiliant » même, comme en juge le « New York Times ». Qu'est-il, en effet, fondamentalement reproché au chef de la première puissance mondiale ? D'abord, tout simplement, de ne pas faire ce pour quoi il a été élu deux fois de suite : gouverner.

Ensuite, d'avoir toléré, par absence de contrôle et d'autorité, que soit poursuivie en son nom envers l'Iran, Etat officiellement considéré par les Etats-Unis comme lié au terrorisme international, une politique digne de marchands de tapis contrevenant directement aux principes définis à cet égard par lui-même. Au risque de prendre quelque liberté avec la loi, que le président des Etats-Unis a pourtant pour mission de veiller à faire respecter.

Sur le plan intérieur, les conséquences de cette faillite sont déjà évidentes : la machine gouvernementale est paralysée, et l'opinion considère que la « révolution reaganienne » est terminée. Face, en outre, à un Congrès dominé par les démocrates, M. Reagan n'a pratiquement plus prise sur les événements. Les deux années qui précèdent la prochaine élection présidentielle risquent d'être très longues.

A l'égard de l'étranger, la perte de crédibilité est terrible. Comment désormais faire confiance aux Etats-Unis quand on ne sait pas qui gouverne à Washington ? Quel crédit les alliés de M. Reagan peuvent-ils accorder à sa politique extérieure ? S'il y a maintenant pour lui une urgence, elle consiste à rétablir la cohérence et la fiabilité de son action internationale et d'en convaincre ses amis, notamment en Europe.

Un an après l'assassinat d'Olof Palme

La Suède sans tensions ni passions...

Le 28 février 1986, le premier ministre suédois, Olof Palme, était assassiné à Stockholm par un inconnu. Un an après, l'enquête qui s'était focalisée sur une « piste kurde » revient à la case départ, et les policiers ne paraissent disposer d'aucun indice sérieux. La mort d'Olof Palme, grande figure sur la scène internationale, a profondément bouleversé le paysage politique suédois.

STOCKHOLM
de notre correspondant

Olof Palme était un Suédois d'exception, et il y a lieu de se demander si les vingt années pendant lesquelles — au gouvernement ou dans l'opposition — il a dominé la vie politique de son pays n'auront pas été aussi une période exceptionnelle de l'histoire suédoise. Une sorte de parenthèse refermée tragiquement par un attentat toujours mystérieux, le 28 février 1986, à la sortie d'un cinéma du centre de Stockholm.

A bien des égards, en effet, la Suède a beaucoup et rapidement changé en un an. A l'intérieur, le débat, concis mais morne, est animé plus par des technocrates mesurant leurs propos que par des ténors politiques capables d'enthousiasmer les foules. Sur la scène internationale, la Suède est devenue discrète, pour ne pas dire silencieuse.

M. Ingvar Carlsson et Olof Palme ont travaillé ensemble pendant près de trente ans, mais l'actuel premier ministre, dont les compétences politiques sont reconnues à droite comme à gauche, n'est pas homme à s'aventurer sur des terrains qu'il connaît mal. Or il ne s'est jamais passionné pour les questions internationales qui étaient le domaine réservé d'Olof Palme. Même si l'on insiste à Stockholm sur la continuité de la politique extérieure, il est clair que celle-ci n'est plus exprimée avec le même éclat et le même engagement qu'autrefois. M. Carlsson et son ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson, ne se sentent pas obligés de prendre position sur tous les grands problèmes de ce monde. Peu après son entrée en fonctions, la nouvelle administration avait décidé d'abandonner certains dossiers internationaux que M. Palme traitait personnellement : la mission de bons offices que le secrétaire général des Nations unies avait confiée à l'ancien premier ministre pour tenter de régler le conflit irano-irakien, et les travaux de la « commission Palme » sur le désarmement. M. Carlsson a cependant accepté de représenter la Suède au sein de l'initiative des cinq continents contre la guerre atomique.

Après la mort d'Olof Palme, le « style » de la neutralité est devenu plus classique. La Suède demeure active dans les grandes conférences internationales ayant trait au désarmement, aux droits de l'homme et aux problèmes du tiers-monde. Mais on en parle moins. En revanche, M. Carlsson s'intéresse plus que son prédécesseur, semble-t-il, à la coopération nordique et à l'Europe. Les Suédois n'envisagent pas d'adhésion au Marché commun, incompatible avec leur neutralité, mais commencent à examiner de près leurs relations futures avec la Communauté, en raison du processus d'intégration en cours.

ALAIN DEBOVE.

(*Lire la suite page 5.*)

Un entretien avec Alain Prost

Des rêves sans frein

A Rio-de-Janeiro, où il a fêté, le jeudi 26 février, ses trente-deux ans, Alain Prost vient d'effectuer, en compagnie de Stefan Johansson, son coéquipier suédois de l'écurie McLaren-TAG-Porsche, une semaine d'essais sur le circuit de Jacarepaga qui accueillera, le 12 avril prochain, le premier grand prix de formule 1 de l'année. Attentif à tous les détails de la mise au point de sa voiture, le pilote est déjà très concentré sur l'objectif de sa saison : conquérir un troisième titre consécutif de champion du monde des conducteurs.

Après avoir reçu sa deuxième couronne mondiale fin 1986, Alain Prost n'a pas songé à se retirer de la compétition car, dit-il, « *tant que je resterai compétitif et que je saurai en début de saison que je peux me battre avec succès pour le titre, je continuerai* ». Malgré le départ pour l'écurie Ferrari de l'ingénieur John Barnard, il estime que sa McLaren restera parmi les meilleures en 1987.

Evoquant sans regret, dans un entretien avec notre envoyé spécial, la disparition en 1988 des moteurs turbo — « *une mode plutôt qu'un progrès technologique* », dit-il, — il considère que la modification radicale de la réglementation de la formule 1 pour 1989 pourrait *être une « bonne opportunité »* pour réaliser un vieux rêve : *créer sa propre écurie à cent pour cent française.*

Ce qui n'est plus possible avec Renault pourrait le devenir avec Peugeot, dont la décision concernant son engagement en formule 1 interviendra à la mi-mars. « *Je pourrais envisager une collaboration avec eux, car j'ai une petite revanche à prendre* », annnonce-t-il, en se remémorant les titres manqués naguère d'un souffle au volant des Renault. « *De toute façon,* conclut-il, *si je cherche un nouveau challenge, ce sera avec une écurie française.* »

(*Lire page 23.*)

Matisse, à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Paris

L'épreuve d'une mise en scène

La moitié de l'œuvre gravé de *Matisse* est exposée dans les salles de la vieille Ecole des beaux-arts qui donnent sur la Seine. Une splendeur qui résiste même à une mise en scène inutilement sophistiquée.

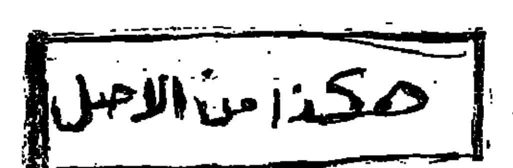
En voyant la grande vague rouge qui court en frise sur toute la façade de l'Ecole des beaux-arts, côté Seine, et l'affiche tirée de *Jazz*, comble de la couleur taillée aux ciseaux, on pourrait s'attendre à tout autre chose de l'exposition Matisse, sous-titrée *Le rythme et la ligne*, qu'un parcours de l'œuvre gravé où justement la couleur, comme on l'entend communément, n'a pas sa place, même dans les lithographies. Ce serait oublier les organisateurs de l'exposition, Jacqueline et Maurice Guillaud, qui décidément frappent fort pour leur retour sur la scène parisienne, en prenant Matisse et Rembrandt comme objets de leur passion de la mise en scène spectaculaire, avec dans les deux cas la complicité de la Bibliothèque nationale (où a lieu l'exposition Rembrandt — *le Monde* du 24 janvier), qui a beaucoup prêté aux beaux-arts. Sans doute encore plus généreusement « mégalos » depuis qu'ils ont quitté le centre culturel du Marais et affronté le Nouveau Monde — où ils projettent de s'implanter, — pour Matisse, ils vous ont concocté un de ces parcours dont ils ont le secret et qui est censé « *préparer une approche nouvelle de la démarche créatrice de Matisse* ».

De quoi s'agit-il ? D'escaliers, de rampes et de passerelles traversant des environnements sursaturés de couleurs (par exemple onze nuances de rouge, de vert et d'orange laqués) qui doivent vous amener à la perception juste du noir et du blanc, qui, chez Matisse, n'est-ce pas, contiennent toutes les couleurs. Impossible d'y échapper. Dès l'entrée, vous êtes pris dans le circuit fléché comme un jeu de pistes, et il vous faudra passer pas mal de « lieux-dits » — du « cirque fauve » au « mont jaune », — avant de déboucher sur quelque chose qui pourrait ressembler à du Matisse, dans l'ex-salle Melpomène, où les agrandissements photographiques des vingt-deux états successifs du *Grand Nu couché* de Baltimore tapissent la voûte, à l'endroit et à l'envers.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(*Lire la suite page 18.*)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

GUERRE ET PAIX

Les dépenses militaires nuisent-elles au bon fonctionnement de l'économie ? Vaste débat dans lequel François Heisbourg prend parti pour une extrême prudence dans l'examen des interférences entre le budget de la défense et la croissance. De son côté, François de Rose demande que l'on élargisse l'horizon des doctrines qui prévalent pour définir le programme français d'armement.

Dépenses militaires, retombées civiles : du bon usage des corrélations

Les techniques d'armement de pointe ne servent pas les marchés « grand public » ? Peut-être, mais l'observation à des limites

par FRANÇOIS HEISBOURG (*)

PEU de recherches spécifiques ont été conduites sur l'impact des *dépenses militaires sur* les performances économiques (1). Le fait même que le champ soit peu couvert doit cependant inciter à la prudence dans les jugements.

Ainsi, le sens supposé défavorable de la corrélation entre la croissance économique et les dépenses militaires n'apparaît pas, en réalité, avec la clarté que lui prêtent les études britanniques :

– Sur les trente dernières années, le taux de croissance économique le plus élevé dans l'OCDE hors Japon a été atteint par la France, devant la RFA, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne. Pourtant notre pays, en pourcentage du PNB consacré aux dépenses militaires, et plus spécialement à la recherche et au développement *militaires*, se situe nettement devant la RFA et derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

– Si l'on examine le cas de pays dont le modèle de croissance est comparable à celui du Japon, à savoir Taïwan et la Corée du Sud, l'on constate des taux de croissance nettement plus rapides que celui de l'archipel nippon. Pourtant, Taïwan et la Corée du Sud consacrent d'importants efforts à leur défense...

Aussi, me paraît-il risqué d'affirmer, comme le fait un article de la *Lloyds Bank Review* d'octobre 1986, que *« parmi les nations occidentales industrialisées existe une relation inverse frappante entre... la part de leur PNB consacrée à la recherche et au développement... militaires et la compétitivité de leur industrie sur le marché international »*.

En effet, le jeu des corrélations statistiques est semé d'embûches. Ainsi pourrait-on affirmer qu'il existe une relation inverse frappante entre le nombre de prix Nobel scientifiques et la compétitivité internationale, puisque pour une centaine de prix Nobel scientifiques remis à des Américains, une cinquantaine à des Européens de l'Ouest, le Japon n'en a eu que trois entre 1964 et 1985.

Faudrait-il en déduire, *ipso facto*, que la réussite économique est inversement proportionnelle à la capacité de « produire » des prix Nobel ?

L'affirmation suivant laquelle les techniques extrêmes mises en œuvre dans le domaine militaire ont peu à voir avec la production en masse des marchés « grand public » n'est pas à écarter *a priori*. L'observation a cependant des limites.

Si les Etats-Unis et le Royaume-Uni se sont défaits de leur électronique « grand public » au profit de l'électronique militaire, ce n'est pas le cas en Europe continentale, comme en témoignent *Philips* et Thomson. L'avantage japonais à l'échelle mondiale pour ce type de production est certes réel, mais il est corrélé à des facteurs tels que : *séries plus longues, rationalisation* accrue grâce au « consensus social », généralisation précoce des normes de qualité, etc. Il serait rapide de prétendre que ces facteurs *résultent de la quasi-absence* d'un secteur militaire au Japon.

Laxisme et orthodoxie budgétaire

Dans le même ordre d'idées, il serait hâtif de réduire le rachat par General Motors de Hughes, grand de l'électronique militaire, à une simple diversification compensant « la débandade *sur* le *marché* automobile ». La démarche du constructeur américain peut aussi être comparée à celle effectuée par Daimler-Benz – qui n'est pas exactement une firme en perte de vitesse – en acquérant l'électronicien AEG et le systémier Dornier. Les Allemands croient aux effets de synergie.

Paul Fabra dit (*le Monde* du 16 décembre 1986) que *« la droite, sous prétexte de sécurité militaire... risque de porter, comme elle le fait aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, des atteintes... graves au bon fonctionnement de l'économie de marché, partant à la capacité de résistance des sociétés libres »*.

Peut-être le risque existe-t-il pour l'avenir.

J'observerai cependant que les Américains ont financé leur « boom » militaire des six dernières années par un déficit budgétaire débridé. C'est ce financement par l'endettement joint à l'accélération brutale des dépenses qui a déstabilisé l'économie ; par contre, l'augmentation relative du budget militaire américain par rapport à son niveau antérieur n'est sur une longue période (quinze ans) guère supérieure à celle enregistrée en France. Seulement, la France l'a fait en douceur, l'augmentation maximale des dépenses militaires (1976-1981) ayant coïncidé avec une période d'orthodoxie budgétaire.

Les *quelques* domaines d'excellence industrielle que possède la France sur les marchés internationaux : aéronautique, espace, électronique professionnelle, électronucléaire, télécommunications, *sont* liés à des dépenses de recherche et développement essentiellement publiques et *largement* d'origine militaire. Ce fait mérite d'être relevé, même s'il faut se garder de tomber dans le travers de justifier les dépenses militaires par les retombées économiques – car telle n'est pas la finalité de la recherche et développement militaire.

Néanmoins, la question se pose de savoir si ces ressources eussent été mieux employées par et dans d'autres secteurs : l'histoire du capitalisme français ne permet pas de l'affirmer *a priori*.

En attendant, force est de noter que la France dépense en ressources (publiques et privées, civiles et militaires) *de recherche et développement* en pourcentage du PNB moins que tout autre grand pays industrialisé hormis l'Italie (2), malgré les efforts réels consentis par la puissance publique entre 1981 et 1985.

Le problème des retombées du budget militaire appelle certes un examen approfondi ; mais j'aurai tendance à le compléter par une interrogation *symétrique : pourquoi* les économies européennes et américaine ont-elles tant de difficultés à traduire leur effort de recherche et développement sous forme d'innovations *concurrentielles sur le marché* mondial ?

(*) Directeur dans une société d'électronique.

(1) Outre les études britanniques citées par Paul Fabra (*le Monde* du *16 décembre*), *notons cependant qu'en* France des travaux universitaires ont été conduits sur ce sujet par *MM.* Schmidt (*Paris-Dauphine*) et Fontanel (Grenoble).

(2) France : 2,14 % ; Royaume-Uni : 2,27 % ; RFA : 2,59 % ; Japon : 2,62 % ; USA : 2,70 % (chiffres pour 1983).

Pour un Livre blanc sur la défense

La prise en compte des évolutions qui apparaissent chez l'adversaire et chez nos alliés relève d'une perspective à long terme.

UNE Loi de programme n'est pas un Livre blanc. Celle qui sera soumise au Parlement court au plus pressé et est soumise au volant d'inertie des doctrines et programmes s'inscrivant, naturellement, dans la continuité des décennies passées. La prise en *compte des évolutions* qui apparaissent chez l'adversaire et chez nos alliés relève d'une perspective à plus long terme.

Les Soviétiques s'éloignent du dogmatisme qui voulait que tout conflit soit nécessairement nucléaire. Ils s'attachent à tourner le concept occidental de riposte graduée en dotant leurs forces des moyens d'une première frappe aéroterrestre classique capable de désarmer l'OTAN dès les premières heures d'un conflit et affirment *qu'ils ne se serviront pas en premier* de l'arme nucléaire mais infligeraient une punition terrible sur l'Europe si l'OTAN en prenait l'initiative.

Quant à l'évolution de nos alliés, Européens et Américains, elle marque un recul général à l'égard de l'emploi de l'atome militaire, culminant *aux chimères de Reykjavik*, tandis que des appels se font plus nombreux aux Etats-Unis pour un allégement des forces en Europe.

La vertu essentielle de toute politique de dissuasion est de permettre de ne pas flancher à l'heure de vérité, soit devant la force ennemie, soit devant la décision d'emploi des *moyens nécessaires pour la décourager*. Elle exige que le rapport des forces et vulnérabilités soit tel que l'éventuel agresseur doive douter du succès de sa stratégie de victoire sans guerre ou d'offensive préemptive désarmante. Cela suppose que les Occidentaux élèvent suffisamment le niveau de leurs forces défensives, antimissiles, antiaériennes et terrestres, pour n'être pas placés devant le choix entre l'apocalypse et *la soumission, tout en maintenant* leur volonté de recourir au nucléaire si nécessaire.

La condition de n'être pas confronté à la seconde option est de donner une réponse positive à la première.

La question du concept adapté à l'évolution de la menace et celle de la stucture et du volume des forces nécessaires à sa mise en œuvre ne sont pas seulement au cœur de toute prévision sur l'avenir de la sécurité du Vieux Continent. La *réponse* donnée témoignera, ou non, de la volonté d'indépendance de ses habitants à l'égard de l'URSS et de moindre dépendance vis-à-vis des *Etats-Unis*.

Il appartient à la France de savoir quelle place elle entend tenir dans ce débat.

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

Notre doctrine prévoit que, face à une menace de l'Union soviétique sur nos intérêts vitaux, nous l'avertirions, par le tir d'armes tactiques, de l'imminence du recours au stratégique, le niveau de nos forces classiques faisant que les délais précédant cette décision seraient très brefs. C'est la carte de la sanctuarisation de notre territoire et, éventuellement de ses approches, sans pour*tant qu'il nous soit possible de donner* une garantie d'extension à nos voisins.

Chassons les vieux complexes

Ce qui ferait problème, au cas où le face-à-face nous confrontant à cette décision se présenterait, c'est si les moyens classiques de nos alliés *leur avaient permis de « tenir »* plus longtemps que nous, ce dont ils sont convenus et à quoi ils travaillent. Dans ce cas, l'incompatibilité des moyens s'ajouterait à la divergence des doctrines à un moment où la recherche de la cohérence et de l'interdépendance doit prendre le pas sur celle de l'indépendance.

L'ère de la dissuasion à prix réduit est en voie d'affaiblissement, ce qui implique que, pour tous les Européens, l'effort de défense devra être augmenté et rationalisé. Or il y a moins de programmes de coopéra*tion aujourd'hui* en Europe *qu'il y* a vingt ans, et dix huit firmes travaillent dans sept pays sur un engin sol-air ! Cet échantillonnage insensé aboutit à un véritable désarmement *structurel de nos pays*.

Il nous faut aussi réviser nos vues sur la maîtrise des armements. Puisque nous posons comme une des conditions à une réduction de nos forces stratégiques une correction du déséquilibre classique, il nous faut participer aux négociations sur ce sujet. Débarrassons-nous donc du *vieux complexe* qui nous empêche de négocier de « bloc à bloc ». Disons qu'il s'agit de négocier d'alliance à bloc, et cherchons à faire traiter le problème dans son ensemble, c'est-à-dire sans *le* borner à la comptabilité des systèmes d'armes, mais en faisant la balance des forces et des vulnérabilités, des armes offensives et défensives, pour tendre à un véritable équilibre qui mette fin au danger de frappe pré*ventive désarmante* pour les deux camps et à une course illusoire et ruineuse à la suprématie.

Concepts, volume et structures des forces, production des matériels, maîtrise de la course aux armements, ces sujets nous concernent au même titre que nos alliés.

Ce sont là problèmes qui ne relèvent pas d'une loi de programme mais d'un Livre blanc. Et puisque la cohabitation fonctionne bien en ce qui concerne notre sécurité, point n'est besoin d'attendre l'échéance présidentielle pour y réfléchir.

(*) Ambassadeur de France.

COURRIER DES LECTEURS

Une guerre fictive

(...) A propos de la concurrence entre Airbus Industrie et les compagnies d'aéro-construction américaines, on peut lire dans *Le Monde* daté 15-16 février des mots comme « cauchemar », « colère » et même « rage » du côté des Etats-Unis à l'égard du succès vraisemblable de l'Airbus 320. Difficile à croire que ces mots soient justifiables.

D'ailleurs, la plainte des compagnies américaines, paraît-il, concerne la « concurrence déloyable » européenne, c'est-à-dire le financement des coûts de recherche et de développement par les gouvernements français, allemand et britannique. Dans le reportage d'Alain Faujas, on peut lire que *« MM. Chirac, Barre, Mauroy ont, tour à tour, promis de faire le nécessaire pour financer le lancement de l'A-320 »*.

Finalement, le titre « Les Etats-Unis font marche arrière » suscite une fausse émotion de victoire. La vérité est simplement que les Etats-Unis auraient l'intention de soumettre au GATT une discussion sur les *pratiques commerciales*.

N'avons-nous pas assez de difficulté entre nous pour ne pas exciter l'opinion sur une fictive « guerre » des Américains contre l'Europe ?

LOWELL BENNETT
(Lafat).



LU

« SAINT-BRIEUC », de Maurice Le Lannou

Géographie intimiste

OUBLIANT un temps qu'il est géographe, donc homme de sciences, Maurice Le Lannou a écrit ce petit livre avec sa *mémoire* et son cœur. Trouvant des accents intimistes, conscient d'*« être un peu traître à son métier »*, il plonge dans ses souvenirs d'enfance et fait revivre Saint-Brieuc, la cité de sa jeunesse, à travers des tableaux, des sentiments – on serait tenté de dire des sensations – et aussi des jugements urbanistiques, où la satire et la condamnation se mêlent à une perspicacité tout en nuance.

Le Saint-Brieuc de Maurice Le Lannou, *perché sur des plateaux* dominant l'échancrure de la baie, c'est la ville qui se mettait en liesse, il y a cinquante ans, le jour où les courses de chevaux étaient organisées sur la grève ou bien, le 14 juillet, lorsque le *préfet donnait dans ses jardins* une grande kermesse. Les rites avaient un bon côté. Ils permettaient de faire des villes *« une communauté de célébrants »*. Mais, de nos jours, agressées par *« la carburation et l'armée des tôles »*, les villes apparaissent malheureusement comme des *« empêchements »* et autant que d'autres, Saint-Brieuc, à laquelle on n'accède que par des viaducs. *« C'est leur malédiction* [aux villes] *d'être devenues, au regard d'une humanité torturée de bougeotte, des empêchements. Il convient donc de les contourner, c'est-à-dire de les fuir, pour éviter du moins les suffocations du passage. »*

C'est l'occasion pour ce spécialiste de géographie humaine – *au sens vrai du terme* – de vilipender les erreurs monstrueuses qu'ont pu commettre ici comme ailleurs ceux qui se prétendent aménageurs en villes nouvelles, et qui ne parviennent qu'à pousser à la faillite des ZUP gigantesques, inhumaines et ruineuses.

Il y a heureusement, dans les 110 pages émouvantes de Maurice Le Lannou, quelques souvenirs, joies et anecdotes qui valorisent la ville qu'un publiciste a un jour, *au* grand courroux de l'auteur, qualifié de *« cité gentille »*. Et d'abord, cette harmonie dispensée par le granit gris bleu extrait de son propre sous-sol *« un granit qui convient si bien aux couleurs de la mer bretonne aperçue des points hauts de la ville »*. Si bien aussi à celles du ciel par jour de grand vent.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ Ed. du Champ Vallon, 110 pages, 78 F. Collection « Des Villes », dirigée par Luc Decaunes.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

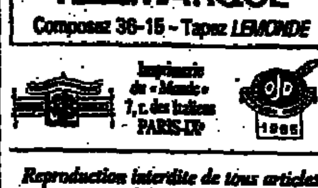
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437.
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

ÉTATS-UNIS : le rapport de la commission Tower sur l'« Irangate »

Le rapport Tower sur l'« Irangate » a suscité à Washington, dès sa publication, de nombreuses prises de position de membres du Congrès. Sans être toujours accablants pour le président, les commentaires n'en sont pas moins, dans l'ensemble, très sévères à son égard, ainsi que les membres de son gouvernement.

Ainsi, M. Robert Dole, leader de la minorité républicaine au Sénat, a affirmé *« que des gaffes colossales ont été faites et que le président n'a pas été assez attentif aux actes du Conseil national de sécurité »*. Il a estimé que le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, devait démissionner. Une décision généralement attendue, mais qui se heurte à la difficulté de lui trouver un successeur. M. Drew Lewis, ancien secrétaire aux transports, dont le nom était souvent prononcé, se serait récusé. Du côté démocrate, le sénateur Sam Nunn (Georgie) a estimé — contrairement aux conclusions de la commission Tower — que l'affaire iranienne n'avait pas été une « aberration » isolée. *« Je pense, a-t-il dit, qu'il y avait beaucoup d'autres domaines dans lesquels le processus de décision était défaillant. C'est plus profond que cela. »* Quant à M. Gary Hart, ancien candidat à la présidence, il a déclaré que les ventes d'armes à Téhéran avaient été le fait *« d'idéologues de droite en folie »*.

La publication du rapport de la commission Tower pourrait mettre en péril la nomination de M. Gates, successeur désigné de M. Casey à la tête de la CIA. Plusieurs sénateurs, y compris républicains, émettent de sérieuses réserves sur le rôle de M. Gates dans le scandale iranien. L'attitude de M. Gates doit être vue dans le cadre *« de tout un ensemble de dissimulations délibérées »*, a écrit un élu républicain, M. Arlen Specter, dans une lettre à M. Reagan.

M. Shultz, secrétaire d'Etat, qui a quitté Washington pour la Chine trois heures avant la publication du rapport Tower, a fait savoir aux journalistes qui l'accompagnaient dans son avion qu'il demanderait aux dirigeants de Pékin de cesser leurs ventes d'armes à l'Iran.

A l'étranger, les premières réactions sont venues de Jérusalem, où l'on estime que les conclusions de la commission Tower sont *« à première vue assez équilibrées »* et confirment qu'*« il s'agit avant tout d'une affaire américaine »*. La radio et la télévision ont souligné que le rapport était plutôt une *« bonne surprise »* pour Israël, dans la mesure où de graves soupçons pesaient sur le rôle *« central »* de ce pays dans cette affaire.

A Moscou, M. Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a déclaré jeudi : *« Nous pensons que le gouvernement* [de M. Reagan] *se maintiendra jusqu'aux prochaines élections. Nous n'avons pas choisi cette administration, mais nous devons faire avec. »* Il ne s'en est pas moins interrogé sur la question de savoir qui contrôlait vraiment la politique étrangère américaine.

Donald Regan : le principal responsable du chaos

Autant le départ de M. James Baker, à la fin du premier mandat de M. Reagan, en 1984, de son poste de secrétaire de la Maison Blanche, avait été unanimement déploré, autant celui de M. Donald Regan, son successeur, laissera peu de regrets. L'arrogance de cet homme autoritaire et épris de pouvoir lui a valu, dans le petit monde politique de Washington, trop d'inimitiés pour qu'on ne se réjouisse pas, au contraire, de sa chute.

Surnommé par la presse, selon les jours et les journaux, *« le Grand Vizir »*, *« Barracuda »* ou encore *« Regan Inc. »*, M. Donald Regan aura péché par orgueil. Ayant voulu porter, à lui seul, sur ses épaules, le poids de la Maison Blanche, il ne peut s'étonner aujourd'hui d'être considéré comme *« le principal responsable du chaos »* qui règne depuis l'éclatement du scandale de l'« Irangate », en novembre, dans les allées du pouvoir.

« Je vous ai trouvé quelqu'un de votre âge avec qui vous pourrez jouer », aurait dit au président l'un de ses amis, M. Michael Deaver, il y a deux ans en lui soufflant d'appeler auprès de lui l'ancien patron de choc de la firme de courtage Merril Lynch. Avec M. Reagan, M. Donald Regan n'a pas seulement, en effet, une affinité de nom. De quelques années seulement son cadet, il partage avec lui les mêmes origines irlandaises, la même extraction sociale modeste et le même optimisme agaçant devant les événements de l'existence.

Il fut un temps où les Reagan et les Regan passaient ensemble leurs soirées à échanger de bonnes blagues, de préférence un peu salées, et à se citer des « limericks », ces petits poèmes humoristiques de quelques vers. Il faut croire que Nancy Reagan, dont le goût pour la plaisanterie, si l'on en croit la rumeur publique, n'est pas le fort, a fini par se lasser de ces jeux simples. Entre le secrétaire général de la Maison Blanche et la sévère épouse du président, le torchon ne pouvait que brûler, à partir du moment où les activités du premier ternissaient l'image du second.

Le goût du commandement

Sans expérience politique lors de son entrée dans l'équipe républicaine en 1981, M. Donald Regan avait pris le parti de se moquer de cette prétendue faiblesse. *« Si je ne suis pas doué pour la politique, comment se fait-il que je sois arrivé là où je suis »*, rétorquait-il, sûr de lui, à ses détracteurs. Dans le *« combat de Washington »*, l'astuce et l'expérience lui auront pourtant lourdement manqué. Ses erreurs de jugement sur l'état d'esprit du Congrès auront coûté au gouvernement quelques sérieuses déconvenues, notamment à propos de l'Afrique du Sud.

Ancien « marine » habitué à donner des ordres, M. Regan a cru qu'il pouvait diriger la Maison Blanche comme il commandait ses troupes pendant la guerre du Pacifique. Après avoir fait le ménage autour de lui, il avait placé des hommes de confiance à quelques postes-clés. L'un des rares à ne pas lui devoir sa fonction, M. McFarlane, ne put résister plus d'un an à l'appétit de puissance de celui qui faisait office *de facto* de premier ministre, surtout compte tenu de la propension du président à simplement survoler les dossiers.

L'un des reproches souvent adressés à M. Regan est son manque de courage à émettre, le cas échéant, des opinions différentes de celles du président. On raconte que, lors de sa nomination comme secrétaire au Trésor, il demanda avant de se mettre au travail à lire les discours électoraux du candidat Reagan pour savoir quelle politique il devait défendre. Saluée par de rares admirateurs, ce suivisme systématique lui a valu à Washington une solide réputation d'opportuniste. *« Il a toujours exécuté la politique en vogue à un certain moment »*, a dit de lui un membre du Congrès.

Le cafouillage lors du sommet américano-soviétique de Reykjavik a aussi, en partie, été porté à son passif. A son actif, en revanche, il faut mettre l'ardeur déployée avec son successeur au Trésor, M. Baker, pour faire voter l'an dernier par le Congrès la réforme fiscale. C'est là l'une des rares réussites d'un bilan globalement plutôt sombre.

MANUEL LUCBERT.

Les autres acteurs

● M. OLIVER NORTH : le plus célèbre des « cow-boys »

Ancien directeur adjoint du département politico-militaire au Conseil national de sécurité, le lieutenant-colonel North est le plus célèbre des « cow-boys » de la Maison Blanche. Officiellement, il était, jusqu'à la publication du rapport Tower, *« la seule personne précisément au courant »* de l'effarant feuilleton des ventes d'armes à l'Iran et de l'aide aux « contras » nicaraguayens. Chargé particulièrement, au CNS, des dossiers du terrorisme et de l'Amérique latine, cet ancien du Vietnam est depuis 1981 de tous les coups.

En 1983, il participe à la préparation de l'intervention à la Grenade et du minage des ports au Nicaragua. On lui confie aussi la tâche de la chasse aux responsables de l'attentat qui avait, en octobre de la même année, coûté la vie à deux cent quarante et un « marines » à Beyrouth. Il met aussi la main à l'interception des pirates du paquebot *Achille-Lauro* en 1985 et au bombardement de Tripoli en avril 1986. Dès 1980, il avait participé à la tentative de libération des otages américains à Téhéran.

● M. JOHN POINDEXTER : un partisan de la force.

Diplômé de l'académie navale d'Annapolis et docteur en physique nucléaire, l'amiral John Poindexter a la réputation *a priori* peu chatoyante d'être un *« bureaucrate de l'action »*. Nommé en décembre 1985 au poste de conseiller du président pour les affaires de sécurité — une fonction à laquelle des hommes comme Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski ont donné ses lettres de noblesse, — cet homme discret ne s'est jamais vraiment imposé.

Sous sa férule, le Conseil national de sécurité s'est transformé en bras armé de la diplomatie reaganienne. Partisan de la manière forte, ce militaire respectueux de la hiérarchie passe pour être un organisateur méthodique. Peu soucieux de publicité, il a toujours eu avec la presse des relations détestables.

● M. ROBERT MCFARLANE : un drame personnel.

Pour un homme au moins, l'« Irangate » a déjà pris les allures d'un drame personnel. Cet homme, c'est « Bud » McFarlane : dans la nuit du 8 au 9 février, l'ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, empêtré dans un scandale où son rôle est majeur, a tenté de se donner la mort en avalant une trop forte dose de Valium. Attitude peu surprenante chez cet honnête serviteur de l'Etat déchiré entre sa *loyauté envers M. Reagan et son* souci de contribuer à la vérité.

Ancien « marine », M. McFarlane, comme le lieutenant-colonel North, a combattu au Vietnam. Conservateur dans l'âme, mais plus pragmatique qu'idéologue, il a servi sous trois administrations républicaines. Spécialiste des questions militaires, et plus particulièrement navales, il a été, sous la présidence de M. Nixon, un collaborateur de M. Kissinger. Fatigué des incessantes querelles à la Maison Blanche, il avait abandonné ses fonctions auprès de M. Reagan en décembre 1985.

● M. WILLIAM CASEY : l'œil et l'oreille du président

Pendant six ans, de sa nomination au début du premier mandat de M. Reagan en 1981 jusqu'à sa démission il y moins d'un mois, M. William Casey a incarné la CIA nouvelle manière telle que la souhaitait M. Reagan : plus musclée, ne répugnant pas aux actions clandestines aux quatre coins du monde, engagée sur le terrain sur tous les *fronts, dans la lutte contre la subversion*, le communisme et le terrorisme.

Le paradoxe veut que, dans l'affaire de l'« Irangate », l'Agence centrale de renseignements ait cédé le premier rôle au Conseil national de sécurité, ce que ni le président ni son espion numéro un n'auraient jamais dû tolérer. A la tête de la CIA, M. William Casey n'en a pas moins couvert les agissements parallèles d'une sorte d'internationale anticommuniste déterminée à combattre en Afrique, en Asie et en Amérique latine les régimes marxistes.

● M. ADNAN KHASHOGGI : un intermédiaire-né

Fils du médecin du roi Abdul Aziz, le fondateur de l'Arabie saoudite des temps modernes, M. Adnan Khashoggi est longtemps passé pour l'homme le plus riche du monde. Légende ou réalité ? Le cours actuel des affaires de ce prince oriental aux goûts fastueux ne justifie plus, en tout cas, cette réputation. Commerçant avant tout, M. Adnan Khashoggi a bâti sa fortune grâce à son sens des contacts et de la diplomatie. Dans les années 60, il a notamment utilisé ses talents d'intermédiaire pour favoriser une étroite coopération militaire entre les Etats-Unis et son pays.

Mais une série de déboires depuis quelque temps, en Egypte, au Soudan et aux Etats-Unis, ont entamé son crédit. Ses incursions dans le domaine de la politique internationale, en vue de rechercher la paix au Proche-Orient, se sont toutes révélées infructueuses.

● M. AMIRAM NIR : un « gosse sans expérience

Ancien commentateur militaire à la télévision israélienne. M. Amiram Nir a été nommé, en 1984, conseiller pour les problèmes de terrorisme auprès du premier ministre, M. Shimon Pérès, malgré les critiques adressées à ce *« gosse sans expérience »*. Il occupe cette fonction jusqu'au remplacement de M. Pérès par M. Shamir, en octobre 1986.

A ce titre, M. Amiram Nir a été le principal interlocuteur israélien des « cow-boys » de la Maison Blanche, dans l'organisation des ventes américaines à l'Iran. Dans cette opération, il a notamment servi d'intermédiaire entre l'homme d'affaires saoudien, M. Khashoggi, et le lieutenant-colonel North.

JE REMERCIE LES AUTEURS DU RAPPORT, QUI M'ONT APPRIS CE QUI S'EST PASSÉ À LA MAISON BLANCHE

PANCHO

Trois années de tractations

1984

23 JANVIER. — Les Etats-Unis inscrivent l'Iran sur la liste des pays qui soutiennent le terrorisme international et décident à son encontre des mesures de contrôle à l'exportation. Au début de cette même année, des premiers contacts ont lieu entre, d'une part, MM. McFarlane et North du Conseil national de sécurité et, d'autre part, l'homme d'affaires saoudien, M. Khashoggi.

7 MARS. — Enlèvement du premier otage américain, M. Jeremy Levin.

1985

JANVIER. — Contacts à Hambourg entre M. Khashoggi et un ancien agent du chah passé au service des ayatollahs, M. Ghorbanifar. M. Khashoggi suggère aux Israéliens de livrer des armes américaines à l'Iran.

MAI. — Le Conseil national de sécurité américain propose à M. Reagan de prendre langue avec des éléments « modérés » du régime de Téhéran. Le président donne son accord pour des démarches secrètes, sans en informer le Congrès.

18 JUIN. — Alors que l'équipage et les passagers d'un avion de la TWA sont retenus prisonniers à l'aéroport de Beyrouth, M. Reagan déclare : *« L'Amérique ne fera jamais de concessions aux terroristes. En faire reviendrait à inviter à plus de terrorisme. »*

JUILLET. — M. Pérès, alors premier ministre israélien, transmet à M. Reagan la suggestion d'un échange d'armes contre les otages avec l'Iran. M. Reagan charge MM. Poindexter et North d'examiner la question.

AOUT-SEPTEMBRE. — Israël effectue deux livraisons d'armes à l'Iran. Le 14 septembre, libération à Beyrouth de l'otage Benjamin Weir. Nouvelle livraison d'armes par Israël à l'Iran en novembre.

4 DÉCEMBRE. — M. Poindexter remplace M. McFarlane à la tête du Conseil national de sécurité.

1986

17 JANVIER. — M. Reagan signe un ordre secret autorisant des ventes d'armes au régime islamique par les Etats-Unis. Opposition du secrétaire d'Etat, M. Shultz, et du secrétaire à la défense, M. Weinberger. Le Congrès n'est pas informé.

FÉVRIER. — Premières livraisons d'armes américaines suivies en mai de nouveaux envois.

28 MAI. — MM. McFarlane et North se rendent à Téhéran dans l'espoir d'obtenir la libération d'otages.

26 JUILLET. — L'otage Lawrence Jenco est remis en liberté.

AOUT. — Troisième livraison d'armes par les Etats-Unis, suivie d'une quatrième en septembre. Comme les fois précédentes, les paiements sont effectués sur un compte en Suisse.

SEPTEMBRE-OCTOBRE. — Du 9 septembre au 21 octobre, enlèvement de trois citoyens américains à Beyrouth.

2 NOVEMBRE. — Libération de l'otage David Jacobsen. Le lendemain, le magazine pro-syrien *Al-Shiraa* de Beyrouth révèle le voyage secret de M. McFarlane à Téhéran en mai.

13 NOVEMBRE. — M. Reagan reconnaît l'existence depuis dix-huit mois de contacts diplomatiques secrets avec l'Iran. Il se défend d'avoir voulu échanger des armes contre des otages.

25 NOVEMBRE. — Démission de M. Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et limogeage du lieutenant-colonel North. Le ministre de la justice, M. Meese, annonce que de 10 à 30 millions de dollars provenant des ventes d'armes à l'Iran ont servi à financer les « contras » du Nicaragua.

26 NOVEMBRE. — Création par la présidence d'une commission d'enquête dirigée par l'ancien sénateur John Tower.

13 DÉCEMBRE. — Nomination d'un procureur indépendant, M. Lawrence Walsh. Le Congrès constitue ses propres commissions d'enquête.

Trois personnalités respectées

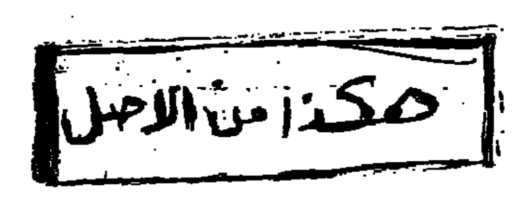
Désignée à la fin du mois de novembre 1986 par M. Reagan, la commission d'enquête présidentielle sur le fonctionnement du Conseil national de sécurité était composée de trois personnalités expérimentées et respectées. Elle est plus connue sous l'appellation de « commission Tower » du nom de son président, l'ancien sénateur républicain du Texas, M. John Tower, un spécialiste des questions de défense, qui a participé jusqu'en mai 1986 aux pourparlers américano-soviétiques de Genève sur les armements.

Les deux autres membres de la commission étaient M. Edmund Muskie, ancien sénateur démocrate de l'Etat du Maine, qui fut brièvement secrétaire d'Etat à la fin du mandat de M. Carter, et M. Brent Scowcroft, ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale du président Gerald Ford.

Dans le cadre de sa mission, la commission a interrogé plus de quatre-vingts personnes. Elle a entendu le président Reagan à deux reprises, ainsi que ses trois prédécesseurs, MM. Carter, Ford et Nixon, le vice-président Bush et son prédécesseur, M. Mondale. Plusieurs membres du gouvernement, dont MM. Shultz, secrétaire d'Etat, et Weinberger, secrétaire à la défense, ont été auditionnés. Le témoignage le plus long a été celui de M. McFarlane, l'ancien conseiller de M. Reagan pour les questions de sécurité nationale, qui s'est montré particulièrement coopératif.

La commission s'est transportée à Paris pour recueillir les déclarations de MM. Khashoggi, l'homme d'affaires saoudien, et Ghorbanifar, intermédiaire iranien dans la vente d'armes à Téhéran.

Tout en affirmant que l'échange armes contre otages *« ne pouvait être justifié »* et que M. Reagan avait fait des « erreurs », M. Tower *lui a rendu « hommage » pour avoir* accordé à la commission *« l'accès complet à des dossiers délicats sur la sécurité nationale et sur le personnel gouvernemental »*. Il a ajouté : *« Cet acte démontre clairement la force et la résistance de la démocratie américaine avec sa capacité pour l'auto-analyse constructive et l'autocritique »*. — *(AFP, Reuter.)*



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 24 novembre 1986 (contradictoire), la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR-INFRACTION A L'HYGIÈNE DES ANIMAUX ET DES DENRÉES ANIMALES (contravention) : 1. – pour avoir, à Paris, le 19 novembre 1985 : 1° effectué une publicité comportant des allégations, indications et présentations fausses et de nature à induire en erreur sur la nature, l'origine et les qualités substantielles de la marchandise en proposant sur la carte du jour du restaurant « Fox Bar », dans la rubrique « plats garnis », du Chavignol chaud, 30 F, alors qu'en réalité le plat servi comportait des « crottins de chèvre » qui ne bénéficiaient pas de l'appellation d'origine contrôlée « chavignol » ; 2. – contrevenu aux dispositions du décret 71 636 du 21 juillet 1971 par suite de l'inobservation dans le restaurant « Fox Bar » des prescriptions de *l'arrêté du 9 août 1979, en l'espèce :* deux cervelas préemballés (date limite de vente ; 20-10-1985) et une andouille de Vire préemballée *(date limite de* vente 11 octobre 1985, denrées altérables qui étaient entreposées dans la chambre froide, alors qu'elles auraient dû être retirées de la consommation (contravention connexe), le sieur FAUNIÈRES Philippe, né le 13 février 1954 à Paris XIIe ; gérant du bar-restaurant-brasserie « Fox Bar », demeurant 4, boulevard de Vincennes à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), à la peine de *CINQ MILLE francs d'amende* pour le délit et à 3 amendes de DEUX MILLE francs pour la contravention. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 24 novembre *1986 (contradictoire)*, la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE *OU DE NATURE A INDUIRE EN* ERREUR pour avoir à Paris et sur le territoire national, courant 1984, effectué une publicité comportant des allégations, indications et présentations fausses et de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles des conditions d'hébergement au village de vacances *l'Avena faisant* l'objet de la publicité, en indiquant sur des prospectus publicitaires : 1° la présence de 13 « bungalows » à louer construits en dur » alors qu'en réalité il s'agissait de baraques en bois de type ALGECO utilisées sur les chantiers de construction ; 2° en précisant que « ...chaque bungalow pour quatre personnes comporte un séjour et deux chambres séparées » alors qu'en réalité il n'y avait pas de séparation à l'intérieur ; 3° en mentionnant à la rubrique « ... équipement collectif : 3 blocs sanitaires avec lavabos, douches, w.-c., bacs à vaisselle, bacs à linge... » alors qu'en réalité certains w.-c. étaient condamnés ou ne fermaient pas, qu'il n'y avait qu'une seule glace de petite dimension, l'ensemble étant en mauvais *état de propreté.*

Le sieur CARUSO Jean-Pierre, né le 22 mars 1939 à Sfax (Tunisie), directeur de l'association A.R.E.P.O.S. demeurant 9, rue Van-Gogh, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) à la peine de TRENTE MILLE francs d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.* Pour extrait *conforme* délivré par le *greffier* soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRAND INSTANCE DE CRÉTEIL.

Par jugement rendu contradictoirement en la 11e chambre de ce tribunal jugeant en police correctionnelle, le 7 juillet 1986, le nommé FOUKROUN Alexandre, né le 25 décembre 1946 à Alger (Algérie), demeurant à Créteil (94), 37, rue de Bonne, a été condamné pour exercice illégal de la profession de comptable agréé ou d'expert-comptable, commis courant 1983 et 1984, à 15 000 francs d'amende et a ordonné l'insertion par extrait dans *le Monde, le Figaro, le Républicain du Val-de-Marne,* aux frais du *prévenu sans que le coût total de ces* insertions n'excède 10 000 F par application des articles 2,20 de l'ordonnance *du 19 septembre 1945, modifiée par la* loi du 31 octobre 1968 et 259, al. 2 du code pénal. N'y ayant appel.

Pour extrait conforme délivré à la requête de M. le Procureur de la République. – Le greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 5 novem*bre 1986 (contradictoire), la 31e cham*bre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour EXPOSITION OU VENTE DE DENRÉES OU BOISSONS FALSIFIÉES CORROMPUES OU TOXIQUES – MISE EN VENTE DE DENRÉES PÉRISSABLES DONT LA DATE LIMITE DE VENTE EST EXPIRÉE, pour avoir à Paris, le 21 août 1985, étant exploitants d'un commerce de détail : 1. – détenu sans *motif légitime,* environ 30 kg de produits de charcuterie corrompus, recouverts de moisissures et dégageant *une odeur putride, denrées destinées* à l'alimentation de l'homme et nuisibles à la santé ; 2. – trompé ou tenté de tromper l'acheteur sur les qualités substantielles de la marchandise en mettant en vente des denrées périssables préemballées dont les dates limites de consommation étaient atteintes, en l'espèce :13 paquets dont les dates étaient arrachées et 48 paquets dont les dates étaient dépassées de 3 à 695 jours. La dame GARNIEL, ép. CONSTANTIN Huguette, Maryse, née le 4 janvier 1938 à Saint-Denis (Seine-Saint-*Denis), PDG des établissements* Félix-Gaucher, à la peine de UN AN d'emprisonnement avec SURSIS et à *CINQUANTE MILLE* francs d'amende ; le sieur AIT Ahmed, né le 14 juillet 1943 à Ouar-Zazate (Maroc), directeur commercial des établissements Félix-Gaucher, demeurant 21*ter*, quai de la Gironde, Paris XIXe, à la peine de UN AN d'emprisonnement avec SURSIS et à CINQUANTE MILLE *francs d'amende. Le tribunal* a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Figaro, le Monde, France-Soir* et *le Matin.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre en *date du 5 septembre 1986, à la requête* de M. le Procureur de la République.

Le nommé CLABAUT Raoul, né le 19 juillet 1919 à Lumbres (62), demeurant à Neuilly (92), 26, rue d'Armenonville, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis, pour s'être à Neuilly/Seine, courant 1982, 1983, *frauduleusement soustrait* à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre de 1981, 1982 en omettant volontairement de souscrire ses déclarations dans les délais légaux – de s'être en 1982 et 1983 soustrait à l'établissement et au paiement de la T.V.A. pendant la période du 1-1-1981 au 31-12-1982 en ne souscrivant pas ses déclarations de chiffre d'affaires, d'avoir, courant 1982 et 1983, omis sciemment de passer ou de faire passer des écritures au livre journal.

Le tribunal a ordonné l'affichage du jugement par extrait pour une durée de trois mois dans la commune du lieu d'habitation et la publication par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. – Le greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 26 novembre 1986 (contradictoire), la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales d'hygiène et de sécurité blessures involontaires (contravention connexe) pour avoir à Paris, le 4 décembre 1984 :

1° Étant responsable d'un établissement *soumis aux dispositions du code du* travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en omettant d'entretenir convenablement la lampe solidaire du trépan confié à Mathurin Longlade et éclairant le poste de travail de celui-ci et en faisant utiliser par Mathurin Longlade un trépan dont les parties tournantes travaillantes étaient accessibles par un geste involontaire ;

2° S'être rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une *incapacité inférieure* à trois mois (accident du travail) sur la personne de Mathurin Longlade.

Le sieur BOUZARD Jean-Jacques Auguste, né le 25 juillet 1931 à Paris-12e, P.-D.G. de la société Bouzard, demeurant 17 *bis,* rue François-Roland à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), à la peine de 8000 F d'amende pour le délit et 5000 F d'amende pour la contravention.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le *greffier soussigné, à M. le Procureur* de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

Amériques

ETATS-UNIS : le rapport de la commission Tower sur l' « Irangate »

Une initiative « en contradiction » avec la politique du gouvernemen[t]

Voici les principaux extraits du rapport de la commission Tower sur l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, publié jeudi 26 février :

● **Les « marchandages avec l'Iran ».** – *« L'initiative à propos de l'Iran contredisait directement la politique de l'administration sur le terrorisme et la guerre Iran-Irak. Cette contradiction n'a jamais été résolue, ses conséquences n'ont jamais été étudiées complètement ni traitées. Le résultat d'ensemble a été une politique américaine qui se tourne contre elle-même. » (...) « Deux objectifs étaient poursuivis au départ : une ouverture stratégique vers l'Iran et la libération des otages américains au Liban. La vente d'armes à l'Iran semblait fournir un moyen d'atteindre ces deux objectifs. (...) Quelle qu'ait été l'intention, l'initiative est devenue en fait presque dès le début une série de marchandages des armes contre des otages. L'envoi d'armes de novembre 1985 était directement lié à la libération d'un otage. » (...)* Ces transactions *« ont récompensé un régime qui soutenait clairement le terrorisme et la prise d'otages. Cela a aggravé le risque pour les Etats-Unis d'être perçus, particulièrement dans le monde arabe, comme une créature d'Israël ».*

● **Le rôle de M. Reagan.** – *« La commission n'a pas pu parvenir à une conclusion définitive sur le point de savoir si la livraison d'armes de 1985 à l'Iran a été approuvée à l'avance par le président. La commission juge plausible qu'il l'ait approuvée à l'avance. »* Cependant (...), *« cette approbation n'a jamais été donnée par écrit. Elle semble avoir été communiquée à une personne seulement, et le président lui-même n'en a aucun souvenir. (...) »*

M. Reagan *« était profondément déterminé à assurer la libération des otages. C'est cette intense compassion pour les otages qui apparaît avoir motivé son soutien résolu à l'initiative iranienne, malgré l'opposition de ses secrétaires d'Etat et à la défense (...). Le président a semblé ignorer la façon dont l'opération était menée ainsi que les conséquences du rôle des Etats-Unis. (...) La manière de diriger du président est de faire porter à ses conseillers la principale responsabilité. (...) Dans une opération aussi complexe et à aussi hauts risques, il aurait néanmoins dû assurer que la machine du Conseil national de sécurité ne manquait pas à ce qu'elle lui doit (...), car c'est le président qui doit prendre la responsabilité* [pour le Conseil] *et faire face aux conséquences ».*

● **A propos du Nicaragua.** – Le rapport indique : *« Le président avait affirmé publiquement et solennellement son soutien à la résistance au Nicaragua. Cela avait mis sa politique en conflit direct avec celle du Congrès, au moins dans la période pendant laquelle le soutien direct ou indirect aux opérations militaires au Nicaragua était interdit. Bien que les preuves dont dispose la commission soient limitées, aucun effort sérieux ne semble avoir été fait pour répondre au risque qu'il y avait pour le président à soutenir directement les contras face à de sévères restrictions de la part du Congrès. »*

Parmi les autres conclusions du rapport figurent encore celles-ci : *« Dans toute cette affaire, d'importantes questions de droit ne semblent pas avoir été traitées de manière adéquate ; le souci de maintenir le secret a servi d'excuse pour renoncer à une procédure saine. (...) Des informations d'une grande importance potentielle sur la guerre Iran-Irak ont été transmises aux Iraniens. »*

● **L'attitude de MM. Shultz et Weinberger.** – Pour la commission, *« MM. Shultz et Weinberger avaient pour obligation d'apporter au président tout leur appui et leurs conseils (...) ou, s'ils ne pouvaient pas le faire en conscience, de se contenter de l'informer. Au lieu d'agir ainsi, ils ont simplement pris leurs distances à l'égard du programme. Ils se sont attachés à se couvrir. Ils n'ont déployé aucune énergie pour protéger le président des conséquences de l'engagement personnel qu'il avait pris de libérer les otages ».*

● **Le rôle de M. Donald Reg[an].**
– *« Il a agi personnellement [...]*
les affaires de la sécurité natio[nale]
et a assisté à presque toutes les [...]
nions concernant l'initiative en[vers]
l'Iran. Il aurait dû, plus que qui[conque], insister pour que l'on obs[erve]
un processus ordonné. En outr[e, il]
aurait surtout dû s'assurer que [des]
dispositions étaient prises en p[révi]sion de toute révélation publiqu[e de]
l'initiative. Il doit porter la res[pon]sabilité principale du chaos [qui]
s'est abattu sur la Maison Bla[nche]
quand cette révélation s'est [pro]duite. »

● **...Et celui de MM. North**
Le rapport dit n'avoir *« au[cune]*
preuve confirmant ou infirman[t que]
le lieutenant-colonel North [a]
détruit des documents relati[fs à]
l'initiative dans le but de soust[raire]
des faits à l'enquête. North se[mble]
avoir travaillé en grande partie [iso]lément, en informant d'ab[ord]
M. McFarlane et ensuite l'am[iral]
Poindexter. North était le prin[cipal]
responsable du gouvernement [amé]ricain impliqué dans le déta[il de]
l'opération ».

● **...Et Poindexter.** – *« M. [Poin]dexter savait qu'un détourne[ment]*
avait eu lieu, mais il n'a pas pr[is les]
mesures qui s'imposaient co[mpte]
tenu de la gravité des faits. Il [avait]
pour obligation évidente [soit]
d'enquêter sur l'affaire, soit [de la]
soumettre au président, ou les [deux]
à la fois. Il n'a fait ni l'u[n ni]
l'autre. »

Une atteinte à la crédibilité du président Reagan

(Suite de la première page.)

> *Le chef de la Maison Blanche a failli à ses responsabilités. Il a eu le tort de laisser la bride sur le cou à ses principaux conseillers, qui se sont conduits comme des amateurs.*

Ce n'est pas un réquisitoire, c'est une démythification. Jeudi 26 février, lorsque ce futur best-seller (disponible en poche dès lundi) lui est officiellement remis sous les caméras des télévisions, le président des Etats-Unis a l'air d'un étudiant en train de se faire recaler à un oral.

Debout devant son micro, pâle et avalant ses mots à plusieurs reprises, il remercie les trois membres de la commission, MM. John Tower, Brent Scowcroft et Edmund Muskie, pour cette *« importante contribution »,* confirme qu'il s'adressera au pays la semaine prochaine et disparaît dans les coulisses, comme poussé par ses collaborateurs. Assis et très à l'aise, l'ancien sénateur républicain, l'ancien conseiller du président Ford pour les affaires de sécurité nationale et l'ancien secrétaire d'Etat du président Carter, restent, eux, en scène pour une heure encore, répondant à toutes les questions.

Les conclusions, d'abord *« l'équipe du CNS* (des hommes nommés par le président et n'ayant de comptes à rendre qu'à lui) *a assuré le contrôle opérationnel direct » des ventes d'armes* à l'Iran, alors qu'une telle initiative relevait des *« compétences traditionnelles »* du département d'Etat, du Pentagone et de la CIA qui n'ont pas pu la faire bénéficier de leurs apports.

Le Conseil national de sécurité a de surcroît négligé de procéder à la moindre *« évaluation périodique »* du développement de cette initiative, menée *« de manière trop informelle, sans que soit consigné par écrit ce qui a été envisagé, discuté et décidé (...), sans qu'il soit suffisamment tenu compte des contraintes légales applicables (...) en plaçant une grande confiance dans un réseau d'intermédiaires privés »* et sans que soit jamais résolue la contradiction entre ces ventes d'armes et la politique du gouvernement américain dans les domaines du terrorisme et de la guerre Iran-Irak.

Certains des responsables américains impliqués avaient pour principale motivation de préparer l'après-*Khomeiny en renouant les liens avec* Téhéran. Pour d'autres l' *« ouverture stratégique »* n'était que la justification d'un marchandage sur les otages qui était l'objectif déclaré des troisièmes. Mais, *« quel qu'ait été l'intention* (initiale), *cette initiative est en fait devenue presque dès le début, une série de transactions armes-contre otages ».*

Où est passé l'argent ?

Catégorique sur ce point, le rapport ne l'est pas, en revanche, sur la question du détournement au profit de la guérilla antisandiniste des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran. *« De larges sommes d'argent générées* (par ces ventes) *n'ont pas été retrouvées »,* mais le refus du lieutenant-colonel North, de l'amiral Poindexter et des Israéliens concernés de comparaître devant la commission ainsi que l'impossibilité de mettre la main sur les relevés des comptes bancaires suisses utilisés ont empêché la commission d'arriver à une *« preuve irréfutable »* – alors même qu'elle dispose d'*« importantes indications »* en ce sens.

Rien n'indique de même, dans les documents réunis par la commission, que le lieutenant-colonel North ait été *« formellement autorisé »,* à développer le réseau d'aide financière privée aux « contras » dans lequel il a joué, *« au moins depuis 1985, un rôle opérationnel direct ».* *La collecte de ces aides avait notam*ment permis pour une valeur totale de près de 5 millions de dollars, l'achat de six avions, d'entrepôts, bateaux, moyens de transmission et munitions, et même la construction d'un aéroport clandestin au Costa-Rica, fermé en septembre dernier par les autorités de San-José malgré les démarches entreprises par l'ambassade américaine à la demande d'Oliver North.

Ces activités étaient, en tout état *de cause, estime le rapport, dommageables* pour le président dans la mesure où leur légalité est extrêmement discutable après les strictes restrictions que le Congrès avait apportées, à la même époque, à l'aide américaine aux « contras ». Or la commission relève que le *lieutenant-colonel North en a « tenu informé »* son supérieur, le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale – d'abord M. McFarlane, puis l'amiral Poindexter qui, en mai dernier, lui a ordonné de ne plus parler de ce soutien à quiconque, *« même Casey »* (alors directeur de la CIA).

Quant à M. Reagan lui-même, la commission rapporte qu'il lui a déclaré n'avoir pas été au courant du soutien du CNS aux « contras », et elle souligne *« n'avoir pas connaissance d'indication suggérant »* le contraire. Le rapport n'en fait pas moins état d'un mémorandum rédigé au début du mois d'avril dernier par Oliver North sur le voyage que *M. McFarlane* s'apprêtait à faire à Téhéran, et dans lequel il écrivait que quelque 12 millions de dollars de fonds *« résiduels »* seraient *« utilisés à l'achat de fournitures d'un besoin critique »* pour la résistance antisandiniste. Ce mémorandum était destiné à M. Reagan et à l'amiral Poindexter, mais *« rien n'est venu prouver »* qu'il leur ait été réellement remis.

Les faits, maintenant. Début 1984, au moment où commencent les enlèvements d'Américains à Beyrouth, M. McFarlane, alors toujours responsable du CNS, demande une étude sur les moyens de reprendre contact avec Téhéran dans la perspective de l'après-Khomeiny. L'étude conclut qu'il n'y a pas de moyens disponibles, mais, un an plus tard, les services de renseignements américains sonnent l'alarme à propos des positions que l'Union soviétique serait en train de s'assurer en Iran. Un projet de recommandation du CNS propose d'encourager les alliés des Etats-Unis à fournir des armes à Téhéran, afin de préserver les intérêts occidentaux à long terme.

L'opposition virulente de MM. Shultz et Weinberger fait enterrer l'idée, mais les deux semaines de prise d'otage, en juin 1985, des passagers d'un avion de la TWA mettent sur le devant de la scène le sort des Américains enlevés à Beyrouth et commencent à y sensibiliser l'opinion et M. Reagan. Parallèlement, Israël, qui, pour des raisons tant industrielles que politiques et militaires, souhaite vendre des armes à l'Iran, est, depuis janvier, en contact indirect avec Téhéran.

Participent à ces discussions, côté iranien, un homme d'affaires vivant en France et au passé politique complexe, M. Manucher Ghorbanifar, et, côté israélien, deux marchands d'armes ayant des liens étroits avec les milieux gouvernementaux, MM. Yaacov Nimrodi et Adolph Schwimmer, ainsi que M. Nir, un conseiller du premier ministre de l'époque, M. Pérès.

M. Khashoggi, l'homme d'affaires saoudien aux innombrables relations internationales, n'est naturellement pas absent de ces préliminaires d'autant plus fébriles que, début mai, M. McFarlane a envoyé l'un de ses collaborateurs, M. Michaël Ledeen, s'entretenir à Jérusalem avec M. Pérès du souhait des Etats-Unis de partager tout ce dont les Israéliens pourraient disposer en matière de renseignements sur l'Iran.

Des armes contre des otages

Deux mois plus tard, M. Kimche, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères israélien, est à Washington et fait part à M. McFarlane d'une proposition iranienne d'entrer en contact par l'intermédiaire de M. Ghorbanifar. Il indique que les Iraniens pourraient accepter de faciliter une libération des otages et auraient *« probablement »* besoin d'armes.

Quelques jours avant de se faire opérer d'un cancer, M. Reagan est informé de la proposition. Le 13 juillet, arrive un nouveau message israélien : certains Iraniens pourraient obtenir la libération des sept otages américains contre la livraison, par Israël, de cent missiles TOW. Le 2 août, nouvelle discussion entre MM. McFarlane et Kimche. Ce dernier demande si les Etats-Unis remplaceraient les armes que les Israéliens livreraient aux Iraniens.

« Ce qui a suivi est assez obscur », note alors le rapport. M. McFarlane soutient que le président a donné son feu vert. Le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Donald Regan, affirme le contraire et M. Reagan a donné raison au premier, puis au second, avant d'écrire à la commission, la semaine dernière : *« Je ne me souviens pas ».* Toujours est-il que le 30 août, puis le 14 septembre, les Israéliens livrent des armes à l'Iran et qu'un otage, le pasteur Weir, est libéré le 15 septembre.

L'opération « Recovery »

Le sommet de Genève entre MM. Reagan et Gorbatchev est alors en préparation, le calendrier diplomatique est très chargé mais l'affaire suit son cours et, en plein sommet, McFarlane est averti à Genève par le gouvernement israélien qu'un pays allié (le Portugal *semble-t-il)* bloque le transit d'armes sur son territoire. Oliver North, chargé de régler la situation, fait intervenir la CIA et son ami le général Secord, qui va jouer un grand rôle dans le soutien secret aux contras.

Très complexe, l'épisode est un échec, mais, le 4 décembre, l'amiral Poindexter remplace M. McFa[rlane]
dont il était l'adjoint, et le c[...]
North lui propose un nouvel e[...]
3 800 missiles, toujours livrés p[ar les]
Israéliens contre tous les o[tages].
Consultés, MM. Shultz et Wei[nber]ger bloquent l'opération, et [il est]
décidé d'envoyer M. McFarla[ne à]
Londres expliquer à M. Ghorba[nifar]
qu'il n'était pas question de [livrai]sons d'armes mais d'amélior[ation]
des relations.

Le contact est rompu, mais, [...]
M. Casey, le président en est a[...]
et Oliver North propose, le 9 d[écem]bre, de passer à des livraisons a[méri]caines directes dont il pre[ndrait]
l'organisation en charge av[ec le]
général Secord. Le 17 janvier [...]
M. Reagan signe un décret [...]
autorisant les ventes d'armes a[méri]caines à l'Iran et le lieute[nant-]
colonel North produit alors plu[sieurs]
plans d'échanges rocambolesq[ues]
dont l'opération « Recovery [», au]
terme de laquelle l'imam Kho[meiny]
devait, sans qu'on sache en ve[rtu de]
quoi, démissionner le 11 f[évrier].
Mille missiles seront livrés d[ans le]
cadre de « Recovery » mais [...]
otage ne sera pour autant libé[ré...]
plans en rendez-vous dans les [capi]tales européennes on en arri[ve au]
voyage de M. McFarlane à Té[héran]
dont il reviendra délesté d'u[n nou]veau chargement de missiles [mais]
toujours sans otages.

Même le lieutenant-colone[l com]mence à douter que les chos[es ail]lent si bien. Il ferme sa por[te aux]
intermédiaires, Israéliens e[n pre]mier lieu, et, le 26 juillet, un [otage,]
le père Jenco, est libéré. E[nthou]siasme général au CNS, où l'[on voit]
là un fruit du voyage de Té[héran],
nouvelle livraison de missiles [en]
août, et nouveaux enlève[ments]
d'otages en septembre et octol[bre].

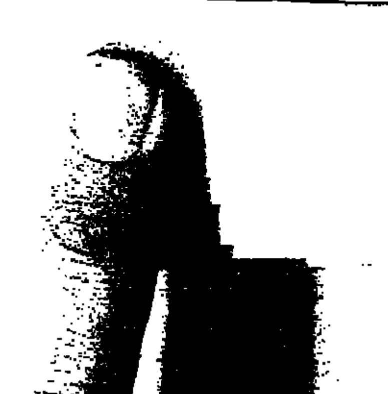
C'est qu'entre-temps le je[u s'est]
encore compliqué avec l'app[arition]
de nouveaux émissaires irani[ens qui]
qualifient M. Ghorba[nifar]
d'« escroc » et proposent, et [obtien]nent, de nouvelles discussion[s. Cinq]
cents missiles sont livrés le 2[8 octo]bre, moins d'une semaine av[ant les]
élections parlementaires [améri]caines. Un nouvel otage est li[béré le]
2 novembre. Le 3, un hebdon[adaire]
de Beyrouth publie les pr[emières]
révélations sur les contacts [irano-]
américains, et l'Irangate com[mence.]

Le secrétaire général [de la]
Maison-Blanche aurait d[û]
« insister pour qu'un pr[ocessus]
régulier soit observé » et doi[t]
porter la responsabilité pr[incipale]
pour le chaos qui s'est abatt[u sur la]
Maison-Blanche ». L'amira[l Poin]dexter comme M. Casey, p[our leur]
part, auraient dû mieux che[rcher à]
savoir si des fonds étaient rée[llement]
détournés en faveur des « con[tras ».]

Dans son rapport comme [dans ses]
déclarations à la presse, la c[ommis]sion « Tower » a bien pris [soin de]
souligner qu'elle n'avait ni [les pou]voirs ni le mandat de porter [un juge]ment sur l'éventuelle culpab[ilité des]
uns ou des autres. Deux c[ommis]sions parlementaires et un pr[ocureur]
spécial s'occupent de cela et [il y au]ront de nombreux éléments [...]
premier rapport sur les tent[atives de]
la Maison-Blanche de maqu[iller les]
faits pour « redorer » le rôle [du pré]sident.

M. Reagan – qui n'a, af[firme le]
rapport, en aucune façon pa[rticipé à]
cet effort – devait passer s[on week-]end à constituer une n[ouvelle]
équipe. La tâche sera plut[ôt moins]
difficile que de rédiger le [discours]
qu'il a promis au pays.

BERNARD GUE[TTA]



Europe

GRANDE-BRETAGNE : L'élection partielle de Greenwich

Le Parti travailliste cède l'un de ses bastions à l'Alliance des sociaux-démocrates et des libéraux

LONDRES
de notre correspondant

Les deux formations centristes de l'Alliance : le Parti social-démocrate (SDP) et le parti libéral, ont remporté le 26 février une surprenante victoire dans une élection législative partielle à Greenwich, dans la banlieue est de Londres, solide fief travailliste depuis la deuxième guerre mondiale. La bataille électorale, particulièrement rude, s'est résumée à une confrontation au sein de l'opposition car le candidat conservateur était donné largement battu depuis le début de la campagne. Il ne recueille d'ailleurs que 11 % des voix, soit une perte de 24 % par rapport au précédent scrutin de 1983.

Ce revers pour le parti de Mme Thatcher est toutefois tempéré par le phénomène de « vote tactique » de la part de nombreux électeurs conservateurs. Ceux-ci en effet ont préféré faire échec à la représentante du Labour, Mme Deirdre Wood, apparentée à la « gauche dure ». Il est vrai que sa désignation par la section locale travailliste avait été contestée par l'appareil national qui, sous la direction relativement modérée de M. Neil Kinnock, redoutait une éventuelle défaite en raison de cette étiquette. A Greenwich, les querelles intestines entre travaillistes étaient telles qu'on soupçonne certains des adversaires de la candidature de Mme Wood d'être à l'origine d'indiscrétions qui ont donné lieu dans la presse à une série d'attaques personnelles extrêmement désobligeantes. On a ainsi accusé Mme Wood d'avoir *« laissé mourir »* son père dans la misère et on l'a contrainte à avouer, en larmes, que ce dernier était un alcoolique violent.

Briser le bipartisme

Malgré cela, le succès de la candidate de l'Alliance (SDP), Mme Rosie Barnes, est inattendu, car tous les sondages indiquaient que Mme Wood restait favorite, même si son avance s'était réduite. Or, Mme Barnes l'emporte finalement avec une marge très confortable de 19 %.

Depuis les élections générales de 1983, c'est la première fois que l'Alliance conquiert lors d'une partielle un siège détenu par le Parti travailliste ; jusqu'à présent, c'était la majorité gouvernementale qui avait fait les frais des gains centristes. Cette victoire quasi triomphale vient à point pour redonner confiance aux dirigeants de l'Alliance : MM. David Owen (SDP) et David Steel (libéral), qui espèrent plus que jamais parvenir à leurs fins lors des prochaines élections générales, c'est-à-dire briser le système du bipartisme. Mais, quand bien même un scrutin anticipé serait proche (on parle de juin ou octobre), il est difficile d'extrapoler à partir d'un tel résultat car l'expérience montre que l'Alliance depuis sa création en 1982 a souvent réalisé lors des partielles de bonnes performances que l'on ne retrouve pas aux élections générales ou dans les sondages réalisés à l'échelle du pays tout entier.

Le parti de Mme Thatcher ne semble pas trop s'émouvoir à l'échec enregistré à Greenwich ; les sondages nationaux accordent en moyenne aux conservateurs une avance de 2 ou 3 points sur les travaillistes. Pour la « dame de fer » c'est encore insuffisant pour envisager dès maintenant d'appeler les électeurs aux urnes. Mais le premier ministre compte sur la présentation du budget en mars et l'annonce à cette occasion d'une substantielle réduction de l'impôt sur le revenu, pour améliorer sa position. L'avertissement de Greenwich paraît plus inquiétant pour les travaillistes qui, après un spectaculaire redressement au début de 1986, semblent marquer le pas depuis la fin de l'automne.

FRANCIS CORNU.

ESPAGNE

M. José-Antonio Ardanza réélu président du gouvernement basque

MADRID
de notre correspondant

Près de trois mois après les élections régionales du 30 novembre dernier, les Basques ont enfin un président de gouvernement. Comme prévu, M. José-Antonio Ardanza a été reconduit, jeudi 26 février, par le Parlement autonome de Vitoria, dans ses fonctions de lendakari (président du gouvernement autonome basque). M. Ardanza a obtenu 38 voix, sur un total de 75. Outre l'appui de son parti, le Parti nationaliste basque (PNV), M. Ardanza a obtenu celui du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), avec lequel les nationalistes sont parvenus à un accord de gouvernement (*le Monde* du 24 février). Les deux députés du Centre démocratique et social (CDS) ont également voté en faveur de M. Ardanza.

Cette session du Parlement régional était attendue avec un intérêt tout particulier : les formations proches de l'ETA militaire (17 % des voix) avaient en effet décidé de siéger au Parlement de Vitoria (auquel elle refuse toute légitimité), afin de présenter son propre candidat au poste de lendakari, M. Juan Carlos Yoldi, député de la coalition, un jeune homme de vingt-quatre ans, en prison préventive depuis juin 1985, accusé d'avoir participé à plusieurs attentats pour lesquels le procureur demande une peine de plus de soixante ans de prison.

On a donc vu, fait sans précédent, un adepte de la lutte armée défendre, du haut de la tribune du Parlement, la fameuse « alternative KAS », le programme nationaliste radical que défendent à la fois Herri Batasuna par les urnes et l'ETA par les armes. Lisant alternativement son discours en basque et en espagnol, M. Yoldi a notamment demandé la reconnaissance pour le Pays basque du droit à l'autodétermination, l'unité territoriale de l'Euskadi nord (c'est-à-dire française) et sud, ainsi que le rattachement de la Navarre au Pays basque. Il a affirmé que seule *« une négociation politique sérieuse, profonde et honnête »* pouvait ramener la paix, négociation à laquelle devraient participer obligatoirement l'ETA militaire et *« en représentation de l'Etat oppresseur, l'armée espagnole »*.

Transferts de responsabilités

Malgré son ton martial, l'allocution de M. Yoldi n'a provoqué aucune réaction dans la salle. Seul le secrétaire général des socialistes basques, M. José-Maria Benegs, s'est ostensiblement absenté durant tout le discours. A l'extérieur, en revanche, deux mille à trois mille personnes ont manifesté au cri d'*« Amnistie ! »*.

Quant à M. Ardanza, il a expliqué la portée de l'accord obtenu, lundi dernier, entre son parti et les socialistes. Si celui-ci englobe tous les problèmes cruciaux de la région, l'ambiguïté reste de mise, toutefois, à propos des thèmes conflictuels. Ainsi, les socialistes acceptent que l'Ertzantza, la police autonome, se voit attribuer toutes les compétences auxquelles elle peut prétendre (incluant donc la lutte contre le terrorisme). Mais il n'est pas précisé si ce déploiement s'accompagnera, comme le souhaitent les nationalistes, d'un retrait parallèle de la police nationale.

De même, le PSOE accepte de transférer au gouvernement basque d'importantes compétences en matière de sécurité sociale et de santé publique, l'une des principales revendications du PNV. Mais l'accord ne précise pas clairement si le principe d'une « caisse unique » de sécurité sociale à niveau national sera préservé, comme le souhaitent les socialistes.

En échange de ces engagements en matière de développement de l'autonomie, le PSOE a obtenu du PNV que ce dernier rejette explicitement *« toutes négociations politiques »* avec l'ETA.

THIERRY MALINIAK.

Un an après l'assassinat d'Olof Palme

La Suède sans tensions ni passions

(Suite de la première page.)

On reprochait de temps à autre à Olof Palme de se déplacer trop souvent à l'étranger et de ne pas s'occuper suffisamment des problèmes purement suédois. Il est vrai que les dossiers économiques et industriels ne le passionnaient pas outre mesure. Les mêmes critiques ne peuvent pas/être adressées à son successeur. M. Carlsson est allé à Moscou au printemps 1986 et doit se rendre prochainement à Pékin, mais il est avant tout un spécialiste de politique intérieure, qui sillonne la Suède cent jours par an.

Pendant une quinzaine d'années, le débat politique suédois a été empoisonné par d'interminables querelles entre « bourgeois » et sociaux-démocrates sur l'énergie nucléaire, la défense nationale ou les relations avec l'URSS et les affaires de sous-marins. Ces batailles étaient dues souvent à des haines personnelles et des incompatibilités de caractère. M. Palme était loin de faire l'unanimité dans son propre pays, et beaucoup le rendaient en partie responsable de ce durcissement de la vie politique.

Mais après ce tragique 28 février 1986, qui fut un « choc » national, les choses ont bien changé. L'un après l'autre, les partis social-démocrate, libéral, conservateur et centriste (quatre des cinq formations représentées au Parlement) ont changé de leader. La nouvelle génération est plus jeune et elle n'est par marquée par les querelles passées. En quelques mois, un climat de consensus s'est installé. Une fois par semaine, M. Ingvar Carlsson rencontre les dirigeants de l'opposition. Le gouvernement minoritaire social-démocrate et les libéraux se sont entendus sur une majoration des crédits de la défense nationale. Il n'est pas impossible qu'ils parviennent à un accord, dans les mois qui viennent, sur le calendrier de démantèlement des centrales nucléaires (avant 2010, selon le verdict du référendum de 1980), ainsi que sur une réforme en profondeur du système fiscal.

Ces compromis entre la gauche et les libéraux isolent à droite les conservateurs (la plus grande formation de l'opposition), qui dénoncent régulièrement les trahisons de leurs frères bourgeois et le gouvernement d'union nationale qui gère actuellement la Suède.

M. Ingvar Carlsson semble vouloir renouer avec la social-démocratie des années 50 et 60. Il souligne régulièrement que son maître à penser politique est Tage Erlander, premier ministre de 1946 à 1969, qui, lui aussi, recherchait le consensus, sans pour autant renier ses idéaux. Dans les milieux industriels et financiers, il est considéré comme un homme solide, fin tacticien, mais sensible aux problèmes de l'entreprise. Bref, il semble très proche de cette famille des *« grasosse »*, les *« sociaux-démocrates gris »*, réformistes mais prudents et pragmatiques, qui savent que ce qui est bon pour l'industrie est bon aussi pour le peuple. Comme Tage Erlander, dont il a été un des secrétaires particuliers, il attache beaucoup d'importance à la recherche scientifique, dont le budget va d'ailleurs être fortement majoré au cours des trois prochaines années pour dépasser, proportionnellement, celui de la France ou de la Grande-Bretagne.

Le style Carlsson n'a pas le brio du style Palme. Mais c'est une façon discrète et efficace de gouverner dans un pays de 8,4 millions d'habitants qui avait besoin d'une réforme de réconciliation après l'assassinat de son premier ministre.

ALAIN DEBOVE.

L'enquête revient à la case départ

STOCKHOLM
de notre correspondant

L'hypothèse du meurtre perpétré par un commando terroriste kurde est à présent abandonnée. Le coup de filet opéré par la police suédoise, le 20 janvier, parmi les membres ou sympathisants du Parti ouvrier du Kurdistan (PKK), à Stockholm, n'avait donné aucun résultat puisque, quelques jours plus tard, les vingt personnes interpellées étaient relâchées. La théorie privilégiée de la police s'effondrait comme un château de cartes, et ce fiasco total avait aussitôt ravivé les dissensions qui existaient entre les responsables de l'enquête. Celle-ci tournait à la farce.

Dans cette situation, le gouvernement, qui avait respecté jusqu'ici l'indépendance de la justice (tout en ayant curieusement placé un observateur à l'état-major de la police), ne pouvait plus rester passif. Et le premier ministre, M. Carlsson, a imposé, début février, une réorganisation de l'enquête qui ne mobilise plus aujourd'hui que soixante-dix policiers au lieu de cent quarante. M. Hans Holmer, le préfet de police, et deux anciens responsables des investigations ont été relégués au rang de « conseillers » de la nouvelle équipe, dont les travaux seront supervisés par le procureur général du royaume et le directeur de la police nationale. Par ailleurs, le gouvernement a désigné une commission parlementaire dont la tâche sera de voir si oui ou non des erreurs ont été commises.

Les spéculations foisonnent de nouveau : on reparle des sectes politico-religieuses, d'ex-militants du Parti ouvrier européen et de groupuscules néo-nazis suédois, de séparatistes croates, de tueurs à gages appartenant à des ligues de trafiquants de drogue et d'armes, sans exclure l'acte d'un déséquilibré mental ou d'un ennemi personnel du premier ministre, ni même un sombre complot ourdi par d'anciens militaires et policiers soupçonnant Olof Palme de vouloir entraîner la Suède dans la sphère d'influence soviétique. Tout semble indiquer en tout cas que la police travaille dans le brouillard.

Les Soviétiques croient savoir dans quelle direction la police suédoise doit orienter son enquête. Ils viennent de réaliser un film dans lequel des séquences documentaires authentiques alternent avec des scènes de fiction. Pour ces cinéastes, Olof Palme, champion de la paix, du désarmement et du dialogue entre les nations, a probablement été abattu par... la CIA, les généraux de l'OTAN ou encore par le régime militaire chilien ou l'Internationale néofasciste...

La télévision suédoise avait prévu de diffuser ce programme la veille du premier anniversaire de la mort du premier ministre, ce qui a aussitôt conduit l'ambassade des Etats-Unis, à Stockholm, à protester. Finalement, la diffusion a été reportée à la mi-mars, car beaucoup de Suédois trouvaient aussi que le choix de la date initiale était de mauvais goût...

A. D.

● **Un colloque Olof Palme à Paris.** — Le club Olof Palme créé en juin 1986 organise le samedi 28 février à partir de 14 heures à l'UNESCO (salle nº 10, place Fontenoy, Paris 7e) un colloque dont les deux thèmes principaux seront : « La social-démocratie, modèle tabou ? » et « La Suède et la France entre les Deux Grands ».

● **Mort de Knud Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères.** — Knud Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères, est décédé jeudi 26 février à Oslo, des suites d'une hémorragie cérébrale. Nommé ministre des affaires étrangères par le premier ministre travailliste, M. Trygve Bartelli, en 1973, Knud Frydenlund avait occupé ce poste jusqu'en 1981, puis de nouveau en 1986, lors du retour au pouvoir des travaillistes. Diplomate de carrière, cet ancien secrétaire particulier de M. Halvard Lange, architecte de la politique étrangère norvégienne de l'après-guerre, Knud Frydenlund était fort attaché à la politique atlantiste de la Norvège. Il avait été également partisan de l'adhésion de son pays au Marché commun, rejetée par référendum en 1972.

Asie

Au moins quarante morts et deux cents blessés

Violent bombardement de l'aviation afghane en territoire pakistanais

Au lendemain de la reprise des pourparlers indirects entre l'Afghanistan et le Pakistan à Genève, l'aviation afghane a effectué, jeudi 26 février, en milieu de journée, un bombardement intense contre trois localités situées nettement en territoire pakistanais, qui a fait au moins quarante morts, selon les autorités pakistanaises (une soixantaine, selon des responsables locaux), et près de deux cents blessés. Ce raid aérien constitue la plus meurtrière action jamais effectuée au Pakistan par l'aviation du régime prosoviétique de Kaboul, que les autorités d'Islamabad accusent de se livrer à de fréquentes violations de la frontière entre les deux pays lors d'opérations contre les résistants afghans.

A deux reprises, une formation de huit avions a lâché des bombes sur les villages de Saigdi, Ghulam Khan et Sassi, situés dans la région de Miran-Shah (ouest du Pakistan), à moins d'une dizaine de kilomètres de la frontière afghane. Des bazars, où se pressait la foule habituelle, ont été touchés. Parmi les victimes figurent un nombre indéterminé de réfugiés afghans, présents en grand nombre dans cette région, où ils occupent plusieurs camps.

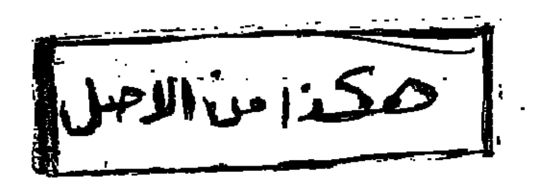
Aucune explication n'était sur le moment disponible sur les raisons de ce raid. La guérilla est certes, elle aussi, présente dans ce secteur : sa base de Jawar, l'une des plus importantes, se trouve juste de l'autre côté de la frontière. Les forces afghanes ont attaqué cette base en deux occasions depuis le « cessez-le-feu » unilatéral décrété le 15 janvier par Kaboul.

Mais cette opération risque d'avoir des conséquences graves sur les pourparlers de Genève, en prévision desquels le régime de Kaboul avait multiplié, ces dernières semaines, les gestes visant à donner l'apparence d'une nouvelle souplesse dans la recherche d'un règlement politique du conflit. Sortant de leur deuxième session de négociations indirectes menées au Palais des Nations unies à Genève, les ministres pakistanais et afghan des affaires étrangères, MM. Yakub Khan et Abdul Wakil, se sont refusés à tout commentaire sur le raid de jeudi. Le médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, a observé le même mutisme. Réagissant dès jeudi soir, un porte-parole du département d'Etat à Washington a condamné, auprès de l'AFP, l'intrusion afghane et souligné qu'elle démontrait *« une nouvelle fois la nécessité de parvenir à un règlement négocié en Afghanistan »*.

Un porte-parole officiel soviétique, M. Guennadi Guerassimov, avait pris soin de souligner, en s'adressant à la presse à Moscou avant que le raid de l'aviation afghane ne soit connu, que l'Union soviétique faisait tout son possible pour qu'une solution *« rapide »* à la question afghane soit trouvée, et que *« d'intenses préparatifs »* en ce sens avaient eu lieu à Moscou avant l'ouverture des négociations de Genève.

Ce bombardement survient alors que la Commission des droits de l'homme des Nations unies a publié, le même jour à Genève, un rapport accusant les forces armées afghanes de continuer à se livrer, depuis la proclamation de la trêve unilatérale, à des bombardements aveugles dans leurs opérations contre la résistance, ainsi qu'à des massacres de civils.

F. D.



Proche-Orient

La visite en Egypte de M. Pérès

Le Caire et Jérusalem préconisent la réunion d'une conférence internationale en 1987

L'Egypte et Israël ont lancé, vendredi 27 février, un appel à la convocation cette année d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, à l'issue de la visite au Caire du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, et du dernier entretien que celui-ci a eu dans la *matinée* avec le président Hosni Moubarak.

Un communiqué commun, publié par M. Pérès et par son homologue égyptien, M. Esmat Abdel Meguid, déclare que *« les deux parties agiront activement en faveur de l'établissement de la paix au Proche-Orient (...) et prendront les mesures nécessaires pour la convocation en 1987 d'une conférence internationale conduisant à des négociations directes »* entre Israël et les pays arabes.

Ce communiqué est de nature à susciter une vive réaction du premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir. Ce dernier est opposé à la tenue d'une telle conférence et avait expressément interdit à M. Pérès d'engager Israël à ce sujet lors de sa visite au Caire. – *(Reuter.)*

LE CAIRE
de notre correspondant

Les responsables égyptiens ont réservé un accueil digne d'un chef de gouvernement à M. Pérès ; le ministre israélien a non seulement été reçu pendant plus d'une heure par le président Moubarak, jeudi 26 février, mais a, de surcroît, été convié par le raïs à un déjeuner de travail de quarante-cinq minutes. Mercredi, il avait visité, en plus du classique musée du Caire, le projet de développement agricole de Saleheya près d'Ismaïlia sur le canal de Suez, un projet de bonification du désert qui fait la fierté de l'Egypte.

M. Esmat Abdel Meguid, le chef de la diplomatie égyptienne, a affirmé, à l'issue de la réunion et du déjeuner de travail Moubarak-Pérès, que ces entretiens constituaient *« le prolongement de ce qui avait été agréé lors du sommet d'Alexandrie en septembre sur la tenue d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient »*. Une déclaration ignorant volontairement l'existence du premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, et sa virulente opposition au principe d'une conférence où l'URSS et les Palestiniens seraient représentés – deux conditions *sine qua non* pour la relance du processus de paix selon l'Egypte.

Ce comportement des responsables égyptiens est dû au fait qu'ils considèrent que le gouvernement israélien s'est engagé en septembre quand M. Pérès, alors premier ministre, a accepté à Alexandrie le principe de la conférence internationale. M. Pérès reste pour Le Caire l'interlocuteur valable même si M. Shamir affirme que son allié au sein du cabinet de coalition n'était pas mandaté pour parler au nom du gouvernement israélien.

Selon l'hebdomadaire officieux *Al Moussawar*, le président Moubarak a refusé une invitation américaine à se rendre à Washington au moment de la visite de M. Shamir. L'hebdomadaire affirme que les Américains cherchaient à réunir un sommet tripartite Reagan-Moubarak-Shamir dont l'objectif aurait surtout été de prouver que *« Washington garde sa crédibilité dans le monde arabe malgré le scandale de l'« Irangate »*. C'est donc pour prouver qu'il n'était pas opposé au dialogue avec les responsables israéliens, *« si les entretiens avaient quelque espoir d'être fructueux »*, que Le Caire a accepté la demande de visite de M. Pérès.

Par leur comportement et leurs déclarations, les responsables du Caire cherchent à dire à l'homme de la rue en Israël et aux responsables américains qu'une amélioration des relations égypto-israéliennes est possible à condition que le dialogue de gouvernement à gouvernement s'établisse entre modérés. Un argument dont M. Pérès pourra faire usage en cas d'élections anticipées.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

La guerre du Golfe

L'Iran annonce la fin de l'offensive Kerbala-5

Un communiqué militaire iranien a annoncé, jeudi 26 février, la fin de l'offensive Kerbala-5, lancée dans la nuit du 8 janvier au sud-est du port irakien de Bassorah, et qui a permis aux forces de Téhéran de progresser de quelques kilomètres en territoire ennemi. L'état-major iranien a coutume d'annoncer ainsi le début et la fin des opérations menées sur le front.

Cependant, à Washington, le président Reagan a appelé jeudi à la fin des hostilités dans le conflit irako-iranien. Téhéran a rejeté cet appel, tandis que Bagdad l'a accueilli favorablement. L'Iran a réaffirmé sa détermination à poursuivre les opérations militaires et son refus de négocier avec le régime irakien. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a estimé que cet appel, *« au sujet de la guerre imposée par l'Irak et des menaces qu'elle fait peser sur les prétendus intérêts des Etats-Unis dans la région, a pour but de détourner l'opinion publique internationale du fiasco découvert à la Maison Blanche par la commission d'enquête Tower »*.

En revanche, un porte-parole irakien a déclaré que *« le président américain, en soulignant la responsabilité de l'Iran dans la poursuite de la guerre, ne fait que souligner une vérité que la société internationale est appelée à reconnaître pour amener l'Iran à mettre fin à ses agressions et à accepter la paix »*.

Amnesty International a demandé, d'autre part, au gouvernement irakien de *« cesser la torture et l'exécution des survivants d'un groupe de trois cents enfants et jeunes gens »* arrêtés *« par mesure de représailles contre les activités politiques de leurs parents »*. L'organisation humanitaire a déclaré que ces enfants détenus depuis fin 1985 servent d'otages pour provoquer le retour de parents déserteurs, et que certains auraient été exécutés. Le gouvernement irakien a démenti ces informations. – *(AFP, AP, Reuter.)*

LIBAN

Un membre du PC, le neuvième en onze jours assassiné à Beyrouth

Alors que les intégristes pro-iraniens du Hezbollah ont manifesté jeudi 26 février dans leur fief de Baalbek en enterrant vingt-trois de leurs camarades tués mardi à Beyrouth par des soldats syriens, deux bataillons (à majorité chiite) de l'armée libanaise, soit près de sept cents soldats, ont pris position sur la ligne verte. Ils ont pris possession du port, au nord, jusqu'au passage du Musée plus au sud, traversant l'ancien centre-ville en ruine de la capitale. Ce tronçon de près de 3 kilomètres ne représente que la moitié de la ligne, qui se prolonge dans la banlieue sud, où les miliciens chiites font face aux unités chrétiennes de l'armée libanaise et aux miliciens des Forces libanaises (FL-milices chrétiennes unifiées).

Les troupes syriennes pour leur part campent aux portes de la banlieue sud, où elles ne doivent pas pénétrer, selon le chef des services de renseignements syriens au Liban, le général Ghazi Kanaan. Il pourrait, toutefois, s'agir d'un « report temporaire » en attendant les conditions propices à une « pacification » des fiefs d'Amal et du Hezbollah.

D'autre part, un chanteur-compositeur communiste paraplégique, Nour Toukan (trente-deux ans), a été assassiné mardi soir, devant sa mère, dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, contrôlée par Amal, a annoncé jeudi le Parti communiste libanais (PCL). Il s'agit du neuvième communiste assassiné au Liban en onze jours. Parmi les victimes, figurent l'écrivain septuagénaire Hussein Mroué, également assassiné devant sa famille et trois médecins. En outre, dix-sept communistes ont été enlevés depuis lundi à Beyrouth et dans sa banlieue chiite. – *(AFP)*.

Le sort des otages

La solution « passe par Téhéran » *réaffirme M. Raimond*

La solution au problème des otages du Liban *« passe par Téhéran »*, a réaffirmé, jeudi 26 février, M. Jean-Bernard Raimond, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Interrogé par M. Alain Peyrefitte (RPR), ancien garde des sceaux, le ministre des affaires étrangères a répondu qu'il n'était pas satisfait de la situation actuelle, puisqu'il y avait toujours des Français retenus en otage, mais qu'il ne changeait pas son analyse, *« à savoir qu'il [fallait] normaliser les relations avec l'Iran »*.

Le vice-ministre iranien de l'économie, M. Mehdi Navvab, devait quitter Paris ce vendredi matin, après deux jours d'entretiens sur le règlement du contentieux financier entre les deux pays – une des étapes essentielles sur la voie de cette normalisation.

D'autre part, à Tunis, M. Abou Iyad, l'un des principaux adjoints du chef de l'OLP M. Yasser Arafat, a assuré que quatre otages, dont trois professeurs américains, détenus au Liban se trouvaient actuellement *« entre les mains des Syriens, qui les libéreront prochainement »*.

Il a indiqué que les quatre otages étaient détenus par le mouvement chiite Amal, *« qui les a remis récemment à ses alliés syriens, en l'occurence à des responsables des services de renseignement de l'armée syrienne au Liban »*. – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** – Dans notre information sur la grève d'étudiants iraniens à Paris (*le Monde* du 25 février), il fallait lire que « les grévistes suivent ce mouvement à titre individuel, tout en appartenant à certaines formations de l'opposition », *etc.*, – et non le contraire comme indiqué par erreur.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

Participation de 87 % aux législatives selon les autorités

Le mauvais temps n'a pas rebuté les Algériens, qui se sont déplacés en masse pour les élections législatives du jeudi 26 février. Le taux officiel de participation est beaucoup plus élevé que lors des deux premiers scrutins : 87,29 % contre 71,74 % en 1982 et 72,65 % en 1977. Il est en revanche inférieur à celui de l'élection présidentielle qui, en 1984 avait reconduit le président Chedli à la tête de l'Etat : 92,27 %.

Les citadins des grandes villes, comme à l'accoutumée, ont été moins nombreux à voter que les ruraux. Les lanternes rouges sont Oran (68,80 %) et Alger (76,61 %). Constantine, où de violents incidents s'étaient produits au mois de novembre dernier, n'a pas manifesté sa rancune, puisque 83,30 % des électeurs se sont rendus aux urnes. Ils avaient le choix entre trois candidats par circonscription, tous membres du FLN depuis au moins trois ans. – *(Corresp.)*

Afrique du Sud

M. et Mme Albertini ont pu se rendre au Ciskeï

Les parents de Pierre-André Albertini, *ce jeune coopérant français* détenu depuis le 23 octobre dernier *au Ciskeï*, ont obtenu, jeudi 26 février, l'autorisation de se rendre, vendredi matin, dans ce bantoustan sud-africain où leur fils est emprisonné (*le Monde* du 26 février). L'ambassadeur d'Afrique du Sud en France, M. du Plooy, a fait part de cette nouvelle, jeudi, au secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Claude Malhuret. M. et Mme Albertini devaient rencontrer, à Bisho, la capitale du Ciskeï, l'attorney général et, selon M. du Plooy, ils recevront probablement l'autorisation de rendre visite à leur fils. Les parents de Pierre-André Albertini, qui étaient arrivés dimanche 22 février à Johannesburg, démunis de visa, attendaient depuis lors dans un hôtel de transit de l'aéroport.

Présidant à l'installation officielle de M. Marceau Long

M. Chirac annonce une nouvelle réforme du Conseil d'Etat

Présidant, le jeudi 26 février, à l'installation officielle de M. Marceau Long dans ses fonctions de vice-président du Conseil d'Etat, M. Jacques Chirac, président en titre de la Haute juridiction, a rendu hommage à M. Pierre Nicolaï qui part en retraite, et évoqué les deux séries de difficultés auxquelles le Conseil a été confronté : *« La première a tenu aux réactions de certains secteurs de l'opinion, mal informés ou désireux de polémiquer, à telles de vos décisions contentieuses ou à tels de vos avis malencontreusement ébruités. Si agissants soient-ils, ces incidents ne présentent heureusement qu'un aspect contingent et subalterne. La seconde, en revanche, revêt un caractère structurel et met en péril l'équilibre même sur lequel repose le fonctionnement du Conseil d'Etat : l'alourdissement continu de sa charge de travail contentieuse. »*

Après l'éloge du nouveau vice-président, M. Chirac a chargé celui-ci de préparer une *« réforme d'envergure qui s'impose »*. Il a ainsi annoncé l'abandon de celle élaborée par M. Nicolaï en 1985 et votée en première lecture par l'Assemblée nationale avant le 16 mars, car *« elle ne rencontre pas l'adhésion totale du Parlement »*. Sans préciser davantage, M. Chirac a cependant indiqué : *« La montée des recours touche toutes les juridictions administratives et une réforme de la section du contentieux du Conseil d'Etat sera d'autant plus efficace qu'elle sera accompagnée d'une action à la source visant à désengorger l'ensemble des juridictions de l'ordre administratif. »*

Le premier ministre a souligné l'importance du rôle de donneur d'avis du Conseil d'Etat en rappelant que sur les 420 projets de décrets qui lui ont été soumis par son gouvernement, celui-ci a suivi l'avis du Conseil d'Etat dans 399 cas. M. Chirac a ensuite évoqué les critiques dont le Conseil d'Etat a été la cible à la suite d'indiscrétions en disant : *« Mon devoir impose de prêter attention à ce qu'aucune grande institution de notre pays ne soit injustement attaquée. Je rappelle qu'il est conforme à la tradition que vos formations consultatives fondent leurs avis non seulement sur des considérations juridiques mais encore sur des motifs tirés de l'équité, de la bonne administration et, plus généralement, des principes généraux qui sont le fondement de la démocratie française. Je condamnerai donc toute critique reposant sur l'idée implicite selon laquelle vos avis devraient demeurer sur un terrain exclusivement juridique. Ces avis sont d'autant mieux pris en compte par le gouvernement qu'ils sont émis dans la sérénité et ne vont pas alimenter la polémique en gagnant la place publique. Or, vous conviendrez que la règle du secret de vos délibérations n'a pas toujours été respectée dans un passé récent. »*

Enfin, M. Chirac a évoqué la politisation de la fonction publique en disant : *« L'administration doit changer »* et en évoquant *« un relâchement récent dans l'application des principes d'égalité et de neutralité. »* Il a poursuivi : *« Certains ont parlé de malaise des fonctionnaires, d'inadaptation de nos administrations, de dégradation de l'esprit de service public. Jugement parfois excessif mais comportant une part de vérité. Mon gouvernement a la volonté de redonner à l'Etat la capacité et la vocation de servir l'ensemble de la collectivité nationale, ce qui nécessite d'abandonner tout ferment de politisation dans l'action administrative. »*

Dans sa réponse, M. Marceau Long, soulignant l'importance de la notion de *« continuité du service public »*, a noté : *« Il ne nous appartient pas de nous substituer au gouvernement ni à l'administration pour prendre des décisions qui sont de leur responsabilité. Les options politiques sont celles du gouvernement et du Parlement. La nôtre est de mise en garde, voire, au contentieux, de censure, mais elle ne peut jamais, et je cite M. Nicolaï, contrarier l'exercice d'un pouvoir que la Constitution confie à des autorités soumises au contrôle du suffrage universel. »* M. Long a assuré que les membres du Conseil d'Etat ne doivent exprimer qu'une *« conviction raisonnée dégagée des péripéties de l'actualité, affranchie des réflexes partisans et de tout esprit polémique »*. Répondant au premier ministre, le nouveau vice-président a promis de veiller au respect du secret des délibérations du Conseil d'Etat. Et il a dit son accord avec un projet de *« réforme inéluctable »* comportant un aménagement des structures de la juridiction administrative tout entière.

Les grands principes

LA réforme du Conseil d'Etat qu'avait élaborée le gouvernement de M. Fabius sur les conclusions de M. Pierre Nicolaï et qui avait été votée en première lecture par l'Assemblée nationale est abandonnée. Une autre réforme, qui ne se limitera pas à la création de chambres contentieuses supplémentaires mais qui concernera aussi les tribunaux administratifs, va être mise en chantier.

Telle est la première mission dont M. Chirac a chargé le nouveau vice-président du Conseil d'Etat, M. Marceau Long, qui a accueilli avec faveur — comme de nombreux conseillers d'Etat — les propos du premier ministre.

M. Chirac a saisi cette occasion pour évoquer les polémiques qui se sont amplifiées en quelques années à l'occasion d'« avis » du Conseil d'Etat *« ébruités de façon malencontreuse »* pour ne pas dire divulgués à dessein. Le premier ministre — président épisodique du Conseil d'Etat — condamne naturellement ces pratiques dont la gauche comme la droite furent tour à tour soupçonnées d'être alternativement les auteurs ou les bénéficiaires. Il rappelle donc avec force l'obligation de secret qui s'impose aux membres du Conseil d'Etat.

Mais en condamnant l'exploitation politique de documents ainsi détournés et livrés à *« la polémique sur la place publique »*, M. Chirac ne pouvait pas ne pas penser à certains de ses amis politiques qui, tout comme leurs adversaires, ont participé à ces pratiques. C'est ce qui s'est passé à la fin de 1986 avec notamment le projet de « prisons privées » et de réforme du code de la nationalité.

M. Chirac a également rappelé — approuvé aussi en cela par M. Long — le principe de neutralité de l'action administrative. C'est là un euphémisme pour dénoncer, ainsi que le faisait l'opposition d'avant 1986, la tendance à la politisation de la fonction publique dans laquelle le premier ministre voit une des causes de la dégradation de *« l'esprit de service public »*, à laquelle il veut remédier. Ce discours du Palais Royal a été bien accueilli par la plupart de ses auditeurs.

Avec le rappel des principes qui s'imposent aux membres du Conseil d'Etat, avec un contrôle plus rigoureux des nominations au tour extérieur, avec une réduction du nombre des énarques, M. Chirac cherche à concilier un certain retour aux sources de la tradition administrative française avec l'adaptation du rôle de l'Etat à des missions moins envahissantes.

A. P.

Sur TF 1

M. Pasqua : Il n'y a aucune manipulation de la part de la DST dans l'affaire Abdallah

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, était jeudi 26 février, sur TF 1, l'invité d'Anne Sinclair et de Pierre-Luc Séguillon pour l'émission « Questions à domicile ». A propos du procès de Georges Ibrahim Abdallah et de la déposition d'un dirigeant de la DST, le contre-espionnage français, présentant l'accusé comme étant simplement du *« menu fretin »* et non pas comme le chef présumé des FARL pour l'Europe, M. Pasqua a déclaré : *« M. Nart, qui, est un haut fonctionnaire de la DST, a déposé sur une affaire qu'il connaît bien, et je crois qu'il a dit réellement ce qu'il pense. » « Il n'y a aucune manipulation de quelque nature que ce soit. »* Les Etats-Unis étant partie civile dans le procès, le ministre a souligné : *« Les Américains doivent savoir qu'ils n'ont aucun droit de s'immiscer dans les affaires de la justice française. »*

Anne Sinclair a interrogé le ministre sur les attaques que celui-ci a lancées récemment dans *le Figaro-Magazine* contre nos collaborateurs Georges Marion et Edwy Plenel. Vous les avez qualifiés, a-t-elle rappelé, de *« pseudo-journalistes, professionnels de la manipulation (...). Alors est-ce que vous pensez qu'il y a des opinions politiques qui sont interdites à certains journalistes et, pour tout dire, puisque vous les accusiez de faire partie de mouvements communistes et révolutionnaires, est-ce qu'il est plus grave pour des journalistes d'avoir été trotskystes que, par exemple, pour un patron de presse d'avoir eu un passé de « collabo » ?*

M. Pasqua a répondu : *« Qu'est-ce que vous préférez : la peste ou le choléra ? (...) Si j'étais journaliste, je serais critique contre le pouvoir (...). Mais il y en a qui sont plus militants que journalistes et qui ont tendance à présenter les choses d'une manière qui les fait participer beaucoup plus au combat politique qu'à leur métier de journaliste (...). Si vous êtes journaliste militant et que vous écrivez dans* l'Unité *ou dans* la Lettre de la Nation, *là les choses sont claires (...) Mais il n'y a rien de pire que quand vous êtes journaliste militant camouflé derrière les apparences de journalistes objectifs. »*

A propos du scandale politico-financier du Carrefour du développement mettant en cause des personnalités socialistes, notamment l'ancien ministre de la coopération Christian Nucci, M. Pasqua a une nouvelle fois invoqué le secret-défense face aux questions concernant *« l'affaire dans l'affaire »*, c'est-à-dire la remise au principal inculpé, Yves Chalier, d'un passeport appartenant à la DST. *« J'invoque le secret-défense non pas dans une affaire d'escroquerie, mais lorsque l'on veut mettre le nez dans la façon dont fonctionne la DST. »* A toute question complémentaire, il a laconiquement répliqué : *« Je ne vous répondrais pas. »* Sur le fond, il a préféré citer un vieil adage français : *« Cherchez à qui profite le crime. »*

Sur la bonne voie

M. Pasqua a considéré, d'autre part, que l' *« échéance présidentielle n'est pas l'échéance principale. L'échéance essentielle pour la France, ce n'est pas 1988. C'est 1992 : la réalisation d'un marché de trois cent cinquante millions d'habitants, le marché unique européen »*. S'adressant *« aux jeunes Français »*, il leur a lancé : *« Il faut avoir la foi, le courage, la volonté. Ou bien tout le monde aura retroussé ses manches. Ou bien tout le monde aura baissé les bras et nous deviendrons des sous-traitants. »* Pour M. Pasqua : *« Il faut maintenir la politique actuelle du gouvernement. On ne bouge pas quoi qu'il en coûte. La France, de 1981 à 1983, a conduit la politique inverse de tous ses partenaires. Depuis, nous ramons pour ramener la France au niveau de ses partenaires européens. Nous sommes dans la bonne voie. »*

Interrogé sur M. Raymond Barre, M. Pasqua a répondu : *« De Gaulle n'a jamais imaginé, même dans ses rêves les plus fous, que tout le monde serait gaulliste à la fois et en même temps. Depuis qu'il est mort, on assiste à ce spectacle extraordinaire que tous ceux qui aspirent à faire une carrière politique au niveau le plus haut, c'est-à-dire à diriger l'Etat, ont tendance à se définir par rapport à de Gaulle. On ne peut empêcher personne de se réclamer du général de Gaulle, mais je crois que le gaullisme est là où sont les gaullistes, et ils sont davantage autour de Jacques Chirac qu'ailleurs. »*

Dans un sondage réalisé pour TF 1 par la SOFRES du 5 au 10 février 1987, 38 % des Français jugent le ministre de l'intérieur *« entêté »*, 17 % *« arriviste »*, 16 % *« compétent »* et 7 % *« sympathique »*.

Profil bas

Mme Jeanne Pasqua souhaiterait que l'on connaisse son époux comme elle le connaît, elle. S'estimant *« blessée par les calomnies »*, elle devait confier sur TF 1 à Anne Sinclair et Pierre-Luc Séguillon que le ministre de l'intérieur est un homme *« bon, humain, généreux (...), courageux et solide »*. Les personnes interrogées pour « Questions à domicile », par la SOFRES le jugent, quant à elles, d'abord *« entêté »*, puis *« arriviste »* et enfin *« compétent »*. Mais *« sympathique »* ne vient qu'au dixième rang des qualificatifs. Bref, M. Pasqua est aujourd'hui quelque peu impopulaire. Bavures policières, attentats de septembre dernier, manifestations étudiantes, « affaire dans l'affaire » du Carrefour du développement : depuis cette « Heure de vérité » du 2 juillet 1986 où le ministre de l'intérieur, avec sa faconde et sa simplicité coutumières, fit, indéniablement, un « tabac », sa cote de popularité était déclinante.

Pour satisfaire le vœu de Mme Pasqua, quel meilleur choix que cette émission destinée à montrer l'envers du décor, l'environnement familier des hommes politiques ? Pourtant, le ministre de l'intérieur, optant pour son appartement de fonction de la place Beauvau malgré un tour de caméra à son domicile privé, a choisi d'apparaître officiellement responsable, posé, plutôt que de se dévoiler tel qu'en lui-même. C'est donc un Pasqua contenu, profil bas, énonçant calmement ses convictions, renonçant aux joutes polémiques qu'il affectionne d'ordinaire, qu'ont découvert les téléspectateurs.

Aux vilenies du présent, à l'adversité quotidienne, voire à l'inévitable échéance présidentielle de 1988, M. Pasqua préfère l'horizon... 1992, l'avènement du grand marché européen ! Grognard du gaullisme, fidèle quelles que soient les péripéties, il s'est fait une raison, n'a pas d' *« états d'âme »*, proclame dorénavant son *« goût du secret »*, et, malgré le succès obtenu récemment contre Action directe, se refuse *« à faire du triomphalisme »*. Profil bas sur les incidents de police — *« l'encadrement était insuffisant »*, — nuances sur son ancienne promesse de *« couvrir »* les policiers — formulée, en mai dernier, après l'interpellation musclée de deux journalistes d'Europe 1, — légère crispation à propos du « vrai-faux » passeport Chalier — *« Je ne vous répondrai pas »*...

Cependant, s'il n'a pas voulu *« polémiquer avec qui que ce soit »*, M. Pasqua n'a pu s'empêcher, avec sa conviction, mâtinée de culot, habituelle, de lancer quelques piques en direction des gouvernements précédents. Accusant *« la gauche d'avoir désorganisé la police »*, il a pris quelques libertés avec les faits, oubliant les arrestations de Régis Schleicher, d'André Olivier et d'autres membres d'Action directe grâce à des indicateurs et à des informateurs, dont la police n'était pas toujours démunie avant le 16 mars. Sans oublier non plus l'arrestation de Georges Ibrahim Abdallah par la DST en 1984, autre résultat tangible, mais que le gouvernement semble aujourd'hui juger embarrassant.

Au bout du compte, une prestation presque neutre, au regard des capacités médiatiques de M. Pasqua, dont l'on retiendra cette phrase, jetée sans doute trop rapidement, car nuancée dans la foulée à propos du Carrefour du développement : *« La démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat »*.

EDWY PLENEL.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

SOIT dit sans tomber dans des généralités bonnes à tout, c'est-à-dire à rien, il y a deux manières de considérer un événement : pour l'étonnement qu'il suscite, et pour l'importance qu'il a réellement. On n'ira pas jusqu'à soutenir que les deux notations sont la plupart du temps en raison inverse, mais il y a de cela.

Au travers de cette grille, les faits du moment ne sont pas tout à fait ce qu'on croit, les plus tonitruants ne sont pas les plus lourds de conséquences. Trois, cette semaine, sont de première grandeur, inégaux pourtant, pour ce qu'ils représentent et contiennent : l'arrestation des quatre dirigeants d'Action directe (le procès de Georges Ibrahim Abdallah, en son absence, tient du non-événement jusqu'au réquisitoire du ministère public et à la décision de la cour d'assises), l'inflation à 0,9 % pour le mois de janvier, l'attribution des chaînes de télévision nº 5 et nº 6.

L'arrestation de Rouillan et des siens a donné lieu à un grand tintamarre de presse dont, pour une fois, M. Pasqua ne s'est pas plaint. A l'occasion de ce concert, la fausse note n'a pas manqué, qui a consisté, pour un dirigeant politique de premier rang et pour un ancien garde des sceaux, à accuser sans autre forme de procès le président de la République de complicité d'assassinat.

Mais cette faute de goût — cela dit pour rester convenable — est aussi l'indice que les menées d'Action directe ont davantage empoisonné la vie des hommes politiques, gouvernants ou d'opposition, qu'elles n'ont troublé la vie des Français. Ceux-ci n'ont pas plus succombé à la peur qu'ils n'ont durablement modifié leurs habitudes. On ne peut pas dire que leur existence quotidienne va se trouver changée parce que la police a mis hors d'état de nuire les plus notoires militants d'Action directe.

Désormais, les plus à plaindre sont probablement les surveillants de prison affectés à leur garde. Ils ne pourront pas se comporter avec eux comme, a-t-on lu, certains de leurs collègues de Besançon le font avec des détenus arabes.

Pour autant, il fallait assurément que force restât à la loi, que fût coupé en un point stratégique le cercle qui réunit les membres d'Action directe à leurs camarades belges et ouest-allemands, ou même à de plus lointains alliés ou commanditaires ; il fallait surtout que l'Etat retrouvât la maîtrise du jeu dans sa prérogative majeure, qui est tout son devoir : maintenir la paix et la tranquillité publiques.

Il fallait qu'Action directe cessât d'être libre de ses mouvements et de ses errements, puisqu'ils associaient le délire et le meurtre. Voilà qui est fait, du moins partiellement. Ce qui ne conduit pas à dire que les Français sont soulagés puisque rien n'indique qu'ils étaient, à l'exception des personnalités nommément visées, oppressés.

⁂

LE seront-ils davantage par l'annonce du chiffre de l'inflation pour janvier ? Il y aura bien quelque sondage pour nous l'apprendre. Souhaitons qu'ils aient au moins conscience de ce que cela signifie.

D'abord des inquiétudes qui prennent au ventre ceux qui, sans même être chômeurs, vivent chichement, en regardant, soit de leur retraite, soit du SMIC, même amélioré par quelques prestations sociales dont tout fait craindre qu'elles puissent être remises en cause. Ceux qui connaissent meilleure fortune, sans pourtant en posséder une, ne seront pas moins enclins à s'interroger.

Car les explications contournées du ministre d'Etat à la télévision ne changent rien à la réalité d'un chiffre d'inflation qui évoque d'autres époques, si ce n'est d'autres pays. D'autant que soutenir que ce chiffre résulte — seulement — d'un renchérissement, d'ailleurs tout relatif, du pétrole (sans mentionner la baisse du dollar qui est sa monnaie de paiement), des grèves, ainsi que de l'âpreté de l'hiver, moindre qu'en 1985 et 1986, s'il faut tirer argument de la météorologie, cela paraîtra bien court aux moins malveillants.

C'est poser par hypothèse que la libération des prix n'a eu aucun effet nocif sur leur évolution, ou que, singulièrement, la loi Méhaignerie sur les loyers n'en a pas eu davantage sur leur montant. Faire de telles impasses sur la recherche des causes de cette inflation, c'est se conduire en pêcheur qui se confesserait devant une glace pour mieux s'absoudre. Y compris pour l'avenir, en fixant à l'inflation annuelle un taux qui, s'il n'est une gageure, est une promesse, laquelle est, par nature, destinée à être rappelée à celui qui l'a faite.

Faits

LES socialistes ont eu beau réussir la désindexation des salaires, il ne faudrait pas que les prix réitèrent souvent leur bond de janvier pour que les patrons s'entendent chanter matines. De leur côté, les fonctionnaires trouveront certainement cocasse qu'il leur ait été, peu de jours avant ce bond, concédé une augmentation de 0,6 %.

Il faut en même temps convenir que, faisant fi du libéralisme officiel, les pouvoirs publics peuvent reprendre les choses en main. Dussent-ils choisir, sur fond d'élection présidentielle, entre les satisfactions patronales et le mécontentement du plus grand nombre. Car l'inflation sans l'expansion, c'est dur à avaler.

Un passé récent a en tout cas montré que le mal n'était ni fatal ni irrémédiable, qu'il était curable si la volonté — le choix politique — existait qu'il en soit ainsi.

⁂

COMME un paquet de lessive ou un meuble de Riesener, selon que l'on considère la concession ou les intérêts en jeu, la 5 et la 6 ont été attribuées conformément au scénario. M. Léotard s'en est très bien expliqué mardi soir sur FR3 : *« La communication, c'est l'affaire de l'entreprise. »* Au même titre que l'entreprise, c'est l'argent, si l'on développe le syllogisme.

Ainsi se dessine ce que le ministre de la culture et de la communication appelle *« un jardin à la française »*. Ainsi aboutit la première partie des adjudications, au terme d'une procédure dont le ministre s'est félicité qu'elle ait été *« publique »*. Mais comment donc ! Aussi publique que le procès Abdallah et aussi peu pipée que lui.

On ne saurait sur ce point mieux dire que M. Bertrand Renouvin dans le nº 465 de l'hebdomadaire *Royaliste* : *« Le libéralisme, selon sa logique interne, favorise ceux qui dominent déjà le marché et entraîne pour eux seuls un surcroît de richesse et de puissance (...). La preuve est faite, s'il en était besoin, que les repreneurs ne recherchent que la rentabilité de leurs capitaux : la création culturelle, la liberté de l'information, ne seront jamais que des sous-produits de leur activité principale, des instruments de leur volonté de puissance. »*

Le *« jardin à la française »* que vante M. Léotard, c'est celui qui définit les contours de l'information à la française, façon Hersant ; du divertissement à la française, façon Berlusconi. (Restons calmes, le fringant Silvio s'appellerait Dupond ou Dupont que la remarque serait identique. L'inadmissible M. Berlusconi des socialistes devient le très-bienvenu M. Berlusconi des libéraux. Renvoyons dos à dos les uns et les autres, qui se sont également perdus de réputation sur ce terrain tout de culture et de distinction.)

M. HERSANT est visiblement un pince-sans-rire qui peut reconnaître devant la CNCL qu'il défend *« un point de vue »* dans ses journaux, mais qu'il sera un parangon d'impartialité sur « sa » chaîne. Il joue le rôle du *Loup devenu berger*, s'aidant *« de la peau du renard »*. A cela près que rien ne démontre qu'il doive être découvert et châtié comme le prédateur que dépeignait La Fontaine. Installé sur la 5, comme d'autres le seront ailleurs, aussi puissants et dominateurs, qui l'en délogerait ?

Sous la réserve que le prix de son éviction (tout éventuelle) ne la rende pas impossible, il faudrait un courage politique dont nul parti n'a fait montre, ni la gauche, qui a brandi des flèches de papier, ni la droite, qui élargit son apanage.

Lorsqu'on fit que la propriété du *Figaro* lui a permis d'emporter la 5, que ne va-t-il pas obtenir, maintenant qu'il est le maître d'une chaîne de télévision ? Plus que jamais il est un modèle.

Certes, il n'est le patron que d'une seule chaîne. Les téléspectateurs seront libres d'aller voir ailleurs, pour s'informer, se divertir, s'instruire. Mais s'il est exact que les ressources publicitaires seront insuffisantes (1) pour financer les besoins des chaînes (publiques ou privées), certaines vacilleront sous la loi du marché, puis succomberont.

Ce serait faire un mauvais pari que de pronostiquer l'échec commercial de M. Hersant, qui pourrait, plus chanceux que Nicolas Fouquet, lui reprendre sa devise *Usque non ascendam* ? Ce n'est pas Pignerol qui guette cet homme-là, c'est Matignon !

⁂

P.-S. Point n'était besoin de s'user les yeux à voir sur une carte si Jarnac, où naquit M. Mitterrand, était en Angoumois ou en Saintonge, pour tomber de travers. Ainsi que l'écrit M. Lucien Jégu, vétérinaire à La Bazoche-Gouët, fidèle lecteur s'il en fut, Jarnac est en Saintonge et non en Angoumois.

(1) Au même journal de la 3e chaîne, M. Léotard a estimé que la dépense publicitaire par habitant était destinée à augmenter, la France n'occupant, pour l'instant, sur ce chapitre, que le dix-septième rang. Cette hypothèse n'a, à vrai dire, ni de quoi rassurer ni de quoi réjouir.

هكذا من الاصل

Politique

Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

M. Raimond crédite M. Gorbatchev d'une réelle volonté de changement

Il y a une réelle volonté de réforme en Union soviétique : M. Jean-Bernard Raimond en est persuadé. Il l'a dit, le jeudi 26 février, aux membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, devant lesquels il a fait longuement le point de la situation internationale. Cela étant, M. Roland Dumas, président de la commission, qui rendait compte de cette réunion, a expliqué que le ministre reste prudent sur la portée, *dans l'avenir*, de ces réformes.

Se gardant, malgré le souhait de M. Jean Pierre Chevènement (PS, Territoire de Belfort), de porter un jugement aussi positif que le secrétaire d'Etat américain (*le Monde* du 25 février), M. Raimond, qui était ambassadeur de France à Moscou avant d'entrer au gouvernement, veut faire preuve devant la politique de M. Gorbatchev d'une *« double vigilance »* : surveiller de près ce qui se passe en URSS, mais aussi rester prudent sur la portée des réformes. En réponse à une question de M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), qui se montrait sceptique sur la volonté de réforme, le ministre a fait remarquer que les *« soviétologues »* avaient toujours une réaction de « déjà vu » devant les changements annoncés dans les pays de l'Est ; mais il est persuadé qu'il y a, cette fois, *« quelque chose de nouveau, une volonté de changer au fond, grâce à l'arrivée d'une nouvelle génération au pouvoir »*.

Connaissant bien l'Union soviétique, M. Raimond pense que M. Gorbatchev ne rencontre plus de résistances au niveau politique des organes de direction, mais qu'il en existe au niveau intermédiaire d'exécution. Il pense que cette expérience est sérieuse, qu'elle se poursuivra deux ou trois ans, et qu'alors les dirigeants soviétiques devront en dresser le bilan ; ils se rendront compte alors que le problème n'est pas dans le fonctionnement du système mais dans sa nature même ; la question sera alors de savoir s'ils sauront et pourront tirer les conséquences de cette analyse. D'où la prudence du ministre sur la portée à long terme de la volonté actuelle de réforme.

M. Raimond est tout aussi prudent sur une évolution possible en Afghanistan, a aussi expliqué M. Dumas à la sortie de cette audition. S'il a confirmé que les Soviétiques cherchent une ouverture, il est *« sceptique sur la proximité d'une solution comportant un retrait de leurs troupes et l'installation d'un régime qui ne leur soit pas hostile »*.

Inquiétude pour le Tchad

A travers les propos du ministre des affaires étrangères, une réelle inquiétude sur la situation au Tchad est apparue ; il a expliqué que les Libyens procèdent à un renforcement important de leur dispositif militaire dans le nord du Tchad, et qu'il est donc possible que la Libye *« songe à effacer les défaites récentes qu'elle a subies »*. Il a aussi déclaré qu'il n'y a qu'un *« faible espoir »* que puisse se tenir une conférence internationale sur le Proche-Orient. Enfin, il n'a pas écarté la suggestion de M. Maxime Gremetz (PC, Somme) d'envoyer un *« médiateur »* pour régler la situation de M. Albertini en Afrique du Sud.

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée a encore un calendrier de travail avant l'ouverture de la session parlementaire. Le 4 mars, elle doit procéder à un large échange d'idées sur la situation européenne, auquel pourraient participer MM. Dumas et Giscard d'Estaing. Ce n'est que le 7 avril que les commissaires se réuniront pour élire le président de leur commission.

Th. B.

Mme Baroin candidate à Nogent-sur-Seine

Mme Michèle Baroin a annoncé, le mercredi 25 février, qu'elle sera candidate à l'élection cantonale partielle organisée dans le canton de Nogent-sur-Seine (Aube) à la suite du décès de son époux, Michel Baroin, conseiller général depuis 1985 et maire de Nogent-sur-Seine depuis 1983. *« Pressentie dans ce sens par tous les maires du canton »*, Mme Baroin a déclaré : *« Je serai candidate, car je le dois à mon mari »*, ajoutant qu'elle avait l'intention de poursuivre *« l'application du programme et des grandes orientations »* défendues par son mari, mort dans la nuit du 4 au 5 février, dans un accident d'avion, au Cameroun.

Le 13 février, M. Marcel Guilliot (div. d.), adjoint au maire, chargé des affaires sociales, a été élu maire de la commune de Nogent-sur-Seine, en remplacement de l'ancien président de la FNAC.

[Né le 23 avril 1932, à Nogent-sur-Seine (Aube), M. Marcel Guilliot, *chirurgien-dentiste*, est élu conseiller municipal de sa ville natale en 1965. Maire de cette commune en 1971, il laisse son siège à un adjoint en 1977, tout en restant membre du conseil municipal où il est réélu en 1983.]

Un adjoint communiste au maire de Bourges condamné pour fraude électorale

BOURGES
de notre correspondant

La cour d'appel de Bourges (Cher) a condamné, le jeudi 26 février, M. Alain Gauvin, adjoint (PC) au maire communiste de Bourges, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis, cinq ans de privation de droits civiques et 6000 F d'amende. M. Claude Lasnier, employé municipal, s'est vu infliger, pour sa part, une peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis, deux ans de privation de droits civiques et une amende de 2000 F. Poursuivis pour fraude électorale dans le canton de Bourges-V, lors du renouvellement cantonal de 1985, les deux inculpés, qui ont décidé de se pourvoir devant la Cour de cassation, devront, en outre, verser conjointement 2000 F de dommages et intérêts à M. Camille Michel, candidat UDF dans ce canton en 1985, qui s'était constitué partie civile.

La cour d'appel n'a donc pas suivi le substitut du procureur général, qui avait requis, le 15 janvier dernier, la confirmation des peines contenues dans le jugement du tribunal correctionnel de cette ville, prononcé le 17 octobre dernier. Ce dernier avait condamné M. Gauvin à dix-huit mois d'emprisonnement, dont quinze avec sursis, et dix ans de privation de droits civiques, et M. Lasnier à huit mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis, et cinq ans de privation de droits civiques (*le Monde* du 17 janvier). En outre, la cour d'appel a précisé qu'elle avait rejeté la demande d'audition de onze nouveaux témoins réclamée, le 15 janvier dernier, par Me Cohen-Seat, défenseur de MM. Gauvin et Lasnier, spécialiste parisien des conflits concernant le PCF.

Les faits reprochés aux inculpés remontent au soir du deuxième tour du scrutin de 1985 qui a vu la victoire, avec 109 voix d'avance, de M. Camille Michel (UDF) face à M. Gilbert Camuzat (PC) dans le canton de Bourges-V. Le candidat communiste avait déposé un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, qui a invalidé l'élection, le 21 mai 1985, des malversations ayant été découvertes dans le décompte des voix du trente-sixième bureau de vote présidé par MM. Gauvin et Lasnier (*le Monde* daté 19-20 octobre 1986). M. Michel a alors porté plainte contre X... pour fraude et déposé un recours devant le Conseil d'Etat, qui a annulé, le 14 janvier dernier, la décision du tribunal administratif et validé l'élection du candidat UDF.

P.M.

● **Un élu communiste du Rhône ne veut pas être « liquidé ».** — Evincé, la semaine dernière de son siège de président du groupe des élus communistes de Saint-Priest (Rhône) par huit voix sur onze selon la fédération, M. Gilbert Jacomelli, adjoint au maire PS de la ville, accuse la direction du PCF de vouloir le *« liquider »* pour cause de contestation de la ligne officielle. Selon M. Jacomelli, soixante-quatre militants locaux attendent toujours le renouvellement de leur carte d'adhérents : *« Nous ne sommes pas exclus, mais nous n'existons plus pour le parti »*.

● **M. Borotra et le voyage de M. Mitterrand en Italie.** — Invité au micro de « Face à l'outre-mer », sur RFO, jeudi 26 février, M. Franck Borotra, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a commenté ainsi le voyage du président de la République en Italie : *« Je crois que M. Mitterrand joint l'utile à l'agréable dans sa mission diplomatique en Italie. M. Mitterrand est un homme de très grande culture et il sait bien choisir ses plaisirs en assistant au carnaval de Venise. Peut-être pourrait-il au détour d'une ruelle ou à l'occasion d'une intrigue, engager le dialogue avec le masque du florentin Machiavel, qui, en d'autres temps et dans de telles circonstances, avait lui aussi hanté ces lieux... »*

Légende du siècle, hebdomadaire de gauche

Castro, fils de Hugo

Roland Castro, quarante-six ans, architecte, a de l'ambition. Ancien rédacteur en chef de *la Cause du peuple*, émanation du mouvement maoïste La gauche prolétarienne, puis animateur, au début des années 70, de Vive la révolution, qui édita le journal *Tout*, il tente de renouer avec ses premières amours. Non pas politiques — Roland Castro est devenu socialiste presque sage, — mais journalistiques. Il prépare la sortie d'un hebdomadaire au titre aussi orageux que les précédents : *la Légende du siècle*. Le fils du peuple hérite du père Hugo.

L'idée de cette nouvelle publication est née, explique-t-il, d'une *« fureur »* devant l'absence, en France, de *« presse de gauche »*, face au *« pouvoir du pognon »* dans les médias. Certes, *« la presse fait son boulot »*, mais Roland Castro avait *« la trouille que le discours objectif bouffe tout »*. Il avait envie d'un *« journal romantique »*, soif d'un *« trou du côté de l'humour »*, et le *« désir fou d'avoir un organe »*, comme disait son maître Lacan.

L'hebdomadaire devrait compter huit pages grand format (*« le plus grand du monde »*, format affiche), sans publicité. En voici quelques échantillons : une page *« criée »* ou *« hurlements »*, qui relèvera le fait *« le plus répugnant de la semaine »*, ou le plus enthousiasmant ; une page *« projets »* (un homme et son projet) ; une page *« cul »*, dite *« obscur objet du désir »*, la plus *« gaie »* (joyeuse) possible et pas du tout *« sado-maso glauque »* ; une page *« vérité »* (premier sujet : *« L'amour est-il, après la faim et la liberté, la question théorique fondamentale en Occident ? »*), etc.

La Légende du siècle sera vendu, par abonnements, non distribuée en kiosque, au prix de 10 francs le numéro. Première parution au mois de mai. Lancement définitif : septembre.

J.-Y. L.

★ *La Légende du siècle*, 17, rue Jean-Beausire, 75004 Paris.

Le procès de Georges Ibrahim Abdallah

Deux rescapés à la barre

Le procès Abdallah est entré, le vendredi 27 février, dans sa partie finale.

Tous les témoins présents ayant été entendus et les dépositions principales qu'avaient faites, au cours de l'enquête et de l'instruction, les absents à l'audience ayant été lues, Mᵉ Georges Kiejman, partie civile, l'avocat général, M. Pierre Baechelin, et enfin Mᵉ Jacques Vergès, ont maintenant à tirer chacun le meilleur parti des quatre journées d'audience.

Après quoi, la cour d'assises entrera en délibération pour rendre, sous la présidence de M. Maurice Colomb, un arrêt promis, quel qu'il soit, aux commentaires internationaux.

Ce pourrait être samedi, en fin de matinée ou en début d'après-midi.

Après la journée des sensations de la veille, marquée par la déposition de M. Raymond Nart, sous-directeur de la DST qui, jeudi, agitait encore beaucoup les couloirs, les débats en cette quatrième journée ont été occupés principalement par les récits de deux hommes qui, à des titres différents, sont des rescapés des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises). L'un est M. Gilles Sidney Peyroles, enlevé à Tripoli le 25 mars 1985 et libéré le 2 avril. L'autre, c'est M. Robert Homme, ancien consul général des Etats-Unis à Strasbourg, qui essuya, le 26 mars 1984, vers 9 heures, cinq coups de feu tirés à bout portant et qui, par miracle, ne fut que légèrement atteint par les balles.

La déposition de M. Peyroles présentait un double intérêt. Pour l'accusation et la partie civile, il s'agissait de mettre en valeur les éléments capables de conforter les charges invoquées contre Georges Ibrahim Abdallah. D'une manière plus générale, on avait aussi la première relation publique, par ce diplomate, de la façon dont il fut enlevé, du comportement qu'eurent ses ravisseurs à son égard et, enfin, des circonstances surprenantes et mouvementées de sa libération.

Il a d'abord raconté comment, le 25 mars 1985, alors qu'il devait se rendre dans les environs de Tripoli, où il était directeur de l'Institut culturel français, il vit une Mercedes qui attendait avec plusieurs personnes à bord. Il se retrouva dans le véhicule sous la menace d'un pistolet. Sur le moment, il pensa à une opération du Djihad islamique, qui avait enlevé un de ses collègues deux jours plus tôt. Il comprit bien vite qu'il s'agissait d'autre chose, ses ravisseurs ayant, d'emblée, fait savoir qu'ils étaient des maronites. On lui expliqua qu'il s'agissait d'obtenir, en échange de sa libération, celle d'un membre des FARL *« injustement emprisonné en France »* sous le nom d'Abdelkader Saadi, en fait Georges Ibrahim Abdallah.

Lettre à l'ambassadeur de France

Durant les huit jours de sa détention, il eut le temps de voir et d'entendre ses gardiens. C'est ainsi qu'une fois libéré il devait reconnaître sur photographies que se trouvaient parmi eux Maurice et Robert Abdallah, deux frères de Georges, ainsi qu'une jeune femme qui correspondait au signalement de Jacqueline Esber, sans qu'il pût être absolument formel.

Jacqueline Esber est aujourd'hui accusée du meurtre de Yacob Barsimentov, et la cour d'assises devra, ultérieurement, la juger par contumace. « *Il m'ont expliqué,* a poursuivi M. Peyroles, *que leur groupe était anti-impérialiste et antisioniste mais qu'il n'avait rien contre la France et que, ce pays n'ayant fait l'objet de leur part d'aucune action contre ses biens ou ses ressortissants, c'était donc injustement que Georges Ibrahim Abdallah s'y trouvait détenu. Mais s'il le déclarait « innocent », à mon sens cela ne signifiait pas qu'il n'avait rien fait mais que ce qu'il avait fait était légitime et la conséquence d'un juste combat.* »

Jacqueline Esber lui parla à plusieurs reprises. D'abord très agressive, elle devait, par la suite, s'amadouer. Elle lui fit cependant écrire une lettre à l'ambassadeur de France, expliquant ce qu'elle voulait et dans laquelle des menaces étaient aussi proférées contre MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine.

Hors ces périodes de tension, les gardiens de M. Peyroles devisaient volontiers avec lui de la qualité des autoroutes françaises qu'ils appréciaient beaucoup, tout autant que le TGV, très pratique, expliquaient-ils, pour se rendre rapidement de Paris à Lyon ou encore de la voiture Citroën CX.Cela, évidemment, ne va pas sans rapprochement avec les implantations lyonnaise et parisienne aujourd'hui connues du groupe des FARL ou encore avec l'achat de cette CX que l'on devait retrouver à Belgrade et dans laquelle fut découvert un plan de Strasbourg annoté par Abdallah.

Au bout du troisième jour de sa détention, il apparut à M. Peyroles que sa libération se préparait. Cependant, le dernier jour, alors qu'on lui annonçait qu'il devait être remis au chargé d'affaires algérien à Beyrouth, il se passa une chose bizarre : la voiture se retrouva dans la plaine de la Bekaa, où il fallut attendre plusieurs heures. Là-dessus survint un paysan avec un troupeau de chèvres, demandant aux anges gardiens de M. Peyroles ce qu'ils faisaient là, avant d'aller donner l'alerte à tout un groupe armé.

« Ne vous inquiétez pas, on va s'en sortir », disait M. Peyroles à son gardien, aussi inquiet que lui. Finalement, ils se retrouvèrent dans une permanence où l'on s'en fut quérir un responsable. M. Peyroles découvrit alors qu'il était aux mains du mouvement AMAL, et celui-ci le relâcha quelques heures plus tard.

Bluff et vantardise

Le diplomate tire de cet épisode cette conclusion : *« Ils voulaient bien me libérer, mais cela ne se passait pas de la façon prévue. »* Il précisa encore que Jacqueline Esber avait bien parlé d'*« un gros poisson »* au sujet d'Abdallah, mais qu'elle pouvait aussi bien se vanter.

« Vous ont-ils parlé aussi d'actes commis contre des intérêts américains ou israéliens ?

— Oui, mais d'une façon tellement libre que cela m'inquiétait un peu. »

Il y eut ainsi proclamations des assassinats de Robert-Charles Ray, de Yacov Barsimentov et aussi de la tentative contre Christian Chapman et, par allusion, de l'affaire de Strasbourg.

Pour Mᵉ Kiejman, c'est bien cela qui compte : *« Ils vous ont bien dit qu'ils agissaient en France parce que c'était pour eux plus facile ?*

— Oui, mais cela paraissait un peu de la vantardise ;

— Et si on ne libérait pas Abdallah, on devait vous tuer, ainsi que M. Fontaine ?

— Oui, mais je pense qu'il y avait une part de bluff car je n'étais pas sûr qu'ils détenaient aussi Marcel Fontaine.

— Alors, aujourd'hui, croyez-vous qu'ils le détiennent ?

— Non. »

> *M. Sidney Peyroles, diplomate français, pris en otage par les FARL pour obtenir la libération de Georges Ibrahim Abdallah, et M. Robert Homme, diplomate américain, qui a échappé par miracle à un attentat, ont témoigné devant la cour.*

M. Robert Homme, qui parla ensuite, est un homme de belle allure, aux cheveux gris-blond. Lorsqu'il fut l'objet de la tentative d'assassinat du 26 mars 1984, à Strasbourg, où il était consul général des Etats-Unis, il venait de rentrer d'Espagne, où il était allé assister à une conférence organisée par des représentants de son pays. Si l'on a insisté sur ce détail, c'est que, à la même époque, Joséphine Abdo, aujourd'hui détenue en Italie et membre du groupe Abdallah, s'y trouvait aussi et que l'on a établi qu'elle revint elle-même en France le 23 mars, soit trois jours avant les coups de feu de Strasbourg.

Mᵉ Kiejman ne cache d'ailleurs pas son sentiment : le tireur pourrait bien avoir été cette jeune femme. Pourtant, le signalement qu'ont recueilli les enquêteurs ne permet pas une certitude, tous les témoins ayant parlé d'un individu qui, à leur avis, devait être un homme. Il reste pourtant que la taille était fine, le visage dissimulé par un casque de cyclomotoriste et le corps enveloppé dans un imperméable beige.

M. Homme, en tout cas, n'a pas eu le temps de voir grand-chose. Il venait de s'installer au volant de sa voiture et amorçait une marche arrière. C'est parce qu'il n'avait pas encore attaché sa ceinture de sécurité qu'il put, dès qu'il vit l'arme à quelques centimètres de son visage, se coucher sur le siège. Et ce fut le miracle : une balle qui effleura la tempe, brisant une branche de ses lunettes ; une autre qui frôla la nuque. Les médecins légistes l'ont dit : un angle de tir à peine différent, c'était la mort assurée.

Une photographie de Joséphine Abdo fut montrée plus tard à M. Homme. Il n'a pu être, en l'examinant, ni affirmatif ni négatif ; il lui semble pourtant qu'un visage de femme correspondrait mieux à celui qu'il n'a qu'entrevu.

Très simplement, sobrement, il conclut : *« Je suis très heureux d'être encore vivant. Il est sûr que j'ai eu beaucoup de chance, mais, pour moi et ma famille, il reste une expérience qui a été très difficile à vivre. Et je suis là aujourd'hui, comme Mᵐᵉ Robert-Charles Ray, pour dire que je crois en une justice. »*

Graphologie

Les enquêteurs de la police judiciaire de Strasbourg qui eurent à connaître de cette affaire, ont paru moins indulgents que les policiers de la brigade criminelle de Paris à l'égard de la DST. Le commissaire Claude Chambefort l'a montré dans sa manière et son ton de faire savoir qu'il ne devait apprendre que le 24 décembre 1984 l'arrestation à Lyon, par la DST, de Georges Ibrahim Abdallah qui remontait au 25 octobre.

Ce qui compte donc dans ce dossier Homme, ce sont deux contestations principales :

1) Les enveloppes dans lesquelles furent postées à Paris les revendications de la tentative d'assassinat contre M. Homme portaient des adresses écrites de la main de Jacqueline Esber. Les experts graphologues ont été formels, et M. Chambefort a ajouté qu'il suffisait d'avoir un autre exemplaire de l'écriture de Jacqueline Esber pour voir que cela sautait aux yeux.

2) Le plan de Strasbourg annoté, selon les mêmes graphologues, par Georges Ibrahim Abdallah portait en outre deux points, dont l'un désigne la rue où demeurait le diplomate.

Pour se défaire de cette charge, Mᵉ Vergès a déjà fait valoir ce qu'il entendait dire. Il admet, à la rigueur, que certaines annotations soient de la main d'Abdallah, mais, dit-il, les experts ne peuvent en tout cas dire que les points, eux, sont de sa main car rien ne leur permet, et ils l'ont reconnu, d'identifier un simple point. Et ces points, on ne peut non plus être assuré qu'ils aient été portés le même jour que les annotations. Le plan de Strasbourg a pu se trouver un moment en possession d'Abdallah mais il a pu être aussi à la disposition de quelqu'un d'autre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

RELIGIONS

Le synode de l'Eglise anglicane vote pour l'ordination des femmes

Le synode de l'Eglise anglicane d'Angleterre a décidé, le jeudi 26 février, lors d'un vote acquis à une majorité des trois quarts, de poursuivre la mise en place d'une législation permettant l'ordination des femmes, en dépit des menaces de scission proférées par les opposants au projet (*le Monde* du 14 février).

L'archevêque de Cantorbéry, Mgr Robert Runcie, est intervenu avant le scrutin pour souligner qu'une réflexion de plusieurs années était encore nécessaire pour entériner le projet, et qu'une décision définitive ne saurait intervenir avant 1991. Il a invité les adversaires de l'ordination des femmes à ne pas céder à *« une panique prématurée »*. Le rapport envisage, en effet, une application progressive de la décision. Il prévoit aussi des mesures d'indemnisation en faveur de ceux qui choisiraient de quitter leur fonction au sein de l'église.

L'archevêque de Londres, Mgr Graham Leonard, chef de file des traditionalistes, s'est déclaré prêt à prendre la tête d'une croisade contre *« ce désastre œcuménique »* qu'est, selon lui, la pénétration dans l'Eglise des idées féministes. Les partisans de la mixité ont, quant à eux, clairement indiqué qu'ils n'accepteraient plus que *« la position des femmes dans l'église soit celle de femmes de ménage, de visiteuses de malades et de collecteurs de fonds »*. L'ordination des femmes est déjà admise dans l'Eglise anglicane de plusieurs pays : Amérique du Nord, Nouvelle-Zélande, Hongkong, Kenya et Ouganda. — *(AFP)*

A Metz

La révocation de quatre gardiens de prison

M. Chalandon, garde des sceaux, a décidé de révoquer quatre surveillants de prison en poste à Metz. La CFDT, dont les quatre gardiens sont membres, proteste et parle de *« coup monté »*. Les quatre surveillants, MM. Jacques Caramusa, Chrétien Junker, Jean-Pierre Moreau et Janvier Moreno, avaient été accusés par un surveillant-chef de la maison d'arrêt de Metz-Barrès d'avoir quitté leurs postes au cours de la nuit du 6 janvier, et d'avoir, en particulier, déserté un mirador. Les intéressés niaient et avaient organisé une grève de la faim de protestation dans les locaux de la prison. De son côté, le surveillant-chef affirmait avoir été l'objet d'intimidations de la part des surveillants.

A la suite de ces incidents, les quatre gardiens ont été suspendus. Leur cas a ensuite été examiné par un conseil de discipline où les syndicats sont représentés mais par la CFDT (c'est FO qui est majoritaire chez les gardiens de prison). Ce conseil a décidé, à l'unanimité, de révoquer les quatre surveillants. M. Chalandon n'était pas tenu d'entériner cette décision mais l'a fait, considérant, explique-t-on à la chancellerie, qu'il ne pouvait aller à l'encontre de l'avis unanime des syndicalistes et des fonctionnaires siégeant dans cette commission.

La fédération « justice » affiliée à la CFDT proteste conte ce qu'elle considère comme un « coup monté » de la part de la hiérarchie de la maison d'arrêt et s'insurge contre une procédure destinée, selon elle, à faire payer à des surveillants leur appartenance à un syndicat minoritaire.

EN BREF

● **Quatre Basques espagnols expulsés de France vers l'Espagne.** — Quatre réfugiés basques espagnols ont été expulsés de France vers l'Espagne dans la soirée du jeudi 26 février. Il s'agit de Donato Gonzales Marino, vingt-sept ans, José-Miguel Retolaza Urbina, trente-cinq ans, Enrique Errasti Villar, trente-neuf ans, et José-Maria Arriagua Inchausti, trente-quatre ans.

Les quatre réfugiés ont été expulsés selon la procédure d'urgence absolue. Depuis le 19 juillet 1986, trente-six réfugiés ont fait l'objet d'une mesure d'expulsion de France, dont trente-quatre selon cette même procédure d'urgence absolue.

● **« Brise de mer » : trois incarcérations à Bastia.** — Trois membres de la bande dite de la « Brise de mer », ainsi appelée du nom d'un café de Bastia où elle se réunissait, viennent d'être inculpés de tentative d'assassinat et écroués dans cette ville. Il s'agit de Pierre Campana, trente-huit ans, Jacques-André Lucciani, quarante-quatre ans, et Joseph Mattei, trente-quatre ans, accusés d'avoir tiré sur Jean Giovanetti alors qu'il circulait en voiture près de Corte (Haute-Corse) pendant la nuit du 14 au 15 décembre 1985. Jean Giovanetti, qui avait pu échapper à ses agresseurs, avait été interpellé dans le cours de l'affaire du « gang des postiches » de Toulouse, puis libéré.

La bande de la « Brise de mer » dont les trois inculpés seraient des membres influents, est à l'origine de plusieurs vols à main armée et règlements de comptes commis notamment en Corse, et contrôlerait de nombreuses boîtes de nuit. Huit de ces membres sont maintenant sous les verrous en Corse.

Selon les aveux de Jean-Marc Rouillan

Les membres d'Action directe auraient commis seize attentats dans la région parisienne

D'après l'Agence France-Presse, Jean-Marc Rouillan a reconnu, durant sa garde à vue de quatre jours, que son « mouvement » avait commis seize attentats à l'explosif ou mitraillages à Paris et dans la banlieue parisienne. Il aurait cependant fait cette déclaration aux policiers *« hors procès-verbal »*, sans évoquer son rôle personnel, ni mentionner les quatre assassinats ou tentatives d'assassinats revendiqués en 1985 et 1986 par Action directe.

Conformément à l'information judiciaire ouverte par M. Alain Marsaud, chef de la quatorzième section — antiterroriste — du parquet de Paris, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani ont été inculpés par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, *« d'association de malfaiteurs, d'infraction à la législation sur les armes, munitions et explosifs, de falsification de documents administratifs et d'usage et recel de documents falsifiés ou volés »*. Ces inculpations découlent des constatations faites par les enquêteurs dans la ferme de Vitry-aux-Loges (Loiret) où Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon se cachaient depuis environ trois ans.

De plus, Jean-Marc Rouillan a été inculpé de *« vol qualifié »* pour un hold-up commis le 30 juillet 1983 à la bijouterie Aldebert, place de la Madeleine, à Paris.

Prime ?

Après avoir été présentées séparément à M. Bruguière, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron ont été écrouées à la maison d'arrêt des femmes du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne). Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani ont été incarcérés, le premier à la Santé, le second à Fresnes. Les quatre inculpés ont choisi pour avocat Mᵉ Bernard Ripert, du barreau de Grenoble, qui défend déjà plusieurs membres d'Action directe emprisonnés.

Les enquêteurs recherchent notamment la deuxième « planque » du groupe, où résidaient Joëlle Aubron et Georges Cipriani. Un jeu de clés ne correspondant à aucune serrure de la ferme du Loiret, découvert sur place, devrait sans doute les aider. Ils pensent, d'autre part, que l'intermédiaire qui a loué la ferme de Vitry-aux-Loges pourrait être Georges Cipriani, bien que le propriétaire ne le reconnaisse pas sur photos.

Commentant l'arrestation des membres d'Action directe, jeudi 26 février, lors de l'émission « Questions à domicile », M. Charles Pasqua a déclaré : *« Nous avons probablement arrêté des terroristes directement liés à l'assassinat de M. Besse et du général Audran. » « Contre eux pèsent des charges lourdes, très lourdes »*, a ajouté le ministre de l'intérieur qui assure que les affiches placardées dans les lieux publics sont à l'origine du succès policier. *« S'il n'y avait pas eu l'affichage des portraits des terroristes et l'offre des primes, les quatre terroristes d'Action directe courraient encore. »* M. Pasqua a indiqué que des informateurs toucheront une prime, d'un maximum de 1 million de francs : *« Je le sais »*, a-t-il déclaré, sans autre précision.

M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, dans une interview au quotidien *la Montagne* du 27 février, déclare pour sa part : *« Les affiches ont été à tous égards très importantes. J'en attendais trois effets : d'abord, une meilleure sensibilisation des personnels de police et de la population. Ensuite, une gêne pour les terroristes, et cette situation a été, je crois, très sensible dans le cas des frères Abdallah. Enfin, il y avait la prime, et tous les numéros de téléphone où l'on pouvait s'adresser. Tout cela a été très positif et, pour Action directe, a joué son rôle. »* M. Pandraud a précisé que *« l'argent sera versé »* et que, *« par rapport au nombre de fonctionnaires et à la quantité d'heures qu'ils ont passées pour localiser et essayer d'arrêter ces quatre terroristes, c'est une économie considérable »*.

Cependant, de source policière, on assure, que si les affiches ont joué un rôle de *« sensibilisation »*, elles n'ont pas été déterminantes dans l'obtention du *« renseignement opérationnel »* ayant permis les arrestations. Les déclarations des ministres auraient-elles alors pour objectif de protéger les indicateurs patiemment recrutés par les renseignements généraux, indicateurs qui, comme cela a toujours été, sont rémunérés en échange de leurs services ?

E. P.

Les « planques » de l'Orléanais

ORLÉANS
de notre correspondant

L'Orléanais et, en particulier, les abords de la forêt d'Orléans, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale, semblent servir de gîte aux membres d'Action directe. Dans le cours d'une série d'interpellations contre le mouvement qui venait de se créer, les policiers, alors commandés par le commissaire Broussard, avaient investi il y a sept ans, le 28 mars 1980, une ferme de Fay-aux-Loges, commune voisine de Vitry-aux-Loges, et arrêté deux membres d'Action directe, Serge Fassi et Martine Moulin.

Cette proximité a-t-elle un lien avec l'installation, quatre ans plus tard, en 1984, des chefs historiques de l'organisation ? Dimanche dernier à l'aube, quelques heures après leur coup de filet, les policiers du RAID ont perquisitionné à la ferme de Fay-aux-Loges.

Des indications laissaient entendre que Georges Cipriani, qui semblait se faire appeler *« M. Antoine »* à Vitry-aux-Loges, aurait pu y élire domicile et y établir une *« planque »*. Les policiers n'ont réveillé qu'un modeste et honorable retraité...

Le dispositif policier autour de la ferme du Gué Girault, où les quatre dirigeants d'Action directe ont été arrêtés, s'est allégé, mais il n'est pas question d'approcher à moins de 50 mètres du bâtiment, et encore moins d'y pénétrer. Les fenêtres et, les portes-fenêtres sont closes et à l'extérieur, seule subsiste, appuyée contre le mur près de la porte d'entrée, la bicyclette verte avec laquelle Nathalie Ménigon se rendait au village.

Quelques canards barbotent dans les flaques d'eau... et la Société protectrice des animaux, qui s'est émue du sort de la ménagerie de Nathalie Ménigon, a téléphoné à la brigade de gendarmerie de Châteauneuf-sur-Loire afin de pouvoir recueillir les précieuses bêtes, en particulier les hamsters, au nombre d'une dizaine selon les gendarmes, qui se morfondent dans une pièce de la maison.

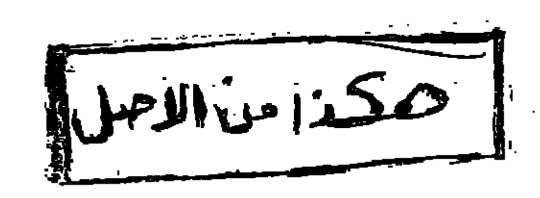
RÉGIS GUYOTAT.

« L'incident est clos »

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a déclaré au cours de son « point de presse » du jeudi 26 février, à propos des polémiques survenues après l'arrestation des terroristes d'Action direct : *« Ll'incident est clos »*, ajoutant :

« M. Chirac souhaite qu'il n'y ait autour de cette affaire ni triomphalisme ni polémique. C'est la raison pour laquelle, s'il y a pu y avoir des mots échangés, qui peuvent se comprendre dans une sensibilité exacerbée par tous ces drames, il faut que les gens se reprennent et retrouvent leur calme.

» Les entretiens du président de la République et du premier ministre, (mercredi avant le Conseil des ministres) *se sont passés dans une atmosphère très détendue. L'un et l'autre sont d'accord pour que la lutte se poursuive avec le concours de tous, et l'intérêt est que cela déclenche le maximum de consensus. En ce qui concerne la cohabitation, sur ce plan, elle se poursuit tout à fait normalement. »*



Défense

L'achat de trois avions AWACS sera assorti de compensations importantes pour les industriels français

Le gouvernement français a signé, le jeudi 26 février, un contrat de 550 millions de dollars pour la fourniture par la firme américaine Boeing de trois avions AWACS destinés à la surveillance à très basse altitude de notre espace aérien. Ainsi prend fin une série de *« longues et difficiles négociations »* que la France a menées au côté de la Grande-Bretagne après l'abandon du système Nimrod proposé par les Britanniques et jugé *« inexploitable dans un contexte opérationnel »* par les Français.

La Grande-Bretagne s'étant déclarée, à la mi-décembre, en faveur de l'achat d'au moins six AWACS, cette coopération commerciale *franco-britannique* a permis aux deux pays de négocier avec Boeing des contrats séparés mais interdépendants dans la mesure où ils autorisent des économies substantielles pour Paris et Londres (1). Les trois appareils commandés par *la France seront* livrés fin 1990-début 1991. Mais le ministre de la défense, M. André *Giraud, n'a pas écarté* la possibilité d'acheter deux autres appareils. A cette fin, une option, valable pour une durée de huit mois, a été prise par le gouvernement français auprès de Boeing.

Aux termes de l'accord passé avec les Américains, il a été prévu que cette commande serait assortie de la *part de Boeing* de compensations financières offertes aux industriels français de l'aéronautique sous forme d'achats d'équipements et de produits d'armements équivalents à 130 % du montant du contrat. La part la plus importante de ces contreparties (80 %), s'étalant sur huit ans, proviendra de la vente de moteurs CFM-56 – développés conjointement par la SNECMA et General Electronic – destinés à équiper les AWACS de nouvelle *génération* et certains avions de programmes militaires prochainement décidés. *Le reste (50 %)* concerne d'autres catégories d'équipements dont Boeing discute actuellement avec *les adhérents* du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS). Quels équipements ?, M. Giraud ne l'a pas précisé.

On s'estimait particulièrement satisfait du côté français de la manière dont ont été conduites les négociations en coopération avec les Britanniques. *« Cet achat,* a dit le ministre de la défense, *est l'illustration de la forme que peut revêtir la coopération entre alliés au moment où la cadence des progrès technologiques est telle qu'elle met hors d'atteinte la possibilité pour chaque pays d'acquérir par lui-même tous les équipements de défense dont il a besoin. »* (2) D'où une série de conséquences qui vont bien au-delà de la concertation des états-majors et des administrations de l'armement pour l'évaluation de leurs besoins et touchent d'autres domaines de la défense, comme la visite à Paris, les 8 et 9 mars prochain, du ministre de la défense britannique, M. Younger, devrait permettre de le vérifier.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Londres devrait annoncer prochainement la signature de son contrat avec Boeing.

(2) Des échanges fructueux devraient avoir lieu entre les deux pays lorsqu'il s'agira d'entretenir et de faire évoluer les systèmes. *La France pourrait* mettre à la disposition des Britanniques sa connaissance des cellules de ces avions (les mêmes que celles des ravitailleurs en vol C-135) et des moteurs CFM-56 dont seront équipés les AWACS commandés par les deux pays.

Un choix limite

LA décision du gouvernement français était attendue depuis plusieurs années, en particulier depuis la loi de programmation militaire 1984-1988 élaborée par M. Charles Hernu, lorsque le précédent ministre de la défense s'était prononcé en faveur d'un système *de détection aéroportée* repris dans la loi de programme militaire 1987-1991 de M. André Giraud. Ce projet répond aux besoins exprimés par l'état-major de l'armée de l'air *de disposer d'avions-radars* capables d'améliorer la détection aérienne à basse altitude, c'est-à-dire à des niveaux de vol où désormais les appareils adverses et les *missiles de croisière attaquent et où* les radars au sol fixes ou mobiles sont aveugles.

A *l'origine,* l'armée de l'air française avait le choix entre plusieurs formules. *Deux avions-radars* américains déjà existants, l'AWACS de Boeing ou le Hawkeye de Gruman, remplissent ces fonctions. La Grande-Bretagne, de son côté, avait conçu son avion *Nimrod à partir* d'une cellule d'avion ancien, le Comet, transformée pour la lutte anti-sous-marine et pour la détection aérienne. Enfin, des solutions étaient avancées par des *constructeurs* français qui proposaient d'adapter l'Airbus, le Transall ou le Breguet-Atlantique aux besoins exprimés par l'armée de l'air.

Très vite, *il est apparu que* la transformation d'avions existants comme l'Airbus et le Transall de la société Aérospatiale ou le Breguet-Atlantique du groupe Dassault-Breguet *était une solution onéreuse,* compte tenu du nombre limité d'avions nécessaires pour remplir la mission. Les Britanniques eux-mêmes ont renoncé à *développer leur Nimrod* pour acheter des AWACS aux Etats-Unis. Enfin, le Hawkeye de Gruman, *dans lequel* les aviateurs français avaient mis beaucoup d'espoir au *début,* n'a pas *répondu* aux vues de l'état-major lorsqu'il a été expérimenté en vraie grandeur au-dessus *du sol national :* l'avion brouillait par ses propres émissions les transmissions internes de nombreuses administrations françaises et il était plus efficace au-dessus des espaces maritimes pour lesquels il a été conçu à l'origine.

Le choix des aviateurs *français* s'est donc porté sur l'AWACS de Boeing, acheté par l'armée de l'air américaine, par le commandement de l'OTAN, par la Grande-Bretagne *et par l'Arabie saoudite. Pour sa part,* le Hawkeye a été acquis par la marine américaine, *qui l'installe sur* ses porte-avions, par Israël et par le Japon.

Les négociations entre la France et Boeing ont longtemps buté sur le *montant du contrat* et sur les compensations que l'industrie française exigeait du fournisseur américain en contrepartie. L'AWACS est en effet un avion cher à l'achat, et il l'est *aussi en coût* de fonctionnement, si l'on tient compte de l'infrastructure au sol qui est requise pour sa mise en œuvre opérationnelle (1). L'AWACS suppose en particulier des installations *au sol qui recueillent et* exploitent les renseignements transmis en vol : les pistes suivies, l'identification des avions ou des missiles adverses pendant leur navigation, les systèmes d'armes en *jeu et, puisque* l'AWACS est un PC volant, la gestion en temps réel de la menace *aérienne* au-dessus du sol national et hors de l'Hexagone, s'il est envoyé en mission outre-mer.

A ces dépenses de fonctionnement s'ajoute le coût de la protection *au sol et en vol. Parce qu'il* représente un lourd investissement, l'AWACS a besoin d'être entouré de moyens importants de sécurité sur les terrains où il est déployé. Parce *qu'il représente une cible privilégiée* pour un agresseur qui voudra le neutraliser d'emblée aux premiers instants d'un conflit éventuel, l'AWACS doit être escorté en permanence par des avions de *défense aérienne,* comme le Mirage F-1 ou le Mirage 2000.

Un PC volant

L'AWACS n'est pas une panacée. Il répond aux *besoins de l'armée* de l'air, mais il a aussi ses défaillances. En particulier, il ne détecte pas les *raids à très basse* altitude d'hélicoptères qui achemineraient des commandos *spécialisés dans l'attaque* en profondeur d'un dispositif militaire, comme le pratiquent les Soviétiques *en Afghanistan.* C'est la raison pour laquelle l'armée de terre française a développé son propre *système* de surveillance du champ de bataille, en installant des radars Orchidée à bord d'hélicoptères Super-Puma au profit des déplacements de la force *d'action rapide.*

De même, la marine nationale peut considérer que l'AWACS, n'est pas l'avion-radar le plus adapté à ses missions. C'est en particulier le cas de la *protection nécessaire* à une escadre autour d'un porte-avions en opérations lointaines. *Parce qu'il* est lui-même susceptible d'être embarqué sur porte-avions, le Hawheye de Gruman pourrait dès lors apparaître comme l'avion-radar qui compléterait le *groupoe aérien du futur* porte-avions nucléaire *le Richelieu,* lorsque celui-ci entrera en service au milieu de la décennie prochaine.

La France participe déjà depuis *quelques décennies au réseau* NADGE (NATO Air Defense Ground Environement), qui est un réseau *allié* de stations-radars au sol installé dans les pays membres de l'OTAN, *et qui* échange toutes les informations de défense aérienne recueillies en direction *de l'Europe de l'Est.* La défense française y est représentée notamment par des stations implantées dans le quart nord-est du pays. Mais AWACS britanniques et français *contribueront* à leur tour à combler les « trous » de cette détection aérienne à basse altitude sur le théâtre du nord et centre Europe.

Dans le cas particulier de la France, les AWACS, *lorsqu'ils seront* en service, pourront compléter les informations alliées de défense aérienne recueillies, par exemple, dans le Bassin méditerranéen. Mais *ils pourront* aussi agir en toute autonomie pour les stricts besoins de la défense aérienne nationale, en particulier en couverture de détection et de protection lointaine d'une force d'intervention aérienne outre-mer, comme le dispositif « Epervier » au Tchad. *Dans ces circonstances-là, ils* sont, en effet, mieux adaptés que le système actuel, basé sur l'utilisation de Breguet-Atlantique de l'aéronavale comme avions de guidage d'un raid aérien.

L'AWACS offre l'avantage de constituer un véritable PC volant, dont le commandement peut être centralisé en liaison directe avec les autorités politiques.

JACQUES ISNARD.

(1) Si le contrat porte sur un montant de 550 millions de dollars – soit un peu moins de 4 milliards de francs, – les sommes réservées par le gouvernement français à ce système de détection aéroportée (SAD) s'élèvent en fait à 5,75 milliards de francs.

Surveillance, contrôle et commandement

En service dans l'armée de *l'air américaine depuis* 1977, L'AWACS E-3A (Airborne Warning and Control System) peut *assurer simultanément les fonctions* aéroportées de surveillance, de contrôle et, éventuellement, de commandement qu'exigent les forces tactiques et de défense aérienne. Son puissant radar permet de détecter des cibles évoluant à basses altitudes à des distances de l'ordre de 280 kilomètres et des cibles volant à plus haute altitude dans un rayon de 580 kilomètres. Il est également équipé d'un radar de détection maritime, grâce auquel *il peut non seulement* déceler des navires, mais aussi les surveiller et les suivre.

L'AWACS E-3A est en fait un Boeing 707-320B modifié, puisqu'il comporte un vaste radome rotatif qui protège le radar, un système dit IFF) identi*fication ami ou ennemi)* et des antennes TADIL-C assurant la liaison de données entre la chasse et le *commandement.* Mais les modifications portent aussi sur les quatre réacteurs standards du Boeing 707 qui ont été remplacés par des réacteurs Pratt et Whitney TF-33 plus puissants. Les AWACS britanniques, français et saoudiens seront, *quant à eux,* équipés de réacteurs franco-américains CFM 56. Il s'agira de modèles d'AWACS de la dernière génération.

Ainsi équipé, l'AWACS est un avion d'alerte avancée haut de gamme, servi par dix-sept hommes d'équipage, et capable de tenir l'air pendant dix heures, et si nécessaire pendant vingt-deux heures, avec ravitaillement en vol.

Médecine

La lutte contre le SIDA dans le monde

Le Japon protège sa « virginité »

TOKYO
de notre correspondant

Le gouvernement japonais a adopté, le mardi 24 février, un programme de lutte contre la diffusion du *SIDA* sur l'archipel. Ce programme, dont les modalités d'application restent à définir, contient une disposition qui pourrait permettre aux autorités japonaises de refuser l'entrée *sur le* territoire *national* des personnes atteintes de cette maladie. Cette possibilité a été confirmée par M. Kuranari, ministre des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse. Celui-ci a précisé qu'il avait demandé au conseil interministériel chargé de la lutte contre le SIDA de veiller à *ce que* les mesures de contrôle sur les peronnes entrant au japon, qui seront éventuellement prises, respectent les *« principes humanitaires ».* Le ministre a d'autre part rappelé que le Japon, où n'ont été diagnostiqués que vingt-neuf cas de SIDA, *« est un pays pratiquement vierge en ce qui concerne cette maladie ».*

Le programme adopté par le gouvernement comporte, outre une *campagne d'information* de l'opinion publique, une série de mesures permettant de localiser les malades et les porteurs sains afin de connaître l'origine de l'infection. Un projet de *loi stipule en particulier* que les médecins devraient informer les autorités de tout nouveau cas de SIDA *diagnostiqué.* Les personnes considérées à « haut risque » devront d'autre part être fermement inciter à subir les tests de détection du SIDA. Un service spécial d'information sera *mis* en place *pour* les Japonais se rendant à l'étranger.

Soulignant la nécessité d'un renforcement de la coopération internationale, M. Gotoda, chef du cabinet du premier ministre, a annoncé que le problème *du* SIDA pourrait être discuté au prochain sommet des pays industrialisés à Venise.

PHILIPPE PONS.

La vente libre des seringues

Le « mauvais deal » des pharmaciens

Les pharmaciens manifestent leur opposition à la vente libre des seringues annoncée le mardi 24 février, par Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé et à la famille.

« Je pourrais augmenter mon chiffre d'affaires de 20 % en vendant n'importe quoi à n'importe qui ; » ce pharmacien établi dans un quartier de bureaux à Paris n'a pas attendu la mise en vente libre des seringues pour se poser le problème. Depuis le décret de 1972, les officines avaient le droit de vendre sans ordonnance les seringues aux clients majeurs, à condition de noter l'identité de l'acheteur. Mais *« notre métier, ce n'est pas d'aider les gens à se détruire, n'est-ce pas ? »*

Quand le client a les pupilles dilatées, les yeux brillants, le visage amaigri, ce pharmacien voit venir le « toxico ». Alors pas de seringue, pas non plus de ces médicaments *prétextes comme le vaccin antitétanique* ou ce remède contre les allergies vendus accompagnés du matériel à injection. Ni *d'élixir* parégorique, ni de ces comprimés contre la toux, qui contiennent des dérivés de l'opium.

Ces pharmaciens sont formels : personne, affirment-ils, ne peut les obliger à vendre un produit *« qui n'est pas bon pour la santé du client ».* Aussi, pour nombre d'entre eux, la vente libre *des seringues ne* changera rien.

La responsable d'une grande pharmacie du centre des Halles, au cœur du Paris souterrain plein de dérives et d'excès, a été plusieurs fois menacée au couteau. Elle résume son point de vue : *« On n'arrête pas un fléau en en favorisant un autre. Pour freiner le SIDA, on va accélérer la toxicomanie, qui accélère le SIDA... »*

Tous les pharmaciens ne sont pas pour autant décidés à refuser la vente des seringues. Parmi ceux qui désapprouvent l'expérience, certains joueront le jeu. Contre le SIDA, disent-ils, il faut bien agir. Ainsi le patron d'une pharmacie près de l'Opéra, qui reste couverte jusqu'à 1 heure du matin. *« J'aurais préféré,* confie-t-il, *qu'on s'attaque au problème de la drogue. Ce qui résoudrait du même coup celui de la seringue. »* Mais, à ses yeux, la vente libre aura au moins un aspect « moralisateur » puisqu'il ne sera plus nécessaire d'acheter un vaccin pour se procurer une seringue. Ses vendeurs prévoient l'affluence. *« Comme les pharmacies ouvertes la nuit à Paris se comptent sur les doigts d'une main, on risque de voir devant chez nous une queue comme devant les cinémas. »*

De là à *ce que* la vente des seringues soit, comme celle des préservatifs, étendue à d'autres lieux... Le conseil national de l'ordre des pharmaciens, dont l'avis déterminera l'attitude de la plupart des responsables d'officines, a flairé le danger. D'accord pour faciliter la vente des seringues et des aiguilles, mais à une condition : qu'elle ne puisse avoir lieu *« en dehors des officines et des commerces de matériel médical et chirurgical ».*

CHARLES VIAL.

ENVIRONNEMENT

● **ANNÉE DE L'ENVIRONNEMENT : l'arbre et la forêt.** – A l'occasion de l'année internationale de *l'environnement,* l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), Jeunes et Nature (France), Inter-Environnement-Wallonie (Belgique), et Jugend des Deutschen Alpenvereins (République fédérale d'Allemagne) organisent un concours. « Quelle forêt pour *les jeunes Européens ?* » Les jeunes Belges, Français et Allemands de dix-huit à trente ans sont invités à s'*exprimer sur* le thème de la forêt européenne. Le moyen d'expression est libre (œuvre d'art, thèse scientifique, etc.). Les quarante-cinq lauréats (quinze par pays) participeront à la rencontre européenne de Strasbourg du 12 au 19 avril. *Ils pourront* échanger leur expérience et rencontrer des scientifiques techniciens et hommes politiques.

★ Faites parvenir votre création à :
– *pour* la France, Jeunes et Nature-Atout vert, 129, boulevard Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 05. Tél. : 43-26-19-26 ;
– pour la Belgique, Inter-Environnement-Wallonie, 25, rue d'Arlon, 1040 Bruxelles (2). Tél. : 230-66-25 ;
– pour l'Allemagne, Jugend des Deutschen Alpenvereins Fraterinsel 58000 Munchen (22). Tél. : (089) 29-30-86. (Date limite 20 mars.)

Le Carnet du Monde

Décès

– *M. Jacques Burstein-Finer,*
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jeannette BURSTEIN-FINER,

survenu à *Paris, le 25 février 1987.*

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux, le lundi 2 mars, à 14 heures.

82, rue d'Hauteville,
75010 Paris.

– *Dieu a rappelé à Lui*

Mme Georges LEGAST,
née Geneviève Lemoult,

décédée le 20 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ayant donné son corps à la science, un service d'actions de grâce sera célébré le *samedi 7 mars, à 11 h 30,* au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris-16e.

De la part de :
M. et Mme Michel Knecht,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Legast
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean Berlin
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Bindschedler
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Lemoult,
leurs enfants et petits-enfants.

39, *rue de l'Annonciation,*
75016 Paris.
160, rue de Bissargues,
34960 Clapiers.

– Mme Jacques Servant,
son épouse,
M. *et* Mme *Serge Queille*
et Aurélie,
Le docteur et Mme Philippe Servant,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Gimel, Cochet, Desirier,
Berge, Marand, Driot, Noyon,
Tous les parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SERVANT,

survenu le 23 *février* 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

220, rue Saint-Martin,
Urville-Nacqueville.
50460 Querqueville.
25, avenue de Budé,
1202 Genève.

– La famille de

Jean FEGER

vous informe que *l'Evangile de la résurrection* sera annoncé en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue *Erlanger,* à Paris-16e, le lundi 2 mars 1987, à 18 heures, et vous convie à vous y unir.

– Les familles Vial et Vallet

ont la tristesse de faire part du décès de

André-Marc VIAL,
professeur honoraire
de l'université de Lyon,

survenu à Caluire, le samedi *14 février* 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à La Faurie (Hautes-Alpes).

Remerciements

– Mme Raymond Bressier
et ses enfants,

dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Raymond BRESSIER.

Anniversaires

– Le 28 février 1986 décédait

Raymond *DELAMARRE,*
sculpteur,

rejoignant son fils,

Jean-Philippe DELAMARRE,

décédé le 19 mars 1981.

Leur famille, en ces anniversaires, demande aux amis une pensée fidèle, une prière à ceux qui ont le bonheur d'espérer.

– Paris. Jérusalem.

Le 27 février 1986 disparaissait brutalement

Golda Gisèle WAYNBERG,

qui repose pour toujours en Terre sainte.

En ce *premier* anniversaire de sa mort, son époux inconsolable demande à tous ceux qui l'ont connue et estimée une affectueuse pensée pour elle.

Docteur Jacques Waynberg, ancien médecin-chef de l'« Exodus » 1947.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le 6 mars 1987, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e,

à l'intention de

Georges GAVARRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ancien ministre
de la République du Dahomey,
président-directeur général
de la SETIMEG,
président-directeur général
de la SODLER,

décédé accidentellement le 5 février 1987 au-dessus du Cameroun, dans sa soixante-septième année, et inhumé à Naussac (Lozère) le 11 février.

De la part de :
Mme Georges Gavarry,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis.

– Une messe sera célébrée le 6 mars *1987,* à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e,

à l'intention de

Georges GAVARRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ancien ministre
de la République du Dahomey,
président-directeur général
de la SETIMEG,
président-directeur général
de la SODLER,

décédé accidentellement le 5 *février* au-dessus du Cameroun, dans sa soixante-septième année, et inhumé à Naussac (Lozère) le 11 février.

De la part :
Du conseil d'administration,
Et du personnel de la société SETIMEG.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, samedi 28 février, à 13 h 30, salle Liard, M. Clément Delmas : « La femme et son destin au miroir de la poésie féminine (1899-1920). »

– Université Paris-X-Nanterre, jeudi 5 mars, à 14 heures, salle des Commissions, M. Michel Kalla Dissongo : « L'application du code de conduite des conférences maritimes en Afrique de l'Ouest et du Centre. »



Le Monde
SANS VISA

La Jordanie, patrie bédouine

Fidèles sujets d'un descendant de Mahomet, les Bédouins de Jordanie ne font qu'honorer leurs plus anciennes coutumes en vivant leur islam d'une manière décontractée.





Par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

SUR le tapis roulant de l'aéroport Reine-Alia à Amman tournent interminablement, parmi les valises, des cartons d'endives beiges destinés aux cuisines du Palais. Il suffirait d'une seringue criminelle pour illustrer cette boutade d'Hussein de Jordanie : *« J'ai parfois l'impression d'être un personnage d'Agatha Christie ! »*

Mais c'était il y a déjà longtemps, quand le propre chauffeur du roi était surpris en train de tirer sur les fenêtres de son maître ou qu'une main familière parvenait jusqu'à la salle de bains royale pour remplacer le collyre par de l'acide...

Depuis lors, le Royaume hachémite a bien changé, échappant enfin à ce Shakespeare mâtiné de Grand-Guignol. Trêve précaire ou longue phase heureuse après trente ans de drames et d'alertes ? Qui pourrait bien s'aventurer à trancher ? C'est en tout cas le moment de découvrir ce petit pays paisible quoique toujours penché sur le grand dossier tumultueux de la moderne « question d'Orient ».

Le grand nomadisme

L'expression nous amène d'emblée à Lawrence d'Arabie, qui, sans doute, aima plus que son Pays de Galles natal ces rocailles tantôt grandioses, tantôt angoissantes au carrefour Syrie-Palestine-Séoudie. Mais pas plus que l'autre Lawrence (Durrell) n'est prophète en « son » Alexandrie *les Sept Piliers de la sagesse* ne sont en odeur de sainteté outre-Jourdain.

Pourtant, ce monument de passion politique et de pudeur personnelle demeure également *« l'épitomé parfait de tout ce que les Arabes signifient pour le monde »*, ainsi que le vit bien Winston Churchill, qui ne s'embarrassait pas de compliments de courtoisie.

La Jordanie fut et reste le théâtre par excellence de la geste bédouine, de l'arabité exaltée par une solitude qui, là-bas aussi, s'appelle Sahara. De Jerash à Kérak, les Romains, les Byzantins, les Francs, les Turcs, ont modifié le paysage et incurvé l'histoire. Seuls les Arabes ont attrapé l'âme du pays et ont su la garder. Peu importe que le grand nomadisme se meure, que la tente en poil de chèvre devienne cube de maçonnerie !

La poésie des sables, l'appel du vent, l'errance dans un territoire ouvert à l'infini et où le seul abri est sa propre généalogie (le roi Hussein est sur ce point bien paré, lui dont la sienne remonte à Adam *via* Mahomet...), bref tout ce qui fait la *badieh* a résisté à l'installation en ville, est resté bien ancré sous les keffiehs rouges – à ne pas confondre avec le voile de préférence blanc des Palestiniens, ces frères qu'on ne quitte pas, mais c'est du coin de l'œil...

La vigilance des bédouins ne date pas des conflits contemporains. Ils ont toujours observé avec méfiance ces citadins palestiniens, libanais, syriens, qui préfèrent se défendre avec des codes qu'avec des lames et sont donc plus redoutables que tout au bédouin ; pour lui, être pauvre est un état d'esprit, méprisable naturellement, et les usuriers n'ont donc pas été inventés pour les chiens...

La Séoudie, comme on l'appelle au Proche-Orient car il n'y a pas de raison qu'elle accapare « Arabie » pour elle seule, ne fascine pas plus que le Croissant fertile le petit monde bédouin de Jordanie, malgré sa Mecque, son naphte et tout le saint-frusquin.

Le bédouin est néanmoins dévot tant de Dieu que de son Prophète et de ses descendants, c'est-à-dire qu'il ne doute jamais ni de l'un ni des autres. Mahomet lui-même ne fut-il pas caravanier sur les routes où ses fidèles jordaniens, keffiehs déployés, roulent aujourd'hui en japonaise ?

Mais pour le reste, le précepte coranique *« pas de contrainte en religion ! »* est pour une fois mis en pratique. Peu de musulmans se montrent aussi décontractés tant vis-à-vis des pratiques de leur propre foi que des croyances des autres.

Le Coran, pourtant, a limité depuis belle lune ce « laxisme nomade » par un verset sévère de la sourate de l'Immunité, dont on peut gager qu'il n'est pas le plus récité dans les modestes mosquées du désert jordanien...

Les bédouins sont les plus
[violents
en fait d'incrédulité et
[d'hypocrisie
et les plus enclins à méconnaître
les lois contenues dans le
[Livre (1).
Que Dieu a fait descendre sur
son Prophète.

Les moustaches d'Astérix

Cette irrévérence qui, avec les moustaches en friche, donne aux hommes de Kérak ou de Ouadi-Sir quelque parenté avec Astérix, n'est sans doute pas étrangère à la bénignité du phénomène intégriste dans l'Etat hachémite, bénignité contrastant avec la situation en la matière dans le reste de la région.

Bien sûr, les bédouins, même au sens très large du terme, sont minoritaires dans la population jordanienne où l'emportent en nombre les Palestiniens ; mais les fils des dunes, rempart de la dynastie et noyau dur de la nation, donnent le ton général, surtout en politique.

Amman, hier bourgade égarée parmi les pierres de l'antique Philadelphie, draine aujourd'hui un sur trois des quelque trois millions et demi de Jordaniens. Ses maisons blanches recouvrent maintenant dix-sept collines, *« dix de plus qu'à Rome »*, claironne un édile. Mais à 21 heures, tous feux éteints, la capitale dort sans barbiturique. *« Ici, pas de cabarets, pas de casinos, pas de poules ! »* décline sans ambages un proche des Hachémites.

Pâtisserie « Jérusalem »

En plein centre, au-dessus de la pâtisserie « Jérusalem », un panonceau parmi d'autres sur un balcon fatigué : *« Association des Frères musulmans »*. Pourchassée par la Syrie voisine, la fameuse confrérie a ici ses aises et même ses députés. En dédramatisant, le pouvoir a désamorcé ; de même en refusant l'érotisme à l'occidentale placardé à tous les coins de rue, il a privé les intégristes du chiffon rouge qui, ailleurs, les rend méchants. Résultat des courses : peu de pays arabo-islamiques offrent actuellement cette atmosphère à la fois détendue et sage.

Cela ne préjuge évidemment pas de ce qui se passe dans l'intimité, qui, ici, est sacrée. Cette vertu ne date pas, en cette contrée, d'aujourd'hui, et on en voudra notamment pour preuve les « garçonnières du Sahara » que les califes omeyyades, avant d'aller illuminer l'Andalousie, semèrent dans l'immensité jordanienne, au huitième siècle. Plusieurs d'entre elles existent toujours, comme momifiées par la houle brûlante de désert et le respect des passants : Mouchatta, Kharaneh, Hammam-Sarah, Kasr-Hamra, etc.

Le « Château rouge » – Kasr-Hamra – a miraculeusement conservé ses fresques, sous des voûtes miniatures, que les califes Walid Ier et Walid II, en délicatesse avec La Mecque, mais attelés sans s'en rendre compte à l'immense parturition de l'art islamique, bâtirent sur la route de Mésopotamie. A la barbe des interdits et des prédicateurs gambadent là, depuis près de treize siècles, Vénus callipyges et athlètes en petite tenue. Après la chasse à l'onagre, le maître de céans trouvait là bain chaud, bonne chère et le reste.

A l'évocation de ces mœurs, le berger emmitouflé qui, sous sa tente, garde de nos jours la clé de la maison peinte a une réponse toute prête. *« Chez soi, chacun est libre. Dieu seul est juge ! »* Sur sa télévision portative apparaîtront bientôt les chants et les danses orientaux diffusés quotidiennement *ad libitum* depuis Amman, et qui nous paraissent l'un des signes de la joviale santé jordanienne.

(Lire la suite page 14.)

(1) C'est-à-dire le Coran. Extrait d'*Essai d'interprétation du Coran inimitable*, le *« Livre »* étant réputé « intraduisible ». Edition bilingue arabe-français, seule admise par l'Islam orthodoxe. Dar el-Kitab el-Loubnani, BP 3176, Beyrouth.

هكذا من الأصل

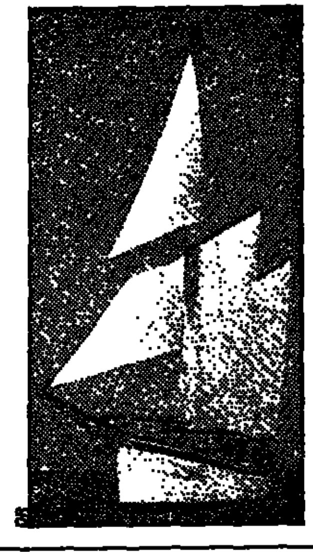
ESCALES

Une goélette autour de la Corse

Le tour de Corse : ce n'est pas un rallye automobile, mais une croisière maritime, à bord de la goélette *Alliance*, que propose Ferrytour (27, rue de Mazenod, 13002 Marseille, tél. : (16) 91-56-35-15). Ou plutôt un mini-tour, en quatre étapes, au choix, de six ou sept jours chacune : Bastia — Ile-Rousse, par Saint-Florent (20-26 juillet), Ile-Rousse — Ajaccio (27 juillet-1er août) et retour : Ajaccio — Ile-Rousse (2-7 août), Ile-Rousse — Bastia (8-14 août).

Prix, selon la durée de la croisière : 3 880 F (2e et 3e semaines) ou 4 480 F (1re et 4e). Ce tarif comprend : la traversée continent — Corse en car-ferry (2e classe-fauteuil), la pension complète à bord du voilier en cabine à deux, la location de matériel de plongée et de planche à voile, utilisables au mouillage ou lors des escales (notamment à l'île d'Elbe, 1er et 4e parcours).

Renseignements et inscriptions à Ferrytour et dans les agences de voyages.

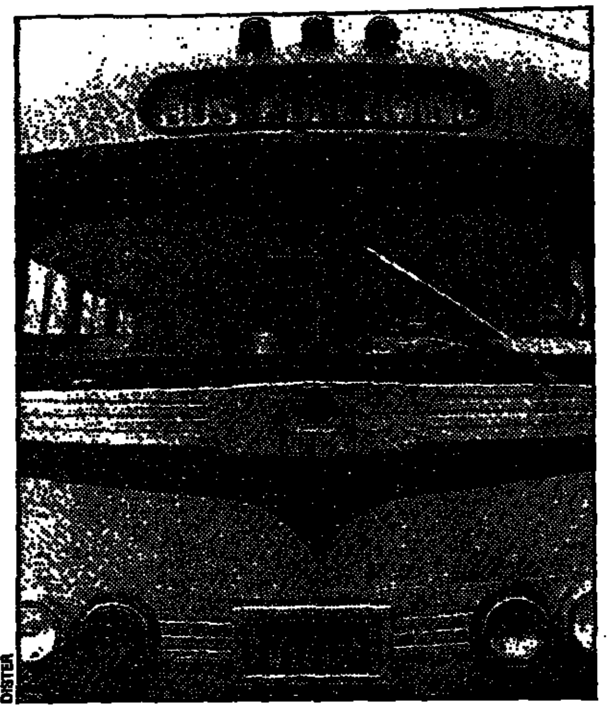


Etats-Unis et Canada avec Greyhound

Comment ne pas faire confiance à une compagnie qui depuis plus de soixante-dix ans fait patrouiller ses véhicules sur l'énorme réseau routier nord-américain ? Greyhound, présente de Danson Creek, là-haut dans le grand Nord, à Kansas-City ou à Miami.

Greyhound (vente dans les agences de voyages ou renseignements au 42-61-52-01) qui propose un circuit de quinze jours en autocar climatisé avec pour principales escales du périple — *au départ de New-York*, — Boston, Montréal, Ottawa, Toronto, Niagara Falls, Washington D-C., Philadelphie.

Le prix, 9 800 francs par personne, chambre double, comprend les vols aller-retour Paris-New-York, les services d'un accompagnateur parlant français, treize nuits d'hôtel et bien sûr le transport et les visites décrites dans l'itinéraire.



DISTER

Bonne affaire sur le Nil

Le Nil est ardemment fréquenté, mais, à ce prix-là, moins. Voice (141, rue de *Charenton*, 75012 Paris, tél. : 46-28-33-15) a réussi à monter un voyage de seize jours « tout compris » pour 6 290 francs. Croisière estampillée « Luxe hôtel 1re catégorie ». Le Caire, *Louxor*, *Karnak*, *Thèbes*, Assouan, Alexandrie... Pour les enfants de moins de douze ans, une réduction de 1 000 francs est consentie. Départs : 27 juin, 11 juillet, 1er août, en période, donc, de forte chaleur.

Corée du Nord

La République populaire démocratique de Corée vue par Loisirs et vacances de la *jeunesse* (4-6, rue de Château-Landon, 75010 Paris, tél. : 42-03-20-50). Cette association, spécialiste des pays socialistes, propose un circuit de dix-huit jours pour 13 490 F, déplacements en train à l'intérieur de la Corée du Nord et hébergement en hôtels de première catégorie. Principales étapes : Pyongyang, la capitale, Weunsan, la montagne de Keumgang, Myohyang, la montagne aux parfums, et Nampo. Départs les *7 juin, 5 juillet et 2 août.*

Horizons d'Argentine

L'Argentine des grands voyageurs, c'est la spécialité de Gulliver (79, bd de Courcelles, 75008 Paris, tél. : 46-22-96-58) qui se consacre exclusivement *à ce pays* (3 700 km du nord au sud, 1 400 km d'est en ouest). Gulliver propose des itinéraires par régions. Le Nord-Est, c'est le désert, la cordillère andine, la vallée de la Lune. Région austère à laquelle on accède par la route mythique *des Incas*. 15 jours : 21 100 F; avec randonnée à cheval, 23 150 F. Départs les 29 avril et 1er mai.

Au nord-ouest, le parc *national* et les chutes d'Iguazu (où fut tourné le film *Mission*). 15 jours dans cette forêt subtropicale aux 2 000 espèces de plantes et aux 400 espèces d'oiseaux : 21 400 F. Saison du 15 février au 30 mai *(été austral)* et du 1er août au 30 *décembre (printemps, été).*

Gulliver propose aussi la pêche en Terre de Feu (*14 jours, dont 10 de* pêche : 22 500 F), la chasse *au petit gibier* dans la province de Buenos-Aires (11 jours dont 7 de chasse : 19 500 F pour plus de 3 chasseurs) et une randon*née à cheval* en Terre de Feu (15 jours, 27 600 F.)

A Santorin dans la falaise

En Grèce, l'île de Santorin, avec, sur la côte ouest, sa falaise qui vient plonger dans la mer. Sur les flancs de l'à-pic, Air Sud (105, rue *Monge*, 75005 Paris, tél. : 43-37-85-90 et chez les agents de voyage) loue des appartements troglodytiques au lieu-dit Oia village. Toutes les *chambres* donnent sur une terrasse privée. Neptune est à environ cent mètres plus bas. On peut le fréquenter mais le sentier est un peu abrupt. Nombreuses autres plages à proximité. Prix : de 860 francs (logement deux pièces, basse saison), à 1 440 francs, haute saison. Ces tarifs s'entendent pour la semaine. Location du dimanche au dimanche.



Chemins de Compostelle

Faire ses Pâques sur les *pas des pèlerins* de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'OCCAJ-Ile de France (95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 42-81-40-08) a inscrit *parmi ses activités* trois journées pour découvrir le tympan de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, les églises romanes de Saintonge, l'île d'Oléron, et prévu un retour par Niort et *le val de Loire. Du samedi 18* au lundi 20 avril prochain ; 1 520 F par personne, comprenant le transport en autocar au départ de Paris, l'hébergement en chambre double, la pension complète.

Ceux qui, plus entreprenants, auraient décidé de consacrer *plusieurs semaines* l'été prochain à un pèlerinage pédestre jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle (en Espagne), mais qui ne voudraient pas se lancer seuls, peuvent prendre contact avec Itinéraire et *Découverte*, 72, rue Bergson, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-74-33-59. Depuis 1982, ses responsables assurent le ravitaillement et organisent l'hébergement (monastères, fermes ou tentes) de groupes d'une vingtaine de *personnes* (4 800 francs par personne pour un mois). Départs du Puy, l'une des quatre routes traditionnelles, le 1er juin (1 500 km) ; ou de Saint-Jean-Pied-de-Port (le 2 juillet ou le 2 août, 750 km) ; ou de Burgos (le 11 juillet ou le 11 août, 450 km). Arrivée à Saint-Jacques-de-Compostelle le 30 juillet ou le 30 août.

J.-K.–MAGNUM

RENCONTRE

Voyages en politique

QUARANTE ans, quelques *années* d'expérience dans les coulisses de la politique (au PR puis à l'état-major de l'UDF), Guy Lardeyret s'est tourné après mai 1981 vers d'anciennes relations du patronat qui l'ont aidé à lancer l'Institut du citoyen, organisme de formation politique. En 1986, fort de ce premier succès, il a créé sa Fondation pour la démocratie, qui veut marier les activités de conseil politique, les conférences ou séminaires et... l'organisation de week-ends ou de voyages thématiques axés sur la politique.

Un week-end en Irlande du Nord devient une occasion de se renseigner sur les affrontements et les drames de ce pays ; un périple en Syrie, *en Jordanie* et en Israël prend comme fil conduc*teur le problème* palestinien, etc.

□ ***On connaissait le tourisme organisé, gastronomique, artistique, historique. Votre intention est-elle de promouvoir un tourisme « politique » ?***

— Sans *aucun doute*. Je *crois* qu'il y a une dizaine d'années les voyages avaient essentiellement un but de détente et de dépaysement. Aujourd'hui, les personnes qui voyagent veulent joindre l'utile à l'agréable et recherchent à l'occasion de leurs déplacements à approfondir leurs centres d'intérêt. On a ainsi vu se développer les formes de voyages que vous avez citées. J'ai pu me rendre compte, à l'expérience, qu'il y *avait une demande de la part* des personnes qui s'intéressent aux affaires internationales.

» J'ai donc eu l'idée de proposer à des gens qui s'intéressent un peu plus que la moyenne aux activités politiques la possibilité de voyager comme peuvent le faire les députés, les sénateurs ou les ministres. C'est-à-dire de rencontrer à l'occasion de leurs voyages des personnalités de haut niveau, donc de pouvoir s'informer directement *sur le terrain* des données d'une situation politique.

□ ***Croyez-vous réellement à une « pédagogie politique » de ces voyages ?***

— L'intérêt pédagogique est évident. Le meilleur exemple que je puisse vous donner est la Suisse. En soi, ce pays n'est pas nécessairement attractif pour les Français, d'un point de vue touristique. Eh bien, le voyage que nous proposons en Suisse est un exemple type d'expérience d'une richesse extrême du point de vue des enseignements qu'on peut en tirer sur le plan politique. Car c'est le pays qui réalise le mieux l'application des principes de la démocratie.

□ ***Une Fondation pour la démocratie qui s'assigne comme but (entre autres, il est vrai) d'organiser week-ends et périples n'est-elle pas surtout une agence de voyages spécialisée ?***

— Nous ne sommes pas une agence de voyages. Pour proposer nos voyages thématiques, nous devons nécessairement recourir au service d'agences de voyages. Nous apportons l'élément supplémentaire : le point de vue intellectuel et culturel, mais les agences s'occupent de l'organisation, de la logistique.

» Je procède de la manière suivante : je bâtis d'abord le programme du séjour. Je m'adresse ensuite, généralement, à deux agences de voyages présélectionnées en fonction de la destination. Nous retenons la proposition qui nous paraît la meilleure. Bien sûr, guides, interprètes et intervenants sont choisis par nous.

□ ***Comment sont sélectionnés, préparés, conduits vos week-ends et voyages ? Quelle place y tient l'information sur les réalités politiques des lieux visités ?***

— En règle générale, les voyages combinent la visite des sites touristiques et des rencontres avec des personnalités qui appartiennent aux milieux politiques, économiques, universitaires et à la presse. Pour les voyages, le thème a généralement un lien direct avec l'actualité. Nous allons souvent dans les points chauds. Le dernier voyage, par exemple, a eu lieu en Amérique centrale. Lorsque nous arrivons dans un pays, nous commençons *le plus souvent* par visiter l'Assemblée nationale et éventuellement la *Cour suprême*. Nous pensons qu'il est bon de se placer de ce point de vue central pour mieux comprendre le fonctionnement d'un pays. C'est aussi à cette occasion que les gens peuvent rencontrer les représentants des différents courants politiques.

» Ensuite, le programme des rencontres est adapté au pays ou au thème. Bien entendu, les week-ends ont des objectifs plus limités. Ils sont aussi centrés sur l'Europe, qui occupe une grande place dans les préoccupations de la Fondation.

□ ***Quel genre de public atteignez-vous et attendez-vous ? Et quel encadrement choisissez-vous pour ces voyages ?***

— *Le* public ? *Je vous l'ai dit*, nous nous adressons aux citoyens *qui s'intéressent* aux *questions* politiques. J'observe que nous avons une forte représentation d'élus, en général la moitié des participants. Avec une dominante de conseillers régionaux ou généraux et de maires. Nous avons aussi beaucoup d'universitaires, pas mal de hauts fonctionnaires et des cadres ou membres de professions libérales. La moyenne d'âge est souvent relativement jeune. *L'encadrement* ? Ou bien j'accompagne moi-même le groupe, ou bien je désigne un habitué de la Fondation. Ce responsable, bien sûr, ne se confond pas avec le guide et les divers accompagnateurs.

□ ***Vos prix : j'imagine qu'ils sont calculés pour préserver à la fois vos intérêts et ceux des agences dont vous parlez. Votre entreprise se veut-elle simplement équilibrée ou rentable ?***

— Nous n'avons pas de vocation commerciale, vous vous en doutez. Les prix sont calculés de façon que les voyages ne soient pas déficitaires mais aussi pour *couvrir les frais de préparation* par la Fondation. Cela couvre donc une partie de ses frais de fonctionnement, en raison du lien qui peut exister entre certains voyages et certains thèmes de recherche de la Fondation. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

● *Fondation pour la démocratie, 106, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. 47-53-04-04.*

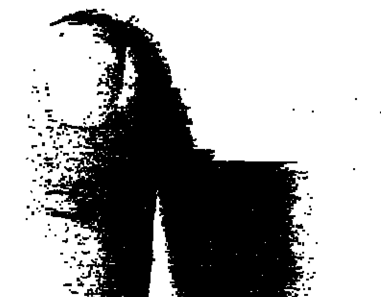


PHILIPPE BACHELIER

Guy Lardeyret

PROCHAINS VOYAGES

— L'avenir du Maghreb, du 11 au 27 avril (coût : 12 000 F).
— Espagne-Portugal : les chemins de la démocratie, du 28 mai au 8 juin (8 000 F).
— L'Irlande du Nord, un problème insoluble ?, du 11 au 14 juillet (4 500 F).



ENQUETE

Des bouées pour Venise

On la croyait sauvée mais on était encore loin du compte. Les engagements qui viennent d'être pris mettront-ils la Sérénissime à l'abri de la noyade ?

JUSQU'AU tournant du Mardi gras et du mercredi des Cendres, c'est-à-dire jusqu'au 3 mars à minuit, le carnaval de Venise déploie ses fastes. Pourquoi cette manifestation spectaculairement relancée en 1980, après deux siècles, ou peu s'en faut, de léthargie, connaît-elle un tel succès d'affluence ? L'abolition momentanée des barrières sociales qui avait été sa raison d'être historique pèse sans doute moins aujourd'hui, où les haines de classe sont en récession. L'annulation des différences d'âge et le travestissement des sexes permis par les déguisements sont en revanche au moins aussi recherchés qu'à l'époque de la Sérénissime déclinante.

Outre la beauté objective du décor, gageons qu'il est une raison supplémentaire à cette fascination exercée par la cité lagunaire : l'impression qu'on y vient danser sur un lieu menacé, voué à l'engloutissement. La préfiguration de la mort à Venise, entrevue par les romantiques bien avant Thomas Mann, ne vient-elle pas en écho de « la mort de Venise » pressentie par Montesquieu et Gœthe, longtemps avant Barrès ?

L'époque est ainsi propice pour faire le point sur le sauvetage de la lagune. Serpent de mer, en vérité : un doge, Ziani, n'avait-il pas craint, dès la fin du douzième siècle, que la position ne devienne intenable en raison des mouvements apparemment incontrôlables des eaux ? Mais thème toujours d'actualité, un peu plus de vingt ans après la fameuse *aqua alta* du 4 novembre 1966, qui avait laissé la place Saint-Marc sous plus de un mètre d'eau et recouvert plus de 90 % de la ville. Lorsque la marée se fut retirée vingt heures après son déferlement, ne crut-on pas que se vérifiait la célèbre prédiction de Byron : *« O Venise, quand les marbres de tes palais seront menacés par les eaux on entendra un cri d'entre les nations »* ? Du Conseil de l'Europe à l'UNESCO, ce fut à qui, en effet, se préoccuperait du sort de « la perle de l'Adriatique ». L'Italie elle-même, pourtant en pleine crise, se mobilisa : son Parlement n'était-il pas parvenu à voter en avril 1973 une loi spéciale annonçant des masses d'argent pour sauver Venise des eaux ?

JK/MAGNUM

Les 1er et 2 février 1986 pourtant, une nouvelle *aqua alta*, la troisième en importance de ce siècle, est encore venue recouvrir la quasi-totalité de la ville, à l'exception de ses deux extrémités, l'île de Santa-Elena au sud-est et le Tronchetto, l'immense parking à voitures situé à l'entrée nord-ouest. Rien n'avait donc été fait en deux décennies ?

Fiat au palais Grassi

La simple observation des lieux montre, au contraire, que Venise se débat pour s'en sortir. Le Grand Canal, en particulier, redevient peu à peu cette *« plus belle rue que je crois qui soit en ce monde »*, tout comme il était apparu à la fin du seizième siècle au chroniqueur Commynes. Tout au long de ses quelque cinq kilomètres sont en cours des travaux que le terme même de restauration est parfois insuffisant à décrire, tant il faut opérer... en profondeur.

L'exemple le plus connu est sans doute celui du palais Grassi, que l'architecte Gae Aulenti a fait littéralement scier pour interposer entre fondations et murs une couche de plomb et de plastique destinée à arrêter la montée des eaux par capillarité. Le fait que ce travail de titan ait été accompli avec les moyens gigantesques de la Fiat pourrait faire croire que seul le mécénat d'entreprise est à l'œuvre à Venise – ce qui ferait craindre pour l'avenir de cette majorité d'édifices appartenant soit à la commune elle-même soit à des familles de plus ou moins ancienne souche locale.

Or une nouvelle loi, le 20 novembre 1984, est venue relancer « l'assainissement immobilier », comme on dit à Venise. Elle prévoit des aides très substantielles de la puissance publique, allant jusqu'à 80 % du coût des travaux. La première tranche de 4 milliards de lires (20 millions de francs) a déjà été totalement attribuée pour une quarantaine d'interventions. Une vingtaine d'autres projets sont sur le point d'être approuvés et financés. Si l'on sait que dans le seul Grand Canal deux cents palais environ se mirent, et qu'il y a à Venise cent soixante-dix-sept canaux (certes moins importants et beaucoup moins bien « maisonnés »), on perçoit l'ampleur de la tâche.

Mais le fait est que tout au long des rii, des calli et des campi (dénomination vénitienne des canaux, rues et places), le visiteur le moins attentif perçoit le travail en cours. De même, M. Francesco Valcanover, surintendant pour les Biens artistiques et historiques (pour la peinture et la sculpture), peut-il, sans accent triomphaliste mais tout de même bien satisfait, annoncer, catalogue à l'appui, la restauration, depuis le cataclysme de 1966, de six mille cent vingt œuvres. Parmi elles figurent des sculptures aussi importantes que celles de Sansovino, à la logette du campanile de Saint-Marc, ou des tableaux comme *le Retour des ambassadeurs anglais* de Carpaccio, *la Conversion sacrée* de Bellini, et *les Noces de Cana* du Tintoret. Travaux qui ne vont pas sans susciter des critiques, mais nul ne conteste que ne rien faire eût été la pire des solutions.

Tout cela n'appartient-il pas cependant à l'écume des choses, pour demeurer dans les métaphores aquatiques ? Restaurer une ville qui se noie, ne serait-ce pas en effet opérer sur elle une thanatopraxie, comme on dénomme ces manipulations que l'on fait subir aux morts pour les rendre plus présentables aux vivants dans les heures précédant leurs obsèques ? Or, là aussi, les choses bougent un peu. Le 6 octobre dernier (comme pour dire : *moins* de vingt ans après la catastrophe de 1966), les premiers chantiers en vue du sauvetage de la lagune ont démarré. Modestement, à vrai dire, puisqu'il ne s'agit encore que de draguer des canaux secondaires en vue de permettre aux marées de s'épancher régulièrement sur des espaces qu'elles n'atteignaient plus que lors des périodes de hautes eaux.

Le canal des pétroliers

L'objectif est double : il s'agit tout d'abord de revivifier des zones à demi tuées par les pollutions d'origine industrielle ou humaine, mais également de « diluer » sur l'essentiel des 550 kilomètres carrés de la lagune le volume aquatique entrant par les trois ports naturels, de sorte que la hauteur des marées, et notamment des plus hautes, en soit écrêtée. Les travaux ont commencé autour de la petite île de Mazzorbo, bien connue des touristes puisque c'est elle qui est reliée à l'arrière de la pittoresque Burano, l'île des dentellières, par un grand pont de bois. En même temps, on en consolide les rives afin que la circulation renouvelée des eaux ne grignote pas un espace traditionnel de vie des hommes.

Ailleurs, à Poveglia, une île située en arrière du lido de Malamocco, on a expérimenté une technique visant à relever le niveau des *insulae*, ces zones habitées dont la côte est sensiblement plus basse que celle des autres. Et encore, le long du canal des pétroliers, reliant depuis quelques décennies la bouche centrale de Malamocco au port industriel de Marghera, sur la terre ferme, en arrière de Venise, on s'apprête à réédifier, selon les indications des cartes anciennes, les *barene*, ces dunes qui ont été littéralement aspirées par le creusement de la nouvelle voie d'eau : l'objectif est cette fois de freiner l'élan des marées.

3 000 milliards de lires

Il s'agit là d'une multitude de micro-travaux à mener un peu partout sur ce bassin de cinquante kilomètres de long et de dix à quinze de profondeur, dont le nom prestigieux est : lagune de Venise. Car tous les experts en sont aujourd'hui convaincus : le sauvetage de la ville est au prix de la revivification de son écrin aquatique. *Venezia Nuova* : Venise nouvelle, ou, si l'on veut, Venise neuve. Un consortium de vingt-six firmes de travaux publics, allant de la géante Impresit (du groupe Fiat) à des PME de dimensions modestes mais travaillant de longue date dans la lagune, a été constitué en 1984 pour mener à bien l'entreprise.

3 000 milliards de lires (15 milliards de francs) ont été votés pour ces travaux. Et le président du conseil, M. Bettino Craxi, est venu le 8 novembre dernier jurer que *« après tant de faux départs »* celui-ci était le bon.

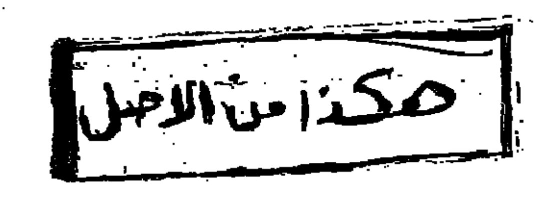
Nul en Italie n'en jurerait, tant l'Etat ici démontre peu de continuité dans son vouloir. Deux éléments pourtant plaident cette fois en faveur du sérieux de l'affaire : l'implication très en amont du secteur privé, et le pragmatisme de l'approche. *« Tout a été expérimenté sur un modèle réduit de la lagune que nous avons construit près de Padoue. Nous entreprenons l'une des plus grosses opérations d'ingénierie hydraulique du monde avec des pincettes de bijoutier »*, nous assure un ingénieur de Venezia nostra, M. Hermes Redi. Et comme pour démontrer le sérieux de son propos, il ne nous parle qu'en tout dernier lieu de ce qui normalement ferait les gros titres : le projet de construction et d'« ennoiement » à l'entrée des trois « ports » de dizaines de caissons métalliques de mille à deux mille mètres cubes chacun, susceptibles de se relever par injection d'air comprimé en cas de menace d'*aqua alta*, afin de fermer pour quelques heures la lagune. Après des lustres de palabres et d'hypothèses, toutes plus ou moins futuristes, c'est là la solution qui, aux approches de l'an 2000, devrait parachever l'intervention.

Pour le reste, des informations tantôt optimistes et tantôt pessimistes parviennent du front du sauvetage de Venise. Une bonne nouvelle : le soubassement de la ville a, depuis une quinzaine d'années, cessé de s'enfoncer. Mieux : il a un peu remonté. C'est que, au lieu de continuer à pomper l'eau à des fins industrielles ou domestiques dans la nappe phréatique locale, on l'amène désormais par aqueduc. L'élasticité du terrain jouant, le fond portant, après s'être effondré, est remonté de deux centimètres.

Mauvaise nouvelle en revanche : en raison du réchauffement de la température terrestre, le niveau général des mers du globe monte comme fondent les glaces polaires. A Venise, où l'on ne vit qu'à quelques dizaines de centimètres au-dessus de l'eau, ce gros millimètre annuel supplémentaire est bien plus préoccupant qu'ailleurs. Tous comptes faits et refaits, Venise a perdu vingt-trois centimètres par rapport à la lagune depuis 1900, ce qui explique en notable partie l'augmentation de la fréquence des hautes eaux ces dernières décennies.

S'il est un lieu au monde où rien n'est jamais acquis, c'est donc bien ici où les hommes ont, de la boue, fait surgir le marbre dentelé, mais où leur action, par leur simple présence, tend aussi chaque jour à rendre au néant de si grandes merveilles. Ici où le Mardi gras a plus qu'ailleurs un avant-goût de Cendres.

JEAN-PIERRE CLERC.



هكذا من الاصل

Le « Kungfuland » de Shaolin

Rescapé de la révolution culturelle, le temple de Shaolin (province du Henan) est le centre le plus populaire de l'enseignement du kung-fu, l'un des grands arts martiaux chinois.

LE temple de Shaolin : un nom mythique pour les cinéphiles amateurs du genre kung-fu et les pratiquants d'arts martiaux. Un véritable panthéon, qui a traversé la légende, les siècles et les incendies pour devenir l'enfant chéri du gouvernement local de la province du Henan. Situé sur le mont Song – l'une des cinq montagnes sacrées de la Chine, – il est un des centres bouddhiques les plus importants du pays et le pilier d'un futur « kungfuland ».

A proximité du monastère, le paysage est large et la « forêt de stupas » impressionnante. Dans cette nécropole de deux cent soixante monuments ont été enterrés les supérieurs du couvent. Quand le vénérable Shi Xiang Zhen parle, le vent de l'histoire souffle. A soixante-douze ans, crâne rasé et petite barbe blanche, l'actuel supérieur est presque aveugle.

Soutenu affectueusement par deux jeunes moines, il est, dans sa cellule sombre aux murs couverts de calligraphies, la tradition incarnée. Et puis, brusque retour à la réalité chinoise d'aujourd'hui. Il fouille dans les poches de sa vaste robe safran et sort une carte de visite. L'échange en est devenu dans l'Empire du Milieu un rite incontournable. « *Je suis bouddhiste*, dit-il, *mais démocrate. J'aime la Chine, alors, j'aime le communisme !* » Il faut dire que le Parti le lui rend bien puisque, le 13 décembre dernier, il lui a accordé le titre de « grand maître » qu'aucun supérieur du couvent n'avait pu obtenir des empereurs depuis trois cents ans.

Le monastère est né en 527, quand un moine indien (d'origine iranienne), Bodhidharma – Damo en chinois, – y fonda l'école de méditation chan, plus connue sous le nom de son prolongement japonais, le bouddhisme zen. Pour compenser l'immobilité totale de la méditation, au septième siècle, des moines mirent au point les mouvements qui allaient aboutir à l'un des plus fameux arts martiaux chinois, le kung-fu !

Sous la dynastie des Tang (618-907), la redoutable puissance de ces moines était célèbre dans tout le pays. « *Treize d'entre eux bondirent au secours de l'empereur Taizong assiégé dans Luoyang, mettant en fuite les envahisseurs* », explique avec fierté le vieux supérieur. Combat illustré par deux peintures murales monumentales dans un des pavillons. Sur le sol d'un autre, des creux lisses et réguliers : ce seraient les traces laissées par les moines pendant leurs exercices au cours des siècles. Sur les murs, lances et sabres.



ROBERT SENDER

Le 13 décembre 1986, le Parti accordait au vénérable Shi Xiang Zhen le titre de « grand maître ».

Détruit et incendié à plusieurs reprises (en particulier en 1726 par les troupes mandchoues et en 1928 par un seigneur de guerre), le temple, toujours reconstruit, a failli être rasé pendant la révolution culturelle. Bien avant, en 1948, les communistes défroquèrent les moines « exploiteurs du peuple », les renvoyant aux champs. En 1966, quand les gardes rouges de Mao ont débarqué, les derniers religieux – bien que maîtres de kung-fu – ont préféré s'enfuir. « *Les stupas ne doivent leur salut qu'à l'intervention des autorités locales* », raconte le vénérable Shi qui, en soixante ans de sa vie passée ici, n'a rien oublié de ces événements.

Depuis 1978 et l'assouplissement de la politique à l'égard des religions, les moines sont de retour. Soixante-dix aujourd'hui, dont la moitié pratique toujours le kung-fu, à raison de plusieurs heures par jour, entre la lecture des soutras et les activités manuelles. Les candidatures sont nombreuses, mais la sélection sévère. Les deux moinillons qui assistent le supérieur ont dû se munir d'une lettre de recommandation de la section bouddhique de leur village. Sont-ils religieux ? « *Bien sûr*, affirment-ils, *nous voulons participer au développement du bouddhisme, mais aussi du kung-fu qui aide la méditation.* »

Il faut les voir bondir sous l'œil averti de leurs aînés. A l'extérieur, sur le sol, les plus vieux préfèrent tracer au pinceau, trempé dans de l'eau, des mots éphémères de bienvenue aux visiteurs. Avant 1978, un seul étranger s'était perdu jusqu'à Shaolin. L'année d'après, deux cent cinquante-sept et, en 1986, treize mille ! Sans compter les deux millions de touristes chinois, pèlerins ou curieux. Les paysans de la région ont vite saisi l'aubaine. En pleine campagne, le village, pauvre et efflanqué, est maquillé par deux rangées de gigantesques panneaux publicitaires vantant les mérites de la société de consommation. Sur la route qui mène aux pagodes, grâce à une vingtaine de télescopes artisanaux, on peut toujours essayer de voir pour 10 centimes une grotte cachée dans la montagne : celle où le sage Damo s'est réfugié, neuf ans durant, dans la méditation.

Partout, de petits étalages avec médailles, broches, épées en fer-blanc, boîtes de baguettes et tee-shirts à l'effigie d'un moine volant. Parmi les stupas, il est possible pour 8 francs d'endosser un costume de moine – ce qui est loin de plaire aux religieux du temple – et de se faire prendre au polaroïd. A moins que l'on ne préfère passer sa tête dans la silhouette en bois, grandeur nature, d'un guerrier à cheval !

Le gouvernement sait aujourd'hui d'où viennent les devises et ne lésine dans aucun domaine. Après avoir racheté aux paysans quelques statues en plâtre, il en a fait construire une bonne centaine d'autres pour installer une sorte de musée Grévin du kung-fu tout près du temple. A quelques pas des stèles offertes par des clubs américains et japonais d'arts martiaux. Depuis le 1er janvier, un immense centre commercial s'est ouvert, construit en six mois au beau milieu du silence. Dans un style chinois approximatif, des boutiques et des restaurants enluminés de peintures. En octobre prochain, un hôtel sera inauguré, cent cinquante lits pour les Chinois, cinquante pour les étrangers, tous attirés par le nom de Shaolin. Des maîtres du temple viendront dispenser des cours dans des salles conçues spécialement. Pour les fous de kung-fu, films et démonstrations compléteront ce voyage à La Mecque.

Un adversaire invisible

En Chine, le syndrome de Shaolin sévit surtout depuis 1982, année de sortie du *Temple de Shaolin* (avec la star Li Lianjie) : premier film coproduit par la Chine populaire et Hongkong. Depuis, des milliers d'adolescents affluent de tout le pays, au point qu'en cas de fugue un dicton conseille : « *Va voir là-bas s'il y est !* » Dès 1980, les premières écoles de kung-fu ont ouvert leurs portes sous l'impulsion de paysans ou de moines reconvertis. Cinq ans plus tard, la cinquantaine d'établissements éparpillés de-ci de-là, n'arrivaient pas à répondre à la demande. « *Les jeunes arrivaient de partout. Les parents étaient affolés*, explique Guo Mengzhu, le directeur des affaires étrangères locales. *Nous étions obligés d'en renvoyer la plupart chez eux – parfois des gamins de moins de douze ans.* » Ces écoles – en majorité « bidons » – offraient de vagues cours de kung-fu et des conditions d'hébergement rudimentaires, contre des tarifs élevés.

Au mois de mars 1986, le quotidien de la jeunesse chinoise a tiré la sonnette d'alarme, obligeant le gouvernement à mettre de l'ordre. Résultat ? La presque totalité des établissements sont aujourd'hui fermés. Des cinq qui restent, celui de Liu Baoshan est le plus important. Ce paysan de soixante ans, qui compte des moines de Shaolin dans sa famille, a laissé sa femme aux champs pour gérer son école. Deux de ses fils y sont instructeurs. Dans la cour en terre, deux cents élèves évoluent au rythme des ordres rauques lancés par leurs maîtres. L'air siffle, battu des poings et des pieds, comme un adversaire invisible. Ici, pour 15 yuans par mois (30 francs environ), ils pratiquent tous les jours six heures de kung-fu.

« *Plus deux heures de culture générale*, insiste le directeur. *C'est important, car tous ne deviendront pas professeurs. Il faudra bien qu'ils se reconvertissent.* » « *Je ferai ce que la société me dira de faire*, dit une élève. *Avec un corps et un esprit sains, je servirai le pays !* » C'est aussi le leitmotiv de tous les autres garçons et filles – une petite poignée – qui dissimulent ainsi leur rêve enfoui : devenir maître ou professionnel de kung-fu !

A quelques sauts de là, le vénérable Shi rappelle doucement que si le monastère prête – involontairement – son nom à ces écoles et à cette agitation il en reste très éloigné.

En matière de tourisme, la Chine est pragmatique. Elle a laissé s'installer un hôtel du Club Méditerranée dans le parc du Palais d'Eté près de Pékin, bientôt un golf sera tracé sur le site des tombeaux des Ming et un terrain de tir pour touristes sera ouvert à quelques kilomètres de la Cité Interdite. La tradition est bonne fille, elle a décidé de composer avec le modernisme. Dans le monastère, l'heure de la méditation approche, le lieu s'est vidé, la fièvre doit laisser la place à la ferveur. « *Grâce au gouvernement*, conclut avec philosophie le supérieur Shi, *Shaolin appartient de nouveau à l'histoire.* »

M.-F. COLOMBANI.

Repères

Le temple se trouve dans la province du Henan, à 600 km au sud de Pékin et à 600 km à l'ouest de Nankin.

Si on voyage seul, les deux gares de chemin de fer les plus proches sont Lyoyang et Zheng Zhou. Rejoindre ensuite, en autobus ou en taxi, Shaolin (90 km environ).

Si l'hôtel n'est pas ouvert, possibilité de logement à Deng Feng situé à une dizaine de kilomètres du temple. Toute la région est riche en pagodes et tombeaux.

Shaolen est au programme dans un des circuits de l'agence Carrefour de la Chine (45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 42-61-08-28).

A signaler dans cette agence un billet valable un an Paris-Pékin (A. R.) au prix exceptionnel de 5 500 F. A partir du 3 mai.

La Jordanie, patrie bédouine

(Suite de la page 11.)

Aucune télévision d'un Etat musulman ne consacre aussi peu de temps aux sourates et homélies. Saine réflexion d'un autre pasteur aux clés d'or : « *Puisque Dieu est présent partout et toujours, à quoi bon le mettre à la télé comme les chanteuses ou les sportifs ?* »

Au septentrion, sur la route de Syrie, Ajloun est une autre affaire que le « Château rouge ». Là, point de fresques coquines, point de traces d'hédonistes parties de désert entre émirs. C'est la fierté d'être arabe qui se dresse tout entière, souffrante mais jamais découragée, avec la formidable masse minérale de la forteresse d'Ajloun. Elle a un air criant de cousinage avec le Crac des Chevaliers, là-bas, au-delà du Mont-Liban ; pourtant, elle ne fut jamais croisée : ni édifiée ni prise par les Francs des royaumes latins.

Promontoire musulman indéfectible, Ajloun est, depuis le sultan Saladin, comme le signe roboratif de l'enracinement arabe en cette terre, dès la conquête du septième siècle : « *Vous pouvez toujours prendre la côte, mais vous n'irez pas plus loin !* » En arabe, *sahel* désigne à la fois le littoral et la facilité...

Comme leurs aïeux du temps des Croisades, les écoliers de Jordanie montent aujourd'hui volontiers au donjon d'Ajloun, se désignant à l'horizon embué d'une légère brume de chaleur la mer Morte, le Jourdain, Jéricho, Bethléem, Jérusalem et autres hauts lieux où sont maintenant établis les Israéliens.

C'est vendredi, le dimanche islamique. Après l'en-cas vite avalé sous les oliviers entourant la citadelle, on ne se fera pas prier pour rentrer à Irbid, Zarka ou Amman. Pensez, c'est le jour du mélo égyptien, que pas un Jordanien sensé ne manquerait ! La télévision de l'Etat juif peut s'enorgueillir de ce programme hebdomadaire : c'est sans doute le plus grand succès israélien jamais remporté en territoire arabe... Décidément, les bédouins n'ont pas de complexes !

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Carnet de route

Le voyage. — Par avion, la Compagnie royale jordanienne, Alia (12, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-61-80-60), relie Paris à Amman trois fois par semaine, dont une avec escale à Bruxelles. Air France effectue également cette liaison deux fois par semaine en Airbus, en 6 h 45, avec escale à Damas. Renseignements et réservations au 45-35-61-61.

Les agences. — De nombreux voyagistes et associations proposent aux adeptes du voyage organisé des circuits en Jordanie, voire des programmes permettant également de découvrir dans la foulée la Syrie et Israël. Citons Akiou (42-96-15-59), Assinter (45-44-45-87), Clio/Les Amis de l'histoire (47-34-36-63), Découvrir (45-44-48-80), Destination Egypte-Jordanie (47-42-47-04), Explorator (42-66-66-24), FRAM (47-23-54-45), Géotours (45-33-71-78), Go voyages (45-22-08-50), Horizons lointains (42-80-67-80), Jet tours (47-05-01-95), K. Destinations (42-85-26-26), Kuoni (42-65-29-09), Nouvelles Frontières (45-68-70-00), Loisirs et Vacances (43-20-90-46), SIP Voyages (43-29-56-70), Terre Entière (43-29-57-10), Voyages Missions (42-22-48-50). On peut bien entendu se renseigner auprès d'une agence de voyages.

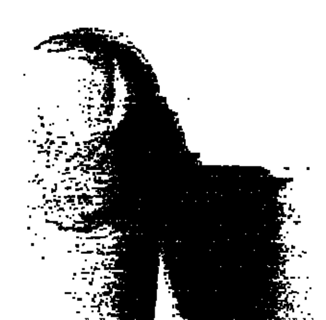
L'accueil. — Avec son climat de plateau, sec et très ensoleillé, avec des nuits fraîches, sans oublier la tiédeur de la mer Rouge à Akaba, la Jordanie est accueillante au visiteur pratiquement toute l'année, encore que le gros de l'été, surtout dans la vallée du Jourdain, ne soit pas l'idéal. Le printemps, précoce et bref, dès janvier-février, est un enchantement, le pays verdissant et fleurissant à vue d'œil. Presque partout, des hôtels ou de simples relais attendent le voyageur qui se régalera de mouton grillé à point, servi avec du riz humecté de yoghourt crémeux. La plupart des agglomérations sont reliées entre elles par des routes revêtues et entretenues. La Jordanie ignore le tourisme de masse et, d'ailleurs, ne le souhaite pas.

Formalités. — Un passeport valide (ne portant aucun cachet israélien), et un visa d'entrée délivré par les chancelleries consulaires de Jordanie. En France, 80, boulevard Maurice-Barrès, 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. : 46-24-51-38. A noter que, pour franchir le Jourdain, entre la Transjordanie et la Cisjordanie, un laisser-passer est nécessaire.

Vaccinations. — Se renseigner un mois à l'avance au Centre de vaccination d'Air France, 25, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - Tél. : 43-20-13-50.

A lire. — Outre les guides classiques, dont la récente réédition du « Bleu » sur la Jordanie (140 F), on trouvera d'amples renseignements notamment d'ordre historique, politique ou religieux, dans les deux tomes toujours valables de feu Anne-Marie Goichon (*Jordanie réelle*, Maisonneuve et Larose, 1972). Pour approcher l'âme arabe du pays, la meilleure lecture reste de loin, en français, les fameux *Sept Piliers de la sagesse* de Thomas-Edward Lawrence, que Payot a réédités en 1986 dans la traduction intégrale et en tous points remarquable de Charles Mauron (825 p. 99 F.). Dans la même perspective on peut lire *Soldat avec les Arabes* de Glubb-Pacha, ancien patron de la Légion arabe (Plon, 1958). Le 25 mars 1987, Hachette mettra en vente la biographie monumentale de Lawrence, *le Lévrier fatal*, préparée depuis plusieurs années par l'orientaliste arabisant Vincent-Mansour Monteil, et qui promet d'être un événement à la fois historique et littéraire.

Le roi Hussein de Jordanie a, quant à lui, rapporté sa vision des choses dans *Ma guerre avec Israël* (Albin Michel, 1968) et *Mon métier de roi* (Laffont 1975). La revue française *Monde arabe Maghreb-Machrek* a donné, en octobre 1986, une étude fouillée de Linda Layne, (traduite de l'anglais) sur « Tribu et citoyenneté en Jordanie rurale ». Les richesses artistiques et archéologiques du Royaume hachémite ont été notamment explorées par des numéros spéciaux de *l'Œil* (janvier-février 1981) et du *Monde de la Bible* nº 46, (*La Jordanie biblique*) et, plus récemment, par l'impressionnant catalogue de « La voie royale : 9 000 ans d'art au royaume de Jordanie », (300 p., 200 F), exposition tenue au musée du Luxembourg à Paris de novembre 1986 à janvier 1987.



Soufflés salés, soufflés sucrés

LE soufflé ? Du vent ! Le néant parfumé...

J'entends les gourmands terre à terre s'en indigner : *« Parfumez-moi le vent et sa caresse me sera sans doute plus agréable, mais sans modifier pour cela son fugitif passage. Et son parfum lui-même s'enfuira avec lui ! »*

Les voilà d'accord avec le dictionnaire de l'Académie des gastronomes : *« Satisfaction particulièrement fugace et un peu creuse »*.

Sans doute. Et il est à remarquer que l'on ne sait même pas qui l'inventa, quand on l'inventa. Le soufflé n'était pas, et puis, un soir, il fut. C'est tout. Et même étant, il continue à ne pas être car il ne sera plus demain. Que dis-je demain ? Dans cinq minutes ! Le chef l'apporte. Il en est soufflé lui-même, d'orgueil et de vanité satisfaite. Il le pose sur la table. Il s'en va. Le soufflé est parti avec lui, écroulé dans l'assiette, un morceau de néant qui s'effondre...

Voilà l'opinion du gourmand quelque peu béotien.

Le gourmet, lui, sera moins sévère. Zéphir gustatif, soit, mais n'est-ce pas ce qui fait son charme le plus précieux ? Les mets les plus délicats s'y sublimisent.

Notons que les soufflés se divisent en deux catégories (et même trois si l'on compte les soufflés glacés, mais, à mon sens, ceux-ci ne sont déjà plus des soufflés). Les soufflés de cuisine, donc, et les soufflés d'entremets. Ou, si vous préférez, les soufflés salés et les soufflés sucrés.

On me permettra de préférer les premiers, mieux imprégnés de l'essence des choses, fût celle-ci infiniment volatile.

Le soufflé aux truffes, par exemple, peut devenir le fin du fin à la table d'Epicure.

J'entends une fois de plus le gourmand : *« Peut-être Epicure se serait contenté de sucer le noyau de l'olive qui était dans l'alouette qui était dans la caille qui était dans la perdrix qui était dans le faisan qui fut cuit dans le chou. Soit ! Je préfère et l'olive et l'alouette, et la truffe entière à son ombre olfactive ! »*



Seulement le gourmet répondra qu'une truffe entière peut être incorporée au soufflé d'un seul convive ! Qu'un soufflé d'oursins peut... Mais là il me faut arrêter, un instant... Je lis chez Gault-Millau que M. Lenôtre vient de créer le soufflé aux oursins. Alors que, depuis des décennies, le cher Pointaire, à Levallois, en avait fait sa gloire. Il est vrai que, par convive, il entrait dans ce petit soufflé servi dans une coque d'oursin trois de ceux-ci, 125 grammes de chair de homard, un œuf... Ce qui en augmente à la fois et le goût et, hélas ! le prix ! Je doute qu'au *Pavillon Élysée* il soit si somptueux, de même que ceux inscrits à la carte de *Pointaire* (où Mme Debonne a succédé au maître) et à celle des *Célébrités* (Hôtel Nikko), qui ne prétendent pas, eux, l'avoir inventé !

Dans ce domaine des soufflés cuisinés, j'ai rencontré d'excellents soufflés au foie gras, au roquefort (ceux de Rougier, individuels et que l'on trouve dans le commerce, sont bien pratiques !).

Et je me souviens que, pour la sortie du film *Touchez pas au grisbi*, un dîner de gala chez *Lasserre* comportait « les petits frangins de Pigalle et leurs dames en soufflé » (lisez : maquereau au vin blanc et soufflé de morue).

Dans le rayon des innombrables soufflés-desserts, un seul tranche sur le lot (avec celui au chocolat ou au café), c'est le soufflé Rothschild. On le rencontre moins que rarement sur les cartes, et encore est-il alors faux car on utilise, pour aromatiser ce soufflé aux fruits confits, n'importe quelle liqueur, alors qu'il y faut de la liqueur de Dantzig dont les bouteilles, avec, au fond, de la poudre d'or véritable, sont pièces de collection.

Mais, néant pour néant, ce néant d'apparat est le *nec plus ultra* de la fantaisie, recélant, en kaléidoscope, les parcelles multicolores des fruits confits et le mystère précieux de la liqueur d'Or !

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

Alain Morel

Alain Morel, que nous avons connu au Chardenoux (cadre obsolète ravissant mais quartier difficile), s'est donc installé plus grandement à l'ancien Saint-Jean-Pied-de-Port. Cadre tout neuf et d'élégance pour sa cuisine élégante et avec, pour cet été, la promesse de l'une des plus jolies et des plus calmes terrasses parisiennes.

Pour aujourd'hui, saluons ses entrées avec le fameux pudding à la moëlle de bœuf, les raviolis de pétoncles, le foie gras « à la gelée rouge » et la salade de canard en trois façons (cuisse confite, filet chaud poêlé et magret fumé) ; parmi les poissons, le tian de lotte rôtie ; dans les viandes, le pot-au-feu de magret d'oie, le pigeon rôti en deux services, les noisettes d'agneau Champvallon, etc. Très beaux desserts (mille-feuilles notamment) et sorbets (vanille, cannelle, thé à la menthe et chocolat). Compter 400 F.

● *Alain Morel*
123, avenue de Wagram (17e).
Tél. : 42-27-61-50.
Fermé samedi et dimanche.
Carte bleue.

Lasserre

Après le nouveau, un ancien (mais toujours d'un bel allant et qui, désormais, ouvre aussi le lundi soir pour les dîners d'élégance que l'on sait).

Je me répéterais en disant que le canard à l'orange est, ici, le meilleur qui se puisse être, ce qui ne doit pas faire oublier vingt autres réussites, du foie gras au homard Newburg, de la truffe en feuilletage au turbot au fumet de cerfeuil. Et, à l'instant des desserts, la poire sur frangipane, sucre filé brûlé au pur malt (une trouvaille !). Très belle carte des vins. Service incomparable. Compter 500/700 F.

● *Lasserre,*
17, avenue Franklin-Roosevelt (8e).
Tél. : 43-59-53-43.
Fermé dimanche et lundi midi.
Voiturier.

La Bouche riche

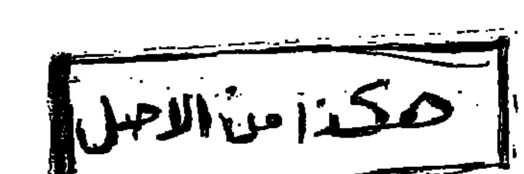
L'Ane rouge, maison historique où débuta Aristide Bruant, devenu traiteur puis rien du tout, revit au haut de la rue des Martyrs. C'est, pour Daniel et Annie Philippon, la Bouche... riche d'une carte où les entrées (de 12 F à 28 F) vous prépareront au saumon « miton » (62 F), à la sole au fenouil (62 F), au magret aux pleurottes (79 F), au carré d'agneau (48 F), voire au Rossini (85 F) et au lièvre à la royale, le vrai, celui sans truffes ni foie gras et se dégustant à la cuiller (75 F). Tarte Tatin et irish coffee au dessert. Vins en pichet. Un menu à 180 F. Fromage ET dessert. Carte : compter 200/250 F.

● *La Bouche riche,*
28, avenue Trudaine (9e).
Tél. : 48-74-91-33.
Fermé dimanche.
Carte bleue.

La Petite Auberge

Comme on se sent loin de la ville bruyante, comme on se sent bien ! Léo Harbonnier est de ceux dont on parle peu mais restant fidèle à une traditionnelle cuisine de qualité, dans son cadre clair ponctué de toiles amicales. Car, en ancien de chez Camille Renault, Harbonnier aime la peinture autant que la cuisine : régalons-nous de son boudin aux pommes, de son foie gras chaud à la purée d'échalotes, de l'andouillette en pot-au-feu, du mignon de bœuf aux olives, des délices de Maryvonne (ledit foie gras), et ainsi jusqu'aux éblouissants mille (et une) feuilles du dessert. Très bons pains spéciaux du boulanger voisin. Belle cave. Compter 350 F.

● *La Petite Auberge,*
38, rue Laugier (17e).
Tél. : 47-63-85-51.
Parking : 43, rue Bayen.
Salon : 14 couverts.



JEUX

échecs

N° 1217

LE ROI EST NU

(Tournoi des Hauts-Fourneaux
Groupe B,
de Wijk aan Zee, 1987)

Blancs : ROGERS
Noirs : KUIJF
Gambit D.
Défense slave.
Système Botwinnik.

1. d4	d5	21. 0-0	Tg-d8
2. ç4	ç6	22. Cd1! (l)	Fd2
3. Cf3	Cf6	23. Cé3	Dé4
4. Cç3	é6	24. Dh5!	f5 (m)
5. Fg5	dxç4	25. Cx4!! (n)	Txç4 (o)
6. é4 (a)	b5	26. Df7+	Rb8 (p)
7. é5 (b)	h6	27. Dxa7+	Rç8
8. Fh4 (ç)	g5	28. Tf-d1! (q)	Td-d4 (r)
9. Cxg5	hxg5	29. Da6+	Rd7
10. Fxg5	Cb-d7	30. Db5+	Ré7
11. g3 (d)	Tg8 (é)	31. Ta7+	Rf6 (s)
12. Fxf6 (f)	Cxf6	32. Dé8! (t)	Fh6
13. éxf6	Dxf6	33. Tf1!	Dg4
14. Fg2	Fb7	34. Tf7+	Ré5
15. a4 (g)	0-0-0 (h)	35. Té1+	Té4
16. axb5	çxb5 (i)	36. Dh8+	Rd5
17. Fxb7+	Rxb7	37. Td7+	Rç5 (u)
18. Cxb5	Fb4+	38. Dd6+	Rb5 aban. (v).
19. Cç3 (j)	Txd4		
20. Dé2 (k)	Df5		

NOTES

a) A considérer est aussi 6. a4, Fb4 ; 7. é4, ç5 avec retour à la « variante de Vienne » (plus l'avance du pion a) : 8. Fxç4, çxd4 ; 9. Cxd4, Da5 ; 10. Fxf6, Fxç3 ; 11. bxç3, Dxç3+ ; 12. Rf1, Dxç4+ ; 13. Rg1, Cd7 ; 14. Tç1, Da6 ; 15. Fxg7, Tg8 ; 16. Cb5 ! (Smyslov-Wade, La Havanne, 1965). Une autre idée consiste en 6. é3, b5 ; 7. a4, Fb4 ; 8. Cd2 !, Fxç3 ; 9. bxç3, Cb-d7 ; 10. Fé2, *b6 ; 11. Fh4, g5 ;* 12. Fg3, *Cd5 ;* 13. Dç2, Da5 ; 14. Cé4, f5 ; 15. 0-0, fxé4 ; *16. Dxé4, Cf8 ; 17. Fh5+ et les Blancs ont une forte attaque.* (Planinc-Cvetkovic, 1968).

b) 7. a4, ici encore, est jouable : 7...., b4 ; 8. Cb1, h6 ; 9. Fxf6, Dxf6 ; 10. Fxç4, Dg6 ; 11. Cb-d2, Dxg2 ; 12. Tg1, Dh3 ; 13. Dé2 et l'avance de développement des Blancs compense largement le pion sacrifié.

ç) Maintenant la suite 8. Fxf6, gxf6 ; 9. a4 n'est pas dangereuse pour les Noirs ; *par exemple, 9..., a6 ;* 10. axb5, çxb5 ; 11. Cxb5, axb5 ! ; 12. Txa8, *Fb4+ ;* 13. *Ré2,* Fb7 ; 14. Ta1, Cç6 ; 15. Dç2, Cd5.

d) Les Blancs peuvent choisir entre plusieurs suites : 11. éxf6 ; 11. Df3 et 11. g3.

é) On poursuit généralement par 11..., Fb7. Le dégagement 11..., Cxé5 *n'est pas à conseiller :* 12. dxé5, Dxd1+ ; 13. Txd1, Cd5 ; 14. Fg2 ; *Fé7 ; 15. Fxé7, Rxé7 ; 16.* 0-0, Fd7 ; 17. Cé4 ! (Szabo-Trifunovic, Olympiade de 1962). *La suite 11..., Da5* est à la mode ; 12. éxf6, b4 ; 13. Cé4, Fa6 ; *14. Df3, 0-0-0 ; 15. Fg2, ç3 !* (Timman-Pinter, Taxco, 1985) ou 14. Fé2, 0-0-0 ; 15. 0-0, Df5 ; 16. *f3 ?,* Cç5 ! (Vigh-Nemeth, 1984).

f) Ou aussi 12. h4, Txg5, 13. hxg5, Cd5 ; 14. g6 !, fxg6, 15. Dg4, Dé7 ; 16. Dxg6+, Df7 ; 17. *Dxf7+,* Rxf7 ; 18. Fg2, *Fb4 ;* 19. 0-0-0- !, Fxç3 ; 20. bxç3, Cf8 ; 21. Fxd5 ! (Knaak-Kallai, 1984).

g) Après *15. Cxb5, 0-0-0 ! les Noirs* ont un jeu actif.

h) Une réponse légèrement présomptueuse. 15..., b4 est plus sain ; 16. Cé4, Df5 ; 17. Dé2, 0-0-0 ; 18. Dxç4, Fg7 ; 19. Dxb4 (ou 19. Td1, Dd5 ; 20. Dxd5, Txd5 ; 21. Cç5, Txd4 ; 22. Cxb7, Rxb7 ; 23. Txd4, Fxd4 ; 24. b3), Fxd4 (et non 19..., Txd4 ? ; 20. Dxd4 et 21. Cd6+) ; 20. 0-0, Dé5, (Smyslov-Bronstein, tournoi des Candidats de 1950).

i) 16..., Txd4 n'est pas meilleur : 17. Da4 !, Dé5+ ; 18. Rf1.

j) Sur 19. Rf1, Fç5 est jouable.

k) Si 20. Da4, Dé5+ ; 21. *Rf1, Dç5.*

l) Visant le pion ç4.

m) Si 24..., Fxé3 ; 25. Db5+ !, Ra8 ? ; 26. Txa7+, *Rxa7 ;* 27. Ta1 mat. Ou 25..., Rç7 ; 26. Txa7+. Ou 25..., Rç8 ; Dç5+ ! Le passage de la D sur l'aile – D est maintenant fermé.

n) Un magnifique sacrifice de C, de déviation (après la prise 25..., Txç4, la D peut entrer sur l'aile – D via f7 sans que les Noirs puissent l'arrêter par Td7) et à longue portée puisque les Blancs imaginent les difficultés du R ennemi sous les assauts conjugués de la D et d'une T.

o) Que faire d'autre ?

p) Ou 26..., Rç6 ; 27. Txa7 !, Dé5 ; 28. Ta6+ etc.

q) Menaçant 29. Da8+, Dxa8 ; 30. Txa8, Rç7 ; 31. Txd8, Rxd8 ; 32. Txd2+.

r) Si 28..., Tç-d4 ; 29. Tç1+!, Fxç1 ; 29. Txç1+, Tç4 ; 30. Da6+.

s) Cherchant refuge sur l'aile -R.

t) La chasse continue.

u) Le retour sur l'autre aile ne sauvera pas le R poursuivi maintenant par D +deux T.

v) A cause du mat 39. Tb7+, Ra5 ; 40. Db6+, Ra4 ; 41. Ta1 + ou Da6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1216

A. STUDENENTSKY
1954

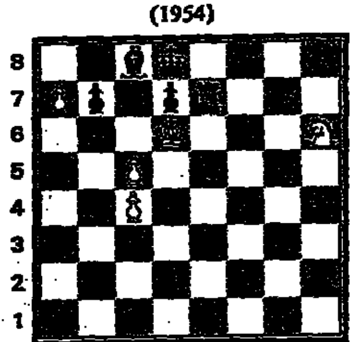
(Blancs : Ra1, Td5, Fé2, Çc1, Pç4. Noirs : Ré4, Cd4, Pg3, h6, h3.)

1. Txd4+ est insuffisant : 1..., Rxd4 ; 2. Fg4, g2 ! ; 3. Cé2+, Rxç4 ; 4. Fxh3, Rd3 ! ; 5. Cf4+, Ré3 ; 6. Cxg2, Rf2 ! nulle.

1. Fd3+ !, Ré3 ; et maintenant 2. *Txd4 !, Rxd4* (si 2..., g2 ; 3. Té4+, Rd2 ; 4. Rb2, g1=D ; 5. Té2+, Rd1 ; 6. Fç2 mat) ; 3. Ff5, g2 ; 4. Cé2+, Rxç4 ; 5. Fé4 ! la pointe et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
N° 1217

V. IAKIMTCHIK
(1954)



BLANCS (5) : Rd6, Ch6, Pa7, ç5, ç4.
NOIRS (5) : Rd8, Té7, Fç8, Pb7 et d7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1215

TROIS RENTRÉES POUR UN GRAND

Savoir dévaluer la valeur d'une main quand on détient une chicane dans la couleur du partenaire est capital, notamment pour éviter d'annoncer un grand chelem. Mais il est encore plus important de bien jouer le contrat, même quand ses chances de réussir sont faibles.

	♠ D 7 6 ♡ A D 10 7 6 3 ◇ — ♣ V 9 7 3	
♠ V 3 ♡ R 9 4 ◇ 9 7 3 2 ♣ D 8 6 5	N / O E / S	♠ 5 ♡ V 8 5 2 ◇ A 10 8 6 5 4 ♣ R 4
	♠ A R 10 9 8 4 2 ♡ — ◇ R D V ♣ A 10 2	

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau, *comment Rocafort, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

L'entame montre qu'Est a l'As de Carreau, et il faut absolument *affranchir les Cœurs* afin de faire quatre levées dans cette couleur. Quelles sont les conditions pour y parvenir ? Il faut que la couleur soit répartie 4-3 (avec le Roi de Cœur troisième) ou 5-2 (avec Roi Valet secs). Mais il faut absolument aussi avoir *trois reprises au mort,* et il est donc indispensable :

1) De couper immédiatement le 3 de Cœur avec un gros atout (après avoir coupé l'entame) ;

2) De retourner au mort en faisant *l'impasse au Valet d'atout* si Ouest ne fournit pas le Valet ;

3) *De couper un deuxième Cœur* et de revenir en Nord grâce à la Dame de Pique.

Ecoutons maintenant le mot de la fin de Rocafort : *« Au moment d'annoncer à la mi-temps le résultat de cette donne n° 3, je me sentais un peu gêné vis-à-vis de mes adversaires : « 1510 », annonçais-je discrètement. On répliqua aussitôt : « 1510 à l'autre table, égalité sur la donne » ! En effet, dans l'autre salle, Nord-Sud avaient eux aussi déclaré et réussi de la même façon ce grand chelem ridicule... »*

L'oscar de la défense

Jean-Pierre Rocafort, l'auteur du grand chelem où il fallait trois rentrées au mort, vient de remporter dans le concours Martell le prix de la meilleure défense de 1986. Nous *publierons* dans une prochaine chronique ce coup de flanc qui a été joué par Jean-Marie Py et analysé ensuite par Rocafort.

L'oscar 85

L'Association des journalistes internationaux, réunie à Miami en septembre dernier, a donné le premier prix de « La donne la mieux jouée de l'année » à un chelem gagné par le fameux champion français Henri Svarc, au cours d'un match de division nationale joué en octobre 1985.

	♠ A R 6 ♡ A V 5 ◇ 8 7 6 3 ♣ 10 9 4	
♠ D 10 8 4 3 ♡ 8 3 ◇ 10 4 ♣ A 8 6 5	N / O E / S	♠ V 9 5 2 ♡ D 10 7 6 4 2 ◇ — ♣ D 7 2
	♠ 7 ♡ R 9 ◇ A R D V 9 5 2 ♣ R V 3	

Ann. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Svarc	Lanteri	Guill.	Guizardi
2 ◇	passe	2 ♡	contre
3 ◇	passe	3 ♡	passe
3 SA	passe	4 ♣	passe
6 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Cœur, *comment Svarc a-t-il joué* pour essayer de gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU en évitant l'impasse à Trèfle ?

Note sur les enchères.

L'ouverture de « 2 Carreaux » était le Deux fort artificiel à couleur *indéterminée ; « 2 Cœurs » était* un relais pour maintenir les enchères ouvertes ; « *3 Cœurs* » (dans la couleur contrée par l'adversaire) était la demande d'un arrêt pour jouer *3 SA (ce qui explique l'enchère de* « 3 SA ») ou bien une invitation au chelem avec la garantie du contrôle à Cœur (ce qui était le cas). Quand, sur « 3 SA », Nord n'a pas déclaré « *4 Trèfles* », Svarc savait qu'il manquait l'As de Trèfle et il s'est arrêté au petit chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 296

LE BALDAQUIN DE BALJAKIN

Championnat du monde

novembre, décembre 1986
(Groningen)

Blancs : A. Baljakin (URSS)
Noirs : V. Galperin (Israël)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	27. 42-37	21-27 (k)
2. 28x19	14x23	28. 32x21	26x17
3. 37-32 (a)	10-14 (b)	29. 37-32 (l)	1-7
4. 41-37	16-21 (c)	30. 48-42	7-11
5. 35-30	20-25	31. 42-37	17-21!
6. 47-41	21-26	32. 32-28	8-12
7. 33-29 (d)	17-22! (e)	33. 38-32	11-16! (m)
8. 39-33	11-17	34. 49-43	14-20! (n)
9. 44-39	6-11	35. 43-38	9-14
10. 32-28! (f)	23x32	36. 28-23! (o)	14-19 (p)
11. 37x28	26x37	37. 23x14	20x9
12. 41x32	22-27	38. 33-28	12-17
13. 32x21	17x26	39. 39-33	3-8
14. 50-44	11-17	40. 44-39	8-12
15. 46-41	18-22 (g)	41. 28-23! (q)	21-26
16. 38-32	12-18	42. 32-27	2-7
17. 43-38	14-19	43. 24-19! (r)	13x24
18. 40-35	17-21 (h)	44. 29x20	18x29 (s)
19. 28x17	21-12	45. 34x23!	15x24
20. 30-24! (i)	19x30	46. 23-19	24x13
21. 35x24	5-10	47. 37-31	26x17
22. 41-37	12-17	48. 38-32	37x28
23. 45-40	7-12	49. 33x2! (t)	13-18
24. 32-28	17-22 (j)	50. 2-19 (u)	12-17
25. 28x17	12x21	51. 19-28	abandon.
26. 37-32	10-14		

NOTES

a) Priorité est donnée assez fréquemment à l'occupation *du centre* 3. 33-28 (23x32) ; 4. 37x28 s'ouvrant sur un carrefour aux multiples artères dont 4. ... (10-14, a1)) ; 5. 39-33 (14-19) ; *6. 44-39* (5-10) ; 7. 41-37 (9-14) ; 8. 37-32 (16-21) ; 9. 34-30 (11-16) ; 10. 30-25 (7-11) ; 11. 40-34 (1-7) ; *12.* 50-44 (3-9), etc [Bezwersjenko-Valneris, Minsk, septembre 1985].

a1) 4. ... (16-21) ; 5. 41-37 (21-26) ; 6. 37-32 (26x37) ; 7. 32x41 (10-14) ; 8. 41-37 (14-19) ; 9. 46-41 (5-10) ; 10. 39-33 (10-14) ; 11. 44-39 (17-22) ; 12. 28x17 (11x22), etc [Arts-Klein, Utrecht, octobre 1985].

b) Lors du tournoi de Minsk d'août 1986, le grand maître néerlandais Scholma, face au même grand maître soviétique Baljakin, joua : 3. ... (17-21) suivi de 4. 35-30 (11-17) ; 5. 40-35 (6-11) ; 6. 41-37 (10-14) ; 7. 30-25 (21-27) ; 8. 32x21 (16x27) ; 9. 31x22 (18x27) ; 10. 46-41 (12-18) ; 11. 44-40 (7-12) ; 12. 50-44 (14-19), etc.

c) A ce tournoi de Minsk, le docteur Goudt (Pays-Bas), *contre le grand maître soviétique Korenewski,* joua 4. ... (5-10) et le début prit un développement alerte : 5. 34-29, c1) (23x34) ; 6. 39x30 (20-25) ; 7. 44-39 (25x34) ; 8. 39x30 (18-23) ; 9. 50-44 (12-18) ; 10. 44-39 (7-12) ; 11. 46-41 (17-21) ; 12. 32-28 (23x32) ; 13. 37x28 (13x19) ; 14. 30-24! (19x30) ; 15. 35x24 (18-23) ; *16.* 28x19 (14x23) ; *17. 41-37* (9-13) ; 18. 40-34 (13-19) ; 19. 24x13 (8x19) etc.

c1) Un *report* des hostilités acérées en jouant 5. 46-41 (17-21) ; 6. 35-30 (21-26) ; 7. *33-29* (20-25) ; 8. 30-24 (12-17) ; 9. 38-33 (17-21) ; 10. 43-38 (7-12) ; 11. 33-28 (12-17) ; 12. 28x19 (14x23) ; 13. 38-33 (1-7) ; 14. 49-43 (7-12), etc. [docteur F. Teer - docteur Kooij, Den Bosch, octobre 1985]. C'était un exemple de traitement homéopathique d'un début par ces deux médecins, classés maîtres de niveau national.

d) Rien ne presse pour développer, dans toute son ampleur, l'aile gauche par 32-28 (23x32) ; 37x28 (26x37) ; 41x32.

e) N'étaient la virtuosité et l'étendue des connaissances théoriques du GMI *soviétique,* la question se poserait du développement de son aile gauche après ce coup positionnel des Noirs.

f) Les Noirs jugèrent inutile de provoquer plus longtemps l'ogre soviétique.

g) Cet enchaînement *manifeste* l'intention d'un proche et prudent repli.

h) Pour perdre des temps donc.

i) Baljakin imprime un nouveau rythme en plaçant un pion taquin à 24.

j) Un jeu en eau douce encore, où le maître israélien s'exténue à concevoir d'incessants mouvements de repli.

k) En voici une nouvelle illustration.

l) Très calme, le GMI Baljakin.

m) Mouvements recouvrant une belle intention offensive, car si : 34. 37-31 (21-27) ; 35. 32x21 (16x27) ; 36. 31x22 (18x27), pion taquin qui rend *délicate* la situation des Blancs.

n) Cet enchaînement par la formation du trèfle (pions à 15, 20, 25) fragilise, à ce stade avancé de la partie, la position des Blancs, soumis à une rude *pression sur leur aile droite.*

o) Cette avancée constitue le meilleur remède.

p) Les Noirs *rompent* d'eux-mêmes l'enchaînement.

q) Dès lors, les Blancs, revenant à la charge, dominent impérialement le centre.

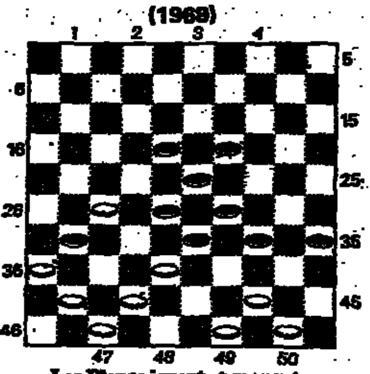
r) Une combinaison en sept temps, à variantes. Cette combinaison repose sur l'existence d'une formation des Blancs se présentant comme un baldaquin : ouvrage (les trois pions à 23, 24 et 29) soutenu par des colonnes (pions à 33, 38 et 39 et pions à 34 et 40) et couronnant l'ensemble de l'édifice comparable, par son caractère imposant, à un trône.

s) Si 44. ... (15x24) ; 45. 23-19 (24x13) ; 46. 37-31 (26x37) ; 47. 38-32 (37x28) ; 48. 33x2, +. Et si 44. ... (25x14) ; 45. 23-19, etc, +.

t) Dame.

u) La grande diagonale.

Problème A. VERY
(1969)



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : [met en œuvre un mécanisme subtil et assez caché] : 41-37! (31x22) 37-32 (28x48) [une dame noire] *47-41! (33x42) 49-43! (48x39) 44x13 (18x9) 41-37 (42x31) 36x40!* (35x44) 50x39!!, effet de rebond, etc., + par opposition.

● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, *les lecteurs* peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande sont joints gracieusement deux *opuscules conçus par* la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

JEAN CHAZE.

mots croisés

N° 446

Horizontalement

I. Vous, forcément vous. – II. Prendrai mon temps. Ni brillant ni solide. – III. La peste soit d'elles, disait Molière. *Ne restera pas toujours petit.* – IV. Campagnarde à une autre époque. Mit à couvert. – V. Ou à la porte, ou dans la poche. Leurs moteurs plaisent à l'écologiste. – VI. Pour une liaison. Fit des mécontents. En un sens, c'est un enzyme glouton. – VII. Finissait par *être fatigant.* Traverse Paris. – VIII. Commencèrent une éducation. En route. – IX. Conjonction. On y tint concile. Fait avancer la machine. – X. Ils sont parfois très douloureux.

Verticalement

1. Outre-Rhin. – 2. Tout à fait inacceptable. – *3. Se fait.* Nota. – 4. Donne du brillant. Déesse. – 5. C'est la bonne voie. – 6. Ils ont un sens, du début de la fin. – 7. Dans le temps. S'écoulent parfois en un rien de temps. – 8. Enlevait tout relief. Direction. – 9. Participe des deux. L'oublia-t-il pour Paris ? – 10. Un *peu du précédent. Le début* de la question. – 11. Savant. Réservé à l'animal. – 12. N'importe *quelles.* Chaleur animale. – 13. Beaucoup trop fortes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II										■			
III									■				
IV							■						
V				■									
VI			■							■			
VII								■				■	
VIII											■		
IX			■						■				
X													

SOLUTION DU N° 445

Horizontalement

I. Maurice Béjart. – II. Arsenic. Salar. – III. Jaunâtres. Blé. – IV. Obéit. Aneries. – V. Relatent. Ag. – VI. Lien. Optera. – VII. Thé. Noble. Oui. – VIII. Tu. Adulerai. – IX. Enginée. Tison. – X. Séquestrèrent.

Verticalement

1. Majorettes. – 2. Arabe. Hune. – 3. Usnelle. Gq. – 4. Reniai. Alu. – 5. Inattendue. – 6. Cit. Enoués. – 7. Ecran. Blet. – 8. Entôlé. – 9. Esse. Perte. – 10. Ja. Rat. Air. – 11. Albigeoise. – 12. Râle. Ru. On. – 13. Tressaient.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 446

Horizontalement

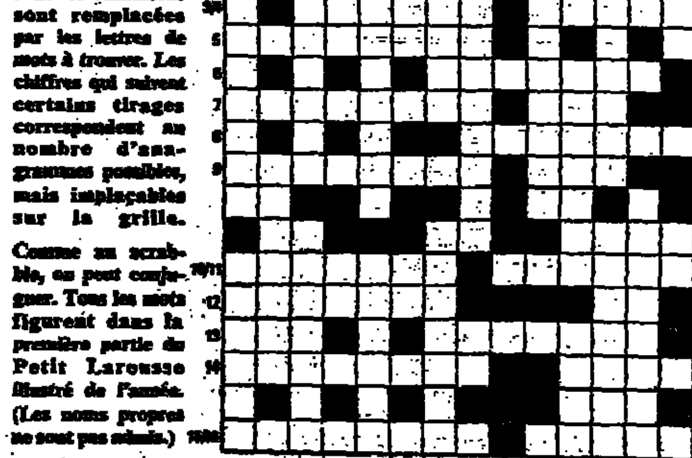
1. AAEILNV. – 2. AEFGIRT. – 3. AEMNPT. – 4. ADEIOR (+ 1). – 5. EEOPRSTU (+ 1). – 6. AEEGPRS (+ 2). – 7. ACEGINNT. – 8. AAEILORV. – 9. BCEEGIRS. – 10. ACEILOV (+ 2). – 11. AEGNPRT. – 12. ADEGNOS (+ 1). – 13. BEELRTZ. – 14. EEGIRRSU. – 15. ACEEINRT (+ 6). – 16. AEEISS (+ 1).

Verticalement

17. AACFIINR. – 18. AACGIR (+ 1). – 19. CEINOOV. – 20. DEEILPU. – 21. AEEINSS (+ 1). – 22. EEIMNPSS. – 23. ADOORT. – 24. BEEILNS. – 25. AEESSSTT (+ 2). – 26. AEIINRRV (+ 1). – 27. ADEILLR (+ 1). – 28. AADGIOS. – 29. AEEPRST (+ 8). – 30. AEEEGILL. – 31. AEEFRSY (+ 1). – 32. EEGIRSS (+ 3).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les *définitions* sont remplacées par les lettres de mots à *trouver.* Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 445

1. INCISIVE. – 2. DOUTAT. – 3. REESSAIE. – 4. CASUISTE (ECUISSAT CUITASSE). – 5. MATRICE (CREMAIT). – 6. ARDILLON. – 7. TRIAGE (REAGIT, ETC.). – 8. MIELLEUX. – 9. *GIBELET,* foret pour percer les barriques. – 10. BOUTOIRS. – 11. ENNEADES, ensemble de neuf. – 12. TEMPETA. – 13. DIVALENT (VALIDENT). – 14. AUTARCIE (ACTUAIRE). – 15. MOUFTER. – 16. TETAIS (ATTISE TESTAI). – 17. CALAMINA. – 18. ORIFICE. – 19. CUSPIDE (CUPIDES). – 20. DESAVEU. – 21. SPIRILLE, bactérie allongée et en spirale. – 22. BOULOT. – 23. ZOSTERE, monocotylédone sous-marine. – 24. *TELOUGOU.* – 25. ANXIETE. – 26. DESASTRE (DESERTAS ESTRADES). – 27. INERTE (ENTIER NITREE RETINE TERNIE). – 28. REMUAT (NATURE MUTERA). – 29. USURAIRE. – 30. SAPERA (SEPARA). – 31. TANISAIT (SATINAIT). – 32. CRETOIS (COTIERS COTISER). – 33. TELEXERA.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.




Commencez une vie bien rangée avec 450F seulement.

450F

RUSSEL
Armoire penderie avec portes coulissantes, aggloméré revêtu décor blanc, dos panneaux de particules, L80-P60-H180.

On en connaît des qui tassent, qui entassent, qui rament dans le pagailleux. Qui n'ont plus rien à se mettre parce qu'elles ne savent plus où elles l'ont mis... Ça vous amuse ? On voit bien que vous n'avez jamais passé quelques heures étroitement enlacé avec un aspirateur dans un placard de 0,40 m de côté...

Ah, avec IKEA c'est autre chose ! Avec IKEA, on a des rangements hauts, larges, profonds, confortables. Avec des tas d'étagères réglables pour faciliter la vie des petits et des grands. Avec des penderies qui sont des vraies surfaces habitables, où tout tient à l'aise, pas serré, pas plié, pas chiffonné. Et tout ça à des prix où on se sent tout de suite dans son élément. D'autant plus qu'on peut faire ce qu'on veut : choisir entre plein de décors laqués ou bois, toutes les compositions d'angles ou droites possibles et imaginables, en haut comme en bas, incorporer des tiroirs là où il faut, des glaces là où c'est beau, des accessoires futés là où on en a besoin. Et touche finale, mettre des poignées de la forme et de la couleur de son choix.

En plus, les rangements avec IKEA, c'est tellement facile à monter qu'on trouve toujours un ou deux fiancés pour les installer dans la journée.

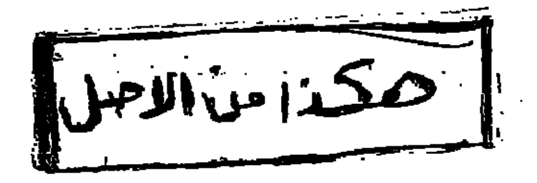
Après tout, eux aussi apprécieront peut-être un jour d'avoir une vie bien rangée...

PEYRAT & ASSOCIES

Prix valable jusqu'au 8 mars 1987 inclus, dans la limite des stocks disponibles.

Ils sont fous ces Suédois **IKEA**®

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H - FERME LE LUNDI RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-19 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.



هكذا من الاصل

Culture

EXPOSITIONS

Matisse à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Paris

(Suite de la première page.)

Disons tout de suite que si l'on veut saisir les étapes du tableau que Matisse avait pris soin de photographier lui-même, mieux vaut se reporter au livre de Lydia Delectorskaya récemment publié (1), où ils figurent au moins dans l'ordre et le bon sens, et où l'on voit admirablement le processus créateur et simplificateur, les repentirs et les reprises jusqu'à ce que l'équilibre soit trouvé.

Mais revenons à notre parcours agrémenté de vagues bleues, en carton-pâte ou quelque chose d'équivalent, d'un accompagnement sonore, pot-pourri d'*ET*, *Out of Africa* et quelques autres best-sellers hollywoodiens, de papier argent, d'un puits de lumière, d'un point de vue sur la Seine, et qui finit tout de même, après maints détours, par déboucher sur l'exposition, où cette fois les cimaises gris clair et beiges, réparties sur deux niveaux, sont de coupe assez sobre.

Une des qualités de Jacqueline et Maurice Guillaud, déjà remarquée, quitte à faire hurler les gens de musée, c'est de savoir décrocher des prêts. On l'avait déjà vu avec les expositions Hokusai ou Goya, au centre du Marais. Sous ce rapport ils n'ont pas faibli non plus : plus de quatre cents numéros, soit la moitié de tout l'œuvre gravé (huit cent vingt-neuf au catalogue raisonné établi par M. et G. Duthuit, en 1983), dont les trois quarts viennent de la Bibliothèque nationale et le reste du fonds Doucet, du Victoria and Albert Museum, et même du musée de Baltimore qui, avec la collection Cone, possède un des plus grands ensembles d'œuvres de Matisse.

La concision de la ligne

Cette abondance de biens est-elle suffisante pour créer un grand événement ? Matisse disait : *« Ce n'est pas la quantité qui compte, mais le choix, l'organisation. »* Cela vaut aussi pour une exposition. Et il faut bien admettre que celle-ci n'est pas tout a fait satisfaisante : on s'y perd faute de repères objectifs.

Tant et tant d'œuvres remarquables n'auraient certainement rien perdu de leur pouvoir en étant assemblées avec plus de rigueur et de modestie. Car enfin, Matisse n'a pas besoin d'être entouré de tout ce bazar pour que ses blancs et ses noirs vibrent, pour qu'on apprécie la formidable concision de sa ligne encore plus épurée dans les gravures que dans les dessins. Technique oblige, et c'est bien pour cela qu'il y a recours, comme pour réaccorder, retendre son trait, comme le fait le musicien qu'il est avec les cordes de son violon, pour en tirer des sons plus justes et un maximum d'expressivité en un minimum de contours. Des contours jamais repris, ni raturés ni dédoublés, pour définir en quelques notes tout un visage éclaté dans la feuille ; ou un corps féminin, son terrain prévilégié : nu, assis, allongé, détendu, assoupi, dormant, tordu, recroquevillé, de face, de dos, de trois quarts, renversé, accoudé, bras par-dessus la tête, jambes croisées...

Habillé parfois, dans les lithographies des années 20, quand Matisse poursuit une double approche du modèle : par le trait qu'il pousse parfois sans complaisance presque jusqu'à la caricature ou jusqu'au signe calligraphique *(les Danseuses)* ; par le modelé dont la *Grande Odalisque à la culotte bayadère* (1925) est un des sommets de son œuvre graphique, de son œuvre tout court.

C'est à partir de 1930 que Matisse s'est intéressé au livre illustré, ou plus précisément, comme il l'a expliqué, à la recherche d'*« équivalents plastiques »* que le dessin pouvait apporter en regard des textes. L'exposition n'écarte pas cet aspect de l'œuvre gravé, qui est peut-être celui où l'artiste est le plus radicalement inventif, réussissant ce tour de force d'attirer le regard sur la page blanche qui reste blanche malgré le trait, en contrepoint de la page de texte. Un échantillonnage d'exemples tirés pour accompagner les poésies de Mallarmé, l'*Ulysses* de Joyce, *Visages*, de Reverdy, *les Fleurs du mal*, *Repli*, de Rouveyre, les *Lettres de la religieuse portugaise*, Ronsard ou Charles d'Orléans conclut le parcours supérieur. Il faut ensuite que l'on reprenne la route qui descend à la « mine noire » où sont rassemblés monotypes et linogravures, ultime étape avant le bouquet final : les célèbres planches de *Jazz*, leur grande joie.

Un gros livre-catalogue accompagne l'exposition. C'est un super-album d'images qui réunit peintures et gravures, où l'on sera là encore étonné de quelques partis pris aberrants de mise en page, et de la typographie variable des citations de Matisse qui les accompagnent. On y trouvera aussi le texte de Susan Lambert consacré aux lithographies, celui de Brenda Richardson à propos de la collection Cone. Il coûte 470 F dans l'exposition et 950 F chez les libraires dans une version de luxe reliée toile. Il n'est pas bien bon, et, pas plus que l'exposition, n'apporte une contribution nouvelle à la lecture de Matisse, comme on serait en droit de l'attendre. Pour cela mieux vaut s'offrir les petits cahiers soignés du musée Matisse de Nice où Xavier Girard, à l'occasion d'expositions, étudie des aspects particuliers de l'œuvre ou bien le livre de Jean Guichard-Meili qui vient de paraître chez Somogy (120 F). Ou encore, si on ne peut y aller, se procurer le catalogue de l'exposition que la National Gallery de Washington consacre à sa période niçoise (1916 à 1930). C'est une exposition remarquablement faite, qui comporte quantité de tableaux venus des collections américaines et qu'on n'a jamais vus en France. D'où il ressort que l'artiste, alors, n'a rien de l'image qu'on lui prête habituellement : celle d'un artiste comblé, serein, coulant des jours heureux en peignant ses odalisques. Celles-ci d'ailleurs ne sont pas l'essentiel de ses sujets. Où l'on voit le peintre en crise, instable, remettant en question ses conquêtes d'avant-guerre, chercher à ordonner son chaos, un chaos de couleurs à vous couper le souffle, et de lumière, dans des chambres d'hôtel et d'ateliers surchargés de tentures, de tapis, de coussins, de nappes chamarrées. Où les portes, les fenêtres et le miroir ovale concourent à la définition d'un espace d'une complexité folle, dans une atmosphère lourde de sensualité et de désirs inassouvis (2).



« Grande Odalisque à la culotte bayadère », 1925.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Matisse, le rythme et la ligne, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, quai Malaquais, jusqu'au 10 mai.

(1) *L'Apparente Facilité...* Henri Matisse, peintures de 1935-1939. Présentation d'Isabelle Monod-Fontaine. Adrien Maeght éditeur.

(2) *Henri Matisse : The Early Years in Nice*, National Gallery of Art, Washington, jusqu'au 29 mars. Présentation de Dominique Fourcade.

Jean Nouvel à l'IFA

Vidéo ou cinéma ?

Inviter cinquante personnalités à banqueter pour baptiser une exposition à lui consacrée, telle est l'initiative légèrement égoïste – mais efficace – de Jean Nouvel.

Jean Nouvel est partout. Dans les journaux (d'architecture), les revues (de mode), les réceptions, les conversations et quelquefois même dans les télévisions. La dernière réception, un déjeuner-débat à l'Institut français d'architecture, nourriture sobre sur le mode indien, conversation légèrement safranée, réunissait justement cinquante personnalités de l'architecture et quelques observateurs à l'occasion de l'ouverture de l'exposition qui lui est consacrée. Un déjeuner-débat, essentiellement animé par le « fan-club de Jean Nouvel », groupuscule composé d'intellectuels tour à tour chics et benêts, sympathiques comme tout ce qui est enthousiaste.

Jean Nouvel se faisait des cheveux à l'idée que tout un chacun, architecte ou homme du peuple, puisse ne pas comprendre son œuvre construit dans toute sa richesse, son mouvement, son expressivité. Aussi, pour cette exposition, a-t-il décidé d'avoir recours, non à de vulgaires images fixes, ces photographies assorties de dessins, de plans, coupes et axonométries, qui souvent, il est vrai, nous cassent la tête, mais à la vidéo. L'exposition consiste donc en une longue série de vingt-quatre moniteurs de petit format, peu lisibles, reliés en batterie et placés, comme des grues, sur de hauts pieds tubulaires. L'ensemble baigne dans des lumières étudiées. C'est aussi beau que le rayon télé-hifi vidéo d'un magasin FNAC.

Les films sont plutôt de bonne qualité et d'heureuse venue. Seulement voilà : si l'avantage du film est peut-être une mobilité qui donne l'illusion de la troisième dimension, son inconvénient est sa durée et... sa mobilité même. Nous avions pris en effet l'habitude de croire qu'une exposition se visite au rythme de chacun, de croire aussi qu'un ensemble intelligent de photos, de dessins, de maquettes, éventuellement aidé de la vidéo ou de dispositives, sans exclusives, donnait le loisir de les regarder chacun à son propre niveau de culture (ou d'intérêt), chacun à son propre rythme. Là, il n'y a pas le choix : même si la plupart des films sont brefs, c'est au total une heure trente de projection qu'il faut ingurgiter (dans l'hypothèse où il n'y a pas beaucoup plus de vingt-quatre visiteurs simultanés). Une bonne séance de cinéma, en somme, sans le confort, sans la taille ni la lisibilité de l'écran.

C'est d'autant plus navrant que Jean Nouvel est capable d'une architecture qui ne se satisfait pas de clins d'œil, qui ne prétend pas apprendre les subtilités bleu-or d'Yves Klein aux gosses d'un collège ou les mystères de la science-fiction aux habitants d'une HLM. Il sait parfaitement manier l'espace et en ménager les surprises. L'Institut du monde arabe, que Gilbert Lézénès, Pierre Soria et lui sont en train d'achever avec Architecture studio, montre assez que, bien entouré, bien disposé et peut-être dégrisé de sa propre culture, il sait aller très loin dans la rigueur et l'intelligence de la citation, sans rien perdre de son originalité.

Ailleurs, l'architecture de Nouvel apparaît comme une architecture de fantaisie (ce qui n'exclut pas le cauchemar), agaçante parce qu'elle s'imagine avoir la beauté éphémère d'une présentation de mode, tout en prétendant à la durée de la chose construite. Doit-on considérer comme une vertu ce caractère provocant, qui contraint ses confrères et les critiques à une épouvantable gymnastique de l'esprit ? Au moins, il se venge ainsi, par avance, des méchants articles qui pourraient lui être consacrés.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Jean Nouvel*, Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, du mardi au samedi et de 12 h 30 à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars. Catalogue publié sous la direction de Patrice Goulet par les éditions Electa Moniteur, 176 p., 250 F (pour intellectuels chevronnés ou mystiques en lévitation seulement, de préférence bien au fait des films de Hitchcock). Les amateurs de dérive architecturale pourront aussi se procurer deux très jolis ouvrages (type or, noir et bleu sur fonds noirs), superbement édités, consacrés à deux projets récents de Nouvel : *Némausus I*, à Nîmes (40 p.) et *le Nouveau Théâtre de Tokyo* (20 p.), édit. du Champ Vallon, 130 F chacun.

Lewitt, Graham et Skoda à l'Arc

Comment en finir avec le modernisme ?

L'un peint, le second sculpte, le troisième bricole. Ils sortent du minimal et du conceptuel, mais leur libération est difficile.

Drôle de trio : un minimaliste américain épris de peinture murale, un sculpteur pragois forgeant en force des boules d'acier et un second américain, vidéaste et à demi metteur en scène ayant une horreur visible de tout matérian. Le premier, la star Sol Lewitt, a fait exécuter par deux équipes d'assistants une immense frise de pyramides tronquées. Le second a posé par terre par ordre de taille croissante une série de sphères brunes : c'est Vladimir Skoda. Le troisième, Dan Graham, emploie des vitres, des miroirs sans tain, une caméra et une télévision. Rien ne les rapproche. Peut-être aurait-il mieux valu, quitte à se passer des commodités de l'« exposition personnelle », les rassembler et les marier, fût-ce contre nature.

Ou apparemment contre nature, car il n'est pas dit qu'avec ses défauts, son ascétisme un peu lassant et ses partis pris de froideur, cette exposition de l'Arc ne soit pas une des plus révélatrices que l'on ait vues dans ces lieux voués aux modes et à leur enregistrement le plus prompt. La logique du modernisme absolu, cette belle logique qui doit mener le raisonnement docile de l'abstraction au minimalisme puis au conceptuel, cette orthodoxie-là apparaît clairement pour ce qu'elle vaut : une contrainte tyrannique, une règle pénible dont les premiers zélateurs cherchent désormais à se débarrasser. Mais la loi se défend et leur colle à la peau.

Le peintre et le sculpteur, Lewitt et Skoda, ont connu, quelles que soient les singularités de l'un et de l'autre, un destin presque semblable. Ils ont tous deux, dans un grand mouvement de sacrifice, professé que l'art devait se réduire à ses fondamentaux, au cube originel, sinon au diagramme de ce cube. Lewitt le dessinait ou le matérialisait en maquettes peintes de blanc ; Skoda lui donnait plus de poids, mais guère plus de qualité. La mode aidant, et l'« air du temps », l'air minimal, ils s'en sont longtemps tenus à ces déclinaisons d'éléments premiers. De bon cœur ? Sans doute, dans les premiers temps du moins. Car, quelque effort de puritanisme qu'ils aient su consentir, ils ont fini par céder à la tentation, celle de peindre avec des couleurs ou de forger des pièces expressives. Ils ont cédé peu à peu, à partir des années 70, et cédé avec trop de précautions, si bien que leurs travaux ne respirent pas, ou pas encore, la liberté.

Il faut encore à Lewitt toute une algèbre pour qu'il s'excuse de couvrir un mur – car ce n'est point de la peinture qu'il fait mais la démonstration d'une combinatoire fondée sur quatre tons qu'il mélange tour à tour. Il faut encore à Skoda se passer de socle, se passer de bronze, se passer de la figure ; sinon, il manquerait au devoir de pureté. Serait-ce si grave ? Ce serait en tout cas le moyen d'égayer davantage le visiteur, car il faut convenir que ni les pseudo-fresques de Lewitt ni les masses de Skoda ne peuvent le retenir longuement.

Le cas de Dan Graham serait plutôt celui d'un romancier rencontré ; rentré parce qu'il n'écrit pas, ne filme pas autant qu'on le souhaiterait et invente des dispositifs de voyeurisme qui feraient merveille sur le théâtre. Dans une chambre, il place une télévision ; sur l'écran, les spectateurs se regardent se regardant. Ils prennent des poses, ils jouent les indifférents, les coquets, les pitres ou les intellectuels, ils jouent – on peut assister au spectacle, à l'abri d'une glace. On imagine qu'un tel piège à comédiens improvisés aurait ravi ce psychologue de Proust qui ne sait dire que : « J'observe ». Graham observe aussi, à travers ses cubes transparents, et songe, maquettes à l'appui, à remplacer par des vitres les murs dans les banlieues américaines.

Le spectacle serait réjouissant – et photogénique. Le rêve ayant peu de chances de s'accomplir, il faudrait à Graham des acteurs pour peupler son zoo humain. Et un autre espace pour s'ébattre que celui d'une galerie ou d'un musée : l'espace d'un studio de cinéma. Reste à trouver un producteur pour permettre à ce dilicieux sadique de donner toute sa mesure.

PHILIPPE DAGEN.

★ ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, jusqu'au 19 avril.

Culture

CINÉMA

« Grand Guignol », de Jean Marbeuf

De l'ennui des gens sympathiques

Les coulisses du Grand Guignol, les trucages de l'épouvante. Les difficultés privées des artistes ça pourrait être drôle si c'était moins complaisant.

Baptiste (Guy Marchand) est un metteur en scène de théâtre qui ne peut écrire ses dialogues qu'en faisant l'amour, de préférence avec sa femme Sarah (Caroline Cellier), et qui ne rêve que d'atrocités sanglantes, de filles découpées à la hache, violées sur des roues, des herses cloutées, tronçonnées, pendues, guillotinées, peu importe. Seul le Grand Guignol l'inspire, avec ses décors ténébreux, ses ombres visqueuses, inquiétantes, ses chaînes et ses fantômes. Sarah n'apprécie que modérément ces tortures de pacotille incessantes et surtout la constante mauvaise humeur de Baptiste, qui peine à écrire et à jouir, au moins de la vie.

Il traîne sa déprime de crucifixion en écartèlement, la petite troupe de comédiens fauchés qui vivent et travaillent dans un bizarre hôtel, un ancien moulin reconverti en salle de bal, ne sait plus à quel diable se vouer, et Sarah essaie de se distraire avec Charlie (Michel Galabru), marchand de farces et attrapes. Pourquoi pas ? L'univers du Grand Guignol ne manque pas de ressorts comiques – on aime toujours voir l'envers des décors et des truquages – et l'on retrouve avec plaisir Marie Dubois, épouse jalouse de Galabru, perfide dégonfleuse de coussins péteurs, et Claire Nadeau, l'admirable tragédienne qui incarne à la télévision chaque jour, dans « Cocoricocoboy », la très durassienne Madame Foldingue, auprès du Docteur Cinoque.

Hélas, que tout cela se présente bien ! Que l'auteur est sympathique avec son amour forcené du cinéma et son budget de trois sous ! On ne voudrait pas décourager tant de bonne volonté, tant de chaleur, et pourtant : les rares idées sont menées impitoyablement à l'abattoir du poncif, sans appel ni grâce. L'hôtelier est un voyeur qui mate ses clientes avec un bricolage de téléviseurs, le roi du rire est un grand désespéré qui cache son secret (il est impuissant) sous un nez de clown, la fille de joie est triste... On n'y coupe pas, le soufflé retombe dans un bruit mou, et le cuistot a l'air si brave qu'on s'en veut de ne pas rester à table. C'est ça qui rend les gens sympathiques tellement insupportables.

Comme le sympathique Jean-Claude Brialy, qui joue Monsieur Albert, la vedette de la troupe, un cabot de troisième ordre, un vieux raté attendrissant de vanité enfantine. Il n'a pas dû prendre un gros cachet, Brialy. Il a fait ça pour aider un jeune. Offrir son nom de star, bonne fille, au secours d'un générique maigrelet. Mais les bonnes actions sont toujours punies, et ce n'est que justice : il ne soutient pas le film, il l'accable, le plombe.

En a-t-on assez de ces colères d'opérette, de ces crises nerveuses, de ces petits poings rageurs contre le destin ? On sait que Brialy adore les cimetières, les obsèques, qu'il ne rate aucun enterrement un vrai mordu des pompes funèbres. Mais le numéro du comédien déchiré qui enlève sa fausse moustache, le bouffon qui piétine son masque et nous annonce qu'il va mourir, oui, tenez-vous bien : qu'il va mourir... et alors ? On l'a déjà vu 1 492 fois, son sketch. *Primo.* Et *secundo*, tout le monde, vraisemblablement, mourra, dans les années qui viennent. Inutile de nous en faire un tel souk.

MICHEL BRAUDEAU.

THÉATRE

« Vera Baxter », de Marguerite Duras

Les souvenirs parallèles

Dans le monde de Marguerite Duras où rien n'est jamais tout à fait certain, deux femmes et l'incandescence de la vérité.

D'abord, c'est un nom : Vera Baxter, le nom d'une absente, qui court une conversation pleine de mystères entre un jeune homme (Jean-Loup Wolff) et une femme (Laurence Roy) qui semble porter un secret. Le jeune homme dit qu'il est amoureux de Vera Baxter. Ils parlent d'elle et de son mari, dont on devine qu'il est joueur, riche et qu'il la délaisse. Il est question aussi d'une villa à louer. Et ce nom, Vera Baxter, frappe l'oreille et la curiosité de l'étranger.

Peut-être en devient-il amoureux. Dans le monde de Marguerite Duras, rien n'est jamais tout à fait certain. Dans les décors sobres et nécessaires de Nathalie Holt – le bar vieillot d'un hôtel, la villa trop grande, – les personnages tournent en aveugles. La mise en scène de Jean-Claude Amyl fait jouer les blancs, les creux du texte, laisse l'imagination courir des énigmes multiples.

L'homme veut connaître Vera Baxter et la rejoint dans la villa à louer, vide à l'exception de fantômes impalpables qui frôlent les vivants, provoquent chez eux une sorte de lucidité hésitante. Peut-être l'homme (Jean-Pierre Jorris) veut-il tuer Vera Baxter (Martine Pascal), sans raison personnelle, seulement parce qu'elle est à bout de vie, parce qu'elle souhaite mourir. Amaigrie, perdue dans ses vêtements trop grands, tendue à l'extrême, elle ne peut que parler du passé. Elle rassemble des souvenirs et les offre à l'inconnu, appelle les siens, comme si elle voulait, en l'intégrant à son passé, modifier le présent, se débarrasser de tant de mensonges, de malentendus, de lassitude... Et puis l'homme se dérobe, il s'en va, sans répondre aux demandes informulées de Vera Baxter. Elle ne va peut-être pas se laisser mourir aujourd'hui, mais bientôt. C'est inévitable.

Jean-Pierre Joris donne une interprétation sadique-sadienne feutrée de son personnage. Il est celui qui écoute et se repaît de cette vie qui s'écoule. Une sorte de vampire distant. Celui d'un autre monde. L'étranger totalement étranger – l'incarnation peut-être d'un de ces fantômes qui hantent la villa déserte. Vera Baxter lui parle, mais elle est seule. Juste avant, l'a rejointe la femme secrète, ancienne amie de son mari. Là, forcément, leurs souvenirs se croisent. Elles ont en commun un poids de frustrations, de déceptions, de regrets. Les silences parlent autant que les mots. Les demi mots dansent, se battent, font mal.

C'est incroyable, la tension qui s'installe entre Laurence Roy et Martine Pascal, comme si des mois, des années d'attente, de souffrances, d'instants volés au malheur se concentraient dans ces minutes qu'elles passent ensemble. Des vérités minables, cruelles, déchirent le brouillard des incertitudes. On n'est plus dans un *no man's land*, mais bien dans la vie, sans échapattoire. Deux femmes, deux boules de nerfs, de chair, d'orgueil. Elles se regardent, se reconnaissent. Leurs larmes sont épuisées.

COLETTE GODARD.

★ Au Théâtre 14.

Communication

La CNCL publie les autorisations des cinquième et sixième chaînes

La charte des télévisions privées

Obligations générales, engagements volontaires et particuliers : les textes des décisions d'autorisation concernant les cinquième et sixième chaînes sont longs et détaillés. Pas moins de 36 articles pour la cinq ; 43 pour la six. Il s'agit d'une véritable charte des télévisions privées, qui régit leurs objectifs économiques vis-à-vis de l'industrie des programmes et leur code de bonne conduite envers les téléspectateurs. La CNCL veillera au respect de ces engagements. Encore souhaite-t-elle être informée régulièrement des modifications survenues dans la vie des télévisions : modification du montant ou de la répartition du capital, bilans communiqués en fin d'exercice et rapport annuel sur le respect du pluralisme et des autres obligations souscrites par les exploitants.

Le texte précise également quelques règles concernant la conservation des enregistrements d'émissions, le langage et la francophonie, ainsi que la contribution des chaînes à la diffusion de programmes français à l'étranger. Ainsi des repreneurs du sixième réseau qui mettent à la disposition du ministère des affaires étrangères les 1951 clips francophones produits par la CLT depuis 1980 et s'engagent à faire de même pour ceux qu'ils s'apprêtent à produire.

Enfin, outre les engagements particuliers en terme de productions et de programmation, notons l'initiative des exploitants de la 6 consistant à créer deux fonds d'investissements – Covo cinéma et Covo production – alimentés par une taxe de 5 % sur le volume des dépenses consacrées, le premier aux achats de films étrangers, le second aux achats de fictions TV étrangères. Le Covo cinéma sera affecté à l'aide à l'écriture de scénarios et de musiques de films ainsi qu'à la promotion du cinéma. Le Covo production servira essentiellement à la production d'œuvres originales françaises.

La Cinq

Diffusion :

– 19 heures de programmes par jour au minimum.

Programmes :

– 300 heures de fiction et de documentaires originaux français.

– Emissions consacrées au langage et à la francophonie.

– 45,5% de programmes français la première année, 50% à partir de la troisième.

– Diffusion d'au moins douze spectacles dramatiques, lyriques ou chorégraphiques ainsi que cinquante-deux concerts.

– Pas de films avant 20 h 30.

Publicité :

– 6 minutes par heure en moyenne la première année.

– 9 minutes par heure maximum la première année.

– 4 minutes et demie maximum pour l'unique interruption des films par la publicité.

Production audiovisuelle :

– 15% minimum du chiffre d'affaires annuel.

– 43 millions de francs supplémentaires (au-delà du seuil précisé ci-dessus la deuxième année).

Coproductions cinématographiques :

– Au moins huit films la première année (pour un montant d'au moins 17 millions de francs) ;

– Au moins dix longs métrages la deuxième année et au moins quinze à partir de la troisième.

Production de dessins animés français :

– 10% minimum des dépenses de production (6 millions de francs la première année).

La Six

Diffusion :

– 13 heures minimum par jour.

Programmes :

– 300 heures de fiction et documentaires originaux français.

– 52 % de programmes français la première année, ; 54 % la deuxième ; 67 % la troisième ; 68 % la quatrième ; 69 % à partir de la cinquième année.

– Pas de films avant 20 h 30.

– Une émission hebdomadaire d'une heure consacrée aux nouvelles images.

– 40 % au moins d'émissions musicales, dont la moitié composées de musique française.

– 25 heures par semaine destinées au public jeune (1 h 30 en fin d'après-midi).

– **Publicité :**

– 6 minutes par heure en moyenne, la première année.

– 9 minutes par heure maximum la première année.

– 4 minutes 30 secondes maximum d'interruption publicitaire dans un film.

– 10 % maximum de recettes publicitaires de la TV française (jusqu'en 1991).

Production audiovisuelle :

– Plus de 15 % du chiffre d'affaires annuel (38 % la première année).

– Affectation de 80 % de la production de documentaires à la création française.

– Affectation de 350 millions de francs pour des coproductions de fiction TV de 1987 à 1991.

– Affectation de 14 millions de francs la première année à la production musicale.

– Production annuelle d'au moins 100 clips français.

– Coproduction annuelle d'au moins 100 clips français.

– Production d'au moins dix enregistrements de spectacles musicaux.

Coproductions cinématographiques :

– Au moins cinq films par an (objectif attendu au plus tard en 1991).

Production de dessins animés français :

– 1 % du CA annuel, 6 millions de francs la première année.

– Obligation de préachats de produits français pour 13 heures par an minimum.

A la rédaction en chef de FR 3 Corse

M. Rambeau remplace M. Sanguinetti

La direction de FR3 vient de désigner un successeur à M. Sampiero Sanguinetti, « muté » à la fin de la semaine dernière. Il s'agit de M. Yves Rambeau, actuellement journaliste au magazine hebdomadaire de Radio-France outre-mer, qui prendra les fonctions de rédacteur en chef de FR 3 Corse.

Malgré la pression des syndicats, la direction de FR 3 a refusé de surseoir à la mutation de M. Sanguinetti, justifiée, selon elle, par une nécessaire *« mobilité des personnels »*. L'intersyndicale, qui considère le départ de M. Sanguinetti comme une sanction politique, a déposé un nouveau préavis de grève pour le 3 mars.

● **Accord Canal-Plus - Walt Disney.** – Canal Plus vient de signer un accord avec Buena Vista Inc. pour acquérir les droits d'un lot de films produits par Walt Disney. L'accord de trois ans porte sur trente-trois films de long métrage, dont les grands dessins animés, comme *Alice au pays des merveilles* et *Robin des Bois*, ou des productions plus récentes comme *Un amour de coccinelle* et *Splash*. *« C'est une première européenne,* déclare M. René Bonnell, directeur de Canal Plus, *et nous sommes contents de présenter le fleuron des productions Walt Disney pour la première fois sur une chaîne française, puisque nous en avons l'exclusivité pendant un an. »*

Pour apaiser les défenseurs de la télévision musicale

M. François Léotard envisage une septième chaîne

« Il y a place en France pour une septième chaîne musicale. » C'est ce qu'a déclaré M. François Léotard en recevant, le mercredi 25 février, des représentants du Bureau de liaison interprofessionnel de la musique (BLIM). Le ministre s'est dit convaincu que l'on pourrait trouver dans les prochains mois des fréquences dans chaque région, capables de constituer un réseau. Selon M. Jean-Loup Tournier, président de la SACEM, M. Léotard considère que la transformation de la sixième chaîne en chaîne généraliste est *« une erreur économique et une erreur à l'égard du public de la sixième chaîne »*.

Le ministre de la culture et de la communication n'est pas le seul membre de la majorité à contester implicitement les choix de la Commission nationale de la communication et des libertés. M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat et de la commission culture et communication du Parti républicain, a écrit à la CNCL pour lui demander de *« favoriser dans les mois qui viennent l'attribution de fréquences à un projet musical »*. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, parle lui aussi de *« manque à combler »*. M. Yvon Briant, député CNI du Val-d'Oise, trouve *« dommage que soit ainsi remis en question une formule qui avait l'agrément d'une majorité de jeunes »*.

L'annonce d'une manifestation spontanée de jeunes téléspectateurs, samedi 28 février, à 15 heures, entre le siège de la 6 et celui de la CNCL – à laquelle se sont ralliés le comité de soutien de Radio 7 ainsi que le mouvement Allonz Idées et celui de Plus jamais ça – semble inquiéter les responsables de la majorité. M. Léotard s'en est ouvert aux responsables du BLIM et a souhaité que ce mouvement de protestation *« ne soit pas l'objet d'une récupération politique »*.

Antenne 2 renouvelle sa grille du matin

« Ecoutez Antenne 2 le matin, c'est encore mieux que la radio parce qu'il y a de l'image ! » Le slogan choisi pour lancer la nouvelle formule de Télématin (la tranche matinale de 6 h 45 à 9 h sur A 2) dit bien sûr quel terrain la chaîne publique « de référence » est décidée à se battre. Non contents de s'affronter aux chaînes privées – et notamment à la cinquième et à la sixième qui entendent multiplier les flashes d'information, – les nouveaux responsables d'Antenne 2 reconnaissent que leur objectif est aussi d'*« attaquer les radios sur leur terrain »*.

Avec un taux d'écoute de 5 % à 6 % (de deux à trois millions de foyers), Télématin est toujours devancé par RTL et France-Inter. Et, pour *« inventer un nouveau langage audiovisuel »*, le directeur d'antenne, Jean-Marie Cavada, et le directeur de la rédaction, Elie Vannier, ont fait appel à un nouvel animateur vedette, Roger Zabel, trente-six ans, ancien d'A 2 (au service des sports), de Canal Plus, puis de la « 5 ». L'actuel présentateur, Julien Lepers, se verra proposer un autre poste.

La nouvelle grille, qui fonctionnera à partir du lundi 2 mars, sera axée sur l'information, avec trois grands journaux à 7 h et 7 h 30 (présentés par Marc Autheman, venu de RTL-TV) et à 8 h (par Philippe Lefait de Télématin). Un programme précis et pratique, à un rythme soutenu, proposera des flashes tous les quarts d'heure (météo et informations), des rubriques, des éditoriaux politiques et économiques (Christian-Marie Monot), un invité de marque, interrogé pendant cinq minutes par Paul Nahon, des conseils pratiques (gadgets, santé, jardinage), des moments de détente (humour, chanson, dessin animé), puis le feuilleton à 8 h 30, suivi de rubriques plus légères (économies, consommation, enfants, maison, tourisme), sans oublier « le fait du jour », commenté par des femmes (Christiane Collange et Claude Sarraute sont déjà prévues).

Ce renouvellement de Télématin fait partie d'une *« stratégie de fond »*, premier élément d'une refonte générale de la grille des programmes, qui sera annoncée le 3 mars par le PDG, M. Claude Contamine.

A. W.

La reprise de TF 1

Hachette précise son projet devant une délégation du comité d'entreprise

Hachette, qui avait éprouvé des difficultés à boucler son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures, s'efforce actuellement de préciser son tour de table financier. UGC, chef de file du projet TFM – éliminé par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) dans la compétition à la sixième chaîne, – devrait rallier les partenaires du groupe dans la course à l'acquisition de TF 1. Des négociations sont également engagées avec Granada (Grande-Bretagne), Walt Disney (Etats-Unis), Astral-Pathé (Canada) et des groupes italiens. Ces précisions viennent d'être fournies par MM. Yves Sabouret, vice-PDG de Hachette, et Etienne Mougeotte, à une délégation de la commission de privatisation et de défense de la chaîne issue de son comité d'entreprise.

A côté des pourparlers en cours, les représentants de Hachette ont donné des détails supplémentaires sur la composition actuelle de leur tour de table. Dans les 25 %, qui assureraient à M. Jean-Luc Lagardère le contrôle de la première chaîne, sont incluses l'ensemble des maisons d'édition du groupe. M. Lagardère a souhaité, d'autre part, que des éditeurs *« indépendants »* soient présents, *« même pour une somme symbolique »*. Deux d'entre eux, Hatier et Belfond, ont déjà accepté.

La presse écrite entre bien à hauteur de 3 % dans le capital (*le Monde* du 25 février). Les accords conclus sont *« effectifs »* avec la SET-Presse (trente-cinq titres), *la Montagne, le Midi-libre* et *Nice-Matin ;* Ils sont *« de principe »* avec Pluricommunication (*Ouest-France, Sud-Ouest, la Nouvelle République* et *le Monde*). Pour ce qui est des associés étrangers, leur participation s'élèverait à 10 %. Cinq noms figurent sur la liste comme étant d'ores et déjà, acquis : *El Pais* (Espagne), *Expresso* (Portugal), TV South (G-B), MCA (Etats-Unis) et TV Globo (Brésil). Enfin, la Société générale, le Crédit lyonnais et la BNP, actuellement détenteurs de 12 % des parts, devraient se défaire d'une partie de celles-ci au profit de nouveaux venus.

Au-delà de la composition du tour de table, dont MM. Sabouret et Mougeotte ont souligné qu'il était marqué par *« le professionnalisme, le pluralisme et l'ouverture sur le monde »*, ce sont les intentions directement liées à l'avenir de TF 1 qui ont été au centre des entretiens menés avec la délégation du CE. Hachette affirme *« vouloir jouer la continuité »*, estimant qu'on ne doit pas *« casser un outil qui donne de bons résultats »*. Selon M. Jean-Charles Picco, secrétaire général du CE, les représentants du groupe ont déclaré *« qu'il ne pouvait exister d'affrontement social »*.

Les futurs dirigeants prévoient aussi d'*« augmenter la productivité »* – leur objectif est de diffuser un peu plus de six mille heures d'antenne par an contre cinq mille deux cents actuellement. Ils veulent y parvenir en développant la formation des personnels qui, selon eux, permettrait d'instaurer *« un redéploiement interne indispensable »* et éviterait de recourir à des licenciements collectifs.

Continuité signifie également pour Hachette de, conserver le logo et le « look » de TF 1. La grille des programmes sera, pour sa part, maintenue en l'état jusqu'en septembre. Encore, à cette date, ne s'agirait-il que d'y apporter *« des ajustements et des compléments, sous forme d'émissions symboles »*.

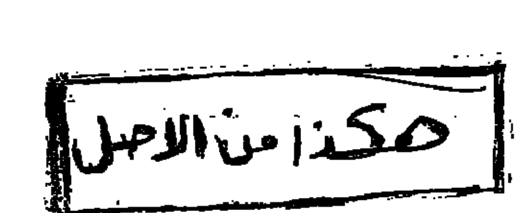
Dans les changemens à court terme, Hachette prévoit – si la chaîne lui est attribuée – de mettre *« immédiatement en place »* une nouvelle équipe *« au sommet »*. M. Sabouret pourrait devenir le PDG de la chaîne, et M. Mougeotte serait à ses côtés. L'affectation du poste de directeur général reste, en revanche, *« à déterminer »*. D'autre part, la règie publicitaire sera intégrée à TF 1 et son équipe, *« très renforcée »*, de même que celle du service commercial.

Pour ce qui est de la stratégie que compte adopter Hachette en matière de publicité, ses représentants ont indiqué que le groupe était *« très peu favorable »* au parrainage.

Ils n'en feront donc usage que de façon *« très ponctuelle, à l'occasion de grandes opérations »* et *« jamais »* sous forme de coproduction.

La délégation du CE a pris bonne note des promesses qui lui ont été faites au sujet du maintien de l'emploi et de la volonté de continuité exprimée par Hachette. Elle reste cependant prudente : *« A force de vouloir être rassurant,* estime M. Picco, *on se demande si l'ensemble du système de gestion prévu par le groupe est réellement viable économiquement. »*

ANITA RIND.



هكذا من الاصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VERA BAXTER, Théâtre Jean-Marie-Serreau (45-45-49-77), 20 h 45.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : les Désossés.

ODÉON (Relâche).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : Cinéma et littérature au Japon ; se reporter à la rubrique Films/cinémathèque ; Vidéo-information, à 16 h, Chagall le peintre à la tête renversée, de D. Rimbault ; à 19 h, De la sainteté, de J.-M. Berzosa ; Vidéo/Musiques, à 16 h, Fala Mangueira, de F. Confalnoieri ; à 19 h, la Bohème, de Puccini ; Cinéma du Musée, à 15 h, Dernières acquisitions du MNAM ; 18 h, Rose Lowder ; Concerts/Débats : compositeurs d'aujourd'hui à l'ARC ; Une heure avec les solistes de l'EIC (œuvres de Marc Battier, Marco Stroppa).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Britannicus.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Mon Isménie.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung ; Épée de bois (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CARREFOUR DE LA DIFFERENCE (43-72-00-15), 21 h : Milena la vie.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie ; 21 h : la Leçon des aloès.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Sidonie ; 20 h 30 : Nos hommages Miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : les Contre-jours d'une contrebasse ; 21 h : Papiers d'Arménie.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ - MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague (dern. le 3).

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Électre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE - STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Allez, hop !

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : *Mais qui est qui ?*

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête ; II : 21 h : S. Joly.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y'a pas qu'Agathe.

ROSEAU - THÉATRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.

SAINT - GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 h : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'HEURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. 14 (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petit Rond-Point, 18 h 30 : Une soirée en Provence ; MIT, 21 h : le Ramayana.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A star is beur.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Chii Sako.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Min Tanaka.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : J.-M. Jafet Quartet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Petters, dern. le 27.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : La Maligna.

GIBUS (47-00-78-88), Glory Boys.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), Clarinettes Connection.

Vendredi 27 février

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : L. Coryell, M. Vitus, J. Van Thof.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Oripando.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), Riverboat ; sam. : Quintette de Paris.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), Cyril Jazz Band.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : M. Laferrière.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h et 24 h : Josefina.

UTOPIA CLUB (43-22-79-66), à 22 h, J. Ratikan ; à 1 h : Chris Lancry.

Les concerts

Grand Halle de La Villette, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Berlioz, Tchaïkovski, Ravel...).

Lucernaire, 18 h 30 : V. Stoupel (Mozart, Chopin, Scriabine...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Dutilleux, Schubert).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : A. Kremski ; J.-L. Philippe (rencontre Liszt-Baudelaire).

Centre Chaillot-Galliéra, 20 h 30 : M. K. Sridhar, S. Maitra (musique de l'Inde).

Institut autrichien, 19 h 30 : P. von Schilhawsky.

C.C. Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) : L. Lucine, V. Hatert.

En région parisienne

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, MC (30-43-43-90), 21 h : Maman ou Donne-moi ton linge, j'fais une machine.

MONTREUIL, Th.-Ecole (48-58-65-33), 21 h : Visite interdite.

LE PLESSIS-ROBINSON, C. C. (46-31-15-00) 21 h : Salomé.

SAINT-DENIS, Salle Le Terrier (42-43-17-17), 20 h 30 : Anita VO.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, L'Occident, de H. Fescourt ; Hommage à F. Rosi : 19 h, L'Affaire Mattei ; 21 h 15, Lucky Luciano.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Le Bossu, de J. Delannoy ; 17 h, L'Enfant de la jungle, de Z. Korda (v.f.) ; 19 h, Les Arrivistes, de L. Daquin.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Sanjuro, de A. Kurosawa ; 17 h 30, Tuer ! de K. Okamoto ; 20 h 30, Barberousse, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37), jusqu'au 28 ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CŒUR MUSICIEN (fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) (à partir de vendredi) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.o. et v.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Mailiot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

CROSS (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DIEU DE LA DANSE (Fr.) : Pagode, 7e (47-05-12-15).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (Turc, v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Luxembourg, 3e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PROMESSE (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinochei, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TETE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (43-66-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX. Film polonais d'A. Wajda. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANS LES MONTAGNES SAUVAGES. Film chinois de Y. Xueshu. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GRAND GUIGNOL. Film français de J. Marbœuf. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

MOSQUITO COAST. Film américain de P. Weir. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (46-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME. Film américain de R. Reiner. V.o. : Cinéma-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 1er MARS

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'art grec à travers les sculptures du Louvre », porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge, et « L'Institut, la coupole », 15 h 15, 23, quai Conti (AITC).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Exposition chefs-d'œuvre du mobilier miniature », 14 h 30, entrée Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« La peinture moderne de Picasso à Mathieu », 10 h 30, Musée d'art moderne, et « Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra et ses souterrains », 14 heures, hall d'entrée, ou 15 heures, devant l'Opéra.

« La peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci », 11 h 30, quai du Louvre, et « L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Hôtel de Soubise. Archives nationales. Vie à la cour de Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Les coulisses de la Comédie Française », 10 h 30, entrée administration (La France et son passé).

« Souvenirs révolutionnaires de la rue Saint-Honoré », 15 heures, 410, rue Saint-Honoré, angle rue Richepance (Paris et son histoire).

« Spirites et médiums du Père-Lachaise », 14 h 30, angle de la place Gambetta et de l'avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La rue Montorgueil, l'ancienne Cour des miracles », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Le Sénat, palais de Marie de Médicis », 10 h 30, et « L'hôtel de Sully, 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Crypte archéologique, maison romaine », 15 heures, entrée crypte parvis de Notre-Dame.

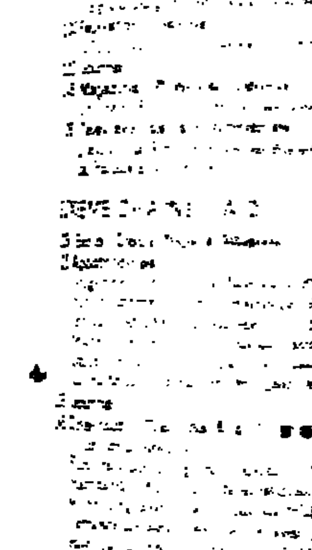
CONFÉRENCES

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Espagne musulmane » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La magie et la sorcellerie », conférences audiovisuelles (M. Brumfeld).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Cariatides et Atlantes : des forces de la nature à l'idéalisation des vertus humaines », conférences-projections (M. Jacomet).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « Le yoga du sommeil ».

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « L'occultisme à Paris en 1900 » (M. B. Czarny), « Les secrets du tarot » (Natya).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Jean-Claude Brialy, Julie Pietri, Catherine Lara, Bibie, Berlin, Marlène Jobert, Ianna Katsoulos, Queen Zaza, Francis Lalanne, Madonna (vidéo).
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Claire Nadeau et Caroline Cellier, pour le film Le grand guignol, de Jean Marbœuf.
22.30 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz (8e épisode). Le front (1943).
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
De Joseph Poli et Dominique Darzacq.
0.05 Télévision sans frontières (TSF).
Zoom sur la République populaire du Congo ; Tropical Parade avec Malavoi.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Série : Deux flics à Miami.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : Les chemins de la réussite, sont invités : Michel Schifres (L'Enaklatura) ; Jean-Michel Gaillard (Tu seras président, mon fils) ; Daniel Dessert (Fouquet) et Jean Calmon préfacier du Jeu de la pomme, de Michel Moritz.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Cléo de 5 à 7. ■■
Cycle, les années 60.
Film français d'Agnès Varda (1962). Avec Corinne Marchand, Antoine Bourseiller, Dorothée Blank, Michel Legrand, José-Luis de Villalonga.
L'errance de deux heures d'une jeune femme, chanteuse, qui attend le résultat d'une analyse médicale et craint d'être atteinte d'un cancer. Durée du film égale à celle de l'action. Evolution intérieure du personnage traduite par ses gestes, ses impressions visuelles. Etude de la solitude, de la crainte de la mort. L'un des meilleurs films de Varda. Corinne Marchand admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
1er épisode : Les racines. Avec Burt Lancaster, Julie Christie, Bruno Ganz.
21.30 Portrait : Yves Coppens.
22.30 Journal.
22.55 Espace francophone.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.05 Football : (en direct de Laval) Laval-Auxerre. Match avancé sur la journée de reprise du Championnat de France. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais... elle cause.** ■ Film français de Michel Audiard (1969). Avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc, Sim, Jean-Pierre Darras. *Une femme de ménage a trois employeurs. Elle raconte, à chacun, mine de rien, les secrets des autres et ils se font chanter mutuellement. Chronique grinçante, cynique, et non exempte de vulgarité, de la nature humaine pour laquelle Audiard n'a pas grande estime.* **0.00 Cinéma : Les jours et les nuits de China Blue.** □ Film américain de Ken Russell (1984). Avec Kathleen Turner, Anthony Perkins, John Laughlin, Annie Potts, Bruce Davidson, Norman Burton. **1.40 Cinéma : Les loups manteaux.** □ Film franco-argentin de Gilles Béhat (1985). Avec Bernard Giraudeau, Claudia Ohana, Robert Charlebois, Federico Luppi. **3.20 Cinéma : Les diables.** ■ Film anglais de Ken Russell (1971). Avec Oliver Reed, Vanessa Redgrave, Michael Gothard, Gemma Jones, Dudley Sutton (v.o.). **5.15 Cinéma : Prophecy.** □ Film américain de John Frankenheimer (1979). Avec Talia Shire, Robert Foxworth, Armand Assante, Richard Dysart.

LA « 5 »

20.30 Variétés : Carnaval des carnavals. 22.45 Série : Thriller. (Le mur). **0.00 Série : Supercopter. 0.55 Série : K 2000. 1.50 Série : Thriller** (Le mur).

TV 6

20.30 Live 6. 22.00 Côté courts (courts métrages). **23.00 Cinéma : Adieu Philippine.** ■■ Film français de J. Rozier (1960-1962). **1.00 Concerts** : 1.05 Tina Turner ; 2.00 David Bowie ; 3.00 Phil Collins ; 4.00 Kool and the Gang ; 5.00 Lou Reed ; 6.00 Eric Clapton.

Condamnée à s'effacer, dimanche 1er mars, après un an d'existence, devant la chaîne élue par la CNCL, TV 6 bouscule ses programmes et émet désormais sans interruption jusqu'à samedi minuit. Une nuit exceptionnelle avant le compte à rebours en direct, de samedi : vendredi, une nuit de la musique.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La grève dans la société française (deuxième partie). Avec André Bergeron, Pierre Guillen, Jean Kaspar, Alain Touraine, Rolande Trempe. **21.30 Musique : Black and blue.** Musiques inédites ; Invité : André Hodeir. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Les nouvelles princesses. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 novembre 1986, salle Pleyel) : Le songe d'une nuit d'été, ouverture, op. 21 de Mendelssohn ; Symphonie nº 29 en la majeur, K 201, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur, op. 15 de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Jun'Ichi Hirokami ; Vladimir Ashkenazy, piano. **22.20 Les soirées de France-Musique. 22.20. Les pêcheurs de perles ;** à 0.30, **Méli-mélodame.**

Samedi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.35 Série : Matt Helm.
Un cadavre sur la plage.
14.30 Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille.
Le jeu de l'insecte et de la fleur.
15.00 Dessin animé : Astro le petit robot.
15.30 Tiercé à Saint-Cloud.
15.45 Magazine : Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanov.
Série : Au-delà du réel.
Dossier : La guerre qu'on n'attendait pas.
17.05 Mini-mag.
De Patrice Drevet.
17.30 Feuilleton : Joëlle Mazart
(2e épisode).
18.30 Série : Agence tous risques.
Dites-le avec du plomb.
19.25 D'accord, pas d'accord.
19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.

20.35 Magazine : Ambitions.
Présenté par Bernard Tapie, en direct de Toulon.
Invités : Alain Madelin, Anne Sinclair.
Avec : Julien Clerc, Kim Wilde, Matia Bazar, Stéphanie de Monaco, pour la partie variétés.
22.10 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Thème : Télévision et privatisation.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Série : Les incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.35 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.25 Dessins animés.
14.50 Les jeux du stade.
Basket ; cyclisme ; football.
17.00 Série : Cannon.
17.50 Magazine : Modes in France.
Emission de Jean-Pierre Richard.
Les tendances du printemps ; Premier rayon de soleil ; Erté : Ceux qui feront la mode ; Pleins feux sur le blanc ; Chanel.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
Avec : Jane Birkin, Fred Mella, Isabelle Aubret, Joe Bocan, Jean Roucas, Muppet Show, George Michael, Aretha Franklin, Jérôme Savary, Canada, Sophie Desmarets et une interview de Clint Eastwood.

21.55 Série : Le voyageur. Ondes courtes.
22.25 Les enfants du rock.
Le clip de la semaine; Rock report ; Flash back: chansons des années 60 ; Deep Purple à Cologne ; Bob Dylan ; Tom Petty en concert à Sydney, le 16 mai 1986.
0.00 Journal.
0.30 Boxe.
Soirée exceptionnelle à l'hippodrome de Vincennes.

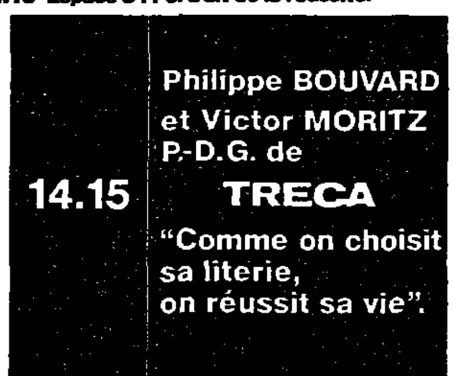
TROISIÈME CHAINE : FR 3



14.00 Espace 3 : Objectif santé.



14.15 Espace 3 : Portrait de la réussite.



14.30 Espace 3 : Saint-Gobain.
15.05 Théâtre : Macbeth.
Cycle William Shakespeare (v.o.).
17.30 Jeu : Génies en herbe.
17.55 Dessin animé : Bucky et Pepito.
19.00 Flash d'informations.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Disney Channel, pour les tout-petits : Winnie l'ourson.
20.35 Disney Channel.
Pour les jeunes et les moins jeunes : DTV, dessins animés, Disney souvenirs et, à 21.00, un épisode de Gallegher.
22.00 Journal.
22.25 Série : Dynastie.
23.10 Magazine : L'art en tête.
23.40 Prélude à la nuit.

CANAL +

14.00 Téléfilm : Mal à l'âme. 15.30 Cabou cadin. 16.10 Série : Triangle en bermudes. 16.40 Série : Mr. Gun. 17.05 Série : Espion à la mode. 17.55 Téléfilm : Double identité. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : L'indésirable. 22.05 Les superstars du catch. 22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : L'exécutrice. □ Film français de Michel Caputo (1985). Avec Brigitte Lahaie, Pierre Oudry, Michel Godin, Michel Modo, Dominique Erlanger. **0.35 Cinéma : Un linceul n'a pas de poches.** ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1975). Avec Jean-Pierre Mocky, Francis Blanche, Jean Carmet, Michel Galabru, Daniel Gélin, Jean-Pierre Marielle. **2.35 Cinéma : Prophecy.** □ Film américain de John Frankenheimer (1979). Avec Talia Shire, Robert Foxworth, Armand Assante, Richard Dysart. **4.10 Cinéma : Rocco et ses frères.** ■■■ Film italien de Luchino Visconti (1960). Avec Alain Delon, Renato Salvatori, Annie Girardot, Roger Hanin, Suzy Delair, Spiro Focas, Claudia Cardinale (v.o.).

LA « 5 »

11.55 Série : K 2000. 12.50 Carnaval de Nice. 15.15 Série ; Chips. 16.15 Série : Supercopter. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : K 2000. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : L'ultime dimension. Le jour de la déchirure ; Une petite paix bien tranquille ; Pour qu'elle ne meurt pas ; L'amour déçu de Cupidon ; Images vivantes ; Les petits hommes verts ; Dessert explosif ; Kentucky Rye. **23.30 Clips : Glamour.**

TV 6

14.00 6 Tonic, chips ; 17.00 Les catcheurs du rock ; 18.00 Insiders ; 19.30 Hitchcock ; 20.00 Max la menace. 20.30 Une page de pub. ★ 21.00 Compte à rebours Tam-Tam, 3 heures de spectacle avec tous les artistes : Lavilliers, Niagara, Caroline Loeb, Patrick Loeb...

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand Guignol. Un crime dans une maison de fous ; Les nuits de Hampton Club. **22.10 Démarches.** Dorothée Lalanne présente Paul Poiret, d'Yvonne Deslandres. **22.30 Musique** : Un déchaînement si prolongé de la grâce, création mondiale. Enregistré en décembre 1986 à la Grande Halle de La Villette, avec le Groupe vocal de France, le quatuor Actuel, sous la direction musicale de Guy Reibel. **0.05 Clair de nuit.** Tentatives premières : Alain Keit ; Rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales en sol mineur, de Poulenc ; Le roi David, psaume symphonique en trois parties, d'après le drame de René Morax, pour solistes, chœur et orchestre, de Honegger, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir., Christian Badea ; chef de chœur, Michel Tranchant. **23.00 Nuits parallèles.**

Dimanche 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
Le clown.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : Philippe Labro.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma :
Quand les aigles attaquent. ■
Film de Brian G. Hutton (1968), avec Richard Burton, Mary Ure, Michael Hordern, Clint Eastwood, Patrick Wymark.
Un commando anglo-américain est parachuté dans les Alpes bavaroises pour récupérer un général prisonnier des nazis, dans un château en principe imprenable. Il y a un traître parmi le groupe. Aventures et espionnage à tout casser. Du cinéma d'action spectaculaire, cela fait du bien de temps en temps.
23.00 Sport dimanche soir.
0.00 Journal.
0.20 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.20 L'école des fans.
16.25 Le kiosque à musique.
17.00 Téléfilm : Les frères corses.
D'après Alexandre Dumas, père. Avec Trevor Eve, Géraldine Chaplin, Olivia Hussey.
Vendetta dans l'île de Beauté au dix-neuvième siècle.
18.45 Stade 2.
Ski nordique : vassalopette en Suède ; Athlétisme : championnat de France de cross ; Football : championnat de France ; Boxe : résumé de la soirée de la veille à l'hippodrome de Vincennes ; Rugby : championnat de France ; Tennis de table : championnat du monde.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Téléfilm de Claude Barma, d'après Georges Simenon, avec Jean Richard, Claudine Berg, Emile Cory, Jeanine Darcey.
Qui a tué l'ancienne postière ? L'instituteur ?
22.00 Musiques au cœur.
Soirée consacrée à Richard Strauss. Eve Ruggieri recevra, notamment, le petit-fils du compositeur allemand qui présentera un film inédit sur la vie de son grand-père.

23.05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13.00 Dialectales.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Sports loisirs.
17.00 Amuse 3.
17.25 Dessins animés.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.25 RFO hebdo.
18.55 Amuse 3
(suite).
Signé Cat's eyes ; Muppet Babies.
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 Les géants de la musique.
Cycle Georg Solti.
Symphonie nº 6 en la majeur d'Anton Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Chicago. Concert retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.
21.45 Magazine :
Calibre, le petit hebdo du polar.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Les aventures de Huckleberry Finn. ■
Film américain de Richard Thorpe (1939), avec Mickey Rooney, Walter Connelly, William Frawley, Rex Ingram.
Pour échapper à son père violent et ivrogne, un jeune garçon fait croire qu'il a été tué et part sur le fleuve avec un esclave noir en fuite. Transposition du roman de Mark Twain destinée à mettre en valeur Mickey Rooney.
0.00 Prélude à la nuit.

CANAL +

13.05 Top 20. 14.00 Téléfilm : Sadiquement vôtre. 15.25 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.50 Cabou Cadin. 16.10 Basket professionnel américain. 17.40 Cinéma : Shampoo. ■ Film américain de Hal Ashby (1974). Avec Warren Beatty, Julie Christie, Goldie Hawn, Lee Grant, Jack Warden, Tony Bill. *La rude journée d'un coiffeur pour dames de Beverly Hills, très apprécié sexuellement de ses clientes, et pris entre sa petite amie officielle, sa nouvelle maîtresse et son ancienne compagne.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Halloween** (La nuit des masques. ■■ Film américain de John Carpenter (1978). Avec Donald Pleasence, Janie Lee Curtis, Nancy Loomis, P.J. Soles. *Sans une minute de défaillance, John Carpenter maintient ce film – une réussite de l'épouvante – sur la corde raide d'un suspense qui se répète dans un autre temps, sur un autre rythme.* **21.55 Flash d'informations. 22.05 Magazine : Vidéoplaisir. 22.30 Cinéma : Nijinski.** ■ Film américain de Herbert Ross (1980). Avec George de La Pena, Alan Bates, Leslie Browne, Alan Badel. **0.30 Tennis : Lipton International** (en différé de Keybiscayne, en Floride), 8e de finale, messieurs.

LA « 5 »

13.30 l'Homme de l'Atlantide. 14.20 Star Trek. 15.15 K 2000. 16.10 Shérif, fais-moi peur. 17.00 Les Schtroumfs. 17.25 Princess Sarah. 18.00 Arnold et Willy. 18.25 Jaimie. 19.15 Happy days. 19.40 Mission impossible. 20.30 Borsalino. Film français de Jacques Deray, avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Catherine Rouvel, Michel Bouquet et Françoise Christophe. **22.40 Thriller.** La prochaine voix que vous verrez. **23.55 Mission impossible. 0.50 K 2000. 1.40 Jaimie. 2.30 Star Trek.**

« LA SIXIÈME CHAINE »

13.00 Série américaine : Cagney et Lacey. 14.00 Hou la la. 15.00 « Dis-moi », Magazine en direct fait par les enfants et pour les enfants. 15.45 Atoukado, émission-jeu. **16.30 Série américaine : Clair de lune. 18.00 6 première** (suite). **19.00 La petite maison dans la prairie,** Le pasteur se marie (1re partie). **19.30 Le journal. 19.45 La petite maison dans la prairie,** Le pasteur se marie (2e partie). **20.20 Le 20-20-20** émission-jeu. **20.30 Les Aventuriers.** Film français (1967) de Robert Enrico avec Lino Ventura, Alain Delon, Johanna Shinters et Serge Reggiani. **22.00 Hit des Clubs** retransmission du spectacle de variétés enregistré le 6 février à Metz. **23.00 Le journal et supplément sport. 23.15 Concert.**

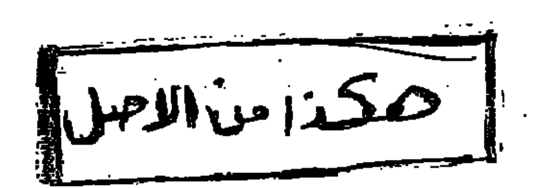
FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Les traces du rêve, de Jean-Daniel Lafond. **22.30 Le deuxième miroir,** d'Alain Jonie, création musicale pour trois voix, flûte, clarinette, violon, violoncelle, contrebasse et percussions. Enregistrement public le 8 février 1987 à Montpellier.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert. Les géants de la musique, Cycle Georg Solti ; symphonie nº 6 en la majeur de Bruckner, par l'Orchestre Symphonique de Chicago (en simultané avec FR 3). **21.40 Concert** (donné le 23 juin 1986, lors du Festival de Ludwigsburg) : Sérénade en mi bémol majeur pour deux hautbois, deux clarinettes, deux cors et deux bassons, K 375 ; Quintette en mi bémol major pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson, K 452, de Mozart ; Quintette en mi bémol majeur pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson, op. 16, de Beethoven. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Climats : musiques du Mexique ; à 1.00, Champ d'étoiles.





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 février à 0 heure et le dimanche 1er mars à 24 heures.

La circulation zonale qui s'est établie apporte sur le pays des masses d'air humide et doux avec le passage de perturbations pluvieuses.

Samedi, le matin, le temps sera doux et humide sur l'ensemble de la France avec un ciel nuageux à couvert et quelques pluies faibles. Dans l'après-midi, des éclaircies pourront se développer, plutôt du nord de la Seine au nord-est, au Jura et à la Bourgogne ainsi que sur le pourtour méditerranéen.

Le vent de nord se renforcera sur le golfe du Lion, et le vent de sud-ouest deviendra assez fort en Bretagne.

Les températures minimales seront encore en hausse dans le Nord-Est avec 6 à 7 degrés. Ailleurs, elles atteindront à nouveau 7 à 10 degrés.

Les maxima seront de 7 à 8 degrés dans le Nord-Est, 14 à 16 degrés dans les régions méridionales, 9 à 12 degrés dans les autres régions.

Evolution prévue pour le dimanche 1er mars. – Une nouvelle onde pluvieuse traversera le pays, apportant des pluies modérées du nord de la Loire au nord-est, généralement faibles plus au sud. Le ciel sera ainsi très nuageux à couvert après quelques éclaircies en matinée sur le quart Nord-Est et le pourtour méditerranéen.

Sur le Nord-Est, les minima seront en légère baisse avec 3 à 4 degrés, les maxima en légère hausse. Sur les autres régions, les températures seront comparables à celles de la veille.

SITUATION LE 27 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 1er MARS A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLÉ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARDS; SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 28-02-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-2 à 6 h TU et le 27-2-1987 à 6 h TU — le 26-2-1987

FRANCE			
AJACCIO	11	8	C
BIARRITZ	18	12	P
BORDEAUX	17	10	P
BOURGES	12	8	P
BREST	11	10	P
CAEN	11	10	P
CHERBOURG	10	9	P
CLERMONT-FERR.	14	7	P
DIJON	9	5	P
GRENOBLE St-M-H	12	5	P
LILLE	7	6	P
LIMOGES	10	7	C
LYON	12	6	P
MARSEILLE-MAR.	13	6	N
NANCY	4	4	P
NANTES	13	9	P
NICE	9	7	P
PARIS-MONTS.	9	9	C
PAU	18	9	P
PERPIGNAN	19	8	C
RENNES	12	10	P
ST-ÉTIENNE	12	7	P
STRASBOURG	1	1	P
TOURS	11	9	P
TOULOUSE	15	8	P
POINTE-À-P.	30	19	D

ÉTRANGER			
ALGER	16	5	D
AMSTERDAM	5	3	P
ATHÈNES	8	5	N
BANGKOK	34	25	D
BARCELONE	16	8	C
BELGRADE	6	– 7	D
BERLIN	2	– 4	N
BRUXELLES	7	4	P
LE CAIRE	18	11	C
COPENHAGUE	0	– 4	N
DAKAR	28	18	D
DELHI	23	12	D
DJERBA	18	6	P
GENÈVE	11	4	P
HONGKONG	17	15	P
ISTANBUL	3	– 3	D
JÉRUSALEM	10	5	P
LISBONNE	17	10	B
LONDRES	9	9	C
LOS ANGELES	19	4	D
LUXEMBOURG	3	1	P
MADRID	15	4	N
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	27	11	B
MILAN	8	0	N
MONTRÉAL	– 2	– 14	D
MOSCOU	– 10	– 19	C
NAIROBI	29	15	D
NEW-YORK	7	– 2	D
OSLO	– 3	– 12	C
PALMA-DE-MAL.	17	8	N
PÉKIN	4	– 8	D
RIO-DE-JANEIRO	31	24	D
ROME	13	8	C
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	– 3	– 6	D
SYDNEY	26	17	C
TOKYO	8	0	C
TUNIS	13	8	N
VARSOVIE	– 4	– 13	D
VENISE	6	0	N
VIENNE	4	0	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 25 et 26 février 1987. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 70-195 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-100 ; Bonneval-sur-Arc : 100-130 ; Carroz-d'Araches : 55-190 ; Chamonix-Mont-Blanc : 50-190 ; La Chapelle-d'Abondance : 75-130 ; Châtel : 110-160 ; La Clusaz-Manigod : 40-195 ; Combloux : 40-130 ; Les Contamines-Montjoie : 30-170 ; Le Corbier : 55-115 ; Courchevel : 120-165 ; Crest-Voland : 65-145 ; Flaine : 95-195 ; Flumet : 70-110 ; Les Gets : 50-100 ; Le Grand-Bornand : 70-150 ; Les Houches : 20-140 ; Megève : 60-160 ; Les Menuires : 70-220 ; Méribel : 100-170 ; Morzine-Avoriaz : 80-200 ; La Norma : 40-110 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 35-130 ; La Plagne : 130-200 ; Pralognan-La Vanoise : 90-115 ; Praz-de-Lys-Sommand : 80-150 ; Praz-sur-Arly : 50-110 ; La Rosière : 110-210 ; Saint-François-Longchamp : 50-130 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 40-140 ; Les Saisies : 120-165 ; Samoëns : 45-195 ; Thollon-les-Mémises : 35-80 ; Tignes : 155-200 ; La Toussuire : 100-120 ; Val-Cenis : 60-120 ; Val-d'Isère : 110-170 ; Valfréjus : 60-130 ; Valloire-Galibier : 50-120 ; Valmorel : 80-150 ; Val-Thorens : 175-225.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 110-200 ; Alpe du Grand-Serre : 65-110 ; Auris-en-Oisans : 80-95 ; Autrans : 80-120 ; Chamrousse : 90-100 ; Lans-en-Vercors : 60-80 ; Le Collet-d'Allevard : 50-100 ; Les Deux-Alpes : 80-220 ; Les Sept-Laux : 50-110 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-100 ; Villars-de-Lans-Corrençon : 70-120.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 80-110 ; Auron : 80-130 ; Beuil : 60-70 ; La Colmiane-Valdeblore : 40-80 ; La Foux-d'Allos : 60-80 ; Isola-2000 : 140-180 ; Montgenèvre : 80-120 ; Orcières-Merlette : 30-50 ; Les Orres : 40-100 ; Pra-Loup : 50-80 ; Risoul-1850 : 65-85 ; Le Sauze : 40-170 ; Serre-Chevalier : 30-100 ; Superdévoluy, 80-110 ; Valberg : 70-80 ; Vars : 50-65.

PYRÉNÉES

Les Angles : 25-70 ; Ax-les-Thermes : 45-120 ; Barèges : 50-220 ; Cauterets-Lys : 150-250 ; Font-Romeu : 40-50 ; Gourette : 35-220 ; Luz-Ardiden : 100-190 ; Pyrénées-2000 : 60-60 ; Saint-Lary Soulan : 100-110 ; Superbagnères : 50-130.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-70 ; Super-Besse : 20-70 ; Super-Lioran : 20-30.

JURA

Métabief : 40-110 ; Les Rousses : 70-100.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-50 ; La Bresse : 40-60 ; Gérardmer : 35-70 ; Ventron : 30-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16

LOTO

6 11 28 39 41 43 — 35



1 020 710,00 F
77 460,00 F
8 045,00 F
150,00 F
11,00 F

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

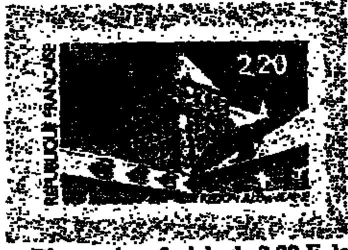
Le Monde RADIO TELEVISION COMMUNICATION

PHILATÉLIE

Trois « premiers jours » provinciaux

Le lundi 9 mars, trois timbres vont être mis en service : d'une part, deux commémoratifs, Redon et Thiers ; d'autre part, le timbre-annonce de l'exposition Philexfrance 89. Tous trois ont un point commun, leur « premier jour » aura lieu en province.

REDON. – En 832, le moine Convoyon fonda un ermitage au sommet d'une modeste colline dominant le confluent de la Vilaine et de l'Oust. Peu après, les Vickings attaquèrent le bâtiment, qui fut détruit. Sur ses ruines, les bénédictins élevèrent une abbaye, dédiée à saint Sauveur, avec l'appui du roi breton Nominoé. Se voyant contester la propriété de cet ermitage, Convoyon fit appel à la justice royale. Le souverain, reconnaissant la légitimité de sa réclamation, lui dit : *« On vous en avait fait don et moi je vous en fais redon. »* D'où le nom de la ville.



D'une valeur faciale de 2,20 F, le timbre, au format horizontal de 40 × 26 mm, est dessiné et gravé en taille-douce par Jacques Gauthier (nº PTT 1987-10). Il est tiré en feuilles de cinquante.

★ *Vente anticipée* à Redon (Ille-et-Vilaine), les 7 et 8 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au collège Saint-Sauveur, salle municipale nº 4 ; le 7 mars, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Redon.

THIERS : coutellerie d'art. – Des compagnons thiernois de Bernard l'Hermite rapportèrent des croisades en Terre Sainte les secrets de la cémentation qui permet la transformation du fer en acier. Thiers acquit ainsi une solide réputation dans l'art de la coutellerie. Le timbre représente une étape essentielle de la fabrication d'un couteau, l'émoulage, dans lequel l'ouvrier coutellier doit faire preuve de tout son talent afin que le tranchant ne montre ni trop ni trop peu de fil. Aujourd'hui, l'émoulage est réalisé par des meules automatiques pour les articles de grande série.

Le timbre, d'une valeur faciale de 1,90 F, au format vertical de 26 × 40 mm, est dessiné et gravé en



taille-douce par Patrick Lubin (nº PTT 1987-11). Il est tiré en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Thiers (Puy-de-Dôme), les 7 et 8 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans les salles d'exposition de l'ancienne mairie, place de l'Hôtel-de-Ville ; le 7 mars, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Thiers-principal.

LIBERTÉ PHILEXFRANCE 89. – L'exposition philatélique internationale Philexfrance 89, qui se tiendra à la porte de Versailles à Paris du 7 au 17 juillet 1989, sera annoncée par un tirage spécial du timbre d'usage courant à 2,20 F rouge au type Liberté gravé par Gandon, jumelé à une vignette sans valeur représentant le logotype de l'exposition.



Timbre et vignette de même format seront émis en feuilles de cinquante (nº PTT 1987-12).

★ *Vente anticipée* à *Dijon* (Côte-d'Or) à l'occasion du Salon annuel de la Chambre syndicale des experts et négociants en philatélie (CNEP), les 7 et 8 mars, de 10 heures à 18 h 30, au bureau de poste temporaire ouvert au Palais des expositions, 3, boulevard de Champagne ; le 7 mars, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Dijon RP et à l'Agence régionale d'information des postes (Agerip).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Paris-Dakar.** – L'Amicale philatélique dakaroise propose des souvenirs philatéliques sous forme de cartes-maximum (représentant le même sujet que le timbre), émis à l'occasion du neuvième Rallye Paris-Dakar. On reconnaît en particulier le visage de Thierry Sabine sur deux des quatre timbres émis par le Sénégal en hommage au créateur du célèbre rallye, utilisé pour la confection des cartes. (Renseignements auprès de l'Amicale philatélique dakaroise, BP 1209, Dakar, Sénégal).

● **Uckange, ses Douze Heures de tarot.** – Une flamme d'oblitération sera mise en service à Uckange, le 2 mars, annonçant les douze heures de tarot organisées le 11 avril dans cette même ville. Des souvenirs philatéliques seront disponibles sous forme d'enveloppe et d'entier postal repiqué « premier jour ». (Renseignements auprès de M. Mathieu, 3, rue Victor-Hugo, 57270 Uckange.)

● ***Administrations postales étrangères.*** – Voici la suite de la liste des adresses des administrations postales étrangères :

Oman : Ministry of Posts, Telegraphs and Telephones, Directorate General of Posts, Philatelic Department, PO Box 3338 Ruwi, Sultanat d'Oman.

Chypre : Philatelic service, General Post Office, Nicosie, République de Chypre.

Danemark : Postsag, Postens Frimaerkecenter, Vesterbrogade 67, DK-1620, Copenhague V, Danemark.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 28 février

Hôtel Drouot : tapis (salle 4) ; flacons de parfums (salle 8) ; vins (salle 9).

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 1er mars

Versailles (Palais des Congrès) : sièges et meubles des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles.

PLUS LOIN

Bourg-en-Bresse : haute époque du treizième au seizième siècle, mobilier dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles et Extrême-Orient.

FOIRES ET SALONS

Armentières, Cognac, Lunéville, Ivry-sur-Seine, Chatou.

CIRCULATION

● **Moins de victimes de la route en janvier.** – Malgré une hausse du trafic routier de 4 %, le *bilan des accidents de la route a été* meilleur au mois de janvier 1987 qu'au mois de janvier 1986, soit 641 tués (– 22,4 %), 15 258 blessés (– 21,5 %) pour 11 022 accidents (– 22,8 %). La direction de la sécurité et de la circulation routière attribue ce bon résultat *à la campagne menée à la fin de* l'année 1986 en faveur du port de la ceinture de sécurité qui a été, effectivement, mieux respecté en ville *comme en rase campagne.*

Sciences

L'observation d'une supernova exceptionnelle

La mort fastueuse d'une étoile

Une supernova, gigantesque explosion d'étoile, a été observée, le *mardi 24 février*, à l'observatoire interaméricain du mont Tololo, au nord du Chili. L'événement serait *banal – on observe plusieurs supernovae* par an – si cette explosion n'était particulièrement proche. Elle s'est produite dans le grand nuage de Magellan, une petite galaxie satellite de la nôtre (la Voie lactée) qui n'est qu'à 170 000 années-lumière.

Les supernovae habituellement observées le sont dans des galaxies lointaines, à des distances souvent mille fois plus grandes. Il y a eu des supernovae dans notre galaxie, mais la dernière a été observée par Kepler, en 1604, avant l'invention de la lunette astronomique. D'où l'intérêt *de cet événement sur lequel vont être* braqués tous les télescopes de l'hémisphère sud, ainsi que des satellites astronomiques.

Une supernova est l'effondrement d'une étoile sur elle-même. Le phénomène se produit en quelques heures, et libère une énergie comparable à celle que le Soleil aura rayonnée pendant les quelque dix milliards d'années que durera son existence.

Une étoile est stabilisée par l'équilibre entre les forces de la gravitation, *qui tendent à la contracter sur* elle-même, et les forces de dilation dues à l'échauffement du centre de l'étoile par les réactions thermonucléaires qui s'y produisent. *Quand* le combustible nucléaire est épuisé l'équilibre se rompt ; pour des étoiles moyennes, comme le Soleil, un nouvel *équilibre s'établit : l'étoile* devient une naine blanche. Mais pour des étoiles plus lourdes, ce nouvel état n'existe pas. L'étoile se *contracte jusqu'à n'avoir plus que* quelques kilomètres de diamètre, les couches superficielles étant éjectées pour former un gigantesque nuage qui met plusieurs milliers d'années à se disperser.

M.A.

● **Succès pour le lancement de GOES-7.** – Après trois reports, le satellite météorologique GOES-7, destiné à l'Agence fédérale américaine *pour l'étude des océans et de l'atmosphère* (NOAA), a été lancé, le jeudi 26 février, du cap Canaveral (Floride) par une fusée Delta, a annoncé la NASA. Il s'agit du premier lancement de satellite effectué par l'agence spatiale en 1987.

SPORTS

AUTOMOBILISME : la préparation de la saison de formule 1

Prost veut gagner français

Alain Prost était à Rio-de-Janeiro du 21 au 27 février, pour une semaine d'essais avec son coéquipier Stefan Johansson, de l'écurie McLaren-TAG-Porsche, sur le circuit de Jacarepaga, qui accueillera le 12 avril prochain le premier grand prix de formule 1 de l'année.

Avant cette reprise, nous évoquons avec Alain Prost les perspectives de la nouvelle saison et le devenir de la formule 1, avec l'interdiction du moteur turbo en 1989, mais aussi l'avenir personnel du double champion du monde.

RIO-DE-JANEIRO
de notre envoyé spécial

« N'avez-vous pas été tenté, à trente-deux ans, de mettre un terme à votre carrière de pilote comblé par deux titres mondiaux, alors que la nouvelle réglementation de la formule 1 risque de bouleverser toutes les données ?

– Une telle décision ne se prend pas sur une seule course. Vis-à-vis de l'opinion, ce serait peut-être formidable de s'arrêter sur un coup comme celui-là, mais pour le pilote ce serait ridicule. Tant que je resterai compétitif et que je saurai en début de saison que je peux me battre avec succès pour le titre ou même pour gagner une course, je continuerai. De toute façon, je m'arrêterai en étant au sommet puisque je n'accepterai jamais de ne plus être compétitif. Mais, désormais, je peux prendre cette décision d'une année sur l'autre.

Le moteur turbo : une mode

– La perspective de battre le record de victoires de Jacky Stewart (vingt-sept) ou de remporter un troisième titre mondial comme Juan Manuel Fangio (cinq titres au total), Jack Brabham, Jacky Stewart et Niki Lauda est-elle une motivation supplémentaire pour continuer (1) ?

– Etre à portée de tels records ne me laisse bien sûr pas indifférent. C'est toujours motivant de chercher à aller plus loin ou de faire mieux que ses prédécesseurs. Mais ce n'est pas ce qui m'a fait continuer cette année.

– L'accident de votre ami Jacques Laffite vous a-t-il fait réfléchir ? Pensez-vous souvent à l'accident, voire à la mort au volant ?

– On est davantage sensibilisé lorsque l'accident touche un proche. Mais ça ne modifie pas vraiment votre comportement. Je pense toujours à l'accident, et je crois que c'est un bien. A partir du moment où vous êtes conscient du danger, vous conduisez mieux. Après mon deuxième titre, je n'ai plus besoin de prendre les risques que j'ai été amené à prendre dans le passé. Mais il reste les risques inhérents à la course automobile, c'est-à-dire la vitesse et la casse mécanique.

– La formule 1 représentant le « must » de la compétition et de la technologie automobile, comment justifiez-vous le retour au moteur atmosphérique ?

– Je n'ai jamais considéré le turbo comme un progrès technologique mais plutôt comme une mode. Il est vrai que le turbo a permis de faire des petits moteurs avec une grande puissance sur des voitures de série. C'était aussi un défi intéressant pour les ingénieurs. Lorsque le moteur turbo Renault est apparu, il y a une dizaine d'années, on disait qu'il ne gagnerait jamais. Or on est passé d'une puissance de 50 ch à 1 200 ou 1 300 ch pour les qualifications. On ne savait plus les puissances que l'on pourrait atteindre. Au niveau de la sécurité, on ne maîtrisait plus. Le turbo n'est pas indispensable. Le progrès technique, c'est d'obtenir le meilleur résultat possible dans le cadre d'une réglementation. On peut garder une technologie très avancée en réduisant la puissance ou la vitesse. Cela n'empêchera pas d'avoir de belles courses, et les spectateurs ne feront pas de différence entre les voitures de 800 ou de 1 000 ch.

– La consommation de carburant, toujours limitée à 195 litres par grand prix, restera-t-elle une des données essentielles des courses en 1987 ?

– La limitation de la pression de suralimentation des turbos à 4 bars peut réduire la puissance des moteurs en qualifications, mais avec la McLaren nous n'avons jamais roulé à 4 bars en course et même pas en qualifications. La puissance des moteurs en course devrait donc encore s'accroître cette saison, et avec elle la consommation, qui restera un élément-clé. En 1988, le règlement n'autorisera plus que 150 litres et une pression de 2,5 bars. D'après nos calculs, cela devrait permettre une puissance de l'ordre de 700 ch. Le turbo restera peut-être le plus compétitif, car il n'est pas sûr que les moteurs atmosphériques de 3,5 litres atteignent d'emblée cette puissance.

– L'été dernier, alors que les négociations traînaient en longueur avec Porsche pour la poursuite d'une collaboration avec McLaren, vous aviez souhaité qu'un accord puisse intervenir avec Renault. Etait-ce une tactique de négociation ou ce souhait reposait-il sur des arguments techniques ?

– Ce n'était pas une tactique de négociation. L'association avec Porsche ne reposait pas sur des bases logiques, car c'est TAG qui payait le développement du moteur. Jusque-là, cela avait bien marché, mais il était difficile de continuer à se battre avec Honda dans les mêmes conditions. Porsche a désormais *accepté de prendre* à sa charge une partie du financement du développement du moteur et de s'y investir plus complètement malgré leur nouveau programme de compétitions aux Etats-Unis sur la formule Indy (Indianapolis). Le passage au moteur atmosphérique devrait également se faire avec Porsche. Nous avons signé un contrat de cinq ans comportant diverses options. Mais, s'ils n'avaient pas changé leur attitude, il était préférable de poursuivre avec un nouveau partenaire qui s'implique complètement, comme Renault.

Le sérieux de Peugeot

– Ce n'était donc pas par sentiment nationaliste ?

– C'est vrai que j'ai une petite revanche à prendre. Gagner un championnat du monde avec Renault serait formidable. A performances égales j'aurais poussé pour le choix de Renault, mais ce qui prime tout c'est de disposer du moteur qui nous permette de gagner.

– John Barnard, l'ingénieur en chef de McLaren, vient de passer chez Ferrari et a été remplacé par Gordon Murray qui reste sur un échec avec Brabham. La nouvelle McLaren aura-t-elle la « griffe » Murray ?

– Cette saison, elle n'aura pas du tout la griffe Murray. Déjà à l'époque de Barnard, mais surtout depuis qu'il est parti, nous avons constitué un pool technique. Il n'y aura pas de McLaren dessinée par M. X. Nous sommes arrivés à une ligne qui a fait ses preuves en compétition et que nous cherchons à améliorer avec peu de modifications. En 1987, celles-ci concerneront essentiellement l'aérodynamisme, avec la réduction à 195 litres du réservoir de 220 litres que nous avions depuis deux ans, et la transformation du système de refroidissement du moteur. En revanche, pour 1988, et surtout si nous optons pour le moteur atmosphérique – ce qui n'est pas encore absolument sûr, – les nouveaux règlements nous obligeront à concevoir une voiture sans doute plus longue. Murray, par son génie, peut plus qu'un autre trouver des astuces.

– McLaren a beaucoup tardé à choisir le successeur de Kéké Rosberg à vos côtés avant d'opter pour Stefan Johansson. Ayrton Senna a été pressenti. Les négociations ont-elles échoué pour des questions financières ou de stratégie ?

– Johansson avait été pressenti dès la fin de la saison dernière. Ensuite, Lotus a eu des problèmes avec son sponsor qui abandonnait la formule 1. Il y a eu des contacts avec Senna, car il n'était pas sûr de pouvoir rester dans la même équipe. Ce problème ne m'a pas tourmenté : il n'y avait pas urgence à le résoudre. Nous avons dû changer beaucoup de choses dans l'équipe avec le départ de Barnard. La venue de Senna aurait encore *plus* modifié la manière de travailler, et les relations avec les deux pilotes auraient peut-être été difficiles.

– Honda reste associé avec Williams mais équipera aussi l'écurie Lotus. Pensez-vous que vous lutterez toujours à armes égales avec Nelson Piquet, Nigel Mansell et désormais Ayrton Senna ?

– C'est très dur d'équiper en moteur deux écuries de « top niveau » en formule 1. A performances égales entre eux et nous, nous pourrions tirer profit de la situation, comme la saison dernière où il y a eu des problèmes de rivalité entre les pilotes Williams. Si nous ne sommes plus au même niveau, ce sera un inconvénient pour nous, car, au lieu de battre deux voitures, il faudra en battre quatre. Ils seraient alors imbattables. En 1986, nous n'avons pas progressé de façon satisfaisante à cause de notre situation à l'égard de Porsche. Nous avons déjà beaucoup plus progressé cette année, avant même le début de la saison. Mais il faudra attendre la première course, et peut-être même plus tard, pour connaître le verdict.

– Vous avez quelquefois manifesté le désir de créer votre propre écurie. La modification radicale de la réglementation de la formule 1 pour 1989 n'est-elle pas la meilleure des opportunités ?

– C'est une bonne opportunité, car il serait plus facile et moins coûteux de démarrer avec un moteur atmosphérique. L'occasion aurait pu se présenter si Renault n'avait pas arrêté la compétition. J'aurais pu m'associer avec eux pour faire une écurie cent pour cent française. Demain, je pourrais monter, comme d'autres, une équipe de formule 1. Mais cela ne m'intéresse qu'à condition de le faire pour gagner. En France, il faudrait qu'on puisse enfin mettre les gens compétents ensemble pour faire quelque chose de sérieux.

» A l'heure actuelle, Peugeot me semble être l'équipe qui pourrait venir en formule 1 et avoir des chances de gagner grâce au sérieux qu'ils ont déjà démontré. Je pourrais envisager une collaboration avec eux, car j'ai une petite revanche à prendre. De toute façon, si je cherche un nouveau challenge, ce sera avec une écurie française. »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Alain Prost a remporté vingt-cinq victoires et cent cinq grands prix, mais il est monté une fois sur deux sur le podium en terminant treize fois deuxième et dix fois troisième. Il a déjà effectué 6021 kilomètres en tête des courses de formule 1.

BASKET-BALL : Coupe d'Europe

L'Elan brisé



Freddy Hufnagel, le capitaine de l'Elan béarnais Orthez, n'a pu empêcher la défaite de son équipe, jeudi 26 février, à Tel-Aviv, face au Maccabi par 87 à 106. Pour se qualifier pour la finale, les Orthéziens devront battre Zadar et Kaunas, mais aussi espérer une défaite des Israéliens face à Madrid.

FOOTBALL : la reprise du championnat de France

Clubs entravés

Vingt-quatrième journée et reprise du championnat ce week-end. Voire début d'un nouveau championnat, tant le souvenir de la vingt-troisième journée a été gommé par deux longs mois de trêve. Marseille et Bordeaux prennent un nouveau départ à égalité sur la première ligne. Toulon et Rennes, en perdition aux deux dernières places, renaissent à l'espoir. Chacun a utilisé la trêve pour se refaire une santé, à la neige ou à la mer. Certains ont inauguré un nouveau stade (Bordeaux), d'autres de nouvelles installations (Marseille). En graves difficultés, sportives et financières, le club de Rennes a changé à la fois de président, d'entraîneur et de politique.

Arthur Andersen au stade rennais ! Non, le club breton, lanterne rouge du championnat, n'a pas recruté un buteur danois pour s'en sortir. Arthur Andersen est le cabinet conseil en organisation auquel le nouveau président, Jean-Raphaël Soucaret, a décidé de faire appel pour « *bâtir solidement l'avenir* ».

PDG de la filiale française d'une entreprise américaine, cet industriel avait l'habitude pour ses affaires de collaborer avec le cabinet parisien. Puisque les clubs de football se gèrent, dit-on, comme des entreprises, il s'est naturellement tourné vers les hommes de l'art capables d'établir un diagnostic et de définir des structures nouvelles. D'autant plus qu'Arthur Andersen n'est pas néophyte en matière de gestion du sport (1), du football notamment.

Le RC Strasbourg, au plus profond de sa crise, n'a-t-il pas eu recours à ses conseils ? Mieux encore, c'est ce cabinet que Francis Borelli avait consulté au moment de reprendre le Paris Saint-Germain, après la déconfiture de la gestion Hechter. L'homme qui, chez Arthur Andersen, avait conçu le plan de redressement s'appelle Patrick Malvoisin. Il est aujourd'hui vice-président du club parisien, poursuivant sa mission « *de l'intérieur à titre bénévole* ». La même aventure est arrivée à son collègue, Claude Palmero, chargé d'effectuer un audit lors de la création de l'actuel Racing Club de Paris en 1982. L'expert d'Arthur Andersen siège aujourd'hui au comité de gestion du club cher à Jean-Luc Lagardère.

Regrettable compromis

Ils font tous deux la même analyse des difficultés de gestion des clubs professionnels de football. Professionnalisme et rigueur sont leurs idées forces. Plus que les structures juridiques, ce sont la mentalité et la qualité des dirigeants de clubs qu'ils jugent souvent « *inadaptées à ce qu'est devenu le football* ». « *Il faut faire appel à des hommes reconnus pour leurs qualités professionnelles dans leur domaine de compétence*, explique Patrick Malvoisin. *Plus ils sont « pro », plus ils le resteront dans la gestion du club.* »

Mesurer et assumer le risque lié au facteur sportif n'est pas une mince affaire. Selon Claude Palmero, « *le gestionnaire a un rôle ingrat : éviter que les à-coups des performances des joueurs aient des conséquences catastrophiques* ». « *L'objectif du gestionnaire n'est pas de parier sur l'avenir*, surenchérit Patrick Malvoisin, *mais de se fixer des points de repère pour piloter la variation de l'aléatoire. En voile, un bon barreur est celui qui sent le vent et anticipe. Dans l'impossibilité de prévoir, le bon gestionnaire doit réduire au maximum le temps de réaction pour prendre des mesures d'accompagnement.* »

Cette navigation à vue entre des coûts fixes et des recettes variables est rendue encore plus périlleuse par le manque d'autonomie des clubs. « *Nous nous heurtons à des structures d'organisation du football français qui sont un compromis regrettable entre le vrai professionnelisme et l'amateurisme* », disent les deux hommes. Pêle-mêle dans leur collimateur, la priorité donnée par la Fédération et la Ligue à l'équipe de France sur les clubs « *alors que dans les pays très professionnels c'est l'inverse* » ; la centralisation par la Ligue de la négociation des retransmissions télévisées « *alors que la maîtrise de ces recettes en voie de développement devrait revenir aux clubs* » ; le choix du samedi comme journée fixe du championnat, une mesure jugée « *inconséquente* » par Patrick Malvoisin, « *car une étude informatique de la Ligue sur dix ans prouve que c'est le plus mauvais jour pour les recettes* » ; les oukases du Loto sportif alors que, déplore Claude Palmero, « *les clubs attendent toujours le premier franc en retour depuis deux ans qu'il existe* » ; le système du « contrat à temps », enfin, qui « *fait perdre de l'argent aux clubs* » sur les transferts des joueurs.

Bref, ils souhaiteraient plus de libéralisme en matière économique sinon, prédit Claude Palmero « *l'ensemble du foot va accumuler des déficits* ». Ceux-ci existent déjà, mais, tempèrent Patrick Malvoisin, « *ce ne sont pas les chantiers navals. Les trous de trésorerie sont en grande partie compensés par le capital joueurs qui constitue le fond de commerce des clubs* ». Les difficultés de certains clubs pourraient même souvent s'aplanir avec un brin d'organisation. « *Ce serait une erreur de penser que l'organisation ne s'impose qu'aux grandes entreprises* », explique Patrick Malvoisin.

A leur collègue, qui vient de s'atteler au dossier rennais, ils ont prodigué de précieux conseils. Mais les deux consultants, devenus dirigeants de clubs concurrents, se garderont bien d'aller y regarder de plus près. « *Par souci déontologique.* »

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Il a contribué au dossier de candidature de la Savoie olympique.

CIBLE

LE RALLYE AÉRIEN PARIS-PEKIN

L'aventure à vol d'oiseau

Samedi 28 février, au petit matin, 17 équipages vont décoller de l'aérodrome de Toussus-Le Noble, dans les Yvelines, en direction de la Chine. Des pilotes de France, de Grande-Bretagne, de Belgique, d'Italie et des Etats-Unis prendront l'air pour un raid de 35 000 kilomètres au-dessus de vingt-deux pays. De Paris à Pekin, et retour, les équipages des monos et des bi-moteurs rivaliseront d'ingéniosité et de dextérité pour rejoindre le plus rapidement possible les quelques escales obligatoires de contrôle. Entre ces points les appareils n'ayant pas l'autonomie suffisante pour les rallier d'un seul coup d'aile, devront se poser plusieur fois pour ravitailler. Et pendant ce temps le « chrono » continuera à tourner.

Une seule femme a réussi à se présenter au départ de cette course qui promet d'être longue et difficile. Aux commandes d'un Trinidad (TB 20) de l'aéro-club de Moselle, elle va déjà tenter de rejoindre Abu Dhabi, première étape de ce périple d'un mois.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats de France de cross-country. Dimanche 1er mars à Rennes, TF 1 à partir de 14 h 20.

Championnats du monde en salle à Indianapolis (E.-U.). A partir du vendredi 6 mars.

Basket-ball

Championnat de France. Nationale 1 (6e tour retour). Samedi 28 février. En direct sur A 2 « Les jeux du stade », 15 h : Monaco-Orthez.

Coupe d'Europe : Orthez-Zadar, jeudi 5 mars.

Boxe

Championnats de France amateurs. Finale à Sedan, samedi 28 février.

Rencontre entre poids superwelter à l'hippodrome de Vincennes. Samedi (A 2 de 0 h 30 à 1 h 30).

Football

Championnat de France. Division 1 (24e journée). Vendredi 27 février : Laval-Auxerre, Canal + 20 h 05 (direct codé). Samedi 28 février : Bordeaux-Nantes, Le Havre-Toulon, Nancy-Lille, Toulouse-Saint-Etienne, Lens-Metz, Paris-Saint-Germain-Nice, Monaco-Brest.

Coupes d'Europe. Quart de finale aller : Bordeaux-Torpédo de Moscou. Mercredi 4 mars.

Hockey sur glace

Championnat de France (35e journée). Samedi 28 février à 20 h 30. FR 3, dimanche 1er mars à 14 h 30 : Briançon-Viry-Essonne en différé.

Rugby

Championnat de France (8e journée retour). Dimanche 1er mars.

Ski alpin

Coupe du monde. Slalom et slalom géant dames. Vendredi 27 et samedi 28 février, à Zwiesel (RFA). A 2, samedi 28, « Les jeux du stade ».

Descente et super géant hommes à Furano (Japon). Samedi 28 février et dimanche 1er mars.

Sports équestres

Grand Prix d'Anvers. Jusqu'au dimanche 1er mars.

Tir

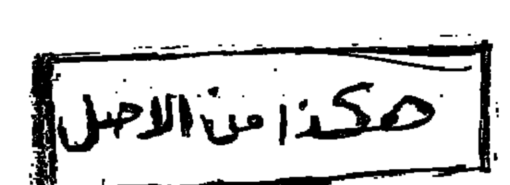
Championnats d'Europe (10 mètres). Jusqu'au 4 mars, à Bratislava.

Tennis

Tournoi de Key-Biscaine (Etats-Unis). Jusqu'au 8 mars.

Tennis de table

Championnats du monde. Jusqu'au 1er mars, à New-Delhi (Inde).



هكذا من الاصل

Economie

La CFDT chez le premier ministre

M. Chirac annonce à M. Maire des mesures pour les chômeurs de longue durée

« Qu'êtes-vous prêt à construire dans le sens proposé par la CFDT ? », a demandé M. Edmond Maire à M. Jacques Chirac, qui le recevait, le jeudi 26 février, après avoir, au cours d'une longue déclaration liminaire, dressé un véritable réquisitoire contre une politique gouvernementale jugée *« déséquilibrée, injuste »*. Tenu, pour des raisons également internes, à une certaine fermeté vis-à-vis du gouvernement, M. Maire a usé d'un langage *« sans détours »*, critiquant point par point sa politique, dénonçant son *« dirigisme social »*. Pourtant, à l'issue d'un très long entretien de trois heures, M. Maire, à la tête d'une importante délégation, a tenu un langage assez mesuré, jugeant en définitive que ce contact n'était *« pas totalement négatif »*.

Entre les mailles de ses critiques, la CFDT avait présenté vingt-cinq « demandes » à M. Chirac, lequel s'était entouré pour la circonstance de six ministres : MM. Séguin, Chalandon, Madelin, de Charette, Arthuis et Zeller. Pour la CFDT, il y a eu, de l'avis même de M. Maire, des *« points positifs nouveaux »*, le premier ministre ayant pris soin, comme avec FO mardi, de profiter de cette audience pour faire plusieurs annonces sociales.

Les deux mesures les plus importantes concernent les contrats de conversion et les chômeurs de longue durée. Les contrats de conversion vont être ainsi étendus à tous les salariés victimes de licenciements économiques, alors que, jusqu'à présent, les salariés des entreprises mises en liquidation ou en faillite en étaient exclus, leurs anciens employeurs ne pouvant participer aux charges financières. L'Etat se substituera aux entreprises défaillantes, ce qui, à la grande satisfaction de M. Séguin, assurera *« une plus grande égalité devant les licenciements »*. M. Chirac a également permis à M. Maire d'annoncer trois mesures en faveur des chômeurs de longue durée, pour lesquels, selon une première estimation, un crédit de 2 milliards de francs a déjà été dégagé. En premier lieu, les chômeurs de longue durée pourront bénéficier de contrats de réinsertion en alternance. D'une durée de deux ans, avec six cents heures de formation, ils seront rémunérés « au niveau du SMIC », l'Etat prenant en charge les cotisations sociales la première année et la formation des chômeurs concernés sur les deux ans (soit 55 000 F par tête).

Deuxième mesure, les chômeurs de longue durée les plus en difficulté auront droit à des stages en alternance de cinq mois, rémunérés au SMIC (avec trois cents heures de formation en centre spécialisé et trois cents heures en entreprise). Pour cette formule, l'Etat prendra à sa charge la totalité du coût. Enfin, l'ensemble des chômeurs de longue durée donneront droit pour les entreprises qui les embaucheront à la sortie d'un stage à une exonération de 50 % des charges sociales pendant un an.

M. Chirac a, dans d'autres domaines, confirmé au secrétaire général de la CFDT que le SMIC serait revalorisé au 1er mars, qu'il n'y aurait pas de loi — à défaut de négociations et malgré les engagements de la plate-forme RPR-UDF — sur l'abaissement des seuils sociaux. Une table ronde sur la formation professionnelle aura lieu le 27 mars, le premier ministre ayant assuré à des interlocuteurs inquiets par une « boulimie » législative que ce serait aux partenaires soucieux de faire le tri entre la loi et la négociation. M. Chirac a également assuré que la contribution obligatoire de 1,1 % des entreprises à la formation ne serait pas supprimée...

Sur d'autres sujets, et notamment pour ce qui a trait à l'emploi et au pouvoir d'achat, M. Maire a parlé de *« continuation de procédures négatives »*, en reprochant au gouvernement de faire du *« sur-place »*. La CFDT a confirmé son *« désaccord, net, profond »* à propos du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail et a critiqué le refus du gouvernement de favoriser la réduction de la durée du travail. De même M. Maire a-t-il observé à propos des salaires que M. Chirac refusait de remettre en cause sa politique, — même s'il est prêt à *« revoir les niveaux et les modes de négociation dans les entreprises publiques »* — et de s'engager sur une *« clause de sauvegarde claire »*. M. Maire a donc jugé que, sur ces deux sujets, il y avait *« la nécessité d'une action plus forte »* afin d'obtenir des négociations et de... faire bouger le gouvernement.

Au total, la longueur de l'entretien semble démontrer qu'il n'a pas été jugé, de part et d'autre, inutile. Dans l'entourage de M. Chirac, on indique que, après un démarrage assez dur, la discussion a été *« approfondie, positive, chaleureuse »*. Sur le projet de code de la nationalité — dont M. Maire a demandé en vain le retrait, — la CFDT a reçu l'assurance qu'elle participerait à la concertation, le gouvernement envisageant une commission *« de sages et de juristes »*. Sur la sécurité sociale enfin, qui a fait l'objet d'une bonne partie de l'entretien, M. Maire a demandé un débat *« ouvert »* et *« efficace »* lors des *« Etats généraux »* annoncés. M. Chirac lui a indiqué que le gouvernement s'y rendrait sans *« préalables »*.

MICHEL NOBLECOURT.

Les bons résultats du chimiste britannique ICI

Le dernier milliard de Sir John

LONDRES
de notre envoyé spécial

Communiqué de victoire le 26 février à Millbrank, siège londonien des Imperial Chemical Industries (ICI), premier fleuron de l'industrie privée du Royaume-Uni et cinquième chimiste mondial avec 10,14 milliards de livres de chiffre d'affaires (95 milliards de francs). Le groupe a réédité en 1986 l'exploit historique réalisé deux ans auparavant en dégageant un bénéfice brut sans précédent de 1,05 milliard de livres sterling (9,82 milliards de francs).

C'est la dernière fierté de Sir John Harvey Jones, PDG des ICI, qui, ayant atteint la limite d'âge, cédera le 1er avril prochain son fauteuil à Denys Henderson, son dauphin désigné depuis un an. Quelle satisfaction pour lui. Ce sacré milliard est aussi le meilleur des deux. Cette fois, il provient pour plus de la moitié du négoce de produits à caractère constant, c'est-à-dire dont les marchés n'ont pas ou peu à souffrir de variations cycliques brutales et sont peu exposés aux fluctuations des monnaies et des prix des commodités.

Une bonne partie des gains (48 %) ont été ainsi procuré par les produits de consommation et les spécialités (509 millions de livres) avec la pharmacie, étoile montante du groupe arrivant à la première place (287 millions de livres). Et de substantiels profits ont été aussi tirés de la pétrochimie et des plastiques (181 millions contre 57), en plein renouveau, et de la chimie de base (168 millions contre 138).

Bref, malgré la chute (50 %) des revenus pétroliers, le déficit des engrais (15 millions de livres) et la faible progression des ventes en volume (+ 3 %), le bénéfice net consolidé (552 millions de livres) s'est amélioré de 8,8 % sur celui de 1985 et de 1,45 % sur celui de 1984. Le dividende est majoré de 9,1 % à 36 pence par action.

L'aurait-il voulu, Sir John n'aurait pas réussi à donner plus d'éclat à son départ. *Réalisé* grâce à la baisse des coûts de l'énergie et des matières premières, ce succès financier n'est, il est vrai, pas fortuit. Sir John en est bien le patient artisan. *Le groupe lui doit en particulier* l'assainissement de sa pétrochimie ; la convalescence de ses plastiques, réorientés à fond sur le PVC — chlorure de polyvinyle — (échanges d'actifs avec BP : PVC contre polyéthylène) filialisé à 50/50 avec les actifs similaires d'Enichem (Italie) au sein d'European Vinyls Corp. et sur Le Pet (polyéthylène térephtalate), un matériau d'avenir pour le conditionnement des liquides, alimentaires *surtout* ; le décollage de ses peintures, une division parvenue à maturité et maintenant au premier rang mondial après le rachat de Valentine (France) et de Glidden (Etats-Unis) ; sa percée, *doublement* spectaculaire aux Etats-Unis, industrielle avec l'acquisition pour 1,6 milliard de dollars de Beatrice Chemical et de Glidden, boursière avec l'introduction des actions ICI à Wall Street, brillamment réussie grâce à une tournée des popotes financières du Nouveau Monde, organisée à la manière américaine la mise en pension chez Entreprise Oil de ses intérêts pétroliers encombrants ; le lancement, enfin, en janvier 1987, de la plus grande restructuration du groupe par fusion dans la Pan European Chemicals and Polymers des quatre grandes branches chimiques et plastiques. Le bilan de son action le prouve. Sir John est de ces présidents par qui les révolutions nécessaires arrivent et les profits s'accroissent.

Un personnage haut en couleur

Un patron d'exception ? Sir John s'en défend comme un beau diable. *« J'aimerais laisser le souvenir d'un type naturel, décontracté, plutôt ordinaire, qui a fait du mieux qu'il a pu »*, confiait-il récemment à Ross Davies dans une interview destinée au magazine de l'entreprise. Excès de modestie ?

Pour le naturel et la décontraction, Sir John peut partir rassuré. Personne n'oubliera ces deux traits saillants de son caractère. Des traits un peu trop prononcés. Car, à cause d'eux, Sir John ne pourra jamais prétendre banaliser son passage aux ICI, ni retourner dans l'anonymat en rejoignant la galerie des ancêtres obscurs du groupe chimique. Le personnage est beaucoup trop haut en couleur. *Habile en affaires*, Sir John était avant tout un homme de terrain, briseur de grève en son temps. Il s'est toujours comporté comme tel sans rien céder, ou très peu, au style « BCBG » de la City. Ses phrases à l'emporte-pièce, parfois crues, jamais vulgaires, souvent désopilantes, toujours ponctuées de rires énormes et retentissants, sont devenues célèbres comme l'exubérance de ses cravates, dernier signe d'une extravagance vestimentaire passée, qu'il n'a jamais voulu effacer, sa marque de fabrique en quelque sorte. On en jasera longtemps encore dans les « cottages ».

Ordinaire, Sir John ? Voilà bien le *dernier trait d'humour* tout britannique de cet ancien officier de l'Intelligence Service, portrait craché de Cromwell, devenu un des chefs d'entreprise les mieux rémunérés du Royaume-Uni, le seul outre-Manche et probablement dans le monde à se permettre de garder les cheveux longs sans choquer. Il crève l'écran, et, comme pour s'en excuser, Sir John avoue avoir manqué d'expérience dans plusieurs branches d'activité, un handicap que, selon lui, n'a pas son successeur, Denys Henderson, un ancien juriste écossais rond et jovial, grand amateur de roses, détourné du droit chemin par le démon de l'industrie et dont il dit le plus grand bien : *« He's the right man at the right time. »*

Même s'il faut se garder de juger une politique à long terme sur un résultat à court terme, Sir John ne peut plus maintenant renier ses origines : il appartient bien à la lignée des grands capitaines d'industrie. Plus aucun doute n'existe. Les Britanniques ne plaisantent jamais avec les affaires d'animaux. Sir John a été invité à rejoindre le comité exécutif chargé de gérer et de surveiller la réserve d'oiseaux sauvages de Slimbridge (Herefordshire), le long de la rivière Severn, créée par le peintre naturaliste Sir Peter Scott, et à deux pas de sa nouvelle résidence. Il en sera bientôt le président. Une charge aussi importante n'aurait pas été confiée au commun des mortels.

ANDRÉ DESSOT.

En Dordogne

Les mésaventures du directeur de Marbot-Bata

PÉRIGUEUX
de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a infirmé le jeudi 26 février l'ordonnance de Mme Christine Huot, juge d'instruction de Périgueux qui plaçait sous contrôle judiciaire M. Jean-Claude Stuhl, directeur de l'usine Marbot-Bata (chaussures) à Neuvic-sur-l'Isle en Dordogne. M. Stuhl était depuis lundi interdit d'accès dans sa propre usine. Il peut donc désormais y revenir. *Toutefois*, l'inculpation d'*« abstention délictueuse »* prononcée contre lui par le juge d'instruction n'est pas remise en cause.

M. Stuhl reste donc poursuivi pour ne s'être pas opposé à l'échauffourée survenue dans l'usine Marbot en novembre 1985 quand une syndicaliste avait été molestée par des agents de l'encadrement. Ceux-ci, au nombre de quatre, sont poursuivis pour coups et blessures volontaires (l'un deux, M. Pierre Bogdan, parce qu'il est adjoint au maire de Neuvic, et donc officier de police judiciaire, faisant l'objet d'une procédure spéciale, la chambre criminelle de la Cour de cassation devant désigner la juridiction qui statuera sur son cas, dans un délai de six jours).

A Périgueux, le juge départiteur, ne s'est pas encore prononcé sur la réintégration ou non des cinq syndicalistes CGT licenciés par Marbot-Bata en novembre 1985. *Ces licenciements* avaient été autorisés en janvier 1986 par M. Michel Delebarre, alors ministre du travail. Mais en décembre dernier, le tribunal administratif de Bordeaux avait cassé la décision du ministre. Il reste donc au conseil de prud'hommes de Périgueux à autoriser ou à refuser la réintégration des cinq syndicalistes. Les conseillers n'ayant pas pu se mettre d'accord, c'est à un juge professionnel de trancher, sans doute dans une dizaine de jours. Dans l'usine actuellement, trois cent-cinquante personnes travaillent puisque quatre cent trente-trois ont été mises en chômage technique pour un mois *« du fait d'une conjoncture économique difficile »*, indique la direction de Marbot-Bata.

JEAN-JACQUES BOISSONNEAU.

Fonction publique

M. de Charette veut donner un « coup d'accélérateur » à l'innovation

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a présenté, le jeudi 26 février, à la presse, des propositions pour donner un *« coup d'accélérateur »* à l'innovation et à la qualité dans l'administration. A la suite des missions confiées à M. Hervé Serieyx sur l'innovation et à M. Gilbert Raveleau sur la qualité, M. de Charette a évoqué dans ces domaines un *« foisonnement d'initiatives spontanées »*. Pour le ministre, l'innovation dans l'administration, *« c'est facile, c'est pas cher et cela peut rapporter gros »*, l'objectif étant de satisfaire à la fois les usagers, les personnels et les contribuables.

Tout en voulant éviter de recourir à des *« décisions administratives classiques »*, M. de Charette a annoncé *« huit propositions d'action »* pour l'innovation et six pour la qualité. Il s'agit d'abord de *« susciter des démarches d'innovation »* dans l'administration en recourant à cinq « outils » : des *« conventions d'innovation »* (entre une administration et un agent « porteur d'un projet »), des grilles d'évaluation, des *« points d'innovation »* (échanges d'information) et des budgets déconcentrés.

M. de Charette veut également *généraliser* la *« collecte »* des innovations à travers des séminaires, élaborer des *« indicateurs de qualité »* pour rendre compte de la satisfaction des usagers, demander aux nouveaux chefs des services extérieurs d'élaborer des *« projets d'entreprise »*. Un *« observatoire de l'innovation »* sera créé au sein de la direction générale de la fonction publique. Le ministre a chargé le directeur de l'ENA, M. Roger Fauroux, d'une mission sur la *« mise en place d'un système permettant d'assurer aux principaux responsables de l'administration une formation continue portant notamment sur la gestion des ressources humaines et l'étude des stratégies d'innovation »*.

Les administrations seront également invitées à introduire des *« formations longues »* sur l'innovation tandis que les échanges entre l'administration et les entreprises seront développées. Sur la qualité, des rencontres régionales seront organisées dans les six prochains mois dans chaque région. Les échanges d'information seront encouragés entre le secteur public et le secteur privé, notamment entre animateurs de cercles de qualité. L'enseignement des méthodes de la qualité sera renforcé à l'ENA et dans les écoles administratives.

En liaison avec le ministère de l'intérieur, un programme de formation sera engagé en 1987 pour cent sous-préfets qui auront pour mission de *« promouvoir et faciliter la création de cercles de qualité dans les services extérieurs de l'Etat »*. Des groupes d'amélioration de la qualité rechercheront des solutions pour réduire les délais de paiement des fonctionnaires nouvellement recrutés ou changeant d'affectation (quatre mois environ) et ceux des marchés de fournitures de l'Etat. Le ministère de la fonction publique engagera une *« expérience-pilote »* sur la *« création de cercles de qualité »* au sein de son administration et organisera fin avril les premières *« assises de l'innovation et de la qualité dans l'administration »*.

Un contrat de 2,6 milliards de francs

Le Crédit lyonnais invente une formule de crédit-bail intégral pour la vente d'Airbus

Un avion civil coûte de plus en plus cher : 66 millions de dollars (400 millions de francs) pour un Airbus A 310 et 140 millions de dollars (840 millions de francs) pour le futur Boeing-747-400. *Les compagnies aériennes dégageant des* marges insuffisantes pour développer et renouveler leur flotte, les banquiers ont fait assaut d'imagination pour leur offrir des systèmes de leasing, ou location-vente, adaptés à leurs besoins et à leurs finances. *Le Crédit lyonnais, à la tête d'un groupement* de trente-sept banques européennes, vient de mettre au point une formule encore plus attractive de location-vente d'avions qu'elle a inaugurée le vendredi 27 février en aidant la compagnie Royal Jordanian Airlines à mettre en service six Airbus A 310-300.

Les contrats de leasing classiques consistent en des crédits export couvrant environ 80 % du coût des avions, le solde étant financé soit par des fonds propres, soit par des crédits financiers ordinaires. Le Crédit lyonnais a voulu améliorer ce système pour damer le pion à ses concurrents français et étrangers en offrant à ses clients une véritable opération « clés en main » financière : *« Nous mettons en place une opération très complexe pour que les Jordaniens n'aient pas à assurer la gestion de leur crédit-bail*, explique M. Jean-Yves Durance, directeur des financements et services aux entreprises. *Nous leur éviterons ainsi d'employer à plein temps deux ou trois spécialistes d'un bon niveau pour intervenir sur le marché des changes. »*

Première innovation : un groupe d'intérêts économiques (GIE), Royal Jordanian bail de droit français est constitué. C'est lui qui collecte les fonds selon la clé de répartition admise dans les ventes d'Airbus, soit 40 % pour la France, 40 % pour la RFA et 20 % pour la Grande-Bretagne. Les banques têtes de file sont le Crédit lyonnais, la Dresdner Bank et la Midland Bank. Ce GIE achètera pour 433 millions de dollars (2,6 milliards de francs) six Airbus A-310 et leurs pièces détachées au consortium Airbus-Industrie de mars 1987 à mars 1990. Ces avions seront immatriculés en France et donnés en leasing à Royal Jordanian Airlines.

Deuxième originalité : le crédit-bail de douze ans qui est consenti à la compagnie aérienne couvre la totalité de l'opération et pas seulement 80 %. Les crédits export et les crédits financiers sont mélangés pour aboutir à un loyer semestriel unique qui sera redistribué par les banques aux organismes prêteurs. Le taux fixe et global s'établit un peu en dessous de 9 %.

Troisième caractéristique : l'emprunteur a eu le choix de devises ; il a opté pour celles qui correspondent *grosso modo* à ses recettes commerciales, le franc, le dollar et le deutschemark.

Quatrième caractéristique : les remboursements du capital emprunté et des intérêts sont constants, alors que, traditionnellement, ils sont décroissants.

Cinquième point : le crédit financier (20 % du prix des avions) est levé aux taux qui prévaudront sur le marché à la date du tirage des fonds, et c'est la compagnie elle-même qui décidera du jour qui lui semblera le plus favorable.

Le seul inconvénient de cette mécanique de précision que le Crédit lyonnais compte réutiliser pour d'autres compagnies est qu'elle va déséquilibrer la balance commerciale de la France. En effet, les avions achetés par un GIE français ne seront pas comptabilisés comme des exportations, même s'ils doivent être utilisés à l'étranger. En revanche, leurs pièces détachées, par exemple leur fuselage venu d'Allemagne de l'Ouest ou leurs ailes venues de Grande-Bretagne, seront inscrites comme des importations. La seule consolation du ministre français de l'économie sera de voir grossir le poste des recettes « invisibles », où figureront les remboursements de Royal Jordanian Airlines affectés aux banques françaises.

ALAIN FAUJAS.

Economie

Les conséquences des évolutions monétaires

Bons résultats pour l'industrie audiovisuelle européenne

Bonne année 1986 pour l'industrie audiovisuelle européenne, avec une croissance des ventes de téléviseurs couleurs de 11 %, de magnétoscopes de 20 % et de platines laser de 95 %. En France, le marché global a cru de 20 % selon les statistiques présentées par la SIMAVELEC à la veille du Festival du son et image vidéo 1987 (1).

Le marché américain s'est également bien comporté avec un gain de 14 %. Mais le fait marquant de l'année restera le recul de la production des Japonais. Les industriels nippons, qui contrôlent 45 % du marché mondial, ont vu leurs ventes décroître de 9 % l'an passé, l'exportation étant rendue plus difficile à cause de la hausse du yen. Les sociétés japonaises ont vu leurs profits se réduire de 61 %. Dès lors, on observe un *« possible réveil de l'industrie américaine »*, selon M. Bonnet, le président du SIMAVELEC, alors que le retrait face à la vague japonaise avait été la règle jusqu'ici. General Electric, propriétaire de RCA, le numéro un aux Etats-Unis, vient en effet d'ouvrir une nouvelle usine très robotisée de téléviseurs sur le sol américain, et Zenith, le numéro deux, affiche de nouvelles ambitions.

En Europe, Philips, malgré la baisse du dollar, mais grâce à quelques positions solides (téléviseurs et platines laser), va mieux. Le Français Thomson devrait afficher des résultats d'exploitation positifs pour 1986, même si sa stratégie à moyen terme, incertaine, peut inquiéter.

Les Européens, pourtant, ne se réjouissent pas trop vite et voient poindre de nouveaux dangers. Les lecteurs de cassettes audionumériques d'abord. Les groupes nippons poussent à la sortie de ces matériels pour ouvrir un nouveau champ de conquête face au laser, dont Philips détient et les brevets (avec Sony) et 15 % du marché mondial. La bataille sur les normes de la télévision du futur, ensuite. Le système de satellite de diffusion directe TDF 1-TDF 2 en France devrait en être le support privilégié (faute d'avoir poursuivi le plan câble). Aussi les industriels en soutiennent activement le lancement.

Mais rien encore, malgré les décisions récentes du gouvernement, n'est définitivement acquis. L'arrivée de nouveaux producteurs du Sud-Est asiatique, enfin. La Corée ou Taiwan, qui sont dans la zone dollar, n'ont pas souffert comme les Japonais des variations de change, bien au contraire. La Corée a produit 7 millions de téléviseurs couleurs l'an passé, c'est-à-dire quatre fois plus que l'industrie française. Le déficit avec ce pays atteint désormais 400 millions de francs, en croissance de près de 70 %.

Or la France reste très déficitaire dans l'ensemble de l'électronique grand public : 7,9 milliards de francs en 1986, contre 6,2 milliards en 1985. Le mieux observé est très relatif, et le renouveau du « paysage audiovisuel français » risque de se traduire par de nouvelles importations.

E.L.B.

(1) Le Festival international son et Image vidéo se tiendra du 11 au 15 mars au CNIT Paris-la Défense.

Philips : produire en dollars ce qu'on vend en dollars

Philips a été agréablement surpris par ses résultats financiers qui ont dépassé en 1986 ses espérances notamment grâce à l'amélioration de ses performances dans l'électronique domestique (30 % de son chiffre d'affaires) pour la seconde année consécutive. Les chiffres peuvent d'ailleurs paraître paradoxaux puisque le chiffre d'affaires exprimé en florins a régressé l'an passé (– 8 % à 55 milliards de florins), reflétant les variations de taux de change, tandis que le bénéfice net a augmenté de 10 % (1,015 milliard de florins).

« Cette évolution, pas tout à fait attendue, est agréable pour nous (...). Toutefois, une hirondelle ne fait pas le printemps (...). Mais nous avançons pas à pas, et la santé du groupe est meilleure que l'an passé », a commenté M. Van der Klugt, le PDG du groupe néerlandais. De fait, le bénéfice reflète un profit exceptionnel de 56 millions de florins, et d'une cession découlant de la cessation des activités « câbles » qui a amélioré le résultat du dernier trimestre. M. Van der Klugt a saisi l'occasion pour dénoncer vivement les effets de la baisse du dollar *« qu'il faut compter par centaines de millions de florins »*, et pénalise tous les groupes européens en concurrence avec des entreprises américaines : *« Si le dollar baissait encore, toute l'industrie européenne se trouverait dans une situation désastreuse (...). Ce que nous vendons dans une zone dollar doit être produit dans une zone dollar. Il faudra délocaliser »* pour échapper à d'insupportables fluctuations de devis, a-t-il expliqué.

« L'objectif est d'être une entreprise mondiale. Depuis dix ans, tous les produits, tous les systèmes, tous les concepts, doivent être mondiaux », a ajouté le président de Philips, groupe qui réalise encore 59 % de son chiffre d'affaires en Europe et 32 % à 34 % dans la zone dollar (Amérique du Nord et Amérique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande, certains pays d'Asie).

M. Van der Klugt a toutefois relativisé son propos : *« On ne cherche nullement à semer la panique. Cela ne veut pas dire que nous fermons boutique en Europe (...). Un ou deux sièges de production doivent être temporairement transférés pour pouvoir concurrencer avec ceux qui produisent dans la zone dollar. »* Cette stratégie porterait sur des activités comme l'assemblage, à faible valeur ajoutée, et serait très progressive.

Enfin, M. Van der Klugt a réaffirmé que son groupe était capable de lancer un enregistreur de cassettes audionumériques si les Japonais introduisaient leur appareil en 1987 mais qu'il voulait un « bon accord » avec les industriels de la musique (voir *le Monde* du 19 février).

F. V.



هكذا من الاصل

Affaires

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Olida-Caby : pertes 1986 supérieures à celles de 1985

Olida-Caby a enregistré finalement des pertes de 115 millions de francs l'an passé, contre 102,4 millions en 1985. La perte d'exploitation de 51,7 millions a été réduite de près de moitié, mais Olida-Caby a dû inscrire une perte de restructuration de 63 millions. Le chiffre d'affaires a été stable à 3,5 milliards de francs. En décembre dernier, à la suite de rumeurs faisant état d'une détérioration des comptes, le cours en Bourse avait perdu près de 10 %. La société avait alors assuré que les pertes devaient être inférieures à celles de 1985... Par ailleurs, le groupe Mimran, qui, par l'intermédiaire de sa filiale Maxhill, avait pris 36 % d'Olida-Caby a ouvert ou vendu le capital de Maxhill à des investisseurs non dévoilés (l'on évoque M. Salomon, patron de la Socopa). Les dirigeants d'Olida réclament « tous les éclaircissements nécessaires ».

Piaggio rachète le secteur deux-roues de Steyer-Daimler-Puch

Piaggio a acquis, jeudi, le secteur deux-roues de la société autrichienne publique Steyer-Daimler-Puch, a annoncé le groupe italien dans un communiqué. Déjà leader européen du secteur, Piaggio espère, grâce à cette acquisition, un accroissement annuel de ses ventes de 200 000 bicyclettes et d'environ 60 000 cyclomoteurs, avec la perspective de détenir 40 % du marché européen.

Agriculture

Malgré une remontée des cours

Les producteurs de porc bretons maintiennent leurs manifestations

CHATEAULIN
de notre correspondant

Les paysans bretons ne désarment pas. Pour quatre centimes en moins pra kilo de porc, la Bretagne devait être paralysée le vendredi 27 février. Les producteurs de porcs avaient annoncé jeudi qu'ils mettraient leur menace à exécution. Ils avaient souhaité que le cours du porc passe rapidement à 9,20 F ke kilos, sinon ils réagiraient brutalement, Or, au marché au Cadran qui s'est déroulé à Loudéac (Côtes-du-Nord), les prix n'ont pas exécédé 9,16 F le kilo, malgré une forte remontée. La semaine dernière, le kilo de porc sur pied était descendu à 8,81 F. Aussitôt le nouveau cours connu, les éleveurs bretons appartenant à la FDSEA ont fait savoir qu'ils passaient à l'action. Toutes les voies express et les grands itinéraires devraient être bloqués par des tracteurs et autres enfins agricoles qui se déplaceront à une allure d'escargot. Les aéroports bretons seront occupés et le trafic ferroviaire perturbé.

La FDSEA du Finistère a invité M. Pierre Duran, sous-préfet de Chateaulin, à se joindre à eux. « Il est maintenant un éleveur comme nous et connait nos difficultés », a indiqué un de ses porte-parole en souriant.

● **Le marché de Rungis va être agrandi.** — Le marché de Rungis, déjà le plus grand marché alimentaire du monde, avec 250 hectares, va être encore agrandi, a annoncé M. Henri Rouanet, préfet du Val-de-Marne, lors de la visite de M. Guillaume, ministre de l'agriculture, le jeudi 26 février. Une dizaine d'hectares, précédemment destinés aux emprises de l'autoroute A-86, ont été libérés. Ils permettront de développer et de diversifier les activités du secteur de la viande. Par ailleurs, le ministre s'est déclaré prêt à aider toutes les initiatives visant à un développement de nos exportations. Le domaine de l'horticulture pourrait être le premier concerné.

● **Exportations de vins italiens : — 35 %.** — Les exportations de vin italien (10,5 millions d'hectolitres) ont subi une baisse de 35 % en 1986, année remarquée par le scandale du vin frelaté au méthanol. Cette baisse est beaucoup plus nette pour les vins de table (— 42 %) que pour les appellations contrôlées (— 20,5 %). La consommation intérieure a également baissé de 10 %. La Confagricoltura (Confédération des syndicats d'exploitants agricoles) vient de constituer l'union des associations de producteurs viticoles (Uvanini), qui participera à l'établissement du fichier national des vignobles. — (AFP.)

Etranger

Paribas s'associe à la COMIT pour créer la première banque d'affaires en Italie

Le groupe Paribas a décidé de s'associer avec la Banca commerciale italiana (COMIT) pour créer une banque d'affaires en Italie, avec un capital initial de 100 milliards de lires (500 millions de francs environ). Le capital devrait s'ouvrir à d'autres établissements financiers, l'objectif étant de fonder une banque à dimension européenne. Cette création sera la première à profiter de la nouvelle loi italienne qui élargit le champ d'intervention des banques, notamment dans le domaine des affaires. Pour Paribas, dont la stratégie se développe sur trois axes, l'Amérique du Nord, le Japon et l'Europe, une association avec la COMIT, deuxième banque commerciale italienne après la Banca del Lavoro, est logique. Le groupe français a été, en 1984, un des fondateurs de la COMIT, qui, de son côté, figure dans son « noyau stable » après avoir souscrit 0,6 % du capital de Paribas, lors de sa privatisation en janvier dernier.

Cette initiative traduit l'intérêt qui soulève, de plus en plus, le marché financier italien, littéralement dégelé avec la naissance de puissants « fonds d'investissement » qui ont drainé vers la Bourse une part croissante de l'épargne de la Péninsule, traditionnellement tournée vers les placements en obligations et bons du Trésor. L'apparition de nouveaux acteurs, comme Carlo De Benedetti, a bouleversé le jeu dans les milieux d'affaires italiens, et offre de nombreuses opportunités à des banques d'affaires de nouveau type, aux côtés d'institutions anciennes comme Mediobanca, d'où l'initiative commune de Paribas et de la Banca commerciale italiana.

La dette des pays d'Amérique latine

L'Argentine a obtenu un prêt de 500 millions de dollars

Les Etats-Unis et d'autres pays industrialisés ont approuvé l'octroi d'un prêt de 500 millions de dollars à l'Argentine, a annoncé jeudi 26 février le département du Trésor américain.

Le gouvernement argentin, qui a annoncé jeudi l'entrée en vigueur d'un gel des prix et des salaires, négocie actuellement avec des banques internationales pour obtenir de nouveaux prêts totalisant environ 2,15 milliards de dollars.

L'Argentine a menacé de ne plus rembourser les intérêts sur sa dette extérieure, (53 milliards de dollars) si les banques commerciales ne lui accordaient pas dans les plus brefs délais une nouvelle série de prêts.

Par ailleurs, la Banque centrale du Brésil a placé sous administration directe les banques publiques de cinq Etats « seulement le temps nécessaire pour assainir les comptes de ces établissements ».

Le Chili et ses principales banques créancières sont parvenus à un accord sur un plan de financement prévoyant la restructuration de la moitié de la dette extérieure chilienne (environ 10,6 milliards de dollars sur quelque 20 milliards), a annoncé jeudi la Manufacturers Hanover Trust Co.

Ce nouveau montage financier sur deux ans devrait permettre au Chili d'« économiser » environ 505 millions de dollars au total, dont 65 millions sur les intérêts déjà payés en 1987.

Cette « économie », a-t-on précisé, doit permettre aux banques de « largement couvrir » la demande de Santiago de nouveaux prêts de 400 millions de dollars, sans débloquer de nouveaux capitaux.

● **Prix : + 0,1 % en RFA en février.** — Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en février par rapport à janvier en Allemagne fédérale, selon un calcul provisoire publié le 26 février par l'Office statistique fédéral. En janvier, les prix avaient augmenté de 0,4 %. Par rapport au mois de février 1986, les prix de détail en février sont inférieurs de 0,5 %. La baisse en glissement annuel avait atteint 0,8 % en janvier et 1,1 % en décembre.

Marchés financiers

PARIS, 27 février ↑

Record historique : + 1,57 %

Après quatre séances de hausses consécutives, la Bourse de Paris a passé le 27 février une vitesse supérieure, lui permettant de pulvériser son précédent record, établi le 28 janvier dernier, à 425,7. A l'approche de la clôture, l'indicateur de tendance progressait de 1,57 %. La barre des 430 était virtuellement atteinte par l'indice CAC.

Autour de la corbeille, les opérateurs exultaient, voyant se confirmer avec éclat les bonnes raisons qu'ils avaient de croire en la hausse. Après le recul, du loyer de l'argent au jour le jour à moins de 8 % dans la matinée (à 7 15/16), rien ne pouvait plus empêcher le marché de repartir de plus belle.

Le MATIF donnait le signal, en gagnant 0,5 % sur l'échéance de mars 1987, pour s'établir à 106,4.

A la corbeille, le mouvement allait crescendo — oubliés la hausse des prix, le chômage, les difficultés du commerce extérieur et autres mauvaises nouvelles qui assombrissent la conjoncture du pays. Grâce à des liquidités restées inemployées après les deux premières privatisations — tant les petits porteurs ont été servis, — la Bourse a immédiatement capitalisé l'optimisme des investisseurs. Peugeot s'inscrivait au plus haut, à 1 419 F. La Parisienne de réescompte gagnait 6.7 %, suivie par Bic, l'OPFI, Paribas, Carnaud, Thomson CSF et Penarroya. Parmi les quelques replis enregistrés (au demeurant très modestes), on notait Unibail (— 2,42 %), Cofimeg, Via Banque, Guyenne de Gascogne, La Redoute et Promodes.

« A court terme, je table sur une hausse encore plus forte », confiait un professionnel, alors que la cote montait encore.

Lingot : 79 450 (+ 250).

Napoléon : 512 (— 3).

NEW-YORK, 26 février ↓

En baisse

La tendance a évolué irrégulièrement en baisse jeudi à Wall Street, une demande sélective contenant les prises de bénéfice dans un marché modérément actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui perdait plus de 20 points en début de matinée, était inchangé en début d'après-midi. Il a clôturé à 2 216,68, en baisse de 9,55 points.

Quelque 165 millions de titres ont été échangés, contre 184 millions à la séance précédente. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 931 contre 608. 420 titres ont été inchangés. Autour du Big Board, les investisseurs ont été découragés par la chute inattendue de 7,5 % des commandes de biens durables en janvier, ce qui a tempéré l'espoir d'une relance de la croissance économique dans les prochains mois. D'autre part, les milieux boursiers sont incertains de la façon dont le marché réagira au rapport de la commission sur l'affaire de la livraison d'armes à l'Iran et le détournement des fonds vers les « contras » antisandinistes.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient Middle South Utilities (2,595 millions de titres), Lone Star Industries (2,293 millions), American Express, qui envisageait de se défaire de sa filiale Shearson Lehman Brothers (2,153 millions) et Citicorp (1,814 million).

VALEURS	Cours du 25 fév.	Cours du 26 fév.
Alcoa	42 7/8	41 3/8
A.T.T.	23 1/4	22 3/4
Boeing	54 1/8	54 1/8
Chase Manhattan Bank	38	37 1/2
Du Pont de Nemours	97 5/8	98 7/8
Eastman Kodak	78 3/8	77 5/8
Exxon	77 5/8	77 3/4
Ford	77 5/8	76
General Electric	102 3/4	102 1/4
General Motors	75	74 1/2
Goodyear	54	52 3/4
I.B.M.	141 3/4	138 3/4
I.T.T.	62 3/8	61 7/8
Mobil Oil	41 5/8	42 3/8
Pfizer	73 5/8	73 1/4
Schlumberger	38 5/8	37 1/4
Texaco	33 7/8	33 7/8
U.A.L. Inc.	54	53 3/4
Union Carbide	27 3/4	27 1/2
U.S. Corp.	23 3/4	23 3/8
Westinghouse	65 1/8	64 7/8
Xerox Corp.	73 3/4	73 1/2

CHANGES

Dollar : 6,09 F ↑

Déprimé jeudi par une forte baisse des commandes de biens durables en janvier aux Etats-Unis, le dollar s'est raffermi vendredi à l'annonce d'une diminution sensible des excédents commerciaux japonais et allemand pour le même mois. A Paris, l'événement a été la diminution du loyer de l'argent entre banque, revenu à moins de 8 %.

FRANCFORT	26 fév.	27 fév.
Dollar (en DM)	1,8240	1,83
TOKYO	**26 fév.**	**27 fév.**
Dollar (en yens)	153,25	153,20

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 fév.) .... 7 15/16-8 %
New-York (26 fév.) .... 5 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	25 fév.	26 fév.
Valeurs françaises	104,9	105,5
Valeurs étrangères	101,7	102,3

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	422,7	424,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	25 fév.	26 fév.
Industrielles	2 226,23	2 216,54

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	25 fév.	26 fév.
Industrielles	1 584,90	1 601,70
Mines d'or	316,20	321
Fonds d'Etat	87,36	87,62

TOKYO

	26 fév.	27 fév.
Nikkei	20 453,90	20 493,85
Indice général	1 771,63	1 782,25

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 26 février
Nombre de contrats : 18 974

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	105,90	105,85	105,90	105,85
Précédent	105,70	105,60	105,55	105,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

AGACHE : RECTIFICATIF. — A la suite d'une erreur de transmission, le tableau « Filatures, textiles, magasins », publié dans notre édition datée 22-23 février, comportait une donnée inexacte concernant le titre Agache. Le cours, qui atteignait, le 20 février, un record absolu de 1 660 F, n'était pas en repli de 360 F sur la semaine précédente. Il gagnait au contraire 85 F.

LA FINANCIÈRE DE LYON PRÉPARE QUATRE INTRODUCTIONS EN BOURSE. — La société Financière de Lyon prépare quatre introductions en Bourse (deux sur le second marché et deux hors cote) en tant que chef de file.

Constituée au début de l'année, la Financière de Lyon possède un capital de 10 millions de francs réparti à 38 % pour la Banque privée de gestion financière (BPGF), 14 % pour le groupe de prévoyance régional APICIL-ARCIL, 14 % pour l'institut de participation Siparex, 14 % pour la CEGID, et 20 % pour diverses personnes physiques. Elle est présidée par M. Gilles Brac de la Perrière, président de la BPGF.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou dép. —		SIX MOIS Rep. + ou dép. —	
$ E-U	6,0725	6,0775	+ 90	+ 105	+ 180	+ 210	+ 580	+ 670
$ can.	4,5589	4,5661	+ 26	+ 45	+ 53	+ 86	+ 154	+ 238
Yen (100)	3,9638	3,9696	+ 124	+ 139	+ 261	+ 289	+ 825	+ 896
DM	3,3274	3,3320	+ 112	+ 129	+ 237	+ 253	+ 682	+ 752
Florin	2,9450	2,9488	+ 67	+ 77	+ 132	+ 151	+ 429	+ 482
F.B. (100)	16,0521	16,0738	+ 5	+ 120	+ 73	+ 236	+ 343	+ 789
F.S.	3,9560	3,9619	+ 126	+ 146	+ 276	+ 306	+ 868	+ 959
L (1 000)	4,6765	4,6849	— 78	— 49	— 158	— 108	— 419	— 317
£	9,3802	9,3940	— 232	— 191	— 441	— 371	— 943	— 746

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 7/8	6 1/8	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 7/8	4	4	4 1/8	4	4 1/8
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	7 1/4	8 1/4	7 5/8	8	7 11/16	8 1/16	7 11/16	8 1/16
F.S.	3 1/4	3 3/4	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 7/8	4
L (1 000)	9	10 1/2	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4
£	11 1/8	11 3/8	11 1/16	11 3/16	10 3/16	10 15/16	10 5/16	10 7/16
F. franç.	7 7/8	8 1/2	8 1/16	8 5/8	8 1/2	8 11/16	8 9/16	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 27 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1523	4,5 % 1973	1524	1580	1541	+ 1 12
4300	C.N.E. 3%	4270	4270	4270	....
1165	B.N.P. T.P.	1180	1170	1170	- 0 84
1137	C.C.F. T.P.	1137	1137	1137	....
1115	Créd. Lyon. T.P.	1116	1103	1103	- 1 16
2910	Electricité T.P.	2940	2925	2924	- 0 53
2005	Renault T.P.	2005	2015	2016	+ 0 50
2170	Rhône-Poul. T.P.	2283	2299	2299	+ 0 70
1229	St-Gobain T.P.	1245	1250	1250	+ 0 40
1282	Thomson T.P.	1270	1282	1282	+ 0 94
515	Accor	543	544	544	+ 0 18
2010	Agence Havas	2052	2065	2080	+ 1 36
1950	Ag. Havas C. I.	1960	1975	1975	+ 0 77
695	Air Liquide	698	694	698	....
2200	Alcatel	2400	2405	2400	....
1940	Als. Superm.	2041	....	....	....
480	A.L.S.P.I.	482	495	495	+ 2 70
380	Alsthom ★	380 10	385	393	+ 3 39
2480	Arjom. Prioux	2548	2575	2578	+ 1 18
500	Aussedat-Rey	580	585	588	+ 1 38
1520	Aux. Entrepr. ★	1507	1506	1550	+ 2 85
1290	Avions Dassault	1316	1312	1339	+ 1 90
810	BAFIP	825	839	839	+ 1 70
500	Bail-Equipem. ★	502	504	501	- 0 19
1000	Bail-Investiss.	992	951	960	- 3 23
1000	Cie Bancaire	1011	1051	1043	+ 3 17
640	Bazar H.-V.	566	571	571	+ 0 88
680	Béghin-Say ★	690	677	688	- 0 28
715	Berger (Mé)	705	700	700	- 0 70
715	Bic ★	757	771	819	+ 8 77
1580	B.I.S.	1600	1640	1635	+ 2 19
2650	Biscuit (Géné.)	2520	2550	2550	+ 1 19
2350	Bongrain S.A.	2485	2470	2470	- 0 60
1200	Bouygues	1237	1260	1264	+ 2 18
4640	B.S.N.	4660	4699	4620	- 0 86
1240	Carnaud	1345	1410	1410	+ 4 83
3580	Carrefour	3724	3780	3758	+ 0 91
2320	Casino	2439	2411	2460	+ 0 86
2030	Casino A.D.P.	2000	1993	2021	+ 1 05
1300	C.C.M.C.	1320	1340	1340	+ 1 51
1310	Cetelem	1398	1397	1381	- 1 21
2440	C.F.A.O.	2460	2505	2500	+ 1 63
1340	C.G.I.P.	1502	1480	1490	- 0 80
1900	Chargeurs S.A.	1925	1928	1932	+ 0 36
78	Chiers-Châtill.	80	80	80	....
795	Ciments franç. ★	898	910	895	- 0 33
665	Club Méditerr.	682	692	692	+ 1 47
220	Codetel	217	203	206	- 5 07
410	Cofimeg	400	397	391	- 2 25
1680	Colas	1718	1751	1760	+ 2 44
280	Compt. Entrepr.	329	333 50	333 50	+ 1 37
790	Compt. Mod.	829	798	802	- 3 26
1210	Créd. Foncier	1218	1232	1250	+ 2 63
600	Crédit F. Imm.	618	624	624	+ 0 97
1480	Crédit Nat. ★	1440	1448	1450	+ 0 69
305	Crouzet ★	320	320	327	+ 2 18
2480	Damart S.A.	2584	2610	2610	+ 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
485	Darty ★	488 90	490	498	+ 1 86
275	Dév. P.d.C. (Li)	280	....	....	....
695	D.M.C.	730	732	732	+ 0 27
2650	Docks France ★	2610	2595	2595	- 0 57
2080	Dumez ★	2075	2071	2070	- 0 24
1430	Eaux (Gén.)	1421	1430	1430	+ 0 63
2800	Ecco ★	2875	2845	2835	- 1 49
1090	Electro-Finan.	1203	1203	1195	- 0 67
345	Elf-Aquitaine	328 50	332 50	332 80	+ 1 93
310	— (certific.)	309	310	310 80	+ 0 58
3150	Epeda-B-Faure	3400	3380	3388	- 0 35
3400	Essilor	3580	3640	3635	+ 1 54
465	Esso S.A.F. ★	462	459	451	- 2 38
3060	Eurafrance	3080	3061	3061	- 0 61
1450	Eurocom ★	1490	1490	1488	- 0 13
3250	Euromarché	3400	3500	3500	+ 2 94
825	Europe n° 1 ★	950	940	949	- 0 10
1960	Facom	1870	1900	1882	+ 0 64
1170	Fiches-bauche	1220	1238	1238	+ 1 48
230	Finextel	237	229	230	- 2 95
250	Fives-Lille	252	250 10	248	- 1 59
340	Francarep	353	350	350	- 0 85
1330	Fromageries Bel	1380	1380	1380	....
1050	Gal. Lafayette	1210	1214	1208	- 0 17
410	Gascogne	430	429 90	429 90	- 0 02
350	Géophysique★	349 50	348	349 50	....
2280	Gerland	2330	2350	2360	+ 1 28
680	GTM-Entrepose	857	857	857	....
955	Guyenne-Gas. ★	956	940	940	- 1 67
3100	Hachette ★	3130	3129	3130	....
735	Hénin (La)	732	733	733	+ 0 14
85	Imétal	108	109 90	110 10	+ 1 94
470	Imm. Plaine-M.	481	481	481	....
4850	Inst. Mérieux	5110	5255	5255	+ 2 84
800	Interbail	829	830	830	+ 0 16
1520	Intertechnique	1589	1588	1588	- 0 06
1670	J. Lefebvre	1735	1749	1750	+ 0 86
2050	Lab. Bellon	2100	2180	2220	+ 5 71
1400	Lafarge-Coppée	1460	1490	1485	+ 1 71
1710	Lebon ★	1877	1878	1880	+ 0 15
5270	Legrand	5460	5500	5480	+ 0 37
1770	Lesieur	1950	1900	1895	- 2 82
895	Locabail Immob.	892	893	893	+ 0 11
880	Locafrance ★	897	888	880	- 1 01
1000	Locindus	986	983	983	- 0 30
1040	L. Vuitton S.A ★	1071	1072	1091	+ 1 86
670	Luchaire	750	760	762	+ 1 60
1440	Lyonn. Eaux ★	1545	1525	1530	- 0 97
168	Mais. Phénix	154	156	154	....
610	Majorette (Ly)	720	740	750	+ 4 16
78	Manurhin	83	85	85	+ 2 41
480	Mar. Wendel	529	543	542	+ 2 46
1660	Martell	1785	1784	1782	- 0 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2130	Matra	2560	2550	2550	- 0 39
2500	Merlin-Gerin ★	2550	2569	2649	+ 3 88
2840	Michelin	3037	3120	3110	+ 2 40
1530	Midi (Cie)	1537	1590	1594	+ 3 71
435	Midland Bk S.A.	450	457	465	+ 3 33
585	Min. Salsig. (Ma)	601	600	600	- 0 16
52	M.M. Penarroya	55 20	57	57 50	+ 4 17
2340	Moët-Hennessy	2495	2503	2512	+ 0 68
820	Mor. Leroy-S ★	805	800	830	+ 3 10
90	Moulinex	100 90	100 20	101	+ 0 09
1010	Navig. Mixtes	1075	1110	1098	+ 2 14
194	Nord-Est	197 50	201 50	199	+ 0 76
490	Nordon (Ny)	490	....	....	....
690	Nouvelles Gal.	727	726	726	- 0 14
1280	Occident. (Gén.)	1255	1270	1275	+ 1 59
1540	Omn.F.Paris	1540	1540	1540	....
205	Olida-Caby	204 90	208	207	+ 1 02
520	Opfi-Paribas	510	525	530	+ 3 92
3860	Oréal (L')	3934	3945	3948	+ 0 36
785	Paris-Réesc. ★	803	820	851	+ 5 97
1620	Pechelbronn ★	1632	1620	1630	- 0 12
1450	Penhoet	1490	1540	1530	+ 2 68
990	Pernod-Ricard	1030	1050	1054	+ 2 33
151	Pétroles B.P.	144 30	147	147	+ 1 87
1280	Peugeot S.A.	1370	1419	1415	+ 2 92
36	Poclain	38	38	38	....
1780	Poliet	1980	1980	1970	- 0 51
870	P.M. Labinal	856	850	850	- 0 70
3210	Presses Cité	3210	3245	3245	+ 1 09
1380	Prétabail Sic.	1388	1399	1400	+ 0 86
688	Primagaz	698	699	688	- 1 43
635	Printemps★	650	646	657	+ 1 07
2500	Promodès	2650	2610	2610	- 1 51
310	Prouvost S.A ★	312	313	313	+ 0 32
1350	Radiotechn.	1368	1385	1402	+ 2 49
152	Raff. Dist. Total	166 80	169 80	171	+ 2 52
2620	Redoute (La) ★	2700	2652	2656	- 1 62
330	Robur financière	343	364	364	+ 6 12
1620	Roussel-Uclaf	1700	1740	1740	+ 2 35
1250	Roussel-C.N.I.	1308	1310	1350	+ 3 21
5490	R. Impériale (Ly)	5520	5530	5510	- 0 18
265	Sade	288	....	....	....
3590	Sagem	3700	3770	3770	+ 1 89
400	Saint-Gobain	403	418	420 10	+ 4 24
1040	St-Louis B.	1160	1175	1173	+ 1 12
1970	Salomon	1960	1990	1990	+ 1 53
1360	Salvepar	1378	....	....	....
790	Sanofi	850	866	866	+ 2 12
585	S.A.T.	621	641	641	+ 3 22
1000	Saupiquet (Na)	1190	....	....	....
625	Schneider ★	610	619	630	+ 3 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
105	S.C.O.A.	108 30	109	108 90	+ 0 55
570	S.C.R.E.G.	593	604	612	+ 3 20
795	Seb ★	850	840	845	- 0 58
490	Sefimeg	475	478	476	+ 0 21
1750	S.F.I.M.	1806	1835	1850	+ 2 44
95	S.G.E.	100 10	98 80	100	- 0 09
635	Sign. Ent. El. ★	669	678	679	+ 1 49
1040	Silic	1100	1100	1100	....
615	Simco-U.P.H. ★	600	619	605	+ 0 83
385	Sommer (L.)	404	....	....	....
1340	Skis Rossignol	1335	1360	1350	+ 1 12
770	Slimnco	771	772	772	+ 0 13
280	Sodero (Na)	289	....	....	....
2620	Sodexho	2695	2740	2760	+ 2 41
410	Sogerap	430	435	435	+ 1 16
1740	Somm-Allib. ★	1893	1938	1955	+ 3 27
745	Source Perrier	716	720	718	+ 0 42
1220	Sovac ★	1234	1230	1255	+ 1 70
595	Spie-Batignol.	595	590	590	- 0 84
665	Strafor	694	695	694	....
420	Synthelabo ★	460	456	470	+ 2 17
705	Talcs Luzenac	830	792	805	- 3 01
3190	Tél. Elect.	3310	3380	3380	+ 2 11
1450	Thomson-C.S.F.	1480	1550	1535	+ 3 72
450	Total (CFP)★	443	441	447	+ 0 90
100	— (certific.)	98 50	99 35	99 35	+ 0 86
2050	T.R.T.	2170	2285	2285	+ 5 30
810	U.F.B.	910	875	876	- 3 74
1460	U.I.C.	1517	1518	1518	+ 0 07
635	U.I.F.	630	623	634	+ 0 63
990	U.I.S.	973	955	960	- 1 34
590	U.C.B. ★	610	617	611	+ 0 16
770	Unibail	785	786	766	- 2 42
490	Valéo	510	519	519	+ 1 76
100	Vallourec	102 90	103	103	+ 0 10
4530	V. Clicquot-P.	4460	4400	4400	- 1 35
665	Via Banque	690	690	690	....
800	Elf-Gabon	811	808	810	- 0 12
109	Amax Inc.	108 70	111	110 90	+ 2 02
435	Amer. Express	421	444	444	+ 5 46
144	Amer. Teleph.	143	140 10	140 10	- 2 03
95	Anglo Amer. C.	101 80	102 50	102 50	+ 0 69
470	Amgold	488	494	493	+ 1 02
830	BASF (Akt)	821	820	820	- 0 12
970	Bayer	961	959	960	- 0 10
106	Buffelsfont.	112 90	115 10	115	+ 1 86
250	Chase Manh.	230	231	231	+ 0 43
265	Cie Pétr. Imp.	243 10	246	246	+ 1 19
57	De Beers	59 30	61 80	61 80	+ 4 22
2270	Deutsche Bank	2173	2170	2160	- 0 60
59	Dome Mines	62 50	67 50	67 20	+ 7 52
1180	Dresdner Bank	1135	1120	1122	- 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
103	Driefontein Cst	107 80	107 80	107 80	....
650	Du Pont-Nem.	603	613	613	+ 1 66
485	Eastman Kodak	484 80	481	481	- 0 78
39	East Rand	42 20	43	42 50	+ 0 71
280	Electrolux	289 50	290	290	+ 0 17
205	Ericsson	215 40	216 30	216 30	+ 0 42
510	Exxon Corp.	474	478	478	+ 0 84
490	Ford Motors	480	472	472	- 1 67
74	Freegold	78 35	81 90	80 60	+ 2 87
87	Gencor	89	91 50	91 50	+ 2 81
635	Gén. Electr.	630	627	627	- 0 48
530	Gén. Belgique	517	525	529	+ 2 32
490	Gen. Motors	460	456 50	456 50	- 0 76
69	Goldfields	74 20	72	72 50	- 2 29
47	GdMetropolitain	47 80	48	48	+ 0 42
66	Harmony	70 05	71 60	71	+ 1 36
42	Hitachi	39 60	39 60	39 60	....
830	Hoechst Akt.	820	814	814	- 0 73
130	Imp. Chemical	137 50	134 40	134 40	- 2 25
97	Inco. Limited	93	93 10	93 10	+ 0 11
850	IBM	862	864	863	+ 0 12
390	ITT	380	382	382	+ 0 53
138	Ito-Yokado	154 50	153	152	- 1 62
80	Matsushita	72	71 20	71 20	- 1 11
880	Merck	951	944	956	+ 0 53
815	Minnesota M.	787	775	775	- 1 52
275	Mobil Corp.	253	259 90	259 90	+ 2 73
590	Morgan J.P.	538	546	550	+ 2 23
35250	Nestlé	36000	35980	35980	- 0 06
136	Norsk Hydro	133 80	134	134	+ 0 15
181	Ofsil	194 50	202	201	+ 3 34
1480	Petrofina	1501	1505	1520	+ 1 27
545	Philip Morris	529	518	518	- 2 08
140	Philips	147 60	147	146	- 1 08
495	Quilmès	545	537	536	- 1 65
525	Randfontein	550	556	556	+ 1 09
630	Royal Dutch	622	621	621	- 0 16
70	Rio Tinto Zinc	70 50	70	70	- 0 64
75	St Helena Co	79	79 55	80	+ 1 27
240	Schlumberger	224	225	225	+ 0 45
97	Shell transp.	98 80	99 20	99 20	+ 0 40
2210	Siemens A.G.	2190	2170	2170	- 0 91
142	Sony	133 40	130 30	130 30	- 2 32
151	T.D.K.	137 50	137 60	137	- 0 36
27	Toshiba Corp.	25 20	25 50	25 50	+ 1 19
1480	Unilever	1500	1510	1510	+ 0 67
330	Unit. Techn.	335 50	334 80	334 70	- 0 24
535	Vaal Reefs	570	589	581	+ 1 93
285	Volvo	295	299 90	299 90	+ 1 66
230	West Deep	252	260 50	261	+ 3 57
450	Xerox Corp.	453	452 30	453 50	+ 0 11
1 08	Zambia Corp.	1 16	1 17	1 18	+ 1 72

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7810	..
Emp. 8,80 % 77	122 70	6 775
9,80 % 78/93	101 80	8 202
10,80 % 79/94	104 60	5 237
13,25 % 80/90	105 60	9 901
13,80 % 80/87	103 21	5 104
13,80 % 81/89	108 55	1 664
16,75 % 81/87	105 08	7 847
16,20 % 82/90	117 67	2 042
16 % juin 82	118 90	11 573
14,60 % fév. 83	117 90	0 280
13,40 % déc. 83	120 90	2 533
12,20 % oct. 84	113 25	4 780
11 % fév. 85	113 20	0 211
10,26 % mars 86	108 10	9 923
ORT 12,75 % 83	1715	..
OAT 10 % 2000	107 40	7 589
OAT 9,90 % 1997	105 90	2 088
OAT 9,80 % 1996	105 50	0 779
Ch. France 3 %	176 50	..
CNB Bques janv. 82	101 52	1 305
CNB Paribas	101 85	1 305
CNB Suez	101 90	1 305
CNI janv. 82	101 60	1 305
PTT 11,20% 85	107	2 624
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 80	7 858
CNT 9% 86	96 85	7 257
CRH 10,90% déc. 85	....	1 613

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	983	1022
Agache (Sté. Fin.)	1900	1995
A.G.F. (St Cent.)	823	830
Applic. Hydraul.	862	....
Arbel	213 30	....
Astorg	378 10	....
Avenir Publicité	2100	2140
Bain C. Monaco	435	....
Banque Hypoth. Eur.	450	450
Béghin-Say (C.I.)	515	510
B.G.I.	470	475
Blanzy-Ouest	531	531
B.N.P.-CI	478	476
B.N.P. Intercontin.	355 70	348
Bénédictine	4000	4010
Bon-Marché	834	868 d
Calif	955	955
Cambodge	600	606
C.A.M.E.	421	430
Campenon Bern.	820	780
Carbone-Lorraine	819	810
C.E.G.Frig.	671	....
Centen. Blanzy	3300	3311
Centrest (Ny)	235	....
Cerabati	119 40	130 50 d
CERUS	800	830
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1030	....
Champex (Ny)	156	....
C.I.C. (Financ. de)	282	285
C.I. Maritime	621	620
Cimen-Sistra	1010	1050 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Caram (B)	550	580 d
Clause	1500	1500
Cofradel (Ly)	2264	2264
Cogifi	496	509
Comiphos	650	650
Cie Industrielle	3511	3511
Comp. Lyon-Alem.	644	640
Concorde (La)	1035	1112
C.M.P.	30 10	....
Créd. Gén. Ind.	1141	1150
Crédit Lyonnais C.I.	702	690
Cr. Universel (Cie)	888	890
Créditel	154	....
Darblay S.A.	699	689
Darty Act. d. p.	370 10	385
De Dietrich	2102	2150
Delalande S.A.	1810	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1200	1200
Didot-Bottin	560	551
Eaux Bass. Vichy	1495	....
Eaux Vittel	2489	2589
Economats Centre	688	646 o
Electro-Banque	476	476
Elf-Antargaz	591	600
E.L.M. Leblanc	958	982
Enelfi-Bretagne	292	298
Entrepôts Paris	579	581
Epargne (B)	3000	2900
Europ. Accumul.	90	88 40
Eternit	2850	2756 d
Exor	3999	3800
Finalens	250	240
FIPP	441 60	435
Fonc	1400	....
Foncière (Cie)	665	691 d
Fonc. Lyonnaise	4710	4760
Foncina	551	573
Forinter	1080	1090
Fougerolle	418	428
France I.A.R.D.	420	430
France (La)	7610	7800
From. Paul Renard	570	550
GAN	961	985
Gaumont	431	430
Gaz et Eaux	2395	2450
Gévelot	740	770 d
Gr. Fin. Constr.	529	....
Gds Moul. Paris	370	374 50
Groupe Victoire	3550	3530
G. Transp. Ind.	640	650
H.E.F.	310	....
Hutchinson	1360	1380
Immindo S.A.	577	554
Immoinvest	377	376
Immobail	513	512
Immobanque	780	780
Immob. Marseille	9370	9500
Immofice	574	575
Invest. (Sté Cent.)	3785	....
Jaeger	230 40	....
Lafitte-Bail	584	584
Lambert Frères	174 70	178 80
Lille-Bonnières	1199	1197
Loca-Expansion	334	329
Locafinancière	457	454
Locatel	439	....
Louvre (Sté)	1900	1880
Machines Bull	43	42 10
Magasins Uniprix	229 50	235
Magnant S.A.	152 70	150
Marlines Parr.	474	455
Métal Déployé	495	495
Métrologie Internat.	....	....
Mors	232	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	107 70	107 50
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	471	470
Optorg	315	320
Oréal (L') C.I.	3025	3000
Origny-Desvroise	1190	1205
Palais Nouveauté	1045	1085
Paribas	497	500
Paribas-CIP	480	....
Paris France	350	360
Paris-Orléans	335	340
Part. Fin. Gest. Im.	1650	1875 d
Partenbas	870	876
Pathé-Cinéma	751	721
Pechiney (cert. inv.)	228	230 10
Piles Wonder	969	995
Piper-Heidsieck	1116	....
P.L.M.	223	230
Porcher	570	590
Providence S.A.	1725	1750
Publicis	2540	2520
Raff. Souf. R.	173	168
Rhône-Poul. (c. inv.)	378	....
Ricqlès-Zan	275 80	286 80
Rochefortaise S.A.	248	254
Rochette-Cenpa	129 90	135 10
Rosario (Fin.)	399 90	410
Roudière	320	307 20
Rougier et Fils	116 20	138 30 d
Sacer	488	488
SAFAA	1445	1502
Safic-Alcan	980	991
SAFT	1710	1740
Saga	431	448 20
St-Gobain C.I.	405	418 d
Salins du Midi	546	545
Santa-Fé	169 50	169 80
Satam	240 80	250 50 d
Sauines	76	79
Saunier-Duval	91 60	96
Savoisienne (M)	257 80	276 10
SCAC	865	899
Senelle Maubeuge	515	532
S.E.P. (M)	300	300
Serv. Equip. Véh.	110	114 40
Sicli	259	251 10
Sicotel	410	409
Siovin	328	334 90
Siph (Plant. Hévéas)	444	413 40 o
Sté Générale-CIP	1500	1500
Sofal financière	2120	2205 d
Sofio	368	366
Soficomi	885	....
S.O.F.I.P. (M)	218 40	210 o
Sofragi	1167	1167
Soudure Autog.	580	580
Sovabail	832	831
Speichim	18 20	19 60 d
S.P.I.	818	820
Sertz (Fin. de)-CIP	1351	1370
Stami	900	884
Taittinger	2193	2150
Testut-Aequitas	376	391 d
Tour Eiffel	560	538
Ufiner S.M.D.	836	845
U.A.P.	2320	2301
U.T.A.	2860	2870
Vicat	1232	1282
Viniprix	1776	1847
Virax	218	222
Waterman S.A.	620	598
Brass. du Maroc	138	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	994	....
Akzo	339	....
Alcan Alum	205	225
Algemeine Bank	1460	1520
American Brands	302	300
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	158	....
Bco Pop Espanol	443	437
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1301	....
B. Régl. Internat.	39300	39900
Br. Lambert	588	589
Canadian-Pacific	89 70	87 45
CIR	38	....
Commerzbank	846	807
Dart. and Kraft	340 10	348
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	482	486
Gén. Belgique	517	529
Gevaert	930	....
Glaxo	159	170
Goodyear	320	314
Grace and Co	346	346
Gulf Canada Corp.	103 60	103
Honeywell Inc.	429 90	435
I. C. Industries	189	195
Johannesburg	670	....
Kubota	17	17
Latonia	277	277
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	56	....
Mineral-Ressourc.	68 40	67 50
Nixdorf	2380	2385
Noranda	119 80	116
Olivetti	33 20	35 10
Pakhoed Holding	189	183
Pfizer Inc.	464	460
Procter Gamble	518	534
Ricoh Cy Ltd	35	34 30
Rolinco	254 20	255 60
Robeco	288	289 20
Rodamco	415 20	416
Saipem	19 80	18 60
Shell fr. (port.)	97	97
S.K.F. Aktiebolag	315	294
Steel Cy of Can.	102	99 35
Tenneco	255	....
Thorn EMI	59	61
Toray indust. inc	27 90	27 90
Vieille Montagne	763	....
Wagons-Lits	880	880
West Rand	17 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Anmop	8 45	....
Calciphos	1320	1328
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Coparex	483	519
Dubois Inv. (Casto.)	980	980
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échau.)	....	....
Nicolas	1050	1110
Révillon	419	420
Rorento N.V.	147	147 20
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1334	1345
Alain Manoukian	1195	1160
Asystel	700	....
B.I.C.M.	815	845
B.I.P.	1328	1310
Bolloré Technologies	1399	....
Buitoni	690	700
Cables de Lyon	1331	1348
Calberson	885	915
Cardif	2850	2860
Cap Gemini Sogeti	2760	....
C.D.M.E.	1260	1300
C. Equip. Elect.	306	309
C.E.G.I.D.	2880	2850
C.E.P.-Communication	1502	1510
C.G.I. Informatique	1100	1078
C. Occid. Forestière	181	180
Delta	193	195
Dauphin O.T.A.	3500	3640
Devanlay	2660	....
Deville	1010	1014
Drouot-Assurances	505	525
Drouot-Obl. convert.	3350	....
Editions Belfond	285	285
Elect. S. Dassault	979	980
Expand	795	790
Filipacchi	895	895
Gentoil	680	670
Guy Degrenne	950	....
I.C.C.	279 50	279 50
IN Informatique	380	....
Le gd livre du mois	368	380 60
Loca-Investissement	366	362
Locamic	670	652
Manutan	585	606
Merlin Immobilier	463 80	463 50
Métallurg. Minière	175	179 90
M.M.B.	795	798
Molex	338	327 10
Navale-Delmas	785	753
Olivetti-Logabax	583	586 d
Om. Gest. Fin.	582	582
Paternelle-R.D.	3606	3750
Petit Bateau	275	286
Petrofigaz	660	686 d
Radal	1400	1400
St-Gobain Emballage	1390	1395
St-Honoré Matignon	240	240
S.C.G.P.M.	316 50	323
Sema-Metra	1580	1575
S.E.P.	1449	1449
S.E.P.R.	2030	1999
S.M.T. Goupil	310	322
Sodinforg	1475	1500
Sofibus	421 50	451 50 d
Supra	1595	1537
Valeurs de France	369	369

SICAV (sélection) — 26/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	832 67	812 36
Actions France	494 73	467 21
Actions sélectives	827 48	804 80
Aedificandi	656 47	632 74
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1212 49	1182 92
A.G.F. 5000	609 82	584 95
A.G.F. ECU	1143 88	1132 55
A.G.F. Interfonds	456 47	445 34
A.G.F. OBLIG.	1137 49	1131 83
Agfimo	692 40	675 51
Alcafi	221 98	213 96
A.L.T.O.	202 40	185 08
Amérigan	5807 46	5353 18
America-Valor	788 35	752 60
Amérique Gestion	389 97	372 29
Amplitude	576 79	559 99
Arbitrages court terme	5261 06	5250 55
Argonautes	425 36	406 07
Associc	1125 17	1125 17
Aurecic	1319 39	1280 96
Axa Europe	109 87	104 89
Axa Investissements	118 52	113 15
Bourse-Investiss.	491 02	468 75
Bred Associations	2591 16	2583 41
Bred International	94 16	92 31
Capital Plus	1656 40	1656 40
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	860 88	821 84
Convertimmo	399 30	383 94
Coral court terme	12362 89	12362 89
Corsica	980 26	935 81
Crédinter	475 30	461 46
Croiss. Finance	286 34	274 01
Croiss. Mercure	2544 62	2470 50
Croiss. Immobil.	661 17	631 19
Croiss. Prestige	369 23	352 48
Démeter	13029 69	13029 69
Drouot-France	696 03	664 47
Drouot-Investiss.	1117 19	1066 53
Drouot-Sécurité	258 95	245 30
Drouot-Sélection	143 56	137 05
Ecucic	1158 58	1141 46
Elicoop Sicav	11247 48	11247 48
Eli-Valeurs	9968 91	9725 77
Energie	264 69	252 69
Epacic	2842 72	2837 04
Eparcourt Sicav	4074 21	4064 05
Epargne Associations	25249 46	25210 84
Epargne-Capital	7704 08	7627 80
Epargne-Croiss.	1485 60	1445 84
Epargne-Industr.	815 56	778 57
Epargne-Inter	849 16	631 79
Epargne J	50982 98	50982 98
Epargne-Long-Terme	1780 81	1733 15
Epargne-Oblig.	200 62	195 25
Epargne-Unie	1301 12	1242 12
Epargne-Valeur	438 50	424 82
Eparoblig	1237 09	1234 62
Eurocic	9477 84	9337 77
Euro-Croissance	548 20	532 23 ◆
Eurodyn	1097 11	1061 03
Financière Plus	27004 24	26736 87
Fnord Placement	62984 48	62906 06
Fnord Trimestriel	1109 86	1093 46
Fnord Valorisation	13160 10	12892 25
Fonsicav (div. par 10)	10436 53	10431 31
Foncier Investiss.	1164 11	1125 72
Foncival	276 25	263 72 ◆
France Ecu Plus	10418 91	10315 75
France-Gan	5837 69	5572 97 ◆
France-Garantie	318 16	317 52 ◆
France-Investiss.	563 74	538 18
France-Net	124 78	123 64
France-Obligations	485 77	461 16
Francic	421 94	409 65
Francic Régions	1116 26	1083 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1316 99	1316 99
Frucacapi	301 87	297 41 ◆
Fructidor	252 20	248 47
Fructifrance	859 39	838 43
Fructivar	80895 86	80894 12
Fructi ECU	570 07	561 65 ◆
Fructi-Première	12029 79	11852 01
Futuroblig	1092 89	1091 90
Gestilion	60208 73	60058 58
Gestion Associations	153 68	150 49
Gestion Mobilière	729 71	696 62 ◆
Gest. Rendement	501 28	478 55
Gest. Sél. France	798 68	760 55
Haussmann Associat.	1278 07	1278 07
Haussmann court terme	1163 90	1163 90
Haussmann Epargne	1381 45	1381 45
Haussmann Europe	2075 82	2000 79
Haussmann France	1090 68	1051 28
Haussmann Oblicroiss.	1307 93	1307 93
Haussmann Obligation	1556 71	1500 44
Horizon	1250 14	1213 73
I.M.S.I.	626 12	597 73
Indo-Suez Valeurs	769 81	734 90
Ind. française	13039 45	12783 77
Interoblig.	11688 42	11217 71
Intersélect France	473 21	461 75
Intervaleurs Indust.	691 77	660 40
Invest. net	14123 69	14095 40
Invest. Obligataire	17452 16	17417 33
Japacic	166 58	161 73 ◆
Jeune épargne	241 47	237 90
Laffitte-Amérique	266 48	254 40
Laffitte-crt-terme	60547	60547
Laffitte-Expansion	851 54	812 93
Laffitte-France	356 11	339 96
Laffitte-Immobilière	261 92	250 04
Laffitte-Japon	324 63	309 91
Laffitte-Oblig.	145 18	138 60
Laffitte-Placements	63798 23	63798 23
Laffitte—Rend.	215 21	205 45
Laffitte-Tokyo	1205 02	1150 38
Lion-Associations	11031 84	11031 84
Lion-Institutionnels	22578 58	22520 28
Lionplus	72749 64	72029 35
Livret portefeuille	627 88	609 59
Méditerranée	178 84	170 54
Mondiale Investissem.	472 11	460 70
Monecic	5778 38	5778 38
Moné J.	52728 87	52728 87
Monelibtitre	256891 23	256891 23
Multi-Obligations	420 12	401 07
Mutuelle Unie Sél.	158 42	151 24
Natio.-Assoc.	6429 94	6417 11
Natio.-Epargne	13893 66	13756 30
Natio.-Immobilier	1028 51	1000 98
Natio.-Inter.	1129 76	1099 52
Natio.-Obligations	526 63	512 54
Natio.-Patrimoine	1377 61	1340 74
Natio.-Placements	61920 14	61920 14
Natio.-Revenus	1058 61	1048 13
Natio.-Sécurité	54153 08	54153 08
Natio.-Valeurs	780 07	759 19
Nippon-Gan	5274 91	5035 71
Nord-Sud Développ.	1214 37	1211 95
Oblicic Régions	1015 87	1000 86
Oblicoop Sicav	1430 90	1402 84
Oblitior	1074 07	1045 32
Optimeurolor	659 90	629 02
Options et Rendement	52685 63	52212 44
Orient-Gestion	172 82	164 98
Paramérique	551 42	526 42
Pareurope	843	804 77
Paribas Epargne	15394 33	15363 60
Paribas France	108 10	103 01
Paribas Gestion	635 39	608 49
Paribas Opportunités	103 97	100 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	551 09	528 62
Parnasse-Valor	1048 22	1047 17
Patrimoine-Retraite	1630 62	1598 65
Phénix Placements	267 46	265 13
Pierre Investiss.	760 69	725 20
Placement A	1044 89	1044 89
Placement crt-terme	70843 43	70843 43
Placement J	55294 22	55294 22
Placement Premier	50272 09	50272 09
Placements Rendement	11349 21	11349 21 ◆
Placements Sécurité	108585 35	108585 35 ◆
Première Obligations	10318 06	10456 52
Pro'Association	22494 29	22494 29
Province Investiss.	621 89	593 69
Quartz	111 19	108 45
Rentacic	163 92	161 50
Revenus Trimestriels	5796 89	5738 50
Revenu Vert	1164 13	1162 97
Rivoli Plus	1036 26	989 27
St-Honoré Assoc.	13671 81	13603 79
St-Honoré Bio-alimant.	807 65	771 03
St-Honoré Pacifique	554 31	528 89
St-Honoré P.M.E.	488 62	466 46
St-Honoré Real	11416 24	11369 76
St-Honoré Rendement	12073 72	12013 65
St-Honoré Technol.	795 80	759 71
St-Honoré Valor	12267 79	12170 43
Sécuricic	1113 49	1112 37
Sécur. Mobilière	396	378 04
Sécuri Taux	10025 15	10025 15
Sél.court terme	12411 80	12318 40
Slecaden (Crédit BP)	759 39	748 17
Sicav-Associations	1385 31	1383 24
S.F.I. fr. et étr.	613 22	595 36
Sicavimmo	802 13	765 78 ◆
Sicav 5000	371 29	361 35
Sivafrance	580 49	564 95
Sivam	426 43	415 02
Sivarente	221 25	215 33
Sivinter	403 72	392 91
S.I.—Est	1299 11	1240 20
S.I.G.	909 74	868 09 ◆
S.N.I.	1238 34	1202 27
Sogepargne	381 23	367 45
Sogeroc	51730 92	50224 19
Sogevar	1075 02	1026 27
Soginter	1288 01	1229 60
Soleil Investiss.	481 66	459 82
Technocic	1196 83	1161 97
Techno-Gan	5900 02	5632 48
U.A.P. Investiss.	416 53	401 47
Uni-Associations	107 40	107 40
Unifrance	496 08	473 58
Unifoncier	1354 34	1292 93
Uni-Garantie	1300 08	1274 56
Unigestion	918 37	876 73
Uni-Japon	1425 45	1350 81
Uni-Régions	3187 37	3042 84
Univente	2282 22	2207 18
Univer	173 37	173 37
Univers-Obligations	1567 76	1516 20
Valorem	527 23	514 37
Valoblig	59837 04	59343 60
Valorg	1485 88	1464 42
Valrest	78715 58	78878 24

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 074	6 090	5 830	6 380
ECU	6 875	6 881	....	....
Allemagne (100 DM)	332 910	332 950	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 077	16 081	15 400	16 250
Pays Bas (100 fl.)	294 660	294 690	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 220	88 350	83	91
Norvège (100 k)	86 790	87 140	84	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 350	9 387	9 100	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 532	4 540	3 800	4 700
Italie (1 000 lires)	4 681	4 680	4 500	5
Suisse (100 fr.)	395 630	395 500	383	403
Suède (100 krs)	93 920	94 180	91	97
Autriche (100 sch)	47 315	47 320	46 100	48 460
Espagne (100 pes.)	4 737	4 723	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 296	4 288	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 584	4 568	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 963	3 972	3 830	4 030

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/2
Or fin (kilo en barre)	79100	79500
Or fin (en lingot)	79200	79450
Pièce française (20 fr)	515	512
Pièce française (10 fr)	366	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	561
Pièce latine (20 fr)	474	473
Souverain	586	588
Pièce de 20 dollars	3030	3030
Pièce de 10 dollars	1452 50	1452 50
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3185
Pièce de 10 florins	481	480
Or Londres	403 10	405 75
Or Zurich	403 50	405 75
Or Hongkong	403 65	408 65
Argent Londres	5 42	.....

Le Monde

ITALIE

M. Craxi présentera le 3 mars la démission de son gouvernement

A l'issue d'une réunion, vendredi 27 février, en fin de matinée, des secrétaires de tous les partis membres de la coalition gouvernementale, le président du conseil, M. Bettino Craxi, a annoncé qu'il présenterait, mardi prochain 3 mars, la démission de son gouvernement.

ROME
de notre correspondant

M. Craxi avait été reconduit dans ses fonctions à la suite de la crise ouverte par sa démission en juillet en échange d'un « pacte » approuvé par les cinq partis de la coalition gouvernementale (DC, PSI, sociaux-démocrates, libéraux, républicains), selon lequel il s'engageait à céder la place à la tête du gouvernement à la démocratie chrétienne, en mars 1987, pour les six derniers mois de la législature.

Des problèmes très aigus divisent cependant la coalition depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 31 janvier). L'un des plus importants est le nucléaire, la ligne de partage passant entre des socialistes devenus résolument antinucléaires, il y a cinq mois, et la DC, où des voix influentes se prononcent pour la poursuite du « modeste » programme en cours. Autre écueil de taille : la mise en œuvre de la responsabilité civile des juges. Le Parti socialiste tient à ce que les magistrats puissent être pécuniairement poursuivis en cas de faute grave prouvée. La DC, mieux installée dans la « machine », est, elle, plus attentive aux raisons des juges.

Les Italiens pourraient être appelés à se prononcer le 14 juin sur cinq référendums concernant ces problèmes. Et l'on verrait alors, sur chacun, la démocratie chrétienne et le Parti socialiste, pourtant alliés au gouvernement, se prononcer en sens inverse.

La « clarification »

Des compromis ont cependant été esquissés. Les motifs profonds de l'alliance ne sont, en effet, pas nécessairement épuisés. Le Parlement a démontré ces derniers mois une véritable alacrité pour approuver ou au moins « pousser » des textes normalement conflictuels, à commencer par le budget. En outre, nul ne parvient à imaginer que les prochaines élections législatives puissent dégager un autre « noyau majoritaire » que l'actuel couple DC-PS.

Et pourtant la discorde l'emporte. Quelle interprétation donner, se demande-t-on tout d'abord, à l'accord passé le 29 juillet dernier entre *les cinq partis de la coalition*, par lequel M. Craxi a dû, pour conserver les rênes, *écrire* qu'il reprendrait à la fin de mars la direction effective de son parti, laissant ainsi la présidence du conseil à un démocrate-chrétien jusqu'aux élections du printemps 1988 ? Le leader socialiste, à la stupeur générale, a affirmé, le 17 février, que ce pacte était *« abusif »*. Il a par ailleurs expliqué que son gouvernement avait accompli un travail exemplaire et qu'on ne devrait, dès lors, le déloger que par une procédure de défiance en bonne et due forme devant le Parlement. M. Craxi a trouvé, il est vrai, de sérieux alliés pour reconnaître que le « passage du relais » imaginé six mois plus tôt ne pouvait pas être considéré comme un « automatisme » : l'opération ne devrait pas aller sans la renégociation d'un accord de programme. La DC en a conclu à l'*« immoralité »* de M. Craxi et exigé une *« clarification »* immédiate de la position du PS.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **Mandat d'arrêt contre Mgr Marcinkus.** – Un magistrat italien, mêlé de près à l'enquête sur la faillite du Banco Ambrosiano, a confirmé, jeudi 26 février, que des mandats d'arrêt avaient été émis contre Mgr Marcinkus et deux autres responsables de la banque du Vatican. La police, selon ce magistrat, a tenté de leur remettre les mandats cette semaine mais n'a pas réussi à les joindre. Les magistrats se préparent à envoyer au ministère de la justice les résultats de leur enquête sur la faillite de la banque Ambrosiano, afin que soit engagée une procédure compliquée visant à transmettre les mandats d'arrêt au Vatican.

Le conflit tchadien

Plus d'un millier de Libyens se prépareraient à intervenir à partir du Soudan

Selon des sources françaises bien informées, la Libye concentre depuis plusieurs jours des hommes au Soudan, près de la frontière tchadienne. Les autorités soudanaises, alertées à ce sujet, ont fait valoir récemment que ces Libyens étaient des coopérants agricoles (*le Monde* du 18 février). On estime à Paris qu'il s'agit d'hommes prêts à mener des actions offensives au Tchad. Au nombre de quelques centaines au début du mois, ces « coopérants » seraient maintenant plus d'un millier.

A Abéché, les soldats français du dispositif « Epervier » sont prêts à faire face à une action libyenne mais aucune consigne d'alerte exceptionnelle n'a, jusqu'à maintenant, été donnée, dit-on de même source.

● **Forte hausse du bénéfice de Saint-Gobain.** – A l'occasion de la première assemblée générale des actionnaires après la privatisation de décembre 1986, Saint-Gobain a annoncé pour l'année un bénéfice net consolidé (hors participations minoritaires) en hausse de 90 %. Celui-ci atteint 1,43 milliard de francs, selon les estimations du groupe, contre 753 millions de francs en 1985. Le bénéfice total de Saint-Gobain a, en outre, progressé en 1986 de 24 %, à 1,88 milliard de francs.

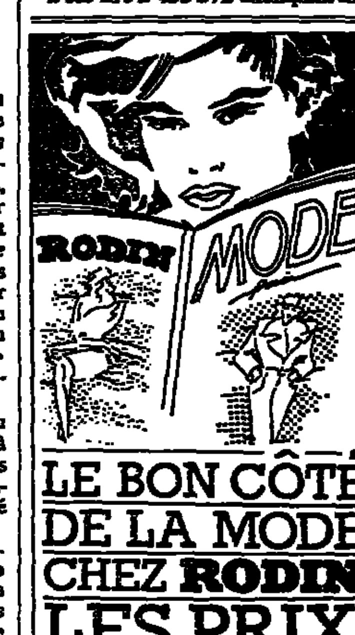


Le Monde à Strasbourg

A partir du 1er mars, *le Monde* publiera chaque semaine, dans ses éditions datées dimanche-lundi, une page spécialement destinée à ses lecteurs de Strasbourg et du *Bas-Rhin*.

Dans ce premier numéro, deux enquêtes sur la situation du cinéma à Strasbourg (les exploitants vont rénover leurs salles, en construire de nouvelles); sur les initiatives des chercheurs, des universitaires, des industriels pour construire, en marge de l'Europe des institutions l'Europe des cerveaux et des entreprises.

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1987 a été tiré à 453 572 exemplaires



FOOTBALL : « l'affaire Schumacher »

Premières sanctions

BONN
de notre correspondant

Tony Schumacher, la coqueluche du FC Cologne, a beau se consoler aujourd'hui en affirmant que *« seule la vérité fait mal »*, ses révélations (*le Monde* du 26 février) sur le dopage dans la Bundesliga et sur le sexe dans les stages de l'équipe nationale sont, c'est le moins qu'on puisse dire, mal passées. La fédération de football ouest-allemande en a tiré, le jeudi 26 février, les premières conséquences en lui retirant son titre de *capitaine du Onze national* et en lui fermant les portes du *stage d'entraînement de l'équipe* qui doit se dérouler du 9 au 11 mars à Kaiserau. Déjà suspendu par son propre club pour un match, Tony Schumacher est menacé de voir son contrat rompu pour faute grave. La décision des responsables du FC Cologne pèsera lourd lors de la prochaine réunion du comité directeur de la fédération, qui prendra une décision définitive le 6 mars prochain.

D'ici là, les dirigeants du football ouest-allemand auront pu se procurer le fameux livre *Coup de sifflet*, réalisé à partir d'une *série d'interviews* avec Tony Schumacher par l'ancien correspondant d'Antenne 2 à Bonn et actuel directeur de la rédaction de Radio France, Michel Meyer. Le scandale a éclaté en effet dès la parution des « bonnes feuilles » du livre dans la presse ouest-allemande, et beaucoup souhaitent lire l'ensemble avant de se prononcer.

H. de B.



Un message de M. Chirac à M. Andreï Sakharov

MOSCOU
de notre correspondant

M. Yves Pagniez, ambassadeur de France en URSS, s'est rendu mercredi 25 février au domicile de M. Andreï Sakharov et Mme Elena Bonner. M. Pagniez a remis au couple une lettre de M. Jacques Chirac concernant un cas humanitaire qui tient au cœur du *premier ministre* français et dont il avait eu l'occasion de *s'entretenir* avec Mme Bonner lors du passage de cette dernière à Paris en mai dernier.

Il s'agit de la famille Evsioukov, qui cherche à émigrer en France depuis 1978. Le cas des Evsioukov est un peu particulier puisqu'ils ne sont ni juifs, ni arméniens, ni opposants politiques ou religieux. Ils n'ont simplement plus envie de vivre en URSS et ils ont chèrement payé l'audace que constituent leurs demandes successives toujours refusées jusqu'ici.

M. Evsioukov, un ancien pilote d'Aeroflot, est resté plusieurs mois dans un asile psychiatrique dont il n'est sorti que grâce à l'intervention personnelle de M. Sakharov. Son fils est actuellement dans un camp de la région de Tioumen, en Sibérie, pour avoir refusé de faire son service militaire, puisqu'il espérait toujours partir en France avec ses parents. Le jeune homme avait déjà été emprisonné pour les mêmes raisons de mai 1980 à novembre 1982.

Arrêté à nouveau le 10 avril 1986, il a été condamné à trois ans de camp à régime *sévère*. Sa sœur et sa mère ont pu aller le voir le 10 décembre dernier, mais sa famille n'a plus eu de nouvelles de lui depuis cette date. Dans sa lettre, M. Chirac assure M. Sakharov de sa volonté de continuer à œuvrer pour la venue en France de la famille Evsioukov tout entière. Celle-ci a reçu le 13 février de l'ambassade de France les papiers nécessaires à l'établissement définitif en France des quatres personnes la constituant.

D. Dh.

Albert Lion fondateur de Blue Note est mort

Albert Lion, créateur du label Blue Note, est mort à San-Diego, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Les plus grands musiciens de jazz ont enregistré chez lui.

Chassé de son Allemagne natale par l'arrivée de Hitler, cet amateur passionné de jazz se fixa à New-York. Il ne tarda pas à fonder une firme indépendante de disques : Blue Note. A son catalogue figurent les noms les plus marquants des musiciens des années 40 à 60 : Art Blakey, Theolonius Monk, Bud Powell, Herbie Hancock, Ornette Coleman ou Eric Dolphy... Blue Note est devenu au fil des ans synonyme de qualité. La plupart de ses titres sont en cours de réédition.

M. HENRI NALLET

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Henri Nallet, député socialiste de l'Yonne depuis le 16 mars 1986, ancien ministre de l'agriculture dans le dernier gouvernement Fabius, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 1er mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Nallet, qui fut conseiller technique chargé de l'agriculture à l'Elysée de 1981 à 1985, répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Grall, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Sur le vif

Dur, dur...

Pauvre Ronnie, pauvre petit père, qu'est-ce qu'il déguste, depuis des semaines, aux Etats-Unis ! Il en prend vraiment plein la poire. Faut vous dire que la presse américaine n'a pas attendu les conclusions du rapport Tower pour *le blanchir*. Dans tous les sens du mot. Il a *pas menti, il a vieilli. C'est pas un* gangster, c'est un gâteux.

Et *je te balance, à longueur de* colonne, des enquêtes fouillées, détaillées, sur le degré exact de son délabrement physique et mental. Les confrères allaient interviewer ses proches, ses adversaires, les membres du Congrès, le Tout-Washington : Vous avez dîné avec lui à la Maison Blanche la semaine dernière, comment vous l'avez trouvé ? *Très fatigué ! Il a plongé sa cuiller* à côté de son potage, et, quand je lui ai parlé de la SWAPO, il a cru que c'était un pays.

Et vous, son ami de vingt ans, qu'est-ce que vous en pensez ? Ben... Il se maintient encore assez bien. Evidemment, il pique des petits roupillons pendant les réunions dans le bureau Ovale, mais bon, à son âge, c'est assez normal.

Ah ! on peut pas dire que là-bas ils se prosternent aux pieds des princes qui les gouvernent ! Ils sont toujours sur leur dos, à leur souffler dans le cou, à les surveiller, à les soupçonner de ne pas faire leur boulot, à les mettre en boîte, à leur chercher des poux. Rappelez-vous, je ne vous parle même pas de Nixon, la façon dont les journaux les plus sérieux – s'agit pas du *Canard enchaîné local* – se gaussaient de la grossièreté de Johnson, de la *stupidité de Ford* et de la maladresse de Carter. Et dans quels termes !

C'est comme si, nous, on écrivait *à la première page du Monde* que M. Mitterrand sucre les *fraises, et que son premier ministre* est un maniaco-dépressif.

CLAUDE SARRAUTE.

Deux PCF à Brest ?

Les communistes « rénovateurs » du Finistère s'organisent. Au cours d'une conférence de presse tenue, le mercredi 25 février à Brest, M. Louis Aminot, permanent licencié *par le PCF, et plusieurs* responsables écartés des quatre sections du parti de cette ville (*le Monde* du 26 février) ont annoncé qu'ils allaient éditer un bulletin intitulé *les Mains libres* (titre d'un poème de Paul Eluard) et lancer une souscription de 200 000 francs pour se doter de moyens pour fonctionner *« à l'intérieur et à l'extérieur du parti »*. Ces dirigeants marginalisés par la direction fédérale sont les chefs de file d'environ trois cents *adhérents du PCF de Brest* à qui, selon eux, est refusée, depuis plusieurs semaines, leur carte 1987.

Président du groupe des élus communistes au conseil municipal du port breton (trois des quatre élus sont « rénovateurs »), M. Aminot estime que *« la direction fédérale ne veut pas des communistes, les communistes vont donc s'organiser sans la direction fédérale »*. Ecarté de son poste de secrétaire du comité de ville de Brest, il dénonce *« la caricature du fonctionnement du PCF »* qui est désormais dirigé sur place par M. Patrick Gardet, attaché parlementaire du député européen, Mme Sylvie Leroux. Le 8 février dernier, *quatre cents « contestataires »* s'étaient réunis dans la cité brestoise afin de protester, selon eux, contre la situation créée par la direction fédérale. Petit à petit, une structure parallèle affirmant représenter seule véritablement les communistes du département se met en place à côté de la structure officielle du parti.





